LES SABLES MOUVANS [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

XIII

Quand, ce matin d'octobre, Seldermeyer de son allure un peu tremblotante de septuagénaire, entra dans l'atelier de femmes, aux Beaux-Arts, instinctivement son regard se dirigea vers la longue silhouette de Marcelle Fontœuvre et vers son étude de figure peinte. Depuis la rentrée, Marcelle l'intéressait. Elle peignait mieux et avec une aisance, une facilité qui aurait pu faire croire à un métier très ancien. Et ce qui semblait curieux au vieil homme, c'était la transformation qu'avait subie la petite fille de l'an passé. Ce matin, parmi toutes ces têtes penchées, si diverses, si disparates, cette fine tête coiffée de blond pâle, atteignait à la perfection de la beauté. Quant au sérieux un peu boudeur de l'adolescente, il était devenu la gravité sereine d'une femme. Seldermeyer examina un instant le modèle, un vieillard à longue barbe grise, maigre comme Saturne, puis se posta debout derrière Marcelle, sans rien dire.

On n'entendait pas un souffle. Les élèves étaient une trentaine, les unes courbées sur le chevalet, les autres, les yeux levés sur le grand corps nu du modèle que la fatigue faisait osciller doucement. Et toutes leurs toiles aux dimensions pareilles répé-

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre.

taient, dans l'hémicycle formé par les chaises autour de la sellette, les différens aspects du modèle. On aurait dit la succession d'images d'un film cinématographique. Les hautes fenêtres, les hautes boiseries ouvragées du XVIIIe siècle, avec leur douce peinture gris perle, répandaient un jour cendré où il semblait que la chair blanche du vieillard fût par elle-même lumineuse. La porte s'ouvrit : toutes les têtes se retournèrent. C'était la massière qui entrait, en jaquette et en chapeau, très affairée à cause du concours semestriel qui devait s'ouvrir la semaine suivante. Il lui fallait parler au patron au sujet de la première épreuve, l'esquisse, qui se faisait en loge, avec les hommes. L'insuffisance des locaux donnait à murmurer. Elle aurait voulu obtenir des réduits moins inconfortables, où n'eussent manqué ni la lumière, ni l'espace, et elle réclamait l'appui de Seldermeyer pour sa requête. C'était une charmante fille aux airs d'enfant, une blonde délicate qui dissimulait son autorité sous un aspect timide. Après quelques minutes d'entretien, elle quitta le patron et disparut de nouveau. Alors Seldermeyer revint à Marcelle et lui dit seulement :

— C'est bien. Continuez. N'ayez pas peur de forcer les lumières.

La Russe rougit de jalousie quand il lui déclara qu'elle était en baisse, « que cela n'allait pas du tout. » D'ailleurs, il était pressé, expédia la plupart des élèves, et une dernière fois, avant de partir, revint contempler silencieusement l'étude de Marcelle.

Alors le modèle poussa un grognement, s'étira les bras et sauta à terre. Aussitôt ce fut un vacarme assourdissant. Trente blouses blanches furent debout, des cris de lassitude ou de victoire éclatèrent, des cris perçans de préau d'école, de troupeau féminin lâché en liberté. Une voix entonna un refrain de la rue, que dix autres reprirent en chœur. La Niçoise, jolie fille brune et cambrée, aux yeux d'escarboucle sous sa coiffure excentrique, s'écria :

— Vous savez, père Domingo, il faut manger de la soupe, ou si vous continuez à maigrir pareillement, il ne vous restera plus qu'à poser pour la Mort.

Il commença à se plaindre de ses crampes, de ses rhumatismes. Personne ne l'écoutait. La Russe, qui était douée d'un contralto puissant, pérorait au milieu d'un cercle d'amies. Elle

disait que la Beauté importait seule dans la vie, et que c'était à la Beauté que tout devait tendre, et que l'espèce dégénérant visiblement, il fallait aviser aux moyens d'en relever le type et la stature. Comme elle faisait une pause, toutes approuvèrent et commencèrent à suggérer des méthodes.

— Défendre l'union des avortons, opinait l'une.

— Étrangler tous les nouveau-nés mal bâtis, fit la Niçoise,

— Créer des gymnases comme en Grèce, déclarait une troisième.

— Et surtout, choisir de beaux hommes, mes enfans, reprit la Russe doctorale.

Des bravos éclatèrent avec de nouveaux cris. Une grande fille pâle, qui avait tous les stigmates de la phtisie, dansait la gigue. Elles étaient plus de vingt maintenant à chanter à tue-tête et sans arrêt la même ineptie.

Marcelle, dans un coin, ôtait sa blouse impassiblement, et vint se laver les mains.

— Tu pars, ma belle Fontœuvre, s'écria la Russe. On ne t'a pas entendue chanter, ce matin ?

Marcelle ne sourit même pas. Ces folies de l'atelier faisaient son supplice ; elle ne les supportait que par un effort de patience. Pendant que le modèle reprenait la pose, et que, dans un fracas de chaises heurtées et poussées, toutes les élèves se rangeaient alentour, elle enfilait un léger paletot noir, posait sur ses cheveux un petit chapeau à trois roses de soie, que Nicolas lui avait choisi, et s'en allait en serrant silencieusement quelques mains au passage.

Elle sortit par la rue Bonaparte, et, dans la rue des Beaux-Arts, à quelques pas de là, pénétra dans l'auto qui l'attendait. Deux bras s'ouvrirent pour la recevoir. Elle ferma les yeux, se laissa emporter mystérieusement aux côtés d'Houchemagne. Ils se tenaient la main sans rien se dire.

Elle avait reconquis de la paix, et comme la fierté de sa bravoure, depuis qu'elle avait laissé connaître aux siens l'état de son cœur. Quand, au matin de la nuit tragique, elle était rentrée pour trouver François mourant, elle avait dit à son tour au milieu des larmes que lui arrachait le récit de sa mère : « Pardonne-moi, maman ! » Mais c'était de l'avoir trompée qu'elle s'excusait, car son inconscience était toujours la même, et elle se glorifiait au contraire d'être aimée. Et sa confession avait

paru anodine dans le désarroi d'un tel moment. Plus tard, aux heures où l'on commença d'espérer pour François, la mère et le père se ressaisirent, et Pierre Fontœuvre, à bout d'émotion, assombri par tant de cauchemars, questionna Marcelle, la tourmenta, s'emportant contre elle terriblement.

— François avait des dettes, c'est vrai, mais il gardait le sens de l'honneur au point de vouloir disparaître lorsqu'il s'est vu insolvable. Tandis que toi, tu restes cyniquement notre honte.

— Votre honte? Quelle honte y a-t-il dans l'amour? En serais-tu venu à ne l'admettre que sous le manteau de la religion ou du mariage civil? Non, n'est-ce pas? tu n'as pas changé, tu es toujours celui que les aventures de Nelly Darche comblaient d'aise, et qui souriait d'indulgence à chacun de ses nouveaux amans. Mais c'est des jugemens bourgeois que tu as peur. C'est à cela que se réduit ta belle morale. Car autrement, quel blâme peux-tu m'adresser? et sur quoi le fonderais-tu? Nous sommes deux êtres jeunes qui nous adorons. Où est le mal?

— Pourquoi cet homme ne t'épouse-t-il pas?

— Cela c'est son secret; je ne puis vous le dire.

Ils en arrivaient à des imprécations vaines, dictées par la colère, sans trouver un argument qui pût toucher l'intelligente Marcelle. Alors, ils se cachaient même l'un de l'autre pour pleurer à la dérobée. Marcelle était comme sortie de leur cœur. Mais ne sachant sur quoi fonder leur sévérité, et cherchant inutilement des raisons capables de l'arracher à son amour, ils finissaient par tolérer sa conduite comme une fatalité. En somme, on existait sur ce tacite et douloureux accord. Et la virile Marcelle était heureuse, délivrée de la seule chose qui pesât à sa loyauté : un mensonge.

Ce jour-là, en arrivant dans les deux chambres blanches, elle laissa Nicolas parcourir des lettres reçues depuis la veille, et vint devant la glace, ôter son chapeau : elle paraissait vingt ans avec cette gravité qu'ont certaines blondes mystérieuses dont personne, hormis l'homme qu'elles aiment, ne peut rien savoir. Elle était sans coquetterie, sans parure, sans recherche, ne pensant qu'à se rendre agréable à Nicolas, à suivre son goût; et jamais sa mise n'avait été plus simple. Quand elle fut assise dans le petit fauteuil blanc, sa place préférée, près de la fenêtre, elle l'appela :

— Nicolas ! écoute-moi bien, je voudrais faire un tableau.

Il était debout devant elle, la regardant avec respect comme un enfant fragile et sacré, ne l'encourageant à parler que par un sourire.

— Je crois que je puis y penser maintenant. J'ai vu que Seldermeyer avait été très étonné de mon étude, ce matin. Je suis désormais capable de bâtir une figure vivante, et sais-tu ? je veux peindre notre amour. Je cherche un beau symbole, palpitant, saisissant et vrai, dont tu seras fier, qui sera le monument de notre union. Aimes-tu mon idée, dis ?

Nicolas la contemplait toujours fixement, avec adoration ; il répondit seulement :

— Oui, oui, il faudra faire cela.

Et il sembla ne trouver rien d'autre ; mais il continuait de considérer Marcelle. Depuis qu'elle l'avait repris, il était ainsi devant elle, dans une sorte d'extase muette, incapable de dire son amour. Il l'aimait trop. Nul mot n'aurait suffi.

— Tout ce que tu m'as appris de l'Art et de la Beauté, continua Marcelle, bouillonne en moi, veut se faire jour, s'exprimer dans une œuvre. Oh ! j'ai des forces, va, pour travailler ; je travaillerai pour toi, selon toi, pour devenir ton orgueil. Le jour où je te montrerai mon tableau, pensé pour toi, peint pour toi, et qui sera l'apothéose de tout ce qu'il y a entre nous, je crois que je pourrai mourir de bonheur.

Il s'agenouilla devant elle, et lui prenant les mains :

— Moi, je suis fini, je ne ferai plus rien ; mais tu es mon enfant chérie ; je revivrai en toi. Mon œuvre, c'est toi qui la feras.

— C'est-à-dire que tu es mon Maître, et que, de loin, je t'imiterai.

Alors il retomba dans ses idées noires.

— Non, non ; c'est fini, je ne ferai plus rien.

Il fallut toutes les tendresses de Marcelle pour l'apaiser. L'amour devait endormir sa peine, mais elle n'était qu'endormie. Il laissa Marcelle partir seule et revint lire les lettres dont il ne lui avait rien dit. C'étaient des réclamations d'argent. Ne possédant rien qui ne fût à Jeanne, quand il s'était agi de solder les dépenses assez élevées de l'installation des chambres blanches, affolé, incapable de résoudre pratiquement une question d'intérêt, il s'était mis entre les mains d'un usurier. Cet

homme l'avait mesuré, et sachant tout ce qu'il en pourrait tirer, commençait à rappeler habilement à Nicolas ses engagemens. La nécessité de travailler pour de l'argent et sous l'aiguillon du besoin, venait donc ajouter à ses angoisses. Qu'allait-il faire? Et sur-le-champ il dut s'abaisser à écrire une lettre faite d'humilité et de formules obséquieuses, pour obtenir un délai.

Aux repas, il retrouvait Jeanne. Elle s'efforçait en sa présence à un stoïcisme impossible, essayant de ne laisser paraître d'autres dispositions qu'une aménité souriante. Nicolas ne pouvait plus être pour elle l'idole adorée pendant huit années; pourtant, un reste de culte conjugal, peut-être aussi la survivance d'un impérissable amour, lui inspiraient encore des prévenances et des soins pour celui qui la faisait tant souffrir. Mais, à tout moment, la douleur passait sur ses beaux traits, la défigurait. Nicolas fuyait son regard. Ils se parlaient à peine: tout essai de conversation leur coûtait un travail, et rien n'étant plus commun dans leurs esprits, ils retombaient bientôt à un silence qui marquait mieux que tout l'abîme creusé entre eux. Ils se séparaient avec contentement. Nicolas remontait alors dans son atelier pour y chercher la solitude, pour échapper à Jeanne. Sur le chevalet, il voyait en entrant l'étude du Christ avec le visage encore informe où seuls les yeux avaient été parachevés. Ils étaient grands ouverts et terribles, empreints d'une sévérité sereine et tranquille. Jamais Houchemagne, dans aucune de ses figures, n'avait atteint cette intensité d'expression; mais les autres traits, le nez, la bouche, étaient esquissés à peine et il en résultait un effet plus saisissant. Nicolas lui-même tressaillait quand il apercevait ce regard dans cette face blanche; il en était obsédé, quelquefois effrayé. Il en vint à reculer le chevalet à l'autre bout de l'atelier, sous le *Sphinx*. Mais alors, n'étant plus distrait, il se remettait à considérer l'immense toile, sa *Multiplication des Pains*, si lamentable à force de s'éterniser là. L'envie le prenait parfois de la crever, d'en jeter au feu les lambeaux; il s'amusait amèrement de cette foule contemplant le vide, de ce paysage au trait noir, de cet enfant surtout, l'enfant aux cinq pains d'orge et aux deux poissons, dont quelques taches de couleurs marbraient la joue. Mais jamais le désir de peindre ne l'effleurait plus. La fièvre intérieure qui l'agitait ne lui eût même pas laissé tenir un pinceau. Deux idées ne pouvaient se suivre logiquement dans son cerveau. Le désespoir d'être retombé

dans son adultère en faisait comme un damné vivant. Cependant, il savourait encore son supplice quand il pensait que c'était pour le bonheur ingénu de Marcelle qu'il l'endurait.

Enfin, il lui fallut aviser au moyen de payer ses dettes en faisant commerce de son art. Et, après avoir échafaudé mille combinaisons, il décida de se rendre chez les fils Vaugon-Denis.

C'étaient les derniers jours de l'exposition de Pierre Fontœuvre ; quelques personnes stationnaient dans les galeries. Nicolas entra, indifférent et las, et jeta un regard distrait sur les gazelles, les jeunes veaux aux taches rousses, les percherons gris aux croupes rondes qui garnissaient la muraille. Aussitôt, le vieux Vaugon-Denis, qui l'avait aperçu, le rejoignit, empressé. Il n'était pas seul. Addeghem et Vaupalier l'accompagnaient. Ce furent des exclamations quand on serra la main d'Houchemagne. Mais que devenait-il donc? on ne le voyait plus ! Et on le dévisageait comme les hommes fameux qui ne prodiguent pas leur présence. Lui s'expliquait avec un sourire de timidité. Il était devenu très casanier. Il s'était enfermé de longs mois avec son œuvre ; même il n'avait pas quitté Paris de tout l'été.

Les deux vieillards l'écoutaient complaisamment : le marchand de tableaux, qui se vantait de l'avoir fait, le critique vaniteux qui revendiquait l'honneur de l'avoir rendu Européen. Tous deux hochaient la tête comme devant un personnage qu'on a connu petit enfant et qui vous a un jour dépassé. Vaupalier qui, tout en émettant des réserves quant à son genre, reconnaissait à Houchemagne de la force et de l'adresse, l'examinait avec moins de religion et plus de curiosité; car aujourd'hui, peintre officiel, décoré, arrivé, il jalousait toujours l'immense et mystérieuse supériorité de l'idéaliste. Frêle et menu comme autrefois, grisonnant à peine, d'une correction de mise exagérée depuis qu'il était devenu l'amant de Nelly Darche, il clignait des yeux en regardant Nicolas, notait insidieusement l'amaigrissement de son visage, ses rides, le grisonnement de ses cheveux et la visible morsure du temps ou d'une lassitude physique sur le masque royal, naguère si vanté des femmes.

Nicolas, qui cherchait à motiver sa requête, continua :

— ... Je me suis même un peu fatigué; j'ai dû suspendre le travail commencé; je voudrais maintenant me reposer, en peignant de petites choses faciles, des bibelots comme vous m'en

demandiez naguère, monsieur Vaugon-Denis, vous souvenez-vous ?

Le père Vaugon-Denis, traînant ses pantoufles à petits pas, alla s'asseoir sur un des canapés de la galerie et, levant sur Nicolas son visage rose et poupin, il lui dit de cet air un peu équivoque des vieilles gens dont on ne sait jamais, quand ils plaisantent, s'ils ne vous gourmandent pas avec ironie :

— Ah! ah! vous y venez donc ? vous y venez à mes petits tableautins que la clientèle réclame ? Voilà des années que je vous prêche, mon jeune maître, et vous étiez intraitable. Vous le savez bien, je vous l'ai dit, ils vous auraient payé cela les yeux de la tête ; mais vous demeuriez incorruptible, rien ne pouvait vous arracher à votre œuvre, déclariez-vous. Pourtant, votre œuvre, entendons-nous : ces petits tableautins-là en eussent encore été d'honorables fractions, et tous les honnêtes gens ne sont pas forcés d'avoir des cathédrales pour y appendre, aux murailles, un morceau de la taille de votre Sainte Agnès.

— Mais ils m'imposaient des sujets! riposta Nicolas, ressaisi par un ressaut de son ancienne ardeur.

Vaupalier sourit avec une visible indulgence, Vaugon-Denis reprit :

— A peine... Le notaire du boulevard Malesherbes réclamait seulement moins de mysticisme, un peu plus de vie moderne, du mouvement contemporain, moyennant quoi il vous laissait libre pour la composition. Et le rentier de Neuilly, qui s'était entêté dans son désir d'acheter une toile de vous au point d'en tomber à une sorte de neurasthénie, me répétait toujours : « Dites-lui que je lui achète n'importe quoi et à n'importe quel prix, pourvu toutefois que ce ne soit pas un tableau de sainteté ! » Et en effet, mon jeune maître, cela se comprend assez. Comme le remarquait un jour une dame du monde à votre sujet, à moins que ce ne soit un Primitif ou une toile de l'École italienne, on ne peut plus guère aujourd'hui mettre dans un salon de sujets religieux.

Vaupalier, qui, avec son sens pratique, avait immédiatement jugé l'affaire, ne put s'empêcher d'observer tout haut :

— Houchemagne aurait pu s'en tirer avec de la mythologie.

— Ah! reprit le vieux marchand en branlant la tête, c'est que la mythologie aujourd'hui, on n'aime plus beaucoup cela. M. Vaupalier lui-même l'a bien compris. Voyez les succès de

vente qu'il obtient; et, sans diminuer son talent, je puis affirmer qu'il les doit beaucoup au choix de ses sujets bien vivans, bien de notre époque. Et, mon Dieu, que voulez-vous, l'humanité n'est pas transcendante, elle aime à retrouver dans l'œuvre d'art ses habitudes journalières. Le public n'est jamais tant charmé que lorsqu'il reconnaît dans la statuaire, dans la peinture, sa porteuse de pain, le terrassier qui lui refait sa rue, les mineurs dont il suit les grèves dans le journal. Un exemple : M. Fontœuvre vient de vendre ici quatorze toiles. Ne croyez pas que les amateurs soient allés aux animaux les plus élégans, à ceux qui, dans le genre, représentent la plus haute esthétique. Non. Les amateurs se sont désintéressés des bêtes du Jardin des Plantes, au profit des bêtes de la rue ou de l'abattoir : les bœufs, les veaux, les chevaux; et, pour cette portée de petits chiens qui sort d'un panier, deux acheteurs se la sont disputée comme à l'encan.

Addeghem prit alors la parole. Vaupalier et Vaugon-Denis, qui s'était levé en parlant, se tenaient à ses côtés comme les assesseurs d'un juge ; et Nicolas, voyant le canapé derrière lui, s'y était assis par accablement. Addeghem disait :

— Mon petit, quand on est artiste, il faut être en communion avec son siècle. Votre idéalisme, Dieu sait si je l'ai encouragé à vos débuts, Dieu sait si je vous y ai maintenu par toute mon influence, si je l'ai prôné par mes articles, vanté dans les milieux littéraires, répandu même à l'étranger. C'est que je sentais là, pour un jeune, un merveilleux moyen de frapper l'attention, d'étonner le monde artiste. Quand j'ai vu votre ange, mon flair ne m'a pas trompé ; j'ai prédit le succès, et les événemens ont justifié mes dires. Mais je ne m'illusionne pas; je n'ai jamais cru qu'un genre si particulier et fondé, en dehors de la vie, sur des rêves, pût satisfaire complètement le public. Il lui faut de la beauté, mais point inaccessible. Offrez-lui des muses de Folies-Bergère, et pas des Sainte Agnès. Vous avez une patte comparable à celle de Rubens, une puissance capable d'entreprendre les sujets les plus divers et d'y réussir avec une même facilité. Voyons, mon petit Houchemagne, si vous nous laissiez un peu les habitans du Paradis pour nous faire de belles tranches de vie, palpitantes, prenantes. Nous sommes des gens du vingtième siècle, après tout; il nous faut de la réalité.

Houchemagne ne répondait pas. Il était penché, le front dans

les mains, et tous les mots d'Addeghem le transperçaient un à un en lui notifiant, comme rien ne l'avait fait encore, la faillite de son œuvre. Qu'avait-il à répondre? Un artiste convaincu répond à ceux qui attaquent son idée en leur montrant ce qu'il a produit. Allait-il exhiber sa *Multiplication des Pains* demeurée depuis quatre mois sur le chantier, ou son Christ dont il n'avait pas même su peindre le visage? Alors, encouragé par ce silence qui était comme un aveu de faiblesse et qui lui donnait de l'avantage, Addeghem porta des coups plus droits :

— Et puis, vous savez, si le public ne se fatigue pas, c'est vous qui vous lasserez. Oui, oui, on ne peut pas toujours planer, mon petit. Tenez, dites-moi ce que vous faites maintenant.

Nicolas souleva la tête. Comme il se serait emporté naguère contre une telle question! Aujourd'hui rien ne lui importait, hormis Marcelle. Il répondit :

— Une scène évangélique pour le prochain Salon...

— Et c'est tout?

— C'est tout.

— Voyez-vous, voyez-vous! reprit victorieusement Addeghem en se tournant vers Vaupalier.

Puis il continua :

— Avec votre tempérament, mon petit Houchemagne, ce n'est pas assez : vous avez de quoi peupler un musée, et vous nous produisez quoi? tout juste votre envoi de chaque année.

Vaupalier intervint :

— Vous n'imaginez pas, Houchemagne, quelle assurance, quelle solidité c'est pour un artiste de prendre appui sur le réel, sur le tangible, et quelle fécondité on y puise. On se sent vibrer avec l'Univers.

Nicolas se taisait toujours. A quoi bon batailler pour une œuvre qu'il avait été impuissant à accomplir. Et puis, n'avaient-ils pas raison, ces deux apôtres de l'horizon étroit? est-ce qu'on n'était pas puni quand on voulait monter trop haut? Et il regardait avec fixité, sur la muraille opposée, un énorme bœuf de boucherie, symbole brutal du matérialisme artistique de Fontœuvre, et qui s'imposait à lui, qui terrassait sa raison, qui le dominait. Il le savait maintenant; il allait renier son œuvre, il allait la trahir comme il avait trahi sa femme, pour tomber dans une peinture qui serait un mensonge à toute sa vie d'artiste. Il y viendrait, comme l'avait dit cruellement le vieux

Vaugon-Denis, à ces petits tableautins recherchés des amateurs, conçus à la mesure de la médiocrité de la foule. Il peindrait peut-être des bœufs comme celui-ci, ou le passage d'un omnibus dans une rue populeuse, ou, comme Fontœuvre l'avait un jour rêvé, des boueux au milieu des ordures. Son adultère, après avoir consommé la déchéance de l'homme moral, après avoir conduit l'artiste à l'impuissance, le mènerait encore plus loin, à la mauvaise foi, à la duplicité. Et il se résignait à tout avec une indifférence mêlée d'orgueil. Il y avait de l'idolâtrie dans son amour, et il se glorifiait de s'être dépouillé du meilleur de lui-même pour le culte de Marcelle. Il pensait aux chambres blanches, au lit copié sur celui de Trianon, aux meubles précieux offerts à sa maîtresse...

Vaupalier reprit :

— Monsieur Addeghem a raison : l'Art est un reflet de l'époque où il fleurit : il ne faut pas qu'un artiste entre en contradiction avec tout ce qui l'entoure, mais qu'il soit au contraire inspiré par le désir, par le besoin populaire. On ne fera plus d'Art religieux, mon cher, c'est fini! D'où sortirait-il, et qui satisferait-il par nos temps de rationalisme irréductible? L'Art, savez-vous où il ira chercher ses sources désormais? Dans la religion de l'utilité. Oui, l'avenir trouvera des formes pour de belles usines, ou pour d'immortelles gares de chemin de fer; et la peinture tournera toute au plaisir des yeux, à l'ornementation de l'architecture ; elle deviendra décorative. Voilà la vérité, Houchemagne.

Mais tout d'un coup, sous les cendres, la flamme d'autrefois se raviva en Nicolas : il se rappela les ivresses qui avaient précédé l'exécution de l'*Ange*, du *Centaure*, du *Taureau ailé*, ses extases d'Italie, le ravissement qui l'avait soulevé quand il peignait sa *Sainte Agnès*, ou le *Triptyque de Saint François*, et cette région supérieure, inexplorée de la raison, où l'emportait son rêve, où il est bon et même nécessaire d'entraîner l'humanité; et un cri jaillit du tréfonds de son être.

— Alors, d'où suis-je sorti, moi! et ma pauvre œuvre qui fut incomplète, c'est vrai, et misérable, mais qui était belle, je vous l'affirme, quand je la portais dans mon cerveau! Et d'où venaient-ils, ceux qu'elle a émus, qui ont pleuré devant mes toiles, non à cause de mon dessin, de ma couleur, ou de ma composition, ou de mon talent, mais parce que je les ôtais à la lai-

deur, à la médiocrité, à la vie. Étaient-ils donc des malades, ou des arriérés? n'étaient-ils pas au contraire l'humanité vraie, qui comprend que la zone de l'Art dépasse celle de la vie matérielle, qui aime les vieux clochers, les cathédrales, les clairs de lune, l'inutile poésie, la légende; celle que ne rassasie pas le réel et le tangible, qui s'inquiète, qui cherche, qui veut savoir où vont ses morts, qui veut savoir où elle va, et qui croit que l'infini ne s'exprime pas en termes algébriques? Il y en a toujours de ces gens-là. Mon œuvre était pour eux; et si elle est en ruine, c'est que j'y ai failli, moi, par faiblesse; mais je vous jure qu'elle ira à d'autres, que d'autres la feront à ma place, parce qu'elle était l'Art lui-même.

Il avait des sanglots dans la voix, et les trois hommes qui l'écoutaient, ignorans du drame secret de son cœur et de l'éclipse de son génie, se regardaient sans comprendre cette extraordinaire nervosité de l'artiste. Vaupalier crut l'avoir blessé et s'excusa d'être allé trop loin, et le vieux Vaugon-Denis, non sans un certain air d'effroi, se récria. Abandonner sa série de grandes toiles spiritualistes, le genre sur lequel il vivrait toujours, jamais il ne lui conseillerait pareille folie : ce serait déconcerter le public et se tuer! Mais fléchir un peu, consentir quelques concessions au goût des amateurs, faire la part de la grande réputation et celle des succès de vente,... voilà ce qui serait la sagesse.

— Eh bien! dit Nicolas qui s'était ressaisi, et avait repris sa résignation morne, que voulez-vous de moi? Commandez-moi quelque chose, monsieur Vaugon-Denis.

— Ce sacré Houchemagne! s'écria en riant Addeghem, vous allez voir qu'il nous prépare encore une surprise. Oui, oui, je sens qu'il va nous étonner une fois de plus.

Quand le critique et Vaupalier, après quelques remarques sur les animaux de Fontœuvre, eurent quitté la galerie, Nicolas, resté seul avec le vieux marchand, reprit :

— Je ne plaisante pas. J'ai besoin de vendre une toile. Que veut-il, le neurasthénique?

— Faites-lui n'importe quelle jolie petite femme que vous intitulerez du nom de quelque saison; cela plaît toujours.

Dès le lendemain, Nicolas se mit à l'œuvre. Une jeune fille qui avait posé autrefois pour les cheveux de sa Sainte Agnès, accourut dès l'envoi d'un petit bleu. A peine chercha-t-il la

pose. Toutes lui parurent bonnes. Le second jour, il commençait à peindre.

Jeanne, qui vint le soir à l'atelier où elle ne pénétrait plus que rarement depuis que la rechute de Nicolas avait brisé entre eux les derniers liens, s'écria :

— Que fais-tu?

Et elle examinait avec stupeur cette banale bayadère. L'excessive facilité de Nicolas, ce qu'Addeghem avait appelé très proprement « la patte de Rubens, » se jouait d'une étude si aisée. C'étaient toujours ces belles chairs saines et vivantes qui venaient comme à miracle sous son pinceau, et pour le visage, il était le parfait portrait du modèle. Mais, quelle insignifiance dans cette image d'une femme vulgaire! Et Jeanne cherchait à déchiffrer l'énigme, à trouver l'idée secrète que rien ne révélait, à découvrir ici la mystérieuse inspiration qui animait toutes les autres toiles des murailles, et jusqu'au Christ inachevé, là-bas, au fond de l'immense pièce.

— Qu'est-ce que cela représente? demanda-t-elle timidement.

— Ce que cela représente? murmura Nicolas, les dents serrées, tu ne le devines pas? Eh bien ! cela représente mes besoins d'argent, mes besoins personnels.

Jeanne, les yeux agrandis, le regardait, hésitant à comprendre.

— Il faut que je vende, continua Nicolas amèrement. Je ne suis plus qu'un tâcheron travaillant pour son salaire. Qu'importe mon tableau, pourvu que j'en sois payé!

Jeanne se détourna vers le vitrage et resta longtemps silencieuse. Au bout de plusieurs minutes, elle revint à son mari, tout en pleurs.

— Nicolas, lui dit-elle en lui prenant les mains dans un geste affectueux dont elle semblait se ressouvenir soudain, Nicolas !...

Mais elle ne put aller plus loin. Elle qui avait supporté stoïquement et sans faiblir l'aveu de la trahison, elle qui n'avait pas proféré une plainte en apprenant qu'elle n'était plus aimée, et qui avait toujours dissimulé ses larmes à son mari, perdait tout courage enfin devant la déchéance du génie de Nicolas. Voir celui qu'elle avait tant admiré s'avilir à une besogne commerciale était au-dessus de ses forces. Elle eut une affreuse

crise de sanglots dont Nicolas dut subir le spectacle déchirant. Jamais il n'avait connu d'elle qu'une douceur souriante, ou de petits chagrins qu'au temps de l'amour, elle venait pleurer sur son cœur. Le désespoir d'une telle femme, sa soudaine défaillance lui causait une pitié respectueuse et troublée.

— Ma pauvre amie, lui murmurait-il, ravagé d'émotion, ma pauvre amie, tu as subi avec héroïsme de plus cruelles blessures; résigne-toi encore à celle-ci. L'art n'est plus, pour moi. Et c'est parce que je suis encore un peu un honnête homme, c'est par un reste de compassion pour ma pauvre conscience vaincue que je me fais mercenaire, afin d'avoir moins à rougir devant toi...

— Nicolas, reprit enfin Jeanne que cette voix chérie ranimait, il ne faut pas, je t'en prie, il ne faut pas...

L'Inspiratrice renaissait en elle; celle qui avait contribué aux chefs-d'œuvre de naguère ne pouvait se résoudre à la mort de l'artiste. Amaigrie et vieillie par des mois de souffrances, elle redevenait belle et divine pour parler encore de l'œuvre devant ce qui en était la négation.

— Laisse cela, Nicolas, ce serait pour toi, pour moi-même la pire honte. C'est moi qui te le demande, tu vois bien. Tout nous était commun, que tout nous le soit encore, malgré tant de tristesses. Et tiens, n'effleurons même pas un tel sujet. Ce que j'exige de toi, c'est que tu renonces à signer des toiles indignes de toi, qui feraient une tache à ta gloire. Ne travaille plus s'il le faut, reste oisif, attends; encore un peu de repos, et peut-être pourras-tu finir ton Christ. Écoute-moi : je ne suis plus ta femme; je suis la voix de la Destinée. Tu es fait pour de si grandes choses, Nicolas, si grandes !

— Ah! s'écria Nicolas, emporté par un élan de son remords, ne vois-tu pas que je suis maudit!

Ils gardaient maintenant un silence désolé. A la fin, Jeanne, toute frémissante, balbutia :

— Oh! j'ai tant prié Dieu qu'il t'arrache à cette femme!

Et Nicolas se mit à souffrir de cette phrase comme d'une menace terrifiante. Avait-elle fait cela? et, si elle l'avait fait, ne serait-elle pas exaucée, elle qui était une sainte? Était-il invraisemblable qu'il fût un jour séparé de Marcelle? Que d'événemens imprévus pouvaient survenir pour accomplir entre eux ce qu'ils n'avaient pas eu le courage de faire jusqu'au bout!

« Oh! perdre Marcelle! » pensait-il en frissonnant de douleur.

Et il en voulait maintenant à Jeanne dont il s'était un moment rapproché tout à l'heure.

D'ailleurs, nulle entente durable n'aurait su désormais s'établir entre eux, et, malgré les objurgations de sa femme, dès le lendemain, il reprit l'étude de blonde qu'il eut terminée aux premiers jours de novembre. Il travaillait sans honte, et même avec une sorte de paix, comme si l'humiliation d'aller à l'encontre de son rêve eût été la rançon de son péché. Sa seule pudeur en cela était de cacher soigneusement la toile les jours où Marcelle venait à l'atelier. Alors, il lui montrait silencieusement l'invariable état de ses grandes études arrêtées. Mais aujourd'hui, la grave Marcelle ne se réjouissait plus des ravages qu'elle avait apportés dans la vie de l'artiste. Ils l'effrayaient et l'attristaient davantage, à mesure que l'amour, l'élevant au-dessus de son égoïsme, en faisait une vraie femme, et qu'elle échappait à elle-même pour être plus à Nicolas. Elle commençait à pressentir un amoindrissement de l'artiste, et, quand elle lui montrait ses travaux, les esquisses diverses qu'elle avait entreprises en vue de son tableau, s'il la complimentait, elle disait avec une humilité véritable :

— Que vaudront jamais les toiles sorties de mes mains en comparaison de celles que je t'ai empêché de faire !

— Ah! qu'importe! reprenait Nicolas, tout vibrant de bonheur, nous nous serons aimés!

Mais elle aussi connaissait maintenant une mystérieuse mélancolie qui lui arrachait des larmes quand elle était auprès de Nicolas, heureuse, fêtée, enveloppée d'une tendresse sans mesure. Elle pleurait, sans savoir pourquoi, en regardant son amant; elle pleurait en pensant qu'elle ne le posséderait jamais qu'à la dérobée, qu'elle ne donnerait jamais la paix à cette pauvre conscience bourrelée, et souvent tous deux s'étreignaient ainsi les mains à se les rompre, en savourant cet amour changé en douleur.

Lorsque Marcelle quittait l'atelier, Jeanne l'attendait en bas, au petit salon. Jeanne, des deux sœurs préférait de beaucoup Hélène si ouverte, si rieuse, et dont l'éducation lui rappelait la sienne. Mais elle choyait en Marcelle l'admiratrice de Nicolas, et elle se faisait montrer aussi les études de la jeune fille, heu-

reuse quand elle y retrouvait l'influence de l'Idole. Parfois elle l'indiquait tout haut à Marcelle, alors celle-ci rayonnait d'orgueil et se prenait à aimer Jeanne. Désormais, sa confiance en l'amour de Nicolas l'exemptait de toute jalousie; elle n'avait plus qu'à plaindre l'épouse abandônnée; elle lui savait gré de chérir toujours celui dont elle lui avait volé le cœur; et même secrètement elle commençait à l'admirer. Ainsi, par un étrange phénomène spirituel, ces deux âmes disparates se rapprochaient l'une de l'autre, de plus en plus.

XIV

Au mois de décembre, par l'intermédiaire des Vaugon-Denis, Nicolas vendit une *Petite marchande de mouron* qu'il venait de terminer en quinze séances. Mais il connut toujours les mêmes soucis, car il n'était pas encore libéré de toutes ses dettes, ayant voulu d'abord restituer au budget conjugal les sommes qu'il lui avait déjà empruntées pour les menus frais, — voitures ou petits cadeaux, — qu'avait motivés sa liaison. Il dut souscrire de nouveaux billets. Ignorant même ce qu'il devait exactement, il était sourdement terrifié par l'approche des échéances. Il voyait la nécessité de se mettre encore à une œuvre imbécile, et voilà que le travail, accepté au début avec indifférence, lui était maintenant intolérable. La petite mendiante, qu'il venait de peindre, n'avait été menée à bout que par un indicible effort contre l'écœurement que lui inspirait un tel sujet imposé par l'amateur. De plus, une fatigue physique s'adjoignait maintenant au dégoût. Il devait lutter contre une pénible lassitude qui l'engourdissait sans cesse, et se manifestait, durant le travail, par une sorte de morsure qui semblait grignoter les os de son échine. D'ailleurs, il avait totalement perdu le sommeil, et il pouvait attribuer tous ses malaises à ce manque de repos. La nuit, ses ennuis d'argent prenaient des proportions dramatiques; il en concevait d'affreuses angoisses dont il se raillait quelquefois lui-même au matin. Mais il lui en restait l'impression qu'une fatalité le harcelait, qu'il devait coûte que coûte entreprendre le labeur suppliciant. Ce fut dans ces conditions qu'il commença son troisième tableau commercial intitulé : *Autour du thé*. Celui-ci avait été commandé à

Houchemagne par une Américaine qui avait spécifié son désir d'un sujet mondain. Il y représentait deux jeunes femmes élégantes attablées à un guéridon, devant une théière. Nicolas n'avait même plus assez de ressort pour trouver une ironie amusante à traiter lui, l'enfant des vignerons, toujours si distant du monde, une telle composition. Il n'y voyait que le plus ennuyeux des devoirs. On était maintenant aux journées si brèves et si brumeuses de janvier; les heures de lumière étaient comptées, et ce n'était qu'à la nuit, lorsque les tons de sa palette se brouillaient, qu'il pouvait rejoindre Marcelle. Puis, des difficultés surgirent à propos des robes de ses modèles. Il dut aller prendre des croquis de costumes à la mode chez le couturier de sa femme. Jeanne l'y accompagna en rougissant. En sortant, il lui dit :

— Tu as eu honte de moi.

Elle ne répondit pas.

Désormais, chaque fois qu'en sa présence, Jeanne semblait méditer ou rêver, plongée dans cette vie intérieure qui devait être en elle si intense et si noble, il l'accusait secrètement de travailler, par un pouvoir mystique, à le séparer de Marcelle. Il l'imaginait sans cesse « priant Dieu, selon sa propre phrase, de l'arracher à cette femme. » Ce mot le hantait, l'obsédait, l'épouvantait. Un jour, il ne put se retenir de confier cette maladive inquiétude à Marcelle.

— Pendant que nous nous aimons tant, lui dit-il en la serrant convulsivement contre sa poitrine, quelqu'un cherche à nous désunir.

— Ah! qu'on essaye! repartit triomphalement Marcelle.

— Tu ne peux pas savoir, reprit-il; c'est d'un danger caché que je te parle. Jeanne prie pour que tu me sois arrachée.

Marcelle sourit :

— Si ce n'est que cela!

— Moi, cela me trouble. Jeanne est puissante. Jeanne connaît la vérité mieux que nous. Elle est demeurée impeccable, elle; c'est elle qui obtiendra ce qu'elle désire.

— Mais comment cela se ferait-il? demanda Marcelle, toujours aisément soumise à la parole de Nicolas. Pour moi rien, je te le jure, ne serait capable de m'ôter à toi, aucune puissance, aucune menace, aucune crainte. Je suis à toi pour toujours.

— Il y a la mort, dit Nicolas en frissonnant, je pourrais te perdre...

— Moi, mourir?

C'était le cri de ses dix-huit ans, de sa jeunesse, de sa santé, de sa force. Pour Nicolas, à cette pensée, il tremblait de douleur devant elle.

— Nous nous aimons trop, vois-tu, reprit-il, si accablé et si brisé qu'il dut s'asseoir. J'ai des pressentimens affreux. Un tel bonheur n'est pas de ce monde : un tel bonheur ne peut s'allier avec notre faute. Nous serons punis, Marcelle, il faudra nous quitter.

Et elle s'efforçait à le distraire de ces idées noires en lui parlant du tableau qu'elle préparait à cette époque, en lui montrant ses esquisses. Jamais Nicolas n'était complètement satisfait. Jamais il ne trouvait aux études assez d'originalité. Il pressait et torturait ce jeune talent pour le forcer à produire une œuvre personnelle, sortie du cœur. Mais ce jour-là, il semblait indifférent à tout ce qui n'était pas sa secrète terreur. Ne voulut-il pas, avant de laisser partir la jeune fille, lui arracher la promesse qu'elle ne sortirait plus jamais à pied!

— ...Car, lui disait-il, je ne crains pas pour toi la maladie, mais l'accident. Oh! Marcelle, j'imagine parfois ta tête chérie sous les roues d'une voiture; ton corps, ta beauté, tout ce que j'aime, abominablement détruit. Je le redoute trop : ce malheur m'arrivera.

Elle riait maintenant, s'amusait de ses puériles inquiétudes. Et lui, en l'embrassant une dernière fois, la suppliait d'être prudente, la mettait en garde contre un danger mystérieux dont il sentait venir l'approche.

Nicolas avait dû mentir pour cacher à Marcelle le travail auquel il se livrait tout le jour. Il lui avait dit que, désirant s'entretenir la main, il avait pris un modèle pour une étude, et que ce modèle, assez couru, ne pouvant lui donner qu'un temps restreint, il était obligé de profiter du peu de jour accordé par la saison. Elle devait cependant apprendre la vérité d'une manière qu'il n'avait pas prévue.

Un soir, « les amis » prenaient le thé chez les Fontœuvre. Il y avait là, outre Addeghem et Mlle Angeloup, miss Spring et Blanche Arnaud, Nugues, puis Nelly Darche et Vaupalier, qu'on n'invitait plus désormais l'un sans l'autre. Le malheureux Fran-

çois assistait aussi à la joyeuse réunion, complètement rétabli aujourd'hui, mais gardant de son essai de suicide l'impossibilité de s'exprimer d'une façon intelligible. Le palais à demi détruit, il laissait, avec intention, les étrangers croire à son mutisme complet. A la vérité, quand il tentait de parler, seuls ses proches, par l'habitude, parvenaient à le comprendre. Aujourd'hui, isolé sous les colonnes du Parthénon, il semblait appartenir à un autre monde. La bonne Blanche Arnaud le considérait à la dérobée; les larmes lui montaient aux yeux, et une tristesse l'empêchait de se mêler à la conversation qui était fort animée. Le vieil Addeghem, toujours exubérant et plein de feu, en tenait le dé. Et on l'excitait à pérorer, tant sa juvénilité ranimait tous les esprits. Ce soir il s'attaquait à Nelly Darche, qui avait inauguré, depuis quelques Salons, une manière plus audacieuse encore et plus déconcertante que celle de ses premières toiles. Le critique lui reprochait sa négation des nuances et des plans et ce genre qui faisait de ses tableaux l'image d'une palette aux tons éclatans, mais brouillés. Et Nelly Darche se défendait, expliquait son procédé, se prétendait inspirée de l'art persan, quand Brigitte introduisit cousine Jeanne.

Tout le monde se tut. Elle entrait, ayant aux lèvres son éternel sourire que l'épreuve n'avait point usé. Sa beauté, que la douleur travaillait et métamorphosait, produisait sur les plus indifférens une impression de mystère qu'ils n'analysaient pas. Elle s'imposait d'abord comme la compagne d'un grand artiste; bientôt c'était son pouvoir personnel qu'on subissait.

Elle embrassa Jenny, Hélène; Marcelle vint à son tour lui tendre sa joue; toutes deux, sans se le dire, pensaient à Nicolas. Quand la jeune femme eut relevé sa voilette par-dessus son grand chapeau noir, on la vit très pâle et émaciée; et Addeghem jurait tout bas d'admiration devant ce profil qui se découpait si blanc, si pur, sur le fond sombre de la muraille. Alors, on parla de son mari; toutes les curiosités qu'Houchemagne n'avait jamais cessé d'éveiller, se déchaînaient en présence de sa femme. Où se terrait-il, qu'on ne le voyait plus? Quel secret cachait-il encore? Comment se portait-il?

— Ah! soupira Jeanne, il m'inquiète; je le trouve si fatigué!

— Voyons! s'écria Nelly Darche, ce n'est tout de même pas indiscret, puisque nous touchons au Salon, de vous demander

ce que sera son envoi. Nous conduira-t-il encore au ciel ou bien sur la terre, cette fois?

Le visage de Jeanne eut une petite contraction de souffrance. Elle endurait un martyre. Il fallait pourtant bien en venir à l'aveu de la vérité. Mais qu'aurait-elle donné, elle qui aurait voulu tous ces peintres aux pieds de l'Idole, pour n'avoir pas à leur dire l'impuissance où le grand artiste était tombé. Elle fit un effort et prononça :

— Je crois qu'il ne sera pas prêt pour cette année, qu'il n'en-verra rien du tout.

Alors ce furent des exclamations, des cris d'étonnement, des simulations de regrets. Comment, depuis l'an passé, il n'avait pas eu le temps de brosser son chef-d'œuvre habituel! Un Salon sans Houchemagne! que dirait le public? Miss Spring seule se taisait; mais elle levait sur la femme de Nicolas ses yeux bleus si angoissés, si émus, si désolés, que Jeanne en fut touchée et en reçut du réconfort.

— Écoutez, déclara solennellement Addeghem lorsque le bruit eut cessé, ce qui arrive, je l'avais prévu. Houchemagne paye aujourd'hui sa présomption. Pour avoir voulu se soutenir trop longtemps dans les régions qui ne sont pas celles de la vie, il en arrive à la lassitude, à l'épuisement. Son génie demeure, mais il devra le rajeunir. Il n'a plus rien à produire dans le genre où il s'entête.

— Moi aussi, j'avais prédit cela, déclara Pierre Fontœuvre.

— Moi aussi, déclara Vaupalier.

— C'était fatal, ajouta Nelly Darche.

Alors, tout l'orgueil de l'épouse se réveilla chez Jeanne, stimulé par chacun de ces traits. On diminuait Nicolas, on proclamait la faillite de son œuvre, on niait ce qui formait l'essence de son génie; c'était l'offenser elle-même mortellement. Trois personnes à ce moment la regardaient avec une anxiété douloureuse. C'était miss Spring, Blanche Arnaud et Marcelle. Les deux vieilles filles, si dévouées à Houchemagne, brûlaient de le défendre et ne l'osaient en présence de sa femme; et pour celle qui se sentait la cause de cette ruine, la douleur nouvelle qui l'étreignait l'eût empêchée d'élever la voix. Mais Jeanne se voyait fortifiée et soutenue par le désir de ces femmes unies avec elle dans le culte du même homme. Elle s'écria :

— Non, il n'est pas à bout de souffle; non, il n'a pas épuisé

les ressources de son génie; non, ses visions spiritualistes ne sont pas finies. Et tenez, j'aime mieux trahir sa pudeur d'artiste que de vous voir tous perdre votre foi en lui. Eh bien! son chef-d'œuvre, ce qui surpassera *le Centaure* et *le Triptyque de Saint François*, et *la Sainte Agnès*, il est à la veille de le produire. Oui, monsieur Addeghem, vous qui n'avez plus confiance, si vous venez un jour à la maison en son absence, je vous ouvrirai la porte de son atelier et je vous montrerai comment il a su peindre le Christ, et vous qui avez critiqué tant de toiles et de gens, mon cher maître, vous resterez les lèvres closes devant cette figure divine. Et vous verrez aussi cette *Multiplication des Pains*, dans laquelle son Christ doit prendre place, et vous sentirez alors, devant le souffle qui anime cette œuvre géante, que Nicolas est toujours le colosse d'autrefois, que son inspiration s'élargit sans cesse, et qu'en lui c'est l'homme seul que terrasse la fatigue, mais non l'artiste.

— Jamais je n'ai méconnu son génie, balbutia le vieillard que l'exaltation de cette belle jeune femme avait interdit.

— Moi, fit à son tour Jenny Fontœuvre, je n'ose rien dire de Nicolas; je sais qu'il nous stupéfiera toujours. Ainsi, qu'il produise ou qu'il se repose, bien tranquille j'attends le résultat.

Et, comme elle sentait cousine Jeanne très peinée des paroles qui avaient été prononcées, elle voulut faire une diversion et demanda le thé, que les jeunes filles servirent. Ce furent alors de petits colloques entre les invités. Tous s'occupaient de Nicolas à voix basse. Marcelle vint s'asseoir près de Jeanne; il lui semblait ce soir l'aimer vraiment; elle aurait voulu la remercier d'avoir ainsi parlé de Nicolas, et peut-être allait-elle le faire. Mais Hélène, à ce moment, les regarda toutes deux, et son visage exprima une si forte émotion, que Marcelle resta muette. Pour la première fois, le remords s'introduisait en elle; et il prenait cette forme particulière: le regret déchirant d'avoir compromis la gloire de Nicolas. Toute l'humiliation que l'absent venait de subir là, quand on avait annoncé la déchéance de son œuvre, cette humiliation qui l'avait atteinte au vif de son cœur, elle en était l'unique raison. Et elle commençait à connaître une honte qui jamais encore n'avait effleuré son inconscience.

Cousine Jeanne prit congé de bonne heure, disant qu'elle n'était venue faire qu'une apparition; à la vérité, si froissée des propos qui avaient été tenus sur Nicolas, qu'elle avait hâte de

s'enfuir. Elle n'avait point refermé la porte, que tous les groupes disséminés dans le grand atelier se rapprochèrent avec une animation unanime, et, délivrés de toute contrainte par le départ de Jeanne, les invités se mirent à juger Houchemagne.

— Il ne faut pas se le dissimuler, c'est un artiste fini, dit Addeghem. Ce qu'en pense sa charmante femme ne prouve rien. D'abord, ce Christ dont elle parle, n'aurait-il pas eu le temps de le peindre, depuis un an, s'il possédait encore sa puissance d'autrefois ?

— Et puis, ajouta Vaupalier, nous savons bien ce qu'il en est : depuis quelques mois, il tâte le public avec de bonnes petites toiles fabriquées soi-disant pour la vente, mais qui lui servent au fond à s'essayer, à se faire la main. Et, ma foi, j'ai vu chez Vaugon-Denis une marchande de mouron pour laquelle je donnerais bien sa Sainte Agnès !

— Il a les moyens de faire la peinture qui lui plaît, continua Nugues ; il peut se passer de vendre autant d'années que ça lui chantera de peindre des anges ; or, je sais par Vaugon-Denis qu'il se donne maintenant à des sujets mondains.

— De la réalité, à la bonne heure ! s'écria Nelly Darche.

Marcelle écoutait, tremblante. Sa tête altière s'était redressée ; elle toisa tous ces gens qu'elle considérait comme des pygmées auprès de son amant, et ne put retenir un cri :

— Que dites-vous là ? Houchemagne est mon maître : j'entre dans son atelier, moi. Une marchande de mouron ? Des sujets mondains ? Mais je les aurais vus s'ils avaient existé ! Ces histoires sont des calomnies de jaloux, tout simplement. La vérité, voulez-vous que je vous la dise ? La vérité...

Et la vérité en effet gonflait son cœur, lui montait aux lèvres, sortait d'elle-même de son âme si secrète. Elle aurait été très capable de la clamer toute, et de donner sa faute en pâture à tout ce monde, pour réhabiliter Nicolas. Elle aurait dit : « Son génie n'a pas baissé ; c'est moi qui suis venue mettre le trouble dans cette grande vie. C'est parce qu'il m'aime et qu'un repentir atroce le déchire, qu'il ne peut plus rien produire désormais. » Que lui importait que son honneur fût compromis, et qu'on la méprisât, et qu'on sût qu'elle était une fille perdue, pourvu que Nicolas gardât sa gloire ! Ce fut Addeghem qui l'arrêta en riant.

— Mais, ma petite, vous n'avez qu'à vous renseigner près de Vaugon-Denis qui vend les tableautins d'Houchemagne.

Cette phrase, Marcelle la reçut comme un soufflet. Cette fois elle ne comprenait plus. Il la trompait donc lorsque, avec un langage inspiré, avec l'amour d'un artiste passionné, il la maintenait de force dans les régions de l'idéal? Il parlait ainsi devant elle, puis ensuite se cachait pour peindre des banalités...

Le lendemain, au lieu d'attendre l'heure de retrouver Nicolas, rue de l'Arbalète, elle courut de grand matin rue Visconti, pour le surprendre à l'atelier. Comme leurs entrevues étaient réglées d'avance, et que Marcelle ne venait jamais à l'improviste, il était sans méfiance et travaillait péniblement à son tableau mondain. Lorsqu'elle ouvrit la porte, il se retourna, pensant voir Jeanne. En reconnaissant la jeune fille, il eut une exclamation de contrariété :

— Oh! c'est toi!

Alors, devant cet accueil, devant la petite toile qui représentait deux Parisiennes élégantes buvant du thé, Marcelle demeura glacée.

— On me l'avait dit, prononça-t-elle enfin, je n'avais pas voulu le croire.

Nicolas respirait fortement, il souffrait en silence, sans pouvoir s'expliquer. Soudain il s'emporta contre lui-même, contre son œuvre indigne, contre la dureté trop grande du châtiment qu'il endurait; et, saisissant à deux mains la toile, il l'arracha du chevalet et la projeta à deux ou trois mètres de là, au fond de l'atelier.

— Je te défends de voir cela! cria-t-il.

Et il fixait sur Marcelle un regard mauvais qui la déconcertait encore davantage.

— Explique-toi, supplia-t-elle, si tu ne veux pas que je te juge mal.

— Personne ne peut me juger bien, je suis un misérable.

Il ne se décidait pas à lui avouer qu'il travaillait ainsi pour elle, et une angoisse le prenait à l'idée de ce que pouvait élaborer ce cerveau inquiet. Debout l'un devant l'autre, ils se scrutaient ardemment. A la fin, Nicolas s'adoucit, il tendit les bras:

— Aie confiance en moi, Marcelle, pria-t-il, fais-moi crédit. Je suis devenu artisan, d'artiste que j'étais, mais je veux que tu m'estimes encore.

— C'est vrai que tu as vendu par Vaugon-Denis une marchande de mouron ? interrogea Marcelle.

Il fit signe que c'était vrai, en effet.

— Et d'autres toiles encore ?

— Et une autre toile encore.

Il y eut un silence. Marcelle reprit :

— Et ton œuvre ?...

— Mon œuvre ? c'est toi qui la feras, peut-être...

Alors, elle comprit la vérité et vint se jeter en pleurant sur son épaule.

— Ah! c'est moi qui t'ai conduit là ; tout ce que tu souffres, tout ce qui t'amoindrit, la destruction du grand artiste que tu étais, c'est moi qui en suis la cause. Tu avais raison, tu avais raison, notre amour est maudit. J'ai été ton mauvais ange ; j'ai été pour toi le malheur !... Et voilà où je t'ai réduit : pour entourer notre amour de plus de douceur, tu travailles contre ta conscience... Mon pauvre Nicolas !

Lui, qui la tenait dans ses bras, oubliait tout maintenant.

— Qu'importe le reste, répétait-il une fois de plus, nous nous serons aimés.

— Tu avais raison, reprenait Marcelle, je le vois aujourd'hui ; au-dessus de notre bonheur personnel qui nous paraît immense et qui est petit, il y a des lois, il y a le bien et le mal. Oui, nous avons mal fait, Nicolas. Il fallait te laisser à Jeanne.

— Tu sais bien que nous ne pouvons pas nous arracher l'un à l'autre, pourtant !

— Non, nous ne le pouvons plus. Il est trop tard. Il ne fallait pas s'aimer, voilà. Une heure a sonné où je pouvais encore me détacher de toi, une heure où j'aurais pu ne pas me donner à toi, et je n'ai pas su, et nous avons péché, et j'ai brisé la vie de Jeanne, et j'ai brisé ta vie, et j'ai éteint la flamme de ton génie.

Nicolas l'étreignait plus fort.

— Aimons-nous, aimons-nous plus pour oublier le reste, murmurait-il, je t'aime comme si tu devais m'être ôtée bientôt.

Quand Marcelle, ressaisie par le sens de la sollicitude féminine, fut allée ramasser la toile qui gisait là-bas, sur le plancher de l'atelier, elle ne vit qu'un amas de couleurs brouillées. Dans la chute, la peinture s'était étalée, les gris de l'une des

robes avaient coulé sur un visage; des taches restaient sur le parquet : morceaux d'une joue, de la nappe, des chapeaux. Nicolas fut atterré. Tout d'abord Marcelle ne comprit pas que le ravage d'une œuvre si peu aimée pût causer à l'artiste une telle émotion. Il était blême, ses membres tremblaient.

— Ah! pardonne-moi, dit-il, je suis faible maintenant devant les difficultés de la vie; je vois qu'il me faut recommencer l'atroce effort.

Et ce qu'il ne disait pas, c'est que les difficultés d'argent se présentaient à lui comme insurmontables. Il en éprouvait l'impression d'un cauchemar. C'était sur cette toile qu'il comptait pour la prochaine échéance. L'idée que des billets, par une rouerie de son usurier, pourraient être envoyés ici, rue Visconti, tomber entre les mains de Jeanne, qui les solderait peut-être sans rien dire, l'affolait. Et combien de temps lui faudrait-il maintenant pour refaire ce tableau!

Marcelle finit par deviner ce désespoir. Elle lui dit :

— Veux-tu que j'essaye de te l'arranger, cette toile?

Mais il se révolta :

— Toi? je te permettrais une pareille besogne! Oh! ma chérie! Mais je ne te veux faite que pour l'art véritable. Je veux que jamais, jamais, tu n'entreprennes une chose indigne de ton âme. Promets-le-moi.

Elle le promit avec la docilité que cette indomptable n'avait pas une fois cessé de montrer près de lui.

Ce fut le soir de ce jour que Nicolas fut pris de frissons et dut s'aliter. Il souffrait de la tête et sa température montait d'heure en heure; mais, bien qu'il fût très accablé, le médecin ne put diagnostiquer rien d'autre que la grippe et ne s'inquiéta pas. Le malade, en cet état d'anéantissement, retombait tout entier sous la protection de l'épouse. Jeanne, en venant à son chevet, goûtait une sorte de revanche et de triomphe. Ici, personne ne le lui prendrait. Elle s'attardait à tenir sa main brûlante. C'était la première joie d'amour qui lui était accordée depuis des mois entiers. Nicolas, à peine conscient, s'abandonnait tout entier à cette amie familière, qui jamais ne l'avait blessé, ne fût-ce que d'un regard. Jeanne prolongea sa veillée jusqu'au delà de minuit; puis, voyant son malade endormi, vint reposer dans sa chambre voisine. Alors commencèrent pour Nicolas les songes fantomatiques de la

fièvre. Les souvenirs de son tableau détruit, des affronts de ses dettes se mêlaient à ceux de son œuvre manquée pour le harceler. Il se voyait recommencer sans trêve les deux figures de femmes à la table de thé, et la toile buvait la peinture qui disparaissait à mesure qu'il l'y posait. Ces tracas étaient si puissans qu'ils persistèrent au réveil. Et comme la température baissait, vers le matin, il eut l'idée fixe qu'on lui montât un petit lit dans l'atelier afin de pouvoir au besoin, dans les momens de répit que lui laisserait son mal, reprendre son travail et se délivrer de l'obsession. Jeanne n'eut même pas une objection devant le désir qu'il exprimait. Une heure plus tard il était satisfait. On avait dressé le lit au pied de la *Multiplication des Pains*. De là, ses yeux pouvaient aller du *Sphinx* gigantesque de ses vingt-cinq ans, au Christ mystérieux qu'il avait fait placer devant lui, et, un peu en arrière du chevet, posait sur le chevalet la toile à demi effacée des deux Parisiennes. Le jour cru du vitrage lui faisant mal, on baissa les toiles vertes qui permettaient de disposer à volonté de la lumière. Jamais l'atelier, si vaste et si nu, n'avait eu à ce point un aspect de sanctuaire. Jeanne était assise sur une chaise de paille et ne disait rien.

Mais de nouveaux tourmens agitèrent Nicolas. L'heure vint où Marcelle devait aller l'attendre dans les chambres blanches. Comment calmer ses inquiétudes ? Qu'allait-elle penser et comment lui faire savoir qu'il était malade? Et il la désirait là, il l'aurait voulue à la place de Jeanne. Jamais son amour, semblait-il, n'avait atteint cette intensité. Il appelait Marcelle avec des élans de son cœur qui l'épuisaient, qui le laissaient suffocant, inerte sur l'oreiller. Combien de temps cette maladie stupide allait-elle les tenir séparés l'un de l'autre ? Et il ne pouvait même pas lui écrire!...

Bientôt, il fit un effort surhumain pour peindre. On approcha le chevalet et il parvint à nettoyer les visages des deux Parisiennes, à les reconstituer. Jeanne, qui le voyait se fatiguer, le suppliait d'abandonner cette tâche.

— Mais pourquoi, pourquoi t'obstiner à de tels travaux! répétait-elle. Quelle femme vois-tu donc en moi? une étrangère, s'il ne nous est plus permis d'associer nos soucis?

Il finit par s'emporter contre elle :

— Oh! je t'en prie, ne te mêle pas aux affaires de ma conscience. Ne me diminue pas encore!

Il espérait pouvoir reprendre les étoffes, mais, vers le milieu de l'après-midi, la fièvre le saisit de nouveau, résultat de son imprudence : ses dents claquaient, la brosse tremblait entre ses doigts. Il lui fallut bien s'étendre, sa volonté vaincue.

Cependant Marcelle subissait exactement tous les tourmens qu'il avait imaginés. Seule, dans les chambres blanches, là-bas, elle l'avait attendu plus d'une heure, et sans le moindre doute, elle avait conçu la vérité : Nicolas était malade.

Son extrême jeunesse, et le fait de n'avoir jamais vu la mort frapper tout près d'elle, peut-être aussi l'habitude de considérer son amant comme un être d'exception, plus fort que les forces mêmes de la nature, écartèrent de son esprit les précises inquiétudes. Mais elle subit, avec une violence que doublait la ferveur de son âme, ce châtiment affreux des amours coupables : l'impossibilité d'assister dans la maladie un être adoré. Penser que celui qui lui appartenait corps et âme cessait justement d'être à elle en des heures de souffrance, la déchirait. Elle eut des révoltes, les révoltes de son inconscience contre l'injustice qui la séparait de celui qu'elle aimait au moment même où il avait d'elle, de sa tendresse, de ses soins, le besoin le plus impérieux. Puis, peu à peu, les échos des remords de Nicolas se réveillèrent dans les profondeurs de son âme ; des voix s'élevèrent en elle qu'elle n'avait jamais entendues encore que sur les lèvres de Nicolas. Ces voix implacables qu'elle détestait, qu'elle étouffait de son mieux, lui disaient au contraire qu'une justice exacte réglait à ce moment toutes les conditions de sa peine, et que c'était précisément une des formes douloureuses et fatales des unions illégitimes que d'être imparfaites, tourmentées, persécutées. Mais Marcelle voyait une seule chose : Nicolas souffrait et elle était loin de lui.

Au déjeuner, chez les Fontœuvre, on la trouva plus silencieuse que jamais, avec des regards hautains qui semblaient défier le chagrin même auquel elle était en proie. Qu'ils étaient tristes, ces repas où François pouvait à peine prendre part ; où il s'exprimait par signes pour échapper à l'infirmité navrante de sa parole, où Marcelle venait s'asseoir comme une étrangère dont on savait que la vie était ailleurs, où Hélène voyait sans cesse flotter derrière sa sœur le fantôme du péché, où les parens contemplaient ces enfans en se demandant : « Quel bonheur leur avons-nous donné ? » La faute de Marcelle faisait

leur supplice. Ils s'analysaient cependant, ils la trouvaient libre d'aimer et ne comprenaient pas au nom de quels préceptes anciens et discutables ils condamnaient sa conduite.

Ce jour-là, Marcelle accompagna Hélène jusqu'à la pharmacie. Son cœur bouleversé avait besoin d'une confidente. Elle murmura :

— Tu sais, il est malade...

— Je t'ai défendu de me parler de lui, dit Hélène en frissonnant.

— C'est bon, admettons que je n'ai rien dit.

Hélène crut que, par bouderie, Marcelle allait la quitter, mais celle-ci continua de la suivre. Au tournant de la rue, Marcelle saisit le bras de son aînée, et, en pâlissant :

— Dis, tu ne voudrais pas prier pour lui ? Il croit que la prière est une puissance. Moi, je ne le crois pas ; je ne crois à rien ; mais il souffre, et si je savais, je prierais moi-même.

— Je prierai pour lui, dit Hélène en soupirant.

Et elle sentit sur son bras la pression de la main de Marcelle. Hélène était émue et se défendait de le laisser paraître.

Quand elles se séparèrent, rien ne put retenir Marcelle de courir rue Visconti. Elle ne vit que les domestiques. Avec des airs consternés, ils lui apprirent les détails de la maladie de Nicolas; mais il se refusèrent « à déranger Madame qui ne quittait pas Monsieur d'une minute. » Elle se serait mise à genoux devant eux pour les supplier de la laisser monter au chevet de son amant. Elle ne pouvait se décider à abandonner le perron où on la recevait. Elle pensait : « S'il savait que je suis là, à sa porte, à implorer qu'on me parle de lui ; s'il pouvait me voir presque repoussée par ses gens, s'il lisait le désir que j'ai de l'apercevoir seulement ! »

En rentrant, elle ne retenait même pas ses larmes dans la rue. Le soir, elle put parler ouvertement de la maladie de Nicolas. Pierre Fontœuvre déclara :

— Eh ! je remarquais bien depuis plusieurs semaines qu'il filait un mauvais coton.

Alors on disserta sur le mal inconnu qui semblait miner ce vigoureux garçon. Jenny Fontœuvre parlait de son amaigrissement, des stigmates douloureux qui s'étaient imprimés sur ce beau visage que la santé, la plénitude de la vie, et la finesse rendaient naguère admirable. Chacun avouait aujourd'hui les

observations qu'il avait faites sans les exprimer. Brigitte même disait que M. Houchemagne avait vieilli de dix ans depuis six mois. Le malheureux François, sans desserrer les lèvres, dessinait sur ses joues, d'un geste bref et sec, le masque de rides, les ravages que lui aussi avait notés chez le peintre. Hélène troublée, et songeant au secret qu'elle savait, ne put s'empêcher de dire sans pitié pour Marcelle :

— Il ressemblait à un homme dévoré par des soucis terribles.

Pierre Fontœuvre répéta le mot d'Addeghem : « Une lassitude de son génie. »

— On a vu tant d'artistes, qu'on croyait tout-puissans, se survivre à eux-mêmes! hasarda Jenny.

— Mais, il a trente-sept ans! reprenait le mari.

Marcelle les écoutait de son air hautain et illisible. Chaque mot la blessait. Elle n'avait rien vu, elle. Sous ses yeux Nicolas souffrait et dépérissait; le remords était une maladie atroce qui usait lentement la substance de ses nerfs. Elle ne s'en était pas aperçue. Ainsi, ce n'était pas seulement la gloire d'Houchemagne qu'elle avait ruinée, ce n'était pas seulement la noble conscience de l'homme et de l'artiste, c'était aussi la vie physique, la force de ce corps dont elle était si orgueilleuse.

Alors commencèrent pour elle les véritables inquiétudes. La peur de perdre celui qu'elle aimait se joignait en elle au regret de l'avoir conduit où il était; mais la crainte surpassait encore le repentir. Seule dans sa chambre, l'esprit égaré, elle demeura une heure debout, immobile, cherchant à concevoir ce que pourrait être pour elle la mort de Nicolas. Et jusqu'à une heure avancée de la nuit, Hélène l'entendit pleurer à petits sanglots étouffés...

Le lendemain matin, le médecin, effrayé des montées de température, manifesta moins d'optimisme. Il interrogea ingénument Jeanne pour savoir si le malade n'avait pas fourni un travail exceptionnel durant les derniers mois, s'il n'avait eu ni surmenage mental, ni profonds soucis moraux.

— Il n'a eu ni travail exceptionnel, ni surmenage mental, mais de profonds soucis moraux, déclara la pauvre femme acculée à l'absolue franchise.

Le médecin devina un secret et n'insista pas, mais il dit :

— C'est un homme épuisé.

Les diagnostics furent nombreux et hésitans. On parla de

méningite, puis de grippe infectieuse. Nicolas souffrait et ne parlait plus, mais sa lucidité demeurait intacte. Trois ou quatre idées uniques, mais terribles, roulaient perpétuellement dans son cerveau : le souvenir du tableau promis, l'image de la désolation de Marcelle, la ruine de son œuvre, Jeanne. Jeanne avait repris possession de lui; il sentait continuellement sur lui, autour de lui, la caresse enveloppante de ces mains qui glissaient sur son front, arrangeaient l'oreiller ou rafraîchissaient les siennes. Il y avait dans ces gestes silencieux et maternels une source de bien-être pour lui; mais il se défendait d'y goûter en songeant que c'était à cause de Jeanne qu'il était privé de Marcelle. Loin de Marcelle, malgré les soins de Jeanne, malgré les médecins et les remèdes, malgré l'amoureuse inquiétude qu'il devinait autour de lui, il se sentait aussi abandonné qu'un pauvre sans famille qu'on envoie mourir seul dans un lit d'hôpital. Il eut l'impression de la solitude désolante, du comble de la misère. Et il lui semblait qu'un verre d'eau des mains de Marcelle l'eût guéri. Jeanne, qui, les yeux fixés sur lui sans cesse, épiait un regard de douceur, mendiait un éclair de tendresse, n'obtenait rien, que la patience du malade à supporter ses recommandations. Pourtant, la troisième nuit, elle l'entendit murmurer :

— Viens, viens plus près de moi!

Elle se pencha. Il saisit sa main, la couvrit de tels baisers qu'elle défaillit presque :

— Oh! ma chérie, ma chérie, disait-il, ne me quitte plus.

— Nicolas! répétait-elle, anéantie par le bonheur, Nicolas!

Elle ne pouvait rien ajouter d'autre. Des larmes d'extase lui montaient aux paupières. Elle ne s'apercevait pas que le délire envahissait l'esprit de Nicolas et qu'il croyait parler à l'Autre. Comme il ne prononça pas le nom de Marcelle, la pauvre femme ne fut pas détrompée.

Pour la première fois, en se réveillant ce matin-là, Nicolas, délivré de la fièvre, sentit la mort à laquelle il n'avait pas encore pensé. Elle commençait de lui faire éprouver ses indices mystérieux qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître avant qu'il ait atteint exactement ces limites de son pèlerinage. Et sans même qu'il eût réfléchi, dès que cette conviction lui fut venue : « Ma vie va se terminer, » l'angoisse animale provoqua aussitôt par tout son corps la sueur glacée de l'épouvante. Mais

sa force morale domina bientôt l'instinct, et il vit quelque chose d'admirable dans la Volonté cachée qui mettait des bornes à son existence au point précis où elle devenait impossible. La solution du sombre problème de sa conscience, cette solution que par faiblesse, par excès de sensibilité, il était impuissant à trouver, le Destin la lui fournissait et il l'acceptait avec joie. Voilà qu'enfin Marcelle lui était arrachée en même temps que la vie. C'était l'affranchissement du péché, et il consentait jusqu'à la souffrance de Marcelle, puisqu'*On* n'exigeait plus qu'il la lui imposât lui-même. *On* le dispensait de l'acte qui dépassait trop ses forces. *On* agissait pour lui. Il n'avait plus qu'à attendre le passage purificateur.

De ce moment, comme si la mort eût opéré en lui par phases successives, et que sa première œuvre eût été le formidable coup qui tranchait l'amour coupable, Nicolas fut délivré de Marcelle. Il cessa de la porter en lui, de l'appeler, de la désirer. Elle lui devint lointaine. Il se sentait pour elle une tendresse étrange. Elle lui paraissait son enfant.

Bientôt ses douleurs de tête devinrent intolérables; ses membres se refroidirent et l'engourdissement monta le long de ses jambes. Il crut le moment venu. Une langueur très douce, mêlée d'oppression, le saisit; tout se brouilla; sa tête parut chavirer dans le vide, en arrière, et un divin regard, le regard de Jeanne, plongeait dans ses yeux béans...

Une sensation de piqûre à la jambe lui donna la notion de la vie. C'était la troisième injection de camphre que le médecin lui faisait et qui le sauvait de la syncope. Une sorte de griserie se répandait en lui. Il vit Jeanne lui sourire. Il croyait sortir d'un abîme et que tout recommençait pour lui. Mais les tristes vérités jaillirent bientôt du fond de son âme : sa conscience alourdie par la honte de l'adultère, Marcelle abandonnée pour toujours, l'œuvre manquée, le prochain anéantissement de son corps. Ses yeux, qui recommençaient à voir, bougèrent faiblement. A sa gauche, la *Multiplication des Pains*, toute blanche avec ses traits noirs et la joue marbrée du petit enfant aux cinq pains d'orge, sortit de l'ombre ; puis ce fut au tour du Christ inachevé qui lui faisait vis-à-vis, là-bas. C'était comme s'il l'apercevait pour la première fois. Et son génie, qui s'était exprimé là comme nulle part ailleurs, et qu'il n'avait jamais reconnu, éclata soudain devant lui. La souveraine beauté de cette figure

l'éblouit : ce fut comme une fulguration qui éclairait jusqu'à l'avenir et la série des toiles splendides qu'il aurait pu peindre encore. Alors, un regret déchirant le prit à l'idée de quitter la vie. Quoi ! disparaître, s'en aller en poussière, quand dans son cerveau des mondes vivaient encore !

Il était inerte au creux du matelas, la respiration rude, la prunelle vitreuse. Le médecin le découvrit pour ausculter le cœur ; son thorax apparut amaigri, creusé, haletant. Son aspect lamentable annonçait la fin imminente, mais sous ce front moite, les idées se heurtaient encore, fugitives, affolées, comme une bande de pigeons qui vont déserter leur abri. Si l'amant était mort le premier, l'artiste subsistait toujours en Nicolas, et il s'affirmait avec énergie, avec désespoir. Secrètement il suppliait qu'*On* lui laissât deux ans de vie, un an de vie, pour parachever son œuvre ! Ah ! que c'eût été bon de peindre encore ! Et les conceptions vagues qu'il avait capricieusement élaborées jusqu'ici, se précisaient. Il voyait un *Saint Michel* en linéamens de feu, si net, si terrible et si beau, que la tête du malade se soulevait d'enthousiasme sur l'oreiller. Et l'allégorie qu'il rêvait depuis dix ans : *La Femme et Dieu*, sans avoir jamais pu lui attribuer de figures, se fixait enfin en une image parfaite. Dieu ne serait point le vieillard redoutable, symbolisant l'universelle paternité, mais un être aux traits d'homme, dans la plénitude de sa jeunesse, afin de représenter la vie, et qui parlerait à la Femme, sa meilleure auditrice. Ainsi, la préoccupation qui avait commandé ses premiers travaux, l'idée de figurer, sous les traits de l'homme, des êtres d'une essence supérieure à l'humanité, le hantait encore aux derniers momens de sa carrière et, s'étant entièrement développée, le menait jusqu'à l'être infini, jusqu'à la tâche impossible. C'était le verbe puissant de sa vocation qui voulait se faire entendre à son âme jusqu'au bout, et qui, après avoir soutenu, échauffé, nourri l'homme pendant vingt ans, revenait encore presser le moribond. La douleur d'être interrompu dans sa course, et de faillir à cette voix divine, et de laisser dans le néant des œuvres qu'il lui appartenait d'en faire sortir, le convulsa un moment. Et il entendit Jeanne qui demandait au médecin, à voix basse :

— Croyez-vous qu'il ait encore sa connaissance ?

Sa connaissance ! Qu'elle devenait au contraire claire, limpide et certaine, au lieu de diminuer ! Sa vie, son œuvre, sa

faute s'illuminaient. Ah! qu'*On* lui donnât seulement le temps d'achever son Christ, afin qu'en franchissant la suprême porte il eût la paix de l'homme qui a vraiment fini sa journée!

Cependant, cette surexcitation douloureuse qu'une piqûre d'éther avait favorisée, s'abattit à la longue. Les pensées de Nicolas devinrent plus courtes, avec des arrêts, des vides, et aussi de bizarres déviations dues à la fièvre qui remontait. Mais certaines avaient l'acuité d'un éclair de vérité. Ses yeux voilés n'entrevoyaient plus son Christ que dans un nuage où le visage semblait s'animer; et plus il allait, plus il séparait l'idée de l'œuvre, le Sauveur lui-même de son effort de peintre. C'était le second détachement qui s'opérait: il mourait à l'art après être mort à l'amour. Car, ce qui arrivait, il le trouvait maintenant souverainement équitable; et, pensant à son péché, il s'étendait, résigné, sur la croix du châtiment.

Mais l'artiste disparu, l'homme restait, douloureux, misérable, faible, implorant de l'aide. Le médecin partit. Jeanne demeurait seule près du lit. Nicolas ne cessait de sentir sur lui le regard angoissé, chargé de souffrance, de cette sainte compagne, et une chose fatale se produisit : son anxiété le conduisit à elle. Soudain ses lèvres murmurèrent :

— Ma pauvre femme...

Elle tressaillit, le prit aux épaules, le contemplant avec une telle tendresse qu'il en fut comme ranimé. Avec effort il prononça :

— Pauvre femme meurtrie que je vais faire souffrir encore!

Alors un sanglot qu'elle ne put contenir lui sortit des entrailles. La douleur sans limites la submergea : elle dit d'une voix étouffée :

— Nicolas, reste avec moi!

Jamais pareil cri d'amour n'avait passé, aux heures de plus grande passion, sur les lèvres de Marcelle. Nicolas le comprit. Très longuement il regarda Jeanne, et il se disait que cette parfaite beauté, ce dévouement qui l'environneraient jusqu'à la dernière seconde, c'était encore beaucoup pour un misérable. Il serra ses deux mains faiblement et balbutia :

— Je te demande pardon.

— Pardon! ah! ne prononce pas ce mot. Je ne veux savoir qu'une chose : c'est que je t'aime!

— Il y a une chose ineffaçable, accentua-t-il péniblement

d'une voix éteinte, c'est que je t'ai trahie, c'est que je t'ai martyrisée; c'est pour cela qu'*On* m'ôte la vie. Tout ce qui arrive est bien fait. N'essaye pas de me retenir, il faut payer ses fautes...

Mais la douleur de Jeanne, dont il était témoin, lui arracha bientôt une nouvelle exclamation de pitié :

— Ma pauvre femme !...

Puis il étendit sur le drap ses longues mains blêmes où la sueur perlait en gouttelettes.

— Je t'offre ce qui me reste : mes dernières heures. Elles sont pour toi, Jeanne.

Ses lèvres bougèrent encore; elle ne l'entendait plus; elle dut se pencher jusqu'à sa bouche. Il continuait à répéter :

— Je me repens... Je me repens...

C'était la survivance glorieuse de la conscience qui restait lumineuse, alors que, l'une après l'autre, toutes les flammes s'éteignaient. Il pesait les différens actes de sa vie; il remontait à son enfance; il revoyait la maison natale où sa formation s'était préparée, sinon accomplie; il allait plus loin encore en arrière, jusqu'à son ascendance; l'idée de son vieux père lui causa un attendrissement; il désira le revoir.

— Jeanne, dit-il, envoie quelqu'un à Triel et qu'on me ramène mon père.

Dès ce moment, ses yeux ne quittèrent plus l'image inachevée de Jésus, cette figure à laquelle il avait donné l'expression du justicier, et dont les yeux terribles fouillaient son âme. Les paroles scandées du *Credo* lui revenaient, telles qu'on les chantait dans son église quand il était petit : *Venturus est judicare vivos et mortuos.* « Mais je me suis jugé moi-même, pensait-il, et ma réprobation c'est moi qui la prononce. »

Cependant, l'idée d'une sanction extérieure à lui-même, d'une parole supérieure à celle de sa conscience, l'idée d'un Maître, s'affirmait en lui. Sa conscience n'était que la servante. Jeanne vit encore ses lèvres s'agiter faiblement : elle se pencha et entendit :

— Il va venir ; il vient.

Elle crut qu'il s'agissait du père Houchemagne.

— Il ne peut être ici avant quatre heures, mon pauvre chéri.

Nicolas sourit. Celui qu'il attendait, c'était le Maître de la

conscience humaine, l'Auteur de la loi, le Formateur de la morale sur laquelle vivent toujours les foules, Celui devant qui l'homme est responsable du moindre de ses actes.

L'après-midi, la température du malade monta tellement qu'il fallut le mettre dans un bain. Un infirmier vint aider Jeanne. Nicolas suppliait qu'on le laissât tranquille.

— Qu'on respecte au moins mon dernier bien, ma seule chose...

On ne le comprit pas. Il voulait parler du temps, du temps devenu si rare et comme sacré pour lui, du temps que l'hallucination lui montrait comme les derniers fragmens d'un trésor épuisé, des particules sans prix qu'on lui volait. Sans le savoir, il exhalait une plainte constante.

Jeanne, les yeux secs, se tordait les mains en le regardant.

Pourtant, le bain lui donna un apaisement. Le bien-être suscita en lui le désir de vivre. Il entrevit des matinées de printemps, le bord d'une eau claire, les bras de Marcelle à son cou. Un espoir animal l'envahit. Mais, quand on le recoucha, le froid, l'engourdissement reprirent, la respiration devint difficile; la vie se raréfiait, il crut la mort voisine. Ce fut le plus grand déchirement. Une seconde syncope lui ôta le sentiment pendant de longues minutes.

Cette fois encore des piqûres le ranimèrent. Une nouvelle onde de vie le parcourut. Jeanne luttait pied à pied et s'imaginait gagner du terrain. Il y avait quelque chose de farouche dans son désir de sauver Nicolas. L'espérance ne l'abandonnait pas complètement. La première impression du malade fut celle de ses mains emprisonnées dans celles de Jeanne, et qu'il tenait d'elle ces derniers instans qu'*On* lui permettait encore.

Alors une obsession nouvelle le hanta. La faute qui l'empoisonnait, elle prenait forme, elle l'alourdissait, l'étouffait; c'était comme un corps étranger qu'il aurait voulu vomir. Le besoin de l'aveu qui l'avait souvent torturé, et qu'il ne pouvait satisfaire alors qu'il chérissait toujours jusqu'au goût de son péché, le travaillait de nouveau; mais il s'analysait encore, ne sachant s'il avait une foi suffisante en la divinité du prêtre, et un détachement véritable de Marcelle. Qu'un miracle le mît debout soudain, est-ce qu'il ne courrait pas aux chambres blanches, là-

bas, pour l'étreindre plus fort que jamais, et sa confession serait-elle autre chose que la confidence humaine d'un cœur qui se décharge ?

La température s'était une fois de plus abaissée ; il pensait doucement, intensivement, sereinement. Et la voix intérieure lui disait que sa fin ne serait vraiment digne et sa vie complète, qu'après cet acte nécessaire. Sa curiosité des choses mystiques et la dilection qu'il avait toujours eue pour le monde spirituel, avaient été comme les ailes qui le portaient irrésistiblement aujourd'hui à des certitudes religieuses, à la soumission aux pratiques séculaires des ancêtres. Vers la fin de l'après-midi, il demanda un prêtre. Ce fut un jeune vicaire de Saint-Germain-des-Prés qui reçut l'émouvante confession de sa vie et l'aveu de l'imperfection même de l'aveu. Car Nicolas savait que ce n'était pas de sa propre volonté qu'il quittait celle pour laquelle il avait failli au plus noble des mariages. La tendresse et la pitié pour Marcelle sortaient de son cœur en même temps que le récit de son adultère. Son trouble et son inquiétude étaient douloureux à voir.

— Comment pourriez-vous m'absoudre, demanda-t-il au prêtre, puisque si par hasard je venais à guérir, je ne pourrais jamais abandonner celle qui s'est donnée à moi dans sa faiblesse, dans sa jeunesse, dans le plus grand amour.

— Mon pauvre frère, demanda le prêtre inspiré, pensez-vous que vous puissiez guérir?

Nicolas sourit faiblement, montra sa poitrine oppressée, son masque tiré, creusé, ses mains exsangues.

— Alors, continua le confesseur, serai-je plus sévère que Celui qui détermine seul le Bien et le Mal, et qui, connaissant votre impuissance à rompre vos liens coupables, les tranche lui-même? Et comment vous refuserait-il sa miséricorde quand je vous vois vous soumettre à l'affranchissement que vous promet la mort avec une force d'âme qui m'étonne?

Les yeux de Nicolas se fermèrent. La main du prêtre, sortant toute blanche de la manche noire, se leva. Il commença :

— *Ego te absolvo a peccatis tuis...*

Le malade revoyait les chambres blanches, les tendres lèvres de Marcelle, l'enlacement de ses bras, puis les larmes de Jeanne, son amour vainqueur de la trahison, de l'abandon, du délaissement. Il revoyait ses propres tortures morales, son dégoût de

soi, le mépris de sa conscience pour sa volonté, toute sa déchéance.

Une croix fut tracée en l'air. Les paroles du prêtre s'éteignirent dans le grand atelier silencieux; et il sembla soudain à Nicolas que le ciel s'éclaircissait, qu'un soleil plein de douceur luisait sur son âme. Une impression de bonheur détendit ses traits. Il murmura :

— Ah! quelle paix! quelle paix!...

Le prêtre sortit très pâle. Jeanne l'attendait au seuil de l'atelier. Elle lut son émotion, mais le fit reconduire par un domestique, parce qu'elle voyait là-bas, dans le lit, les bras de Nicolas se tendre vers elle...

Il avait fait un effort, s'était redressé, souriait à sa femme. Quand elle fut tout contre sa poitrine, il l'entoura de ses bras, la pressa de toutes ses dernières forces. Ils ne se disaient rien. Ils faisaient le vœu de mourir ainsi, ensemble...

La nuit, Nicolas s'endormit d'un sommeil presque calme. Le vieux père Houchemagne, qu'on n'avait pas encore laissé monter pour ménager la faiblesse du malade, fut admis à pénétrer dans l'atelier, à venir regarder son fils. Il resta plus d'une heure immobile devant le lit, à contempler le visage ravagé du grand artiste, son enfant. Il ne pleurait pas. Il ne pouvait comprendre que celui qu'il croyait si puissant et supérieur, fût devenu là pareil à un pauvre homme, et l'étonnement surpassait en lui le chagrin. Mais la douleur de Jeanne lui donnait pourtant peu à peu la clef de son malheur, et c'est en la voyant souffrir qu'il finit par avoir le sens de la perte prochaine. Alors il murmura seulement, et par intervalles :

— Pauvre petit gâs!... pauvre petit gâs!...

Il le revoyait en habit de première communion, si joli, d'air si sage; plus jeune encore, en galoches, en tablier noir, les yeux si grands, si pensifs déjà; et plus petit encore, dans les bras de sa mère, un soir d'été qu'on se sentait heureux dans la vieille maison de Triel.

Et il mâchonnait ses joues rasées, anéanti, écrasé devant le mystère de la vie, de la fuite de tout...

Par momens, il se distrayait de sa peine en regardant les immenses toiles des murailles, l'œuvre formidable de son « petit. » Est-ce qu'un garçon pareil, fait pour dominer le monde,

allait mourir à trente-sept ans, comme un maçon, comme un charretier? Était-ce juste?

En dormant, Nicolas poussa une plainte. Ce fut pour Jeanne comme un coup dans une plaie vive. Elle se rapprocha du vieil Houchemagne.

— Ah! père, murmura-t-elle en posant son beau front de patricienne sur l'épaule du paysan, je l'aimais tant!

Alors le vieux se mit à pleurer, et il entourait Jeanne de ses mains hésitantes et tremblantes, comme s'il avait enlacé un être sacré.

Ils le veillèrent tous deux ainsi jusqu'à l'aube; et le sommeil de Nicolas ne fut pas même interrompu. L'espoir leur revenait. Et le réveil aussi fut excellent. Le malade prononça en voyant Jeanne :

— Ma chère femme!...

La présence de son père l'illumina. Il prit la main calleuse du vigneron et l'embrassa plusieurs fois. Le vieux disait :

— Allons, ça va mieux aller, hein! faut se guérir, mon gâs!

Quand le père Houchemagne fut allé se reposer, Nicolas appela sa femme et lui montrant le Christ inachevé :

— Je désire que tu donnes cela à la pauvre petite Marcelle. Tu lui diras que j'ai voulu... lui laisser ce souvenir.

Jeanne le promit distraitement, s'effrayant à ce moment de l'expression étrange et nouvelle des yeux du malade. Au bout d'une minute, il articula encore :

— Ne l'abandonne pas...

A neuf heures du matin, trois médecins arrivèrent pour une consultation et fatiguèrent beaucoup Nicolas. Ils s'obstinaient à cataloguer la maladie dont mourait le grand artiste, à faire rentrer son cas dans des cadres communs et, ne pouvant le sauver, voulaient au moins pouvoir nommer son mal. Mais tous trois différaient d'avis; d'ailleurs, tous les indices les déroutaient. Enfin, on s'entendit sur la grippe infectieuse, et cet accord parut les satisfaire beaucoup.

Nicolas semblait sommeiller. Pourtant on l'entendit murmurer :

— L'Inconnu doit être si beau!...

Bientôt Jeanne reconnut à nouveau les indices d'une syncope : la lividité de la face, la révulsion des yeux, et cette

chute de la tête en arrière qui est comme un glissement de l'être vers l'abîme ; elle recourut vite à l'éther : la syncope était douce, tranquille ; Jeanne fit deux piqûres, puis une troisième, et il lui sembla que le malade dormait. Ses mains se posèrent sur le cœur de son mari ; il ne battait plus.

Pendant de longues minutes, le visage contre le visage du mort, elle prononça son nom : « Nicolas ! » tendrement, désespérément, comme lorsqu'on rappelle un être aimé qui veut vous fuir. Mais l'âme chérie ne revint pas...

Quand Marcelle, traversant le jardin, vint sonner, comme chaque matin et chaque soir, à la porte du pavillon pour avoir des nouvelles, le domestique lui dit :

— Monsieur est mort.

Elle se redressa ainsi que les êtres forts quand ils reçoivent le coup suprême. Elle regarda l'homme qui venait de la frapper et elle ne bougea pas. Sa mine altière, la flamme de ses yeux filtrant sous les cils blonds exigeaient seulement qu'on lui donnât des détails. Le domestique parla une minute ; Marcelle ne paraissait pas l'entendre. C'est que la mort pénétrait aussi en elle et désagrégeait, après l'amant, l'amante qui ne vivait que de lui. Puis soudain le sentiment de propriété que le seul nom de Nicolas éveillait en elle, l'entraîna. Que faisait-elle, hésitante, humiliée sur le seuil, comme une intruse, quand celui qui était tout à elle reposait là-haut ? Elle écarta le valet de chambre, et résolument s'avança vers l'escalier. Et elle disait tout en montant, comme une folle :

— Me voilà, je viens à toi, mon Nicolas ; si j'étais venue plus tôt, tu vivrais encore. Mais on m'aurait jetée dehors comme une misérable. Maintenant tes yeux ne me verront plus, je ne pourrai te sauver ; il est trop tard ; mais je viens et je les renverrai tous, car tu étais à moi, à moi seule !

Quand elle entra, toute frémissante, dans l'atelier où cousine Jeanne veillait seule près du petit lit, et qu'elle aperçut, dormant son dernier sommeil, celui dont la vie était comme la sienne propre, elle s'arrêta, les yeux secs, sentant s'éteindre en elle aussi l'existence. Comment, jamais plus un baiser de lui, jamais plus son sourire, jamais plus cette adoration qui faisait d'elle une femme divinisée, jamais plus les tendres propos qu'ils échangeaient, jamais plus l'extase continue qu'avait été leur

amour pendant huit mois? Voici qu'elle aussi devenait un cadavre, mais un cadavre encore vivant, forcé d'agir et de traîner encore une affreuse existence...

Cependant Jeanne, douce envers la douleur, et qui pleurait avec un calme cruel, au chevet du mort, s'était retournée; elle vit Marcelle et dit avec une confiance qui ébranla celle-ci :

— Approche-toi, ma pauvre petite, approche-toi.

Dans le jour intense qui entrait par le vitrage et envahissait l'atelier, la flamme des deux bougies qu'on avait allumées devant un crucifix, sur une petite table, contre le lit, voltigeait irréelle, diaphane. La beauté de Nicolas mort, baigné de cette lumière, était parfaite. Les longs cheveux rejetés sur une tempe dégageaient le front si noble ; le nez, à peine un peu serré, et qu'aucune ombre brutale n'altérait, rappelait toujours ce masque royal que les artistes avaient tant admiré chez le vivant. Mais le mystère de cette face à jamais silencieuse tenait tout dans un étrange, énigmatique et définitif sourire, qui résidait sur les lèvres, dans la barbe fine, aux plis des yeux clos.

— Approche-toi, ma pauvre petite, approche-toi.

Et Marcelle qui était entrée ici farouche, méchante, haineuse, prête à clamer ses droits sur ce cadavre bien-aimé, prête à chasser Jeanne, à la frapper en plein cœur, s'arrêtait maintenant interdite, toute son audace perdue; elle n'osait pas regarder Jeanne, elle n'osait même pas venir à Nicolas. Sa conscience s'éveillait. Pour la première fois, devant ce ménage funèbre que, bien avant la mort et plus que la mort, elle avait désuni, elle voyait son péché. Le mot qu'Hélène avait prononcé lui revenait en mémoire : « Il ressemblait à un homme dévoré par des soucis terribles. »

Qui l'avait amené là ? Qui l'avait tué? Et le sentiment de sa faute se mêlait au déchirement de son cœur. Un tremblement la secouait.

— Il t'aimait bien, ma pauvre Marcelle, reprit la voix de Jeanne; ses derniers mots ont été pour toi... pour te donner cette toile, cette figure de Jésus, son chef-d'œuvre... Elle sera à toi. Il l'a voulu...

Les lèvres de Marcelle frémirent. Elle murmura :

— Nicolas!...

Puis elle fit quelques pas; mais n'osant pas venir auprès de Jeanne, elle contourna le lit et resta aux pieds du mort, de

l'autre côté. Et là, le besoin d'expliquer son chagrin à cousine Jeanne, ou le besoin d'exhaler en un mot le sentiment qui faisait éclater sa poitrine, lui arracha ce cri :

— Nicolas était mon maître !

Et aussitôt, sa douleur se déchaînant, elle tomba à genoux sans penser davantage à cacher pour Jeanne ses larmes et ses sanglots. Et son regard, tout son désir se concentraient sur les mains de l'artiste qu'on avait jointes, ces mains d'ivoire si aimées, et qui ne la caresseraient plus. Oh ! les baiser une dernière fois ! dire que cela même ne lui était pas permis ! Le respect de Jeanne était plus fort en elle que sa sauvage souffrance. Elle n'avait le droit que de pleurer en silence, en se faisant humble et petite, en se dissimulant.

Cependant Jeanne, les yeux clos, priait sans regarder le cadavre. Son âme croyante poursuivait dans l'infini l'âme disparue et semblait l'y retrouver encore. Ce fut seulement au bout de deux longues heures que, ramenée aux contingences, elle vit Marcelle, toujours effondrée, sans mouvement, de l'autre côté du lit. Et l'étonnement de sentir là une autre douleur dépassant la sienne, lui fit appeler :

— Marcelle !

Le visage de Marcelle se releva et apparut à Jeanne si ravagé que, s'oubliant maternellement pour la jeune fille, elle murmura avec pitié :

— Tu as trop d'émotions ici, ma pauvre petite, il faut partir.

— Partir ! répéta Marcelle.

Et ce mot, elle le dit avec un tel accent de révolte, en enveloppant la dépouille de Nicolas d'un tel regard, elle fut tellement, à cette minute, la femme à qui l'on veut arracher son amant, qu'un premier éclair de vérité frappa Jeanne.

— Laisse-moi rester, cousine Jeanne ! supplia Marcelle.

Alors, l'inquiétude, la plus terrible curiosité troublèrent Jeanne. Elle scruta Marcelle, la dévisagea, violant le secret de sa douleur. Et la torture de l'amante était si intense, si farouche, si évidente, que le soupçon grandissait chez la femme trahie. Était-ce possible, pourtant ? Quoi ! cette enfant, à peine adolescente, aurait été la créature qui, dans les ténèbres, possédait Nicolas ! Tout le drame honteux qui avait abattu l'Idole se serait passé entre cette inconnaissable Marcelle et lui ? Et la vision des mois derniers se déroulait devant Jeanne, lui mon-

trant les luttes, les tourmens, la défaite de Nicolas, son abandon à elle, et la bête féminine triomphante en cette sauvage enfant. Et l'orage le plus formidable qui dût jamais ébranler son être moral, elle le subit là, entre le cadavre de son mari et cette adolescente redoutable qui avait été le poison de son bonheur. Mais la sainte veuve que la douleur venait d'emporter hors de la vie, et qui ne pouvait plus désormais que se prêter à l'existence, ne devait plus connaître la haine avilissante. D'ailleurs, Marcelle était moins aujourd'hui la maîtresse coupable de Nicolas qu'un pauvre être martyrisé et ennobli. Mais surtout, ce qui l'innocentait aux yeux de Jeanne, c'était cet amour jaillissant toujours si visiblement de son cœur pour le mort. Jeanne se rappela les dernière paroles de Nicolas : « Ne l'abandonne pas. »

Et, sans dire un mot, elle quitta l'atelier mortuaire pour laisser à ceux qui s'étaient aimés un suprême tête-à-tête.

Alors, tout doucement, Marcelle se rapprocha du chevet, les yeux fixés sur les mains d'ivoire, sur la bouche au sourire mystérieux...

XV

Le bruit de la mort d'Houchemagne se répandit dans Paris le jour même. Les premières arrivées auprès du lit funèbre furent miss Spring et Blanche Arnaud. Elles entrèrent toutes pâles, tenant chacune à la main un petit bouquet de violettes. Elles retenaient leurs larmes. Elles ne purent plus les arrêter quand elles se furent agenouillées devant la dépouille du demi-dieu. Elles pleuraient les chefs-d'œuvre condamnés au néant, l'enthousiasme qu'il ne leur donnerait plus, et leur culte pour le noble artiste, ce culte qui avait été l'une des plus belles joies de leur cœur. Elles faisaient, dans le grand atelier blanc, contre le drap blanc, deux taches noires avec leurs capes de vieilles filles. Timidement elles posèrent leurs violettes près des mains d'ivoire. On aurait dit les saintes femmes au tombeau.

Addeghem vint ensuite, se raidissant contre l'émotion. C'était la première fois qu'il franchissait cette porte, et il lui apparaissait enfin, cet atelier, objet de convoitises qu'il n'avait jamais dites entièrement. Voilà que ses curiosités étaient satisfaites. L'imposante nudité de l'immense pièce où les grands êtres mythiques dominaient aux murailles, tout d'abord l'atterra,

et ce ne fut que dans l'instant suivant que ses regards s'arrêtèrent au petit lit où reposait l'artiste mort, entre les deux pleureuses.

Elles se redressèrent à la venue du critique. Blanche Arnaud, les yeux inondés de larmes, ne put dire un mot. Miss Spring prononça :

— Cher monsieur Addeghem, c'est comme si un soleil se voilait!...

— Quelle perte! quelle perte inestimable! répétait le vieillard.

Et il s'arrêtait stupéfait devant les toiles inachevées, la *Multiplication des Pains*, l'image de Jésus.

Bientôt ce fut une foule. Une trentaine de jeunes peintres appartenant à ce qu'on appelait déjà, dans le monde artistique, l'école d'Houchemagne, étaient venus par groupes et se retrouvaient tous là. La plupart d'entre eux n'avaient jamais vu Nicolas, tout en l'imitant de loin, religieusement. Quelques-uns de ceux-là s'arrêtèrent, frappés devant la sérénité impressionnante du mort. Leur enthousiasme secret pour le maître de leur art, leur arrachait devant son cadavre des larmes de désolation, et deux ou trois reconnaissant Jeanne, toujours assise au chevet du lit funèbre, lui demandèrent la permission de prendre un suprême croquis de l'artiste en sa beauté mortuaire. Elle devina qui ils étaient, ces jeunes gens dont le talent sortait vraiment de l'âme de Nicolas; ils étaient ses vrais fils, ceux qui le continueraient, qui feraient son œuvre, ceux qu'il savait exister sans les connaître tous, et qu'il aimait. Et le divin visage de Jeanne, meurtri de souffrance, leur sourit.

Et l'atelier s'emplissait toujours, car ceux qui arrivaient, les admirateurs de Nicolas, ses amis, les curieux, les indifférens, une fois qu'ils étaient entrés, ne pensaient plus à sortir. Et l'on se pressait, on se heurtait dans un silence sacré. Mlle Angeloup était là, Nelly Darche, Vaupalier; et tous ces êtres légers devenaient graves. Nugues sanglotait au pied du lit. Jenny Fontœuvre, depuis le matin, n'était pas encore revenue de sa consternation. Ce qui était arrivé, elle ne consentait ni à le croire, ni à l'admettre. Est-ce qu'un pareil artiste pouvait disparaître à trente-sept ans? Pourquoi? Et elle se révoltait, n'ayant jamais encore, de toute sa vie, sondé de tels problèmes. Son mari, ayant reconnu le médecin qui avait donné ses soins à Nicolas,

s'en était emparé pour obtenir de lui le secret de cette mort foudroyante. Ç'aurait été, pour cet homme dépourvu de vie intérieure, un soulagement et un sujet de résignation que de savoir le nom de la maladie si brève qui avait emporté l'artiste; et, jusque dans ce coup du sort, il ne voulait pas de mystère. François Fontœuvre s'était arrêté au lit, et son regard ne se détachait pas de ce visage de cire à l'immobilité terrifiante. Hélène, assise au fond, sous le *Sphinx*, égrenait son chapelet.

Et tous ceux qui avaient connu Nicolas, ceux qui l'avaient combattu, ceux qui l'avaient aimé, ceux qui s'étaient enflammés pour son œuvre et ceux qui avaient proclamé sa déchéance, les artistes, les critiques, les journalistes, restaient là, fascinés par les grands êtres surhumains accrochés aux murailles, par la figure inachevée du Christ, mais surtout par le mort. Les lèvres qui avaient tant parlé naguère du monde invisible ne bougeaient plus; les mains inspirées qui avaient essayé de le peindre étaient liées pour toujours; l'homme ardent qui, soulevant le manteau de plomb du matérialisme, avait tenté d'emporter les masses vers l'idéal, n'était plus. Mais la leçon du monde invisible sortait plus puissante que jamais de ses lèvres fermées, de ses mains immobiles, de son impassibilité. Une voix émanait de lui, qui perçait jusqu'à leur conscience les êtres troublés invinciblement attardés ici, et leur posait la redoutable interrogation que les morts laissent aux vivans : « Savez-vous où je suis allé? »

COLETTE YVER.

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE [1]

XIII [2]
L'APOGÉE DE NECKER
LES PREMIERS ASSAUTS CONTRE LUI

I

La nomination de Ségur, dans les conditions qu'on a vues, était cruellement mortifiante pour l'orgueil de Maurepas. « Il a confié à quelqu'un qui me l'a redit, écrit le baron de Besenval, que cet ordre avait été le *coup de poignard* le plus sensible qu'il eût reçu de sa vie, et je le conçois. » Pour la première fois, en effet, Louis XVI agissait publiquement contre le vœu de son vieux conseiller, se dérobait d'une manière ostensible à sa jalouse tutelle, et le retentissement de l'acte ajoutait à l'humiliation. Il est établi que Maurepas, pendant les journées qui suivirent, songea vraiment à la retraite. Il écrivit au Roi qu'il le priait avec instance, « puisque ses soins n'étaient plus jugés utiles, de trouver bon qu'il se retirât à Pontchartrain, et que, dans cette campagne, il lui fût permis de soigner sa santé et d'achever tranquillement ses jours. » Il partit, en effet, pour sa chère résidence; il fallut, pour l'en arracher, les instances affectueuses du Roi, auxquelles, par complaisance, se joignit Marie-Antoinette. Il se laissa enfin faire violence, et répondit en déclarant

(2) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

que « les bontés actuelles de Leurs Majestés le dédommageaient amplement de cette méprise qui lui avait fait croire qu'il n'était plus digne de leur confiance. » Il se résignait donc à demeurer en place, en répétant sa formule favorite, « qu'on pouvait faire l'essai des talens de M. de Ségur, qu'il le soutiendrait de son mieux par respect pour le choix du Roi et la protection de la Reine. » Mais, en reprenant le harnais, il n'abdiquait pas sa rancune. Quelqu'un l'interrogeant sur le compte des nouveaux ministres : « Ne me demandez pas, disait-il, s'ils sont à mon gré. A mon âge, on ne cherche pas à faire de nouvelles connaissances (1). »

A Versailles, à Paris, l'émotion restait vive. On remarquait, dit un contemporain, « une fermentation affreuse à la Cour, » et la « double révolution » accomplie en quelques semaines y suscitait l'attente des plus grands événemens (2). On voulait, à toute force, y voir à la fois plus et mieux qu'un simple changement de ministres, mais une orientation nouvelle, la promesse d'un régime meilleur, la fermeté succédant à l'incohérence, l'économie au gaspillage, le sérieux à la légèreté. Des gazetiers flétrissaient, en se voilant la face, la singulière frivolité de ceux qui présidaient naguère aux destinées françaises, et l'on rappelait avec scandale certain bal costumé, donné naguère en pleine guerre d'Amérique, où Maurepas, presque octogénaire, avait figuré Cupidon, où Sartine était en Neptune, où Vergennes, en Mappemonde, étalait sur son cœur la carte des États-Unis et sur son dos la carte d'Angleterre. On découvrait dans ces enfantillages le symbole d'un monde finissant. On ne reverrait plus ces choses. Ainsi, une fois de plus depuis l'essor du nouveau règne, du besoin de salut naissait une espérance.

Maurepas restait sans doute le chef du Cabinet, mais seulement, pensait-on, pour la parade et sans action réelle. La direction effective du royaume échappait à ses faibles mains. Le « sceptre » qu'il tenait encore n'était plus qu' « un hochet pour amuser sa vieille enfance. » Qui recueillerait son héritage ? A qui passerait l'autorité vacante ? Un nom était sur toutes les lèvres, celui de Marie-Antoinette. L'entrée de Ségur aux affaires, bien plus encore que celle de Castries, était son œuvre propre, le

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel. — *Lettres* du chevalier de Metternich. — *Lettres* de Kageneck. — *Correspondance* publiée par Lescure.
(2) *Lettres* du chevalier de Pujol, *passim*.

signe et la consécration de sa prépondérance. On n'imaginait pas qu'elle pût s'arrêter là, sans pousser plus loin sa victoire. « C'était M. Necker, remarque le duc de Croÿ, qui avait renvoyé M. de Sartine et fait nommer M. de Castries à sa place ; mais ce fut la Reine qui l'emporta sur M. de Maurepas et qui fit nommer M. de Ségur. Alors, on ne douta plus qu'elle n'influât principalement sur le choix des ministres et des grandes charges. Tout courut à elle et à sa société (1). » C'est le langage de la Cour ; voici l'impression populaire : « On assurait, dit le libraire Hardy, que la Reine acquérait de jour en jour un nouvel empire sur l'esprit du Roi, son auguste époux, qu'elle avait non seulement désigné, mais *nommé* elle-même le marquis de Ségur secrétaire d'État au département de la Guerre, d'où l'on inférait tout naturellement qu'elle ne manquerait pas d'influer encore dans le changement des autres ministres (2). » Écoutons, pour finir, ce que dit l'abbé de Véri, écho des cercles politiques : « Le choix de M. de Ségur a été dicté par la Reine, contre l'idée de M. de Maurepas. Il va donc être décidé, dans l'esprit de toute l'Europe, que M. de Maurepas n'a plus le crédit principal et que la Reine sera la volonté dominante... La Reine acquiert ainsi dans le gouvernement une influence qu'aucun roi de France n'a jamais laissé prendre à sa femme. Si l'enfant qu'elle porte dans son sein est un dauphin, la voilà consolidée pour un terme très long... Elle a d'ailleurs réfléchi d'elle-même qu'elle aurait intérêt à conserver Maurepas, parce que, sous son ombre, elle prendra sur son mari et sur les affaires un ascendant progressif, qui deviendra par le temps supérieur à tout (3). »

Telle est bien, comme on voit, l'opinion générale. Mais l'un des hommes qui ont le mieux connu, le plus exactement jugé le caractère et la nature intime de Marie-Antoinette, le comte de Mercy-Argenteau, démêle bien, dès ce jour, quel usage elle fera de cette indéniable puissance. Un mois après la chute de Montbarey, il écrit à l'empereur Joseph (4) : « L'ascendant que la Reine a gagné sur l'esprit du Roi est tel, qu'elle pourrait tout effectuer, même en matière d'État, si elle en avait la volonté.

(1) *Journal* de Croÿ, 1781.
(2) *Journal* de Hardy, 9 janvier 1781.
(3) *Journal* de Véri, février 1781.
(4) Lettre du 21 janvier 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

Mais je ne puis cacher à Votre Majesté que cette auguste princesse a jusqu'à présent une répugnance si marquée pour toute affaire sérieuse, qu'elle n'y donne que très momentanément l'attention nécessaire. Ses alentours favoris abusent à leur profit de son crédit; mais, quand il s'agit de choses qui la touchent immédiatement, la Reine devient incertaine, craintive dans ses démarches, et finit par tomber dans l'inaction. » L'histoire de tout ce qui va suivre est résumée d'avance en ces quelques phrases de Mercy. La Reine, après avoir triomphé de Maurepas et conquis de haute lutte « le premier crédit dans l'État, » n'utilisera guère son pouvoir que pour des objets secondaires. On la croirait indifférente à tout ce qui devrait pourtant l'intéresser plus que personne, puisque, déjà femme du souverain, elle va devenir prochainement mère du dauphin, de l'héritier du trône (1). Presque jamais, dans la période où nous entrons, on ne la voit intervenir dans les occasions importantes. Par légèreté, par nonchalance, elle laisse Maurepas reconquérir son influence perdue, saper dans le conseil du Roi les hommes dont elle reste l'alliée, dont elle apprécie les services, dont, avec un léger effort, elle pourrait défendre la cause. Le jour du renvoi de Necker, elle pleurera de bonne foi le départ du ministre, mais elle n'aura rien fait pour empêcher sa chute.

En revanche, elle ne s'épargne pas, quand il s'agit de satisfaire sa société particulière. Plaire à son entourage est l'unique but de son activité, et, comme cet entourage est généralement fort avide, elle use sa force à procurer des faveurs et des grâces. « Elle se mêlait, dit le comte de Saint-Priest (2), de toutes les nominations. Les places de colonel, les ambassades, les charges de Cour et les emplois de finance, tout était de son ressort. Sa facilité déplacée à s'intéresser à ceux qui lui demandaient sa protection venait assurément d'un fond naturel d'obligeance, quoique peut-être mélangé du plaisir d'étaler son pouvoir... On imagine aisément le petit nombre de gens reconnaissans parmi ceux qui étaient promus, le nombre plus grand des ingrats et l'infinité des mécontens. Rien ne lui a valu plus de haines, et l'on ne peut nier ses torts à cet égard. » De ces « torts » elle

(1) Le 22 octobre 1781, Marie-Antoinette mettait au monde un prince, qui reçut le nom de Louis-Joseph et fut dauphin de France, jusqu'à sa mort prématurée, survenue dans sa huitième année, le 4 juin 1789.

(2) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest.

convenait d'ailleurs avec franchise, en s'excusant de sa « facilité » sur le malaise qu'elle éprouvait à voir des mines boudeuses et des visages maussades. « J'aime qu'on ne me quitte jamais mécontent, » confessera-t-elle au jeune comte de Ségur. Il faut reconnaître, toutefois, que, lorsqu'elle rencontrait une opposition un peu ferme, elle se rendait sans grande difficulté aux bonnes raisons qu'on lui donnait. « Dès qu'on avait le courage de lui résister, en alléguant le bien de l'État, reprend le même Saint-Priest dont j'ai cité le sévère témoignage, elle cessait d'insister. » Mais ce courage, qui l'avait auprès d'elle? Des instincts bons et généreux, aucune volonté personnelle pour les mettre en usage, aucune direction extérieure pour suppléer à cette insuffisance, c'est toute la vie de Marie-Antoinette et le secret de son malheur.

Un autre contre-coup des événemens récens est le revirement qui s'opère en faveur du duc de Choiseul. Huit jours après la nomination de Ségur, le duc s'établit à Versailles, où il tient « un état splendide, » où toute une petite cour gravite autour de lui. La Reine le reçoit fréquemment, recherche sa conversation d'une manière ostensible. Le Roi lui-même est presque désarmé. A l'un des « grands couverts » qui suivent l'arrivée du duc à la Cour, Louis XVI, pour la première fois de sa vie, lui fait un accueil fort gracieux, lui donne place « derrière son fauteuil, » lui adresse, de bonne grâce, la parole à plusieurs reprises (1). Quelques semaines plus tard, Ségur, en constituant ce Conseil de la guerre qui fut une des innovations heureuses de son long ministère (2), y fait entrer des hommes tenus de longue date à l'écart : « Il le peuple, écrit un gazetier, des anciens amis de Choiseul. » Tous ces faits, remarqués, commentés à la Cour, font augurer que la rentrée aux affaires de l'ancien ministre est une des éventualités que tient en réserve l'avenir. Aussi déjà Choiseul voit-il voler vers lui des dévouemens et des hommages dont, depuis de nombreuses années, il avait perdu l'habitude.

Toutes les causes qui précèdent paraissaient concourir à l'affermissement de Necker. Bien vu de Marie-Antoinette et de sa « société, » soutenu par le parti Choiseul, il a maintenant,

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, janvier 1781.
(2) Le marquis de Ségur conserva le portefeuille de la Guerre jusqu'au 29 août 1787.

dans le Conseil, des auxiliaires fidèles et sûrs. Louis XVI lui rend justice et l'encourage hautement par des témoignages de confiance. A la séance du Comité tenue le 3 février 1781, le directeur s'étant plaint de quelques attaques dirigées contre lui par des diffamateurs obscurs, le Roi, dit-on, lui réplique en ces termes : « Monsieur Necker, je suis charmé d'apprendre que vous avez des ennemis et que vous êtes jalousé ; vous le seriez moins, si vous aviez moins de mérite. Au surplus, tous les propos qu'on tient sur votre compte, loin d'affaiblir mes sentimens pour vous, ne font que redoubler mon estime et mon amitié. » Malgré certains précédens trop connus, bien faits pour inspirer des doutes sur la solidité de ceux auxquels Louis XVI donnait de pareilles assurances, le public voulait voir dans ces propos flatteurs un gage de force et de durée. Jamais ministre, disait-on, n'avait été « si fortement ancré » dans la faveur du Roi (1).

D'ailleurs, des faits confirmaient ces paroles. Comme les lois toujours en vigueur rendaient bien difficile l'entrée d'un protestant dans le « Conseil d'État, » Louis XVI, vers cette époque, nommait un « Comité secret, » qu'il présidait lui-même et qui, trois fois par semaine, délibérait sur les plus importantes affaires. Necker en était membre, ainsi que Maurepas et Vergennes, et la fréquence des réunions le décidait, contre son habitude, à quitter l'hôtel du contrôle général, à Paris, pour s'installer quelque temps à Versailles.

A cet appui du Roi s'ajoutait le solide soutien de l'opinion publique. La popularité du directeur général des finances allait croissant sans cesse, gagnait toutes les classes du royaume, s'étendait dans tous les milieux, des grands seigneurs les plus fameux aux plus humbles bourgeois, et des philosophes aux évêques. Elle rayonnait aussi hors des frontières de France. Sur un bruit ridicule qui avait un moment couru, — Necker, assurait-on, avait « fait scandale » à Versailles, en se montrant « en bottes fortes » au château, — la Grande Catherine mandait à Grimm : « Pauvres gens ! Les gens non bottés ne peuvent souffrir ceux qui sont trop fermes sur leurs pieds, trop constamment d'aplomb, trop forts et trop pleins de raison ! » Marie-Thérèse et Joseph II, écrivant à Mercy, parlent d'un ton d'ad-

(1) *Journal* de Hardy. — *Journal* de l'abbé de Véri. — *Lettres* de Kageneck.

miration du « génie » de Necker, envient au roi de France un si « merveilleux serviteur. »

II

Et cependant, malgré cette quasi unanimité, malgré l'indéniable sincérité de ces jugemens flatteurs, une situation si brillante n'est guère, en réalité, qu'une façade, et ces fleurs couvrent bien des pièges. C'est à cette heure même, en effet, que, parmi le fracas des louanges, il se forme une « cabale » puissante, dont le but direct et précis est le renversement de Necker, une ligue occulte, dont l'action sera bientôt sensible. Le chef en est Maurepas, excité, poussé par sa femme. Le vieil « embaucheur de ministres, » comme l'appelle un contemporain, ne pouvait prendre son parti de ces deux récens portefeuilles arrachés, puis donnés, sans lui. Surtout la chute de Montbarey, coup droit porté à Mme de Maurepas, irritant la bile du ménage, avait délivré le Mentor de ses derniers scrupules. Longtemps, tout en contrecarrant la plupart des vues politiques du directeur général des finances, il avait cru devoir le ménager, par nécessité financière et, pour ainsi dire, malgré lui. Necker parti, se disait-il, où trouverait-on l'argent pour combler les vides du Trésor et continuer la guerre? Mais cet honorable souci cède désormais devant l'âpre soif de vengeance. Ne pouvant s'en prendre à la Reine, tout son ressentiment se tourne vers Necker. Du jour où fut signée la nomination de Ségur, la chute du directeur fut résolue dans le cœur de Maurepas.

Pour l'aider dans son entreprise, ce dernier rencontrait, dans le sein même du Cabinet, un précieux auxiliaire en la personne de son collègue des Affaires étrangères. Presque du premier jour, Vergennes avait ressenti pour Necker un éloignement instinctif, qui s'était changé graduellement en antipathie violente. « Il était, écrit Soulavie (1), le plus dangereux adversaire de M. Necker, parce qu'il était le plus réservé et qu'il était dans le Conseil le plus zélé partisan du despotisme. » Tous les faits confirment ce dire. Honnête et de sens droit, timoré par nature, absolu par principe, respectueux à l'excès des traditions anciennes, ennemi né des innovations, avant tout

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*

homme d'ancien régime, Vergennes ne pouvait voir dans le directeur général qu'un brouillon et un agité, un dangereux révolutionnaire. La « qualité de protestant, » comme il disait dans un mémoire au Roi, choquait sa dévotion étroite, de même que « l'état d'étranger » blessait son patriotisme exclusif. De plus, son humeur ombrageuse supportait avec impatience le contrôle que Necker prétendait exercer sur les comptes de tous ses collègues. Il se croyait d'ailleurs des capacités financières. Après la retraite de Necker et la mort de Maurepas, il arrachera de la faiblesse du Roi l'institution d'un comité, dont il sera le chef, chargé de surveiller la gestion des autres ministres, de décider sur toutes dépenses nouvelles, et voudra s'arroger ainsi la direction suprême du Trésor de l'État (1).

Enfin, depuis deux ans, une divergence de vues, sur un point essentiel, achevait d'aigrir les rapports des deux hommes. Necker, obligé avant tout de subvenir aux frais écrasans de la guerre, poursuivi par l'idée que les réformations urgentes rencontraient de ce fait un obstacle invincible, appelait ardemment de ses vœux le retour de la paix. Ce désir l'obsédait, au point de se départir quelquefois de la réserve à laquelle l'obligeait sa situation officielle. Bientôt, dans un document destiné à la publicité, après avoir énuméré une série de réformes qu'il juge indispensables, il laissera échapper ces lignes remplies d'amertume : « L'exécution de ces projets, qui promettaient tant, aurait été facile, si les dépenses inévitables de la guerre n'avaient pas dévoré tant d'économies et d'améliorations ; c'est là, continuellement, la réflexion que je fais. Il n'y a aucune conquête, aucune alliance, qui puisse avoir autant de valeur pour Votre Majesté que les avantages qu'Elle pourra tirer un jour du développement de ses propres forces (2) ! »

Ainsi condamne-t-il publiquement la politique guerrière, ainsi pousse-t-il sans cesse le Roi à une rapide conclusion de la paix. Rien ne blessait, rien n'irritait Vergennes comme ce pacifisme impatient, comme cette ingérence passionnée, « indiscrète » à ses yeux, dans un domaine qui lui appartenait en

(1) Louis XVI, en signant à contre-cœur l'ordonnance qui organisait ce contrôle, semble en avoir senti les graves inconvéniens, car il ajoutait ces mots en tête de la feuille : *Bon pour quelque temps.* Cette institution souleva effectivement de nombreux conflits et dut être assez rapidement supprimée. — Voyez sur cette affaire mon livre *Le Maréchal de Ségur*, p. 252 et suivantes.

(2) *Compte-rendu au Roi pour l'année 1781.*

propre. Lui aussi, disait-il, désirait la fin de la guerre, mais non pas à tout prix et seulement après la victoire. Dans les séances des Comités, cette question provoquait des discussions constantes et des scènes aigres-douces, après lesquelles Vergennes soulageait sa colère en exprimant, avec une étrange liberté, fût-ce parfois en présence du corps diplomatique, sa méprisante antipathie pour le directeur général (1). S'il s'oubliait ainsi devant des étrangers, on imagine de quels termes il se servait lorsqu'il causait avec Maurepas. Il ne cessait d'attiser ses rancunes, d'aviver son dépit, au sujet des visées secrètes, des prétentions ambitieuses de Necker. Il montrait ce dernier usurpant peu à peu les fonctions de premier ministre, cherchant, en quelque sorte, à exercer la « dictature « dans les conseils du Roi, ou encore à organiser, selon l'expression de Hardy, une manière de *triumvirat* dont il serait le chef, avec pour acolytes MM. de Castries et de Ségur (2). Il trouvait là chez le Mentor un terrain trop bien préparé. L'union formée contre Necker entre ses deux collègues, — les deux plus influens, les plus solidement investis de la confiance royale, — constituait un péril dont l'évidence aurait dû lui ouvrir les yeux.

Les deux frères de Louis XVI, chacun à sa manière et suivant sa tournure d'esprit, n'étaient pas moins hostiles au ministre réformateur. Le Comte d'Artois, pour faire sa cour à Marie-Antoinette, avait bien, il est vrai, lors de la crise récente, pris parti contre Montbarey, le protégé de Mme de Maurepas, mais ce n'était, de sa part, qu'une passade. Le chiffre énorme et croissant de ses dettes, — dont Mercy, quelques mois plus tard, évalue le total à vingt et un millions (3), — faisait de ce dissipateur l'adversaire naturel du probe et vigoureux comptable qu'il trouvait toujours sur sa route dans ses appels constans à la bourse du Roi. D'ailleurs, Necker avait dû, à plus d'une reprise, sévir contre la bande d'agioteurs et d'aigrefins qui foisonnaient parmi les familiers du prince, et ceux-ci s'en vengeaient en excitant leur « patron » contre lui. Dans ce concert de plaintes intéressées, son surintendant des finances, le sieur Radix de

(1) *Correspondance* publiée par Flammermont. — *Journal* de Véri.
(2) *Journal* de Hardy. — *Journal* de Véri.
(3) *Lettre* à Joseph II, du 16 octobre 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

Sainte-Foix, dont on lira prochainement l'aventure, se distinguait, pour cause, d'une manière toute spéciale. Ces « criailleries » portaient leurs fruits. La main du Comte d'Artois se retrouvera dans la misérable manœuvre qui sera l'occasion de la chute de Necker.

Quant au Comte de Provence, son animosité contre le directeur avait une origine précise. Au mois d'avril 1779, son intendant, Cromot du Bourg, ex-agent de l'abbé Terray, réclamait, au nom de son maître, le remboursement intégral d'une somme d'un million de livres environ, qu'il prétendait rester due à Monsieur sur la succession paternelle. Une lettre de Cromot, d'un ton presque comminatoire, sommait l'administrateur des finances de faire droit à cette exigence. La réponse de Necker à cette tardive réclamation est dédaigneuse, hautaine. Après avoir rejeté la demande comme entièrement injustifiée, il remarque combien il est « extraordinaire » qu'ayant attendu tant d'années dans un complet silence, l'intendant du prince ait choisi, pour faire valoir cette prétention, « le moment même où les finances sont accablées du poids d'une guerre infiniment dispendieuse, » et il termine par cette phrase assez dure : « Comme le Roi ne trouve pas mauvais que vous fassiez valoir les droits de Monsieur selon vos lumières, j'espère que Son Altesse Royale ne désapprouvera pas que je discute les intérêts de Sa Majesté selon ma conscience (1). »

Ni Monsieur, ni Cromot n'étaient des gens à digérer une si verte leçon. L'année d'après, paraissait un libelle où le directeur général était pris à partie avec une odieuse perfidie, toutes ses opérations tournées en ridicule, sa vie même et son caractère diffamés sans vergogne. On en cherchait vainement l'auteur, quand, un certain soir de septembre, dans un café de la capitale, le sieur Cromot, entendant « un particulier » faire l'éloge de cette pièce, avait, comme dit Hardy, « la faiblesse ou l'amour-propre de s'en avouer le rédacteur. » Sur quoi, rapport fait à Necker, plainte adressée par ce dernier, perquisition opérée chez Cromot, à la suite de laquelle on découvrait le brouillon du libelle entièrement écrit de sa main, et ordre du Roi à Monsieur de se priver désormais des services de ce trop

(1) Lettre citée par M. le comte d'Haussonville dans son *Salon de Madame Necker*, t. II.

zélé fonctionnaire (1). Le prince, de mauvaise grâce, déférait à cette injonction; mais il ruminait sa vengeance et la préparait patiemment. Elle sera bien digne de lui, habile, sournoise, empoisonnée.

III

Ainsi, malgré la solidité apparente du « restaurateur des finances » et les racines profondes jetées dans l'opinion, de gros nuages, chargés de menaces, s'assemblaient sur les cimes, et des souffles couraient dans l'air, annonçant la prochaine rafale. Les symptômes précurseurs furent une avalanche de pamphlets, dont celui de Cromot semble avoir fourni le modèle. Le nombre en fut si grand, qu'on put, cette même année, en choisissant seulement les plus notoires et les mieux rédigés, en emplir trois volumes, qui les ont transmis jusqu'à nous (2). Les mémoires, les gazettes et les correspondances du temps en mentionnent encore beaucoup d'autres, — comme l'*Anti-charlatan*, publié en anglais, comme le *Dialogue entre Mme Necker, M. de Lessart et le marquis de Pezai*, — qui firent plus ou moins de bruit dans le monde. Certains de ces morceaux sont habilement tournés, rédigés avec art; il en est d'autres, plus nombreux, qui sont d'une plate et grossière malveillance. On y dénonce « l'incapacité » de Necker; on l'y attaque sur sa naissance, sur ses manières, sur son *charlatanisme*. On l'y compare souvent à Law; l'une des brochures présente un assez ingénieux et adroit parallèle entre les procédés des deux financiers étrangers et leur prédit une fin semblable. Dans quelques pièces, plus venimeuses encore, on met sa probité en doute. Sa femme même n'est pas épargnée, et les railleries abondent sur ses prétentions littéraires et son prétendu « pédantisme. »

Que Maurepas, tout en protestant hautement de son indignation, ait toléré sous main, même encouragé cette campagne, il est difficile d'en douter. Mieux encore, il paraît certain qu'il en a plus d'une fois inspiré les auteurs. Deux des pièces les

(1) *Journal* de Hardy, 21 septembre 1780.

(2) *Collection complète de tous les ouvrages pour et contre M. Necker, avec des notes critiques, politiques et secrètes;* 3 vol. in-8. Utrecht, 1781. — Malgré le titre de ce recueil, il ne renferme, en réalité, à l'exception du Compte rendu et du *Mémoire sur les Assemblées provinciales*, que des attaques contre Necker, ou plutôt une partie d'entre elles, dont plusieurs sont d'une habile malice.

plus répandues étaient l'œuvre d'Augeard, *alter ego* du vieux ministre et confident de ses rancunes contre le directeur. D'ailleurs, Augeard, dans ses *Mémoires*, laisse échapper à ce propos des aveux significatifs : « Je partageais bien véritablement, dit-il, les peines de M. de Maurepas. Je lui offris mes services, en le priant de ne jamais me nommer ni me compromettre. Je l'engageai à faire de petites notes de tout ce que dirait M. Necker, et, comme j'étais obligé d'aller deux fois par semaine à Versailles pour ma charge, je lui disais, avec toute la franchise possible, ce que je pensais sur les différentes besognes, projets et propositions de ce jongleur (1). » Quelques personnes bien informées soupçonnaient bien cette complicité du Mentor. Plus d'une lettre de cette époque exprime la désapprobation que suscitaient parmi les âmes élevées ces fâcheux procédés. « M. Necker, écrit le chevalier de Pujol, est persécuté par ses ennemis et ses envieux. Celui qui devrait le défendre et engager le Roi à faire taire les malintentionnés donne le ton sur cet objet... Je hais M. de Maurepas comme la peste ! »

Toute cette guerre clandestine affectait plus qu'il n'eût fallu le directeur général des finances. Son orgueil chatouilleux souffrait de ces piqûres journellement renouvelées ; il s'en plaignait avec amertume à sa femme, que le spectacle de sa peine mettait « au désespoir. » Aussi s'avisa-t-elle d'en écrire à Maurepas, à l'insu de Necker, qui l'en eût sans doute détournée (2). Elle le priait avec instance d'user de son autorité, d'arrêter les attaques, de sévir, au besoin, contre les pamphlétaires. Dictée par le zèle le plus louable, cette lettre n'en était pas moins une lourde maladresse. Mme de Staël la juge ainsi : « Cette fausse démarche, écrit-elle, en apprenant à M. de Maurepas combien M. et Mme Necker étaient sensibles à tout ce qui pouvait leur ôter la faveur de l'opinion publique, lui fit connaître quel était le plus sûr moyen de les blesser (3). » Effectivement, on remarqua dès lors une recrudescence de libelles, une audace redoublée de la part des diffamateurs.

Ce qu'on remarque encore, c'est un complet revirement d'humeur chez Maurepas. Abattu, comme découragé, dans les semaines qui suivent la dernière crise ministérielle, il se relève

(1) *Mémoires* d'Augeard, *passim*.
(2) *Notice sur M. Necker*, par A. de Staël, *passim*.
(3) *Du caractère de M. Necker*, par Mme de Staël.

maintenant, reprend son enjouement et sa belle insouciance. « Écrasé de goutte, dit Croÿ, il se soutient toujours gaiement, et le Roi le ménage fort. » Il le prend aussi de plus haut avec le directeur général des finances, s'applique, dans leurs fréquens conflits, à lui faire sentir son pouvoir et sa suprématie. A la suite d'une de ces querelles, Necker lui ayant dit que, si les choses devaient ainsi durer, « il commanderait des chevaux de poste pour s'en retourner à Genève, » le Mentor répliquait, d'un ton mi-sérieux, mi-goguenard, « qu'on n'en donnait aux étrangers qui avaient manié les finances que sur un ordre exprès du Roi. »

Un trait curieux, rapporté par Augeard, souligne d'une manière frappante cette confiance reconquise, ce renouveau de jactance chez Maurepas. Les premiers jours de février 1781, le comte communique à Augeard un manuscrit confidentiel soumis à son approbation par le directeur général et lui demande d'en dire son sentiment : « Si vous faites bien, répond Augeard après avoir parcouru le morceau, vous ne laisserez jamais paraître cet ouvrage-là ; il est horriblement dangereux... Prenez garde, ajoute-t-il, cet homme s'aperçoit que vous le négligez, depuis le renvoi de Sartine. Il se forme un grand parti dans le royaume, composé des protestans, des banquiers et des académiciens de toute espèce. » A ces mots, où il voit un doute sur l'étendue de sa puissance, Maurepas, piqué, se lève, regarde la pendule, et d'un ton péremptoire : « Il est sept heures et demie du soir. Si je voulais que cet homme-là fût à dix heures à la Bastille, et qu'il n'y fût pas, j'irais coucher à Pontchartrain. Voilà comme je suis premier ministre (1) ! »

IV

Le 19 du même mois, l'ouvrage soumis, comme on a vu, à l'examen d'Augeard était livré à la publicité, et l'effet produit était tel, que Maurepas retombait dans ses perplexités. Car le manuscrit en question n'était rien moins que le brouillon du fameux *Compte rendu*, l'acte le plus retentissant de la carrière politique de Necker, l'ouvrage le plus répandu, le plus lu, le plus amèrement critiqué, le plus ardemment glorifié, le plus universellement discuté par les contemporains, l'ouvrage dont

(1) *Mémoires* d'Augeard, *passim*.

la lecture inspirera à Buffon cette phrase dithyrambique : « Par cet écrit en lettres d'or, je vois M. Necker, non seulement comme un génie, mais comme un dieu tutélaire, amant de l'humanité, qui se fait adorer à mesure qu'il se découvre (1). »

Cette émotion, si vive qu'elle soit, n'est pas injustifiée, et ce n'est pas exagérer que de traiter le *Compte rendu* comme un événement capital, presque une révolution dans les mœurs politiques. Le secret des finances était, sous l'ancienne monarchie, une espèce de dogme tacite, auquel personne, pas même Turgot dans son bref passage aux affaires, n'avait encore osé toucher. D'après les usages établis, le contrôle général dressait annuellement, pour le Roi, un état, plus ou moins complet, où étaient évalués en bloc les dépenses et les revenus prévus pour l'exercice courant, puis, à la fin de chaque année, un autre compte des sommes perçues et des sommes dépensées. Parfois, comme dit Necker, « lorsque l'on voulait emprunter, » on indiquait, dans le préambule de l'édit, quelques chiffres sommaires et approximatifs, soi-disant destinés à fournir aux prêteurs un aperçu de la situation financière. Mais le public, dans la réalité, ignorait tout sur les comptes généraux, et les subsides fournis par la nation pour assurer son existence étaient employés, peut-on dire, au milieu des ténèbres. C'est grâce à cette méthode que, peu à peu, en France, s'était formée l'idée que le souverain était, non pas dépositaire, mais bien propriétaire légal de tout l'argent versé par ses sujets. Sous le règne même de Louis XVI, un courtisan avait pu dire, pour excuser certaines prodigalités excessives, qu' « un homme qui a 477 millions de rente avait bien droit à quelques fantaisies. » Il se trouvait des hommes d'État pour ériger ces procédés en doctrine nationale et en glorifier leur pays. Voici ce qu'écrira Vergennes dans une note adressée au Roi : « L'exemple de l'Angleterre, qui publie ses comptes, est pris chez un peuple inquiet, calculateur, égoïste. Son application à la France est une injure faite au caractère national, qui est sentimental, confiant et tout dévoué à ses rois (2). »

Devant un tel état d'esprit, exposer tout au long et à tous les regards, dans un document officiel, mis en vente pour une

(1) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, *passim*.

(2) *Note* de Vergennes sur le *Compte rendu* de Necker, publiée par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI*.

somme modique, l'état des finances du royaume, le fonctionnement, le rendement des impôts, l'usage que l'on comptait en faire, dévoiler en même temps les erremens du passé, les prévisions pour le lendemain, une pareille confession, faite avec l'autorisation royale, pouvait passer, selon les idées de chacun, pour un chef-d'œuvre de loyale franchise, ou pour un affreux sacrilège, dans tous les cas, pour un acte extraordinaire. C'est pourtant ce qu'osa Necker, en publiant, le 19 février 1781, son *Compte rendu au Roi*, volume de 116 pages in-4°, vendu chez le libraire Panckoucke, pour le prix d'un écu, au profit, disaient les gazettes, « des œuvres de Madame Necker. »

Le directeur général des finances, en risquant ce coup audacieux, était guidé par des mobiles divers, dont on connaît les uns et dont on peut conjecturer les autres. Le but avoué était d'éclairer la nation sur ses propres ressources, de lui montrer que, malgré l'apparence, elle se trouvait dans une situation prospère, puisque, pour l'exercice en cours, le budget se soldait par un excédent important, de relever par ce moyen la confiance des prêteurs, d'asseoir enfin sur la publicité, pour le présent et pour l'avenir, le crédit de l'État. « Je ne sais pas, déclarait nettement l'auteur, si une semblable institution, devenue permanente, ne serait pas la source des plus grands avantages. L'obligation de mettre au grand jour toute son administration influerait sur les premiers pas que fait un ministre des Finances dans la carrière qu'il doit parcourir. Les ténèbres de l'obscurité favorisent la nonchalance ; la publicité, au contraire, ne peut devenir un honneur qu'autant qu'on a senti toute l'importance de ses devoirs et qu'on s'est efforcé de les remplir... Enfin, et c'est une considération digne du plus sérieux examen, une telle institution pourrait avoir la plus grande influence sur la confiance publique, car cette conduite simple et franche multiplierait les moyens du souverain et le défendrait à jamais de toute espèce d'injustice. »

Par une arrière-pensée aisément transparente, Necker se flattait également d'intimider, de décourager l'Angleterre, en lui prouvant, chiffres en main, que les finances françaises étaient sensiblement plus solides que les siennes, que nous pouvions, sans nous obérer dangereusement, poursuivre encore longtemps la guerre. Il pensait travailler ainsi au rétablissement de la

paix. Il est non moins certain que, dans l'espérance de Necker, l'exposé méthodique de tous les progrès accomplis depuis son avènement, de toutes les réformes projetées, de tout le bien fait et à faire, en regard des abus anciens et des erreurs de ses prédécesseurs, affermirait sa situation personnelle, consoliderait sa popularité et assurerait la durée de son œuvre. Dans une époque où l'opinion était devenue une puissance, mettre l'opinion dans son jeu lui parut un coup de partie. Dans la plupart de ces calculs, il ne se trompait qu'à demi.

V

De ce vaste exposé, la première partie, certainement, était la plus heureuse. Necker y expliquait, avec une rare lucidité, le mécanisme compliqué de l'administration fiscale. Il projetait la lumière sur les innombrables canaux destinés à drainer l'or des particuliers pour l'amener dans les caisses publiques. Il introduisait ses lecteurs dans le dédale, jusqu'alors mystérieux, des modes de perception et des diverses taxes. La taille, la dîme, la capitation, la gabelle, cessèrent d'être, aux regards de la plupart des Français de ce temps, d'obscures et effrayantes machines, dont on sentait les coups sans en savoir le fonctionnement et sans en discerner les rouages. Somme toute, Necker, en ces pages substantielles, faisait l'éducation financière du pays.

Mais ses révélations ne s'arrêtaient pas là. L'argent ainsi perçu, il prétendait encore en indiquer l'emploi, sans rien dissimuler des vices et des abus, et là commençait le péril. Pour la première fois, en effet, on apprenait, par une voie authentique et de source certaine, le chiffre vraiment scandaleux des pensions et des grâces, de toutes les sommes plus ou moins extorquées à la faiblesse des rois par la cupidité des grands. Certains passages de ce chapitre sont moins d'un homme d'État que d'un moraliste sévère, ressemblent plus à un réquisitoire qu'à un rapport ministériel. « Acquisitions de charges, y lit-on, projets de mariage et d'éducation, pertes imprévues, espérances avortées, tous ces événemens étaient devenus une occasion de recourir à la munificence du souverain ; on eût dit que le trésor royal devait tout concilier, tout aplanir, tout réparer... Les intérêts dans les fermes, dans les régies, dans beaucoup de places de finance, dans les marchés de toute espèce, et jusque

dans les fournitures d'hôpital, tout était bon... L'obscurité prévenait la réclamation publique, et l'apparence d'une convenance réciproque délivrait du joug de la reconnaissance. »

Après avoir montré le mal, l'auteur indiquait le remède, énumérait tout ce qu'il avait fait et tout ce qu'il considérait comme demeurant à faire. Il expliquait en quoi sa gestion différait de celle de ses prédécesseurs, en quoi surtout elle l'emportait sur ce qu'on faisait avant lui. Toute cette partie de son travail respire un contentement de soi qui peut provoquer le sourire. Necker s'y décerne à lui-même, ainsi qu'à son épouse, des louanges, très méritées sans doute, mais que l'on préférerait ne pas rencontrer sous sa plume. « Il chantait si bien son éloge, reconnaîtra l'un de ses plus chauds partisans, que l'on a dit qu'il avait publié d'avance son oraison funèbre (1). » Ainsi parle Croÿ ; mais, après la critique, il présente aussitôt l'excuse: « Au reste, il ne tirait rien du Roi, et c'était là son vrai salaire mérité. » C'est ce qu'allègue aussi le chevalier de Pujol (2) : « Quant à moi, pourvu que la vérité y soit, je lui pardonne son égoïsme, et j'approuve fort l'éloge qu'il fait de sa femme. Il lui est bien permis de se vanter, quand il ne fait point payer d'aussi grands services, qu'une haine si opiniâtre s'efforce à décrier. »

Dans une dernière partie, et presque en appendice, se trouve comme rejeté ce qui est cependant le point essentiel du mémoire, ce qui en est, du moins, la justification et la vraie raison d'être, c'est-à-dire le compte détaillé des recettes et dépenses prévues pour l'année commençante, c'est-à-dire pour l'année 1781. Necker y évalue le total des recettes à 264 millions, le total des dépenses à 254 millions, d'où il résulte un excédent de 10 millions de livres. Présentée de la sorte, après le déficit laissé par les ministres précédens, après deux ans d'une guerre maritime fort coûteuse, la situation paraissait merveilleusement brillante. Le directeur lui-même y insistait avec orgueil : « Il n'est pas présomptueux de ma part de donner à Votre Majesté l'assurance qu'il n'y a certainement aucun souverain en Europe qui puisse montrer un pareil rapport entre ses recettes et ses dépenses ordinaires, et, en particulier, il s'en faut de beaucoup que l'état financier de l'Angleterre puisse soutenir la comparaison. »

(1) *Journal* du duc de Croÿ, année 1781.
(2) Lettre du 21 février 1781. — *Loc. cit.*

Il faut rabattre quelque chose de ce *satisfecit*, et force est bien de constater que dans ce chapitre final est le point faible de l'ouvrage, l'endroit par où Necker donne le plus de prise aux critiques. Sans doute, pour qui lit avec attention, indique-t-il loyalement que ces excellens résultats sont ceux de l'année « ordinaire, » et cette réserve exclut, pour tout homme averti, d'une part, les frais « extraordinaires » nécessités par la guerre d'Amérique, et, d'autre part, les ressources exceptionnelles et les expédiens temporaires, tels que les « anticipations. » — On entendait par là le produit des sommes empruntées aux fermiers généraux sur le produit futur des contributions ultérieures, et ce produit montait à 155 millions. — Ce correctif à ses calculs, Necker, je le répète, ne le dissimule pas, mais il néglige d'y insister; il ne fait l'aveu qu'en passant, d'une manière presque détournée. De fait, presque tout le monde s'y trompa. D'où le reproche d'« escamotage » qui lui fut plus tard adressé par ses contradicteurs. Quand on vint au fait et au prendre, pour l'exercice de 1781 les recettes effectuées s'élevèrent à 436 millions et les dépenses à 526 millions, ce qui occasionna un déficit de 90 millions. Même pour le budget ordinaire, les chiffres de Necker ne sont pas entièrement exacts, ce qui s'explique, du reste, par ce fait qu'il s'agissait alors de simples prévisions et que les sommes inscrites dans le rapport, au début de l'année courante, n'étaient encore ni perçues ni utilisées. Le seul tort de Necker fut de présenter l'hypothèse pour la réalité et de donner ainsi à la multitude ignorante une impression trop optimiste, dont il fallut vite déchanter.

Le *Compte rendu* se terminait par quelques phrases émues, où le directeur général faisait un retour sur lui-même, affirmait, d'un ton solennel, ses honnêtes intentions et se rendait le témoignage de n'avoir cherché que le bien : « Je n'ai sacrifié ni au crédit, ni à la puissance, et j'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé même à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent... Si quelqu'un doit à ma simple faveur une place ou un emploi, qu'on le nomme! Je n'ai vu que mon devoir. » Aussi était-ce avec confiance qu'il déclarait s'en remettre aujourd'hui à l'opinion de ses contemporains, comme au jugement de la postérité : « Je l'avoue aussi, j'ai

compté fièrement sur cette opinion publique, que les méchans cherchent en vain d'arrêter ou de créer, mais que, malgré leurs efforts, la justice et la vérité entraînent après elles. »

VI

Rien ne peut exprimer la sensation extraordinaire produite par cet ouvrage et l'enthousiasme prodigieux qu'il déchaîna dans toutes les classes de la nation. Le jour de la publication, l'étroite rue du Buttoir, qui était la demeure de l'éditeur Panckoucke (1), fut envahie par une multitude de curieux, se disputant les exemplaires fraîchement sortis des presses. Avant le soir, il s'en vendit 6 000. Le succès se ralentit peu dans les journées suivantes. On estime le tirage total à 100 000 exemplaires, chiffre jusqu'alors inconnu (2). Panckoucke, dit-on, fit du coup une petite fortune. Après avoir fait les délices des hommes d'État, des banquiers et des gens du monde, la « prodigieuse » brochure se répandit dans les masses populaires. Elle circula dans les faubourgs des villes, dans les cabarets des villages. On la lut à la fois dans les plus élégans boudoirs et dans les plus humbles chaumières. L'admiration fut égale dans tous les milieux. « Les citoyens vrais patriotes, constate le *Journal* de Hardy, regardaient cet ouvrage comme très propre à déconcerter les faiseurs de libelles et les frondeurs de profession. » Les chiffres de Necker, presque universellement acceptés comme exacts, ranimaient les cœurs abattus, faisaient envisager l'avenir avec plus d'assurance. Même impression et même succès à l'étranger qu'en France. Le volume, aussitôt paru, était traduit dans toutes les langues. Le duc de Richmond, pour sa part, en achetait 6 000 exemplaires, qu'il répandait sur le territoire britannique (3).

(1) Ancien hôtel de Thou, dans le quartier Saint-André des Arts.

(2) On fit circuler les vers suivans, mis dans la bouche des ouvriers de l'imprimerie de Panckoucke :

Pour Dieu, Monsieur, cessez d'écrire !
Nous payons trop cher vos honneurs.
A la foule de nos lecteurs
Notre zèle ne peut suffire.
Si vous n'avez pitié de notre triste sort,
Votre immortalité nous donnera la mort !
(*Correspondance* de Grimm.)

(3) *Journal* de Hardy. — *Correspondance* publiée par Lescure. — *Journal* du duc de Croÿ. — *Lettres* de Kageneck.

Au point de vue pratique et immédiat, l'effet du *Compte rendu* fut bien celui qu'en attendait Necker. Tous les prêteurs d'argent furent comme subitement emportés par un grand élan de confiance. Les particuliers, les banquiers, se ruèrent vers les caisses de l'État, pour y jeter, les uns le fruit de leur épargne, les autres leurs fonds disponibles. Un emprunt, nouvellement émis, de 70 millions attira au Trésor royal des versemens pour la somme de 108 millions. L'Europe suivit le même mouvement et crut au crédit de la France. « Cet ouvrage, connu dans les pays étrangers, dit le chevalier de Pujol (1), portera un coup sensible à l'Angleterre, si, comme on le dit, les Hollandais en retirent leurs fonds. » Et le nouvelliste Métra renchérit en ces termes : « S'il est vrai, comme le pense toute l'Europe, que les grandes querelles nationales ne sont plus que des guerres d'argent, les Anglais ne doivent pas tarder à s'avouer vaincus. D'habiles ministres valent bien, en ce siècle, d'habiles généraux pour remporter des victoires (2). » A consulter les faits aussi bien que les témoignages, il est donc difficile de nier que le coup de Necker n'ait très efficacement servi l'intérêt national.

Quant au renom personnel de l'auteur et à sa popularité, il faut, pour s'en représenter le progrès foudroyant, feuilleter, aux archives de Coppet, l'énorme liasse de lettres qui affluèrent alors à l'hôtel du Contrôle, pour louer, pour remercier Necker, bénir son nom et le porter aux nues. C'est le maréchal de Mouchy qui complimente « le ministre éclairé qui a fait, en quatre ans, ce qui illustrerait une longue vie. » C'est Marmontel qui, le visage inondé de larmes heureuses et poussant des « cris de délire, » divague d'admiration, se sent, dit-il, « devenir fou » dans l'excès de son allégresse. C'est l'évêque de Mirepoix qui regarde Necker « comme placé sur un rocher immense, contre lequel tous les flots de la mer viennent se briser (3). » Le *Journal* de Hardy signale, dans la bourgeoisie parisienne, une pareille poussée d'enthousiasme. Bref, pour cette « opinion publique, » à laquelle il attache une valeur peut-être excessive, Necker est, de ce jour, selon l'expression de Véri, « un héros de finance. »

(1) Lettre du 21 février 1781. — *Loc. cit.*
(2) *Correspondance secrète*, 7 mars 1781.
(3) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, t. II.

Ce fracas, comme on pense, n'était pas pour plaire à Maurepas. Sans parler de sa jalousie, il pouvait avoir, à vrai dire, des raisons personnelles d'être peu satisfait. En ce long exposé de l'administration fiscale dans le cours des dernières années, Necker, soit oubli, soit vengeance, n'avait pas une seule fois prononcé le nom du Mentor, du « principal ministre, » du « chef du Conseil des finances. » Celui-ci se montrait fort blessé de cette omission. Il ne pouvait, toutefois, blâmer ouvertement l'ouvrage, ayant été consulté pour la forme, ayant même, comme j'ai dit, lu le manuscrit à l'avance, et ayant consenti, encore qu'à contre-cœur, à sa publication (1). Mais, à défaut d'attaques formelles, il se livrait, du moins, à sa verve gouailleuse. Quand on lui demandait ce qu'il pensait du *Compte rendu :* « Je le trouve, disait-il, aussi vrai que modeste! » Le ton et le regard soulignaient l'intention. Ou bien, par allusion à la nuance azurée de la couverture du volume, il le surnommait le *Compte bleu.* Le mot faisait fortune, donnait naissance à une brochure intitulée *La réponse au Compte bleu,* où bien des gens assuraient reconnaître l'inspiration directe et le tour d'esprit de Maurepas. D'autres pamphlets jaillissaient coup sur coup, où les allégations, les chiffres de Necker, étaient discutés, épluchés, où l'on raillait sa suffisance, ses prétentions à l'infaillibilité, jusqu'à sa tendresse conjugale. Certains reproches avaient plus de portée. Dans un article du *Mercure,* le directeur est nettement accusé « de faire tous ses efforts pour transformer le roi de France en chef d'une république bien dirigée, » ce qui, comme observe un contemporain, « passait alors pour une imputation atroce (2). »

Au fond, toute cette guerre d'épigrammes était de peu d'effet, et ces traits, plus ou moins piquans, ne traversaient pas la cuirasse. Necker lui-même, tout chatouilleux qu'il fût, était alors trop enivré d'encens pour ne point négliger ces mesquines représailles (3). Ce que voyant, ses adversaires se résolurent à changer de méthode et à laisser les menues flèches pour recourir à la massue.

(1) *Journal* de l'abbé de Véri.
(2) *Souvenirs* de Moreau, t. II.
(3) *Journal* de Véri.

VII

Le 20 avril 1781, une « émotion extraordinaire, » qui ne fit que s'accroître pendant les jours suivans, éclatait soudainement au sein du Parlement de Paris. Dans toutes les « chambres de justice, » on ne voyait que magistrats assemblés en conciliabules, discutant et gesticulant avec animation. Les têtes étaient montées, les esprits exaltés. Dans plusieurs groupes, on entendait des propos inquiétans : les uns parlaient de réclamer la convocation immédiate « des princes et des pairs du royaume ; » d'autres rappelaient les temps héroïques de Maupeou, et se déclaraient prêts, plutôt que de céder, à subir un exil nouveau. Bref, comme écrit le chevalier de Pujol, « le feu était aux quatre coins du Palais. » Dans tous les entretiens revenait le nom de Necker, accablé de malédictions et chargé d'anathèmes (1).

La cause de cette effervescence était certaine brochure qu'avaient reçue, le matin même, « six des membres les plus influens du Parlement de Paris, » parmi lesquels le premier président d'Aligre et le conseiller d'Éprémesnil, ennemis acharnés de Necker, et qui, les jours d'après, fut distribuée, par une main inconnue, aux deux cents magistrats. Cette brochure renfermait un assez long *Mémoire au Roi sur les assemblées provinciales*, que quelques personnes, au début, croyaient avoir été rédigé par Pezai, mais que l'on sut bientôt être tout entier de la plume du directeur général des finances. Ce Mémoire, disait-on, ne tendait à rien moins qu'à réduire tous les Parlemens à « la simple fonction de juges, » en leur enlevant celle de dépositaires et vérificateurs des lois, à leur ravir, par conséquent, leur prérogative essentielle. Et chacun frémissait à découvrir, ainsi publiquement dévoilées, « les vues criminelles de cet étranger, convaincu de calomnier la magistrature tout entière, d'inspirer à un jeune prince une mauvaise opinion des principaux Ordres de l'État et d'entreprendre l'entier bouleversement de la monarchie (2). »

(1) *Journal* de Hardy. — *Lettres* du chevalier de Pujol. — *Mémoires* de Soulavie, etc.

(2) *Mémoires* de Soulavie. — *Journal* de Hardy. — *Correspondance secrète* publiée par Lescure.

Presque dans le même temps, paraissait une seconde brochure, intitulée *Lettre d'un bon Français*, une brochure bientôt répandue dans toutes les parties du public, qui reproduisait des passages du Mémoire de Necker, en faisait une critique fort vive, en montrait le danger et surexcitait perfidement les passions déjà déchaînées. L'une et l'autre publication avaient d'ailleurs une commune origine, et, en remontant à la source, on arrivait au premier prince du sang, à l'un des frères du Roi, à M. le Comte de Provence.

Pour bien comprendre cette étrange histoire, il faut jeter un regard en arrière, car le Mémoire incriminé, — et qui est l'honneur de Necker, — quand il fut ainsi publié, avait quatre ans de date. Il avait été rédigé au mois de février 1778, dans les conditions qu'on va lire.

Presque dès le début de son arrivée aux affaires, Necker avait été frappé des graves inconvéniens que présentaient, en de nombreuses provinces, l'omnipotence des intendans, toujours interposée entre les citoyens et le pouvoir central, et par suite l'impuissance où étaient les sujets du Roi à faire parvenir jusqu'au trône l'expression de leurs vœux, de leurs besoins ou de leurs plaintes. Cette organisation était d'ailleurs une nouveauté dans la vieille monarchie française. Jusqu'à l'époque de Richelieu, toutes les provinces étaient administrées par des « États » particuliers, essentiellement chargés de voter les contributions et de les répartir. Depuis Louis XIII seulement, — sauf dans quelques « pays d'États » qui conservèrent leurs anciens privilèges et continuèrent à délibérer sur l'impôt sous la tutelle des intendans, — la nation presque entière fut livrée sans défense à l'arbitraire des fonctionnaires royaux. Trente et une « généralités, » que régissaient trente et un intendans, subissaient à la muette une tyrannie administrative et fiscale, plus ou moins rigoureuse, plus ou moins lourde à supporter, selon l'humeur de l'homme qui exerçait cette autorité sans appel. Ce système, fertile en abus, avait été combattu, de tous temps, par de libres esprits. Fénelon, dans son « Plan de réformes » écrit pour le Duc de Bourgogne, proposait le rétablissement des États dans toutes les provinces et il terminait ce chapitre en s'écriant : « Plus d'intendans! » Quelques années plus tard, le marquis d'Argenson, effrayé, lui aussi, des maux causés par une centra-

lisation excessive, préconisait le même remède. Il comparait la France à une gigantesque araignée : « Grosse tête et bras maigres, » disait-il en sa langue imagée. Tout récemment, enfin, le marquis de Mirabeau avait soutenu des idées analogues avec sa verve débridée. Vers la fin du XVIIIe siècle, cette réforme, à vrai dire, était partout dans l'air.

Turgot, tout le premier, s'était préoccupé de cette question brûlante. Au moment de sa chute, il était, — on peut s'en souvenir (1), — en train d'élaborer un vaste projet de refonte des institutions du royaume, qui comportait, d'abord dans chaque paroisse, dans chaque province ensuite, suivant un ordre savamment gradué, certaines assemblées électives, dont la fonction serait d'organiser l'impôt. Il plaçait au sommet, et pour couronner l'édifice, ce qu'il appelait « la Grande Municipalité, » c'est-à-dire une espèce d'assemblée nationale sans attributions politiques. C'est cette partie de son programme qui avait surtout excité les appréhensions de Louis XVI, qui l'avait fait, comme il disait lui-même, « se roidir contre cette nouveauté. » C'était à ce propos qu'en marge du mémoire présenté par le contrôleur il inscrivait cette espèce de protestation : « Il ne faut pas être fort savant, pour juger que le présent mémoire est fait pour établir en France une nouvelle forme de gouvernement et pour décrier les institutions anciennes, que l'auteur suppose être l'ouvrage de siècles d'ignorance et de barbarie (2). » Les sentimens ainsi exprimés par Louis XVI avaient été l'une des causes primordiales du brusque renvoi de Turgot.

En face de ces récens souvenirs, il fallait à Necker une belle dose de courage pour reprendre, deux ans plus tard, bien que sous une tout autre forme, des idées analogues et pour réclamer, à son tour, l'institution d' « assemblées provinciales, » qui, placées près de l'intendant, lui faisant équilibre, surveilleraient les travaux publics, répartiraient les taxes et présenteraient des vœux dans l'intérêt local ou général. Mais, plus habile et plus politique que Turgot, il se gardait de proposer en bloc une transformation radicale de l'administration française. Il se bornait à demander que l'on fît, dans quelques provinces, un essai provisoire du système qu'il imaginait. Ainsi, expliquait-il au Roi, « les personnes qui désirent cette nouvelle forme d'administra-

(1) Voir *le Couchant de la Monarchie*, t. I, p. 319 à 321.
(2) Document publié par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*

tion y applaudiront comme à un premier pas qui peut conduire à une amélioration générale. Ceux, au contraire, qui craignent toute espèce de changement et respectent jusqu'aux plus grands abus quand ils sont anciens, approuveront l'esprit de sagesse de Votre Majesté, qui l'aurait engagée à ne faire qu'un essai (1). »

De plus, les assemblées qui serviraient à l'expérience seraient, non électives, comme le voulait Turgot, mais nommées par le Roi pour un tiers de leur effectif, les autres membres étant désignés par l'assemblée elle-même. Sur les quarante-huit membres dont se composerait l'assemblée, douze seraient pris dans la noblesse, douze autres dans le clergé, vingt-quatre dans le tiers-état. Ils « délibéreraient en commun, » et le vote aurait lieu « par tête, » et non « par Ordre. » C'était trancher, dix années à l'avance, le grand débat de 1789, et Necker, sur ce point, est réellement un précurseur. La présidence de ce groupement, qui ne serait, au bout du compte, qu'une « commission de propriétaires, » appartiendrait de droit à l'archevêque ou à l'évêque de la région. Cet hommage à l'Église romaine, de la part d'une âme protestante, était une adroite précaution, qui semblait propre à désarmer des oppositions redoutables.

Une fois de plus, on peut saisir ici la profonde divergence d'esprit qui sépare Necker de Turgot. Je n'entends pas seulement par là la tactique circonspecte et mesurée de l'homme d'affaires comparée à la marche impitoyablement logique du théoricien homme d'État. La différence est plus profonde. Les deux systèmes, voisins en apparence, procèdent, dans la réalité, de deux conceptions opposées. Turgot, partisan déclaré du pouvoir absolu, en instituant son nouvel organisme, prétend donner à l'intendant, représentant du Roi, un guide et un allié pour l'aider dans sa tâche. Necker cherche, au contraire, à le contenir et à le diminuer. Le premier envisage une collaboration; le second souhaite un contrôle et un frein, et, en dressant auprès de l'intendant une grande puissance rivale, un corps composé de notables, de riches propriétaires et de hauts personnages, il a pour objectif de lui enlever une part de son autorité. Bref, tandis que Turgot, fidèle à ses principes, renforce le pouvoir central, Necker, logique avec les siens, poursuit un but de

(1) *Mémoire au Roi sur les assemblées provinciales.*

décentralisation. L'exposé des motifs ne laisse sur ce point aucun doute.

Ce n'est pas la seule dissemblance. Necker, lorsqu'il assigne à la vieille aristocratie une belle place dans ses assemblées, cherche à lui restituer par là un peu de l'influence perdue, à l'intéresser, comme jadis, à l'administration locale, à rendre à la noblesse quelque chose de ce rôle qui fut longtemps sa raison d'être. Rien, comme on sait, ne peut être plus éloigné des intentions du démocrate Turgot, comme rien ne peut le choquer davantage, dans ses idées philosophiques, que la présidence conférée à un dignitaire de l'Église. A étudier dans ses détails le projet de Necker, on comprend cette parole attribuée à Turgot : « Cela ressemble à mes municipalités, comme un moulin à vent ressemble à la lune! »

Ce qu'il faut admettre pourtant, comme une vérité supérieure et d'une portée plus large, c'est que tous deux, par des moyens divers et avec des vues opposées, ne pouvaient manquer d'aboutir à un résultat identique, qui était d'exciter parmi les citoyens l'espoir et le désir d'administrer eux-mêmes, avec moins de frais et de charges, les affaires du pays. « Par ces mesures prudentes et silencieuses, comme l'observe un contemporain (1), la France passait de la royauté absolue à une situation indécise et préparatoire, où s'affaiblissaient les ressorts de l'autorité royale. » A la suite de ces expériences, suivies d'un plein succès, des provinces, jusqu'alors inertes, s'éveilleront à la vie publique, s'accoutumeront à penser et à agir d'elles-mêmes, contribueront ainsi, pour une part importante, au mouvement général de réorganisation qui sera, lors de ses débuts, « l'œuvre réellement bienfaisante de la Révolution française (2). » Elles prépareront la voie aux réformes profondes, et bientôt il ne manquera plus, pour donner l'impulsion suprême, que d'instituer auprès du Roi « une assemblée centrale de délibération, » celle qui portera dans l'histoire le nom d'*Assemblée Nationale*. Du jour où Louis XVI accepta, à si petite dose que ce fût, le remède ingénieux inventé par Necker, la monarchie devint « un État mixte, » et la Révolution ne fut plus qu'une question de temps.

Louis XVI, d'ailleurs, ne voyait pas si loin. C'est presque sans hésitation, malgré les objections qu'y fit tout d'abord son

(1) *Mémoires* de Soulavie.
(2) Stourm, *Les finances sous l'ancien régime, passim.*

Conseil, qu'il donna son assentiment au projet qui lui fut soumis et qu'il en permit l'expérience, d'abord dans le Berri, puis dans le Dauphiné, et peu après dans la généralité de Montauban (1). Les résultats furent jugés excellens, si bien que, le 19 mars 1780, une nouvelle ordonnance établissait une quatrième assemblée provinciale, qui devrait siéger à Moulins et régirait le Bourbonnais, la Marche et le Nivernais. Au point de cette étude où nous sommes arrivés, l'affaire était encore pendante et l'ordonnance n'avait pas reçu force de loi. L'intendant de Moulins, le sieur Guéant de Réverseaux, résistait de tout son pouvoir, et le parlement de Paris opposait mille difficultés à l'enregistrement. Vaincre et réduire ces mauvaises volontés était, à l'heure présente, un des pressans soucis du directeur général des finances.

VIII

Le mémoire où Necker avait développé les idées que j'ai résumées tout à l'heure avait été remis au Roi par son auteur en février 1778. Écrit uniquement pour Louis XVI et strictement confidentiel, il renfermait certains passages où Necker s'était exprimé avec la liberté permise dans un entretien tête à tête. Il s'y trouvait notamment des critiques fort vives contre les intendans : « A peine, disait Necker, peut-on donner le nom d'*administration* à cette volonté arbitraire d'un seul homme, qui, tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public, qui ne considère sa place que comme un échelon à son ambition et un lieu de passage... » Et il montrait les intendans « plus impatiens de venir à Paris qu'occupés de faire leur devoir, » et laissant souvent la besogne à des commis, à des subdélégués, « timides devant les puissans et arrogans envers les faibles. »

Mais l'endroit le plus incisif, le plus dangereux aussi, de ce curieux mémoire était celui où le directeur général démontrait l'avantage qui résulterait pour le Roi, en cas grave et urgent, et lorsqu'il s'agirait d'obtenir sans retard des subsides extraordinaires, d'avoir affaire à ses assemblées provinciales, plutôt qu'aux parlemens, toujours chicaneurs ou rétifs. Il rappelait

(1) Ordonnances des 12 juillet 1778, 11 juillet et 26 novembre 1779.

avec force « le désir continuel, commun à tous les parlemens, de se mêler de l'administration. » — « Ils s'y prennent, ajoutait-il, comme tous les corps qui veulent acquérir du pouvoir, en parlant au nom du peuple et en se disant les défenseurs des droits de la nation, et l'on ne doit pas douter que, bien qu'ils ne soient forts, ni par l'instruction, ni par l'amour pur du bien de l'État, ils se mettront en avant dans toutes les occasions, aussi longtemps qu'ils se croiront appuyés de l'opinion publique. Il faut donc, ou leur ôter cet appui, ou se préparer à des combats répétés, qui troubleront la tranquillité du règne de Votre Majesté et conduiront successivement ou à la dégradation de l'autorité, ou à des partis extrêmes dont on ne peut pas mesurer au juste les conséquences. L'unique moyen de prévenir ces secousses et d'attacher essentiellement les parlemens aux fonctions honorables et tranquilles de la magistrature, c'est de soustraire à leurs regards constans les grands objets de l'administration. »

Huit ans à peine après les batailles de Maupeou et au lendemain des luttes où avait succombé Turgot, ces considérations étaient certes bien propres à faire impression sur Louis XVI. Aussi contribuèrent-elles, dit-on, dans une large mesure, à entraîner en faveur du projet présenté par Necker l'adhésion du jeune prince, qui, précisément en ce temps, à propos de quelque incartade de la magistrature, murmurait presque malgré lui : « Je vois bien que M. de Maupeou n'avait pas autant de tort qu'on a voulu me le faire entendre (1) ! »

Ces vérités, toutefois, si évidentes et si utiles qu'elles fussent, n'étaient pas bonnes à crier sur les toits, et le directeur général s'en rendait compte mieux que personne. Tout en laissant courir sa plume, avec l'idée très arrêtée qu'il n'écrivait que pour le Roi, il avait pris ses précautions pour éviter les indiscrétions périlleuses. Le mémoire, en effet, était demeuré manuscrit et copié à deux exemplaires. L'une des copies avait été remise au Roi, qui, après lecture faite, l'avait « serrée dans sa cassette, » et l'autre était restée dans les mains de l'auteur. Necker se croyait donc à l'abri des divulgations, et il comptait, non sans raison, « sur un secret inviolable. » On se représente sa surprise et son émotion indignée, quand, après quatre ans de silence, il apprit soudainement la publication de son œuvre, la distribution

(1) *Journal* de Hardy, 9 septembre 1778.

faite au sein du Parlement. Sa première pensée fut qu'on avait forcé ses tiroirs; mais, vérification faite, il vit qu'il n'en était rien. Maurepas, auquel il se plaignit, « lui fit entendre que le coup partait sans doute de quelque commis infidèle (1). » Cette vague explication paraissait suffire au Mentor; elle ne satisfit pas Necker, qui poussa plus loin ses recherches. Ce qu'il apprit lui livra la clé du mystère. Nous en sommes également instruits. Le comte de Mercy-Argenteau, dans une note adressée, un mois plus tard, au prince de Kaunitz (2), a raconté les détails de cette trahison, et son rapport est confirmé par d'autres témoignages, non moins formels et non moins accablans.

Voici comment se reconstitue cette histoire. Quelques jours après la remise du manuscrit au Roi, celui-ci, oubliant vraisemblablement ses promesses, en avait dit un mot à son frère, le Comte de Provence, et Monsieur, rencontrant Necker sur l'entrefaite, l'avait prié avec instance de lui communiquer « son magnifique mémoire. » Le directeur n'osa pas refuser de faire connaître ses idées au premier prince du sang, à celui qui, comme dit Mercy, était, à cette époque, « l'héritier présomptif du trône. » Il vint donc lui lire son travail, seul à seul. Il eut bien soin, d'ailleurs, de remporter le manuscrit et fit jurer au prince de garder le silence sur cette lecture confidentielle. Mais, au mépris de la parole donnée, le Comte de Provence, peu après, en entretenait Cromot, son surintendant des finances. L'affaire semblait devoir en rester là, lorsque éclataient, trois ans plus tard, entre Necker d'une part, Cromot et son maître de l'autre, les démêlés dont j'ai fait plus haut le récit. Cromot, à ce moment, se ressouvint, fort à propos, « de la confidence de son maître. » Il entrevit un bon moyen de « perdre » ou de compromettre gravement le directeur général des finances, de le brouiller, dans tous les cas, avec la haute magistrature. Entre Monsieur et lui, tous deux altérés de vengeance, s'ourdit un plan perfide, un plan savamment machiné et qui réussit à merveille.

Le prince, un beau matin, reparlait à Necker, avec de grands éloges, du mémoire qui l'avait si fortement frappé et insistait pour qu'il le lui confiât, l'espace de quelques jours,

(1) *Journal* de Hardy, 25 avril 1781.
(2) Note du 31 mai 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

pour le revoir et le méditer à loisir. Le directeur, sans acquiescer à ce vœu, chargeait « l'un de ses confidens, » M. de Lessart, d'aller chez le Comte de Provence et de « lui lire lui-même » les parties principales de l'œuvre. A l'heure dite, le sieur de Lessart se rendait chez le prince, son rouleau sous le bras. Monsieur lui faisait dire alors qu'il se trouvait « trop occupé pour lui donner audience, » et qu'il n'avait qu'à laisser le mémoire, lequel, sans faute, serait retourné aussitôt. Lessart, simple employé, crut devoir obéir. Il se dessaisit de l'ouvrage. Monsieur l'avait à peine reçu, qu'il le transmettait à Cromot, et l'intendant, avec célérité, en faisait prendre une copie intégrale par des gens à ses gages. Le mémoire, quelques heures plus tard, rentrait au contrôle général, sans que Necker, autant qu'il y paraît, eût connu l'imprudence commise. Mais la copie restait aux mains de ceux qui, à l'heure opportune, se réservaient d'en faire usage. On devine aisément la suite, et il est superflu d'insister davantage sur l'origine de la publication qui, peu de mois après, faisait si grand tapage.

La vérité, d'ailleurs, transpira rapidement dans le monde de la Cour. Huit jours après la divulgation du mémoire, on lit dans un billet du chevalier de Pujol (1) ces lignes significatives : « Il a été envoyé à Mme la duchesse de Gramont deux exemplaires de cet ouvrage, d'une si belle impression, que l'on se croirait assuré qu'elle est de l'Imprimerie Royale, *si l'on ne savait que celle de Monsieur ne le cède pas à celle-là pour la beauté des caractères.* »

Réserve faite sur les moyens, on ne peut qu'admirer l'adresse et l'ingéniosité du coup. Il eût fallu longtemps chercher avant de rien trouver qui fût plus propre à émouvoir les susceptibilités de la magistrature, et c'était la frapper au point le plus sensible. Depuis la destruction de l'œuvre de Maupeou, les parlemens se persuadaient, tous les jours davantage, que leur rôle politique était le principal, leur rôle judiciaire l'accessoire, qu'ils étaient faits pour remplir une mission d'arbitres entre la royauté, encline au despotisme, et la nation, avide de liberté, que, — comme dans un arrêt, le parlement de Rennes l'avait publiquement déclaré, — leur « objet » était, avant tout, « de juger l'équité, l'utilité des lois

(1) Lettre du 30 avril 1781, *loc. cit.*

nouvelles, » d'exercer « une juridiction souveraine et de police générale sur toutes les actions et sur toutes les personnes (1). » Avec de telles dispositions, le mémoire de Necker et les principes qu'il proclamait leur parurent une cruelle insulte et un criminel attentat. Ils y virent l'intention avouée de retirer aux cours souveraines, pour les transmettre aux assemblées tout récemment créées, leur prérogative essentielle, le droit de vérifier et d'enregistrer les édits, soumis par la coutume séculaire du royaume à l'examen du parlement. Ils y virent même le noir dessein de leur ravir le droit de « remontrance, » qui leur tenait encore plus étroitement au cœur.

J'ai dit quelle violente tempête suivit cette découverte. D'Éprémesnil, en pleine audience, s'écriait publiquement : « Quel est cet *aventurier*, quel est ce *charlatan*, qui ose mesurer le patriotisme de la magistrature française, qui ose la supposer tiède dans ses affections civiques et la dénoncer au jeune Roi! » Dans une réunion de magistrats, il fut sérieusement proposé, si le directeur général demeurait au pouvoir, que le parlement refusât, comme sous le ministère Maupeou, de rendre la justice, « ce qui, écrit Hardy, semblait, surtout en temps de guerre, une perspective effrayante et que, pour cette raison, on ne pouvait envisager sans ressentir une patriotique émotion (2). »

Le corps des intendans n'était pas moins furieux. L'un d'entre eux, Sénac de Meilhan, allait trouver Maurepas et fulminait contre Necker. Le Mentor ripostait sur le mode persifleur. « Et s'il vous demandait, interrogeait Sénac, la permission de faire couper la tête aux intendans? — Peut-être, répliquait Maurepas avec sang-froid, le lui permettrions-nous, si cela devait nous rapporter quelques millions (3). » Ce ton, ces ironies, étaient peu faits pour calmer les esprits.

Necker s'est toujours défendu, — et on doit le croire sur parole, — d'avoir nourri contre les magistrats les desseins menaçans qui lui furent attribués. Quelques semaines après sa chute, il protestait encore contre une telle interprétation. « Il n'est jamais entré dans mon esprit, écrivait-il à son ami Devaulx (4), qu'il pût être du bien de l'État, ni même favorable à l'autorité,

(1) Arrêt cité par M. H. Carré dans son volume sur *La fin des parlemens.*
(2) *Journal* de Hardy, 25 avril 1781. — *Mémoires* de Soulavie.
(3) *Mémoires* de Soulavie.
(4) Lettre du 4 juillet 1781. — Archives de Coppet.

que les parlemens fussent privés des droits dont ils jouissent, et entre autres de celui de faire des remontrances. On a tiré du mémoire que j'ai lu au Roi en 1778 des conséquences absolument contraires à mes intentions... Ceux qui ont adressé ce mémoire au parlement de Paris savaient bien qu'une fausse opinion se prendrait sur quelques paroles et qu'ils feraient l'effet qu'ils se proposaient. Il n'y a pas d'exemple d'un procédé plus infâme! »

IX

Que pouvaient, au surplus, les plus éloquens démentis devant le *tolle* furibond et le mouvement d'indignation qui, du sein de la capitale, se propagèrent bientôt parmi toutes les cours de province? Le parlement de Paris se chargea d'exercer les premières représailles. Il se hâta de mettre en délibération l'édit établissant une assemblée provinciale dans le Bourbonnais, et vota tout d'une voix, presque sans discussion, le refus d'enregistrement. Après cette manifestation, il fut convenu qu'on enverrait des remontrances au Roi, pour réclamer la suppression de l'injurieux mémoire.

Louis XVI, informé du projet, trouva, pour y parer, un semblant de vigueur. Le premier président d'Aligre fut mandé à Marly. En entrant dans la pièce où se trouvait le Roi, la première chose qu'il vit fut le souverain qui, « dans l'embrasure d'une fenêtre, » causait familièrement avec le directeur, « en lui tenant la main appuyée sur l'épaule. » Il parut bien à tous que ce tableau touchant était prémédité. Entre le Roi et le ministre, l'entretien dura trois quarts d'heure. Quand Necker se fut retiré, le Roi appela le premier président : « J'ai appris, lui dit-il, que l'on devait délibérer au Parlement sur un mémoire que M. Necker m'a présenté. Je voudrais qu'il n'en fût pas question, et je vous exhorte à l'empêcher. — Sire, je ne le pourrai à la rigueur, mais je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. — En ce cas, reprenait le Roi, je vous ordonne de lever le siège et de rompre la séance, dès qu'on voudra parler. Je vous l'ordonne; je ne veux pas que mon Parlement se mêle, en aucune manière, des affaires de l'administration. Vous pouvez vous retirer (1). »

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 1er mai 1881. — *Souvenirs* de Moreau, tome II. — *Notice sur M. Necker*, par A. de Staël. — *Lettres* du chevalier de Pujol, *loc. cit.*

Louis XVI, après cette petite scène, déclarait à haute voix que, « si le Parlement voulait lui causer autant d'ennuis qu'il avait fait à son aïeul, *il le casserait comme verre.* » C'était une phrase qu'il affectionnait spécialement, mais qui, trop souvent répétée et trop rarement suivie d'effet, ne produisait peut-être pas toute l'impression qu'on en pouvait attendre. Cependant, à la suite de cette vive admonestation, le parlement parut « se tenir coi. » C'est que, malgré toutes les fanfaronnades, la leçon de Maupeou portait encore ses fruits. « Ces messieurs, comme dit un gazetier, avaient pu reconnaître alors, par une dure expérience, que l'on pouvait se passer d'eux sans que le royaume en souffrît. » Ce fut assez pour les maintenir « dans les bornes de la prudence et de la modération; » mais la lutte engagée contre le directeur, pour être moins bruyante, n'en fut pas moins active et n'en fut que plus redoutable. Ceux qui savaient le fond des choses craignirent, de ce moment, que le dernier mot ne restât à la magistrature, car, écrit un contemporain, « les parlemens ne pardonnent jamais, et l'on n'a pas d'exemple qu'un ministre en guerre avec eux ait pu faire davantage que se débattre pendant quelque temps (1). »

Le sursaut d'énergie du Roi fut, effectivement, sans lendemain. Vainement, les jours suivans, Necker demanda-t-il, comme sanction des paroles royales, des « lettres de jussion, » pour obliger le parlement d'enregistrer l'édit, et la destitution de l'intendant du Bourbonnais, dont la résistance insolente était intolérable. Il rencontra, sur l'un et l'autre point, non un refus formel, mais une nonchalante inertie dont il ne put pas triompher. Chose plus forte, il n'obtint même pas qu'on ouvrît une information pour rechercher l'auteur de la *Lettre d'un bon Français*, qui n'était qu'un tissu de diffamations et d'insultes, ainsi qu'on en jugera par cet échantillon : « Après avoir commencé comme Law, voudriez-vous finir comme Cromwell? Monsieur Necker, si j'avais choisi Genève, votre patrie, pour mon domicile, et que j'eusse employé mon esprit et mes loisirs à y semer la discorde, à y ménager une révolution qui en changerait le nom et la forme, je vous le demande, monsieur Necker, à quelle autre peine qu'à la mort le tribunal des *Deux-Cents* pourrait-il me condamner? Ignorez-vous que, dans les anciennes républi-

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 25 avril 1781.

ques, où la vertu mâle et féroce maintenait l'austère constitution, le citoyen le plus vertueux était réputé celui qui poignardait l'artisan de la tyrannie? »

Cette brochure « vraiment séditieuse, » comme dit Hardy dans son Journal, cet appel à l'assassinat, que l'on croirait écrit par un membre futur du club des Jacobins, ce factum sanguinaire enfin, fut tiré, assure-t-on, à six mille exemplaires et répandu partout par des mains inconnues. Dans certains riches hôtels du faubourg Saint-Germain, il en fut déposé des « ballots » véritables; les femmes, en montant en carrosse, trouvaient des exemplaires jetés sur les coussins. Pourtant, en dépit des instances, des réclamations de Necker, Maurepas ne souffrit pas qu'on fît aucune recherche (1). La découverte eût sans doute été trop aisée, elle eût surtout mené trop loin...

En présence d'un tel parti pris, les plus chauds partisans du directeur général des finances paraissent avoir perdu confiance dans la durée de son pouvoir. Beaucoup, toutefois, s'accrochaient à l'espoir qu'il pourrait se maintenir jusqu'au moment où la nature ferait justice de son principal adversaire, de celui qui, sous main, menait toute la campagne. L'âge de Maurepas, le mal dont il était atteint et dont les crises étaient de plus en plus fréquentes, leur faisaient supposer que l'attente ne serait pas longue. C'est ce qu'avoue l'un d'eux, ingénument et sans ambages : « M. Necker essuie toujours des persécutions. Bien des gens craignent qu'il ne se dégoûte. Moi, j'ai meilleure opinion de sa façon de penser; j'espère qu'il prendra patience, jusqu'à ce qu'une attaque de goutte bien prononcée le délivre de son ennemi (2). »

Ségur.

(1) Note de Mercy au prince de Kaunitz, *passim*.
(2) *Lettres* du chevalier de Pujol, *loc. cit.*

LES FINANCES DES ÉTATS BALKANIQUES

ET

LES BOURSES EUROPÉENNES

Lorsque nous écrivions ici même, il y a peu de mois, un article sur *la Force financière des États* (1), nous ne pensions pas qu'à si brève échéance une guerre éclaterait, à l'occasion de laquelle il conviendrait d'examiner la puissance des belligérans, non seulement au point de vue militaire, mais au point de vue économique. Il est d'autant plus nécessaire de le faire aujourd'hui que la France a été le principal bailleur de fonds des peuples engagés dans cette lutte sanglante et que la majeure partie des fonds turcs, bulgares, serbes et grecs se trouvent dans le portefeuille de nos capitalistes. Le Montenegro lui-même a tenu à affirmer son avènement parmi les nations modernes en émettant un emprunt 5 pour 100, qui figure à la cote du *Stock Exchange* de Londres. Nous examinerons successivement la situation des empires ou royaumes dont les destinées se sont jouées dans la plaine de Thrace, les montagnes de Thessalie et les vallées macédoniennes qui descendent vers Salonique et la mer Égée. Afin de préciser les idées, nous inscrirons en tête de notre étude quelques données statistiques qui lui serviront de préambule : voici la superficie, la population, la longueur des voies ferrées, les chiffres du budget, de la dette et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1912.

du commerce extérieur des cinq belligérans et de la Roumanie, leur voisine :

	Superficie (milliers de kmq.).	Population (milliers d'habitans).	Kilomètres de chemins de fer.	Budget (millions de francs.)	Dette (millions de francs).	Commerce extérieur (millions de francs).
Bulgarie. . .	96	4 380	1 780	178	638	306
Grèce. . . .	64	2 728	1 580	188	853	295
Serbie. . . .	48	2 936	795	120	679	183
Montenegro.	9	250	18	3	6	9
Turquie. . .	937	24 000	5 700	800	3 000	1 020
Roumanie. .	131	7 000	3 400	505	1 570	1 026

I. — TURQUIE

En face de ceux que la haine de l'ennemi commun a momentanément unis dans une alliance qu'il n'eût pas été aisé de prédire il y a vingt-sept ans, quand les troupes de celui qui était alors le prince de Bulgarie écrasaient les Serbes à Slivnitza, se présente le vieil Empire ottoman. Il y a plus de quatre siècles et demi que le Commandeur des croyans franchit le Bosphore, prit Constantinople et s'étendit sur une partie de l'Europe, allant jusqu'à menacer Vienne en 1529 et en 1683. L'Islam recommençait, à l'Est de notre continent, une tentative de conquête qui, huit siècles auparavant, avait été arrêtée à l'Ouest par Charles-Martel dans les plaines de Poitiers, en l'an 732. La fin du XVIIe siècle marque le point culminant de la domination des Turcs. A partir de ce moment, ils reculent peu à peu, et ce qu'on peut appeler leur colonisation va sans cesse en diminuant. Le démembrement, très lent d'abord, a pris, depuis cinquante ans, une allure extrêmement rapide : il leur a arraché successivement les Principautés danubiennes, dont l'émancipation fut en grande partie l'œuvre de la France, et qui forment le royaume de Roumanie ; la Serbie, qui, une fois son indépendance reconnue par le traité de Berlin de 1878, n'a pas tardé à s'ériger en royaume ; la Bulgarie, constituée « en principauté autonome et tributaire sous la suzeraineté du Sultan » par le même traité, augmentée depuis de la Roumélie Orientale : elle a proclamé en 1908 son indépendance, avec le tsar Ferdinand à sa tête. En 1881, l'Angleterre a pris définitivement pied en Égypte ; le pachalik, déjà à moitié indépendant de Constantinople sous le règne des khédives, n'est plus rattaché que nominalement à la

Sublime-Porte depuis que les habits rouges y tiennent garnison et que les proconsuls britanniques sont installés au Caire. En 1897, la guerre éclate entre la Turquie et la Grèce; après une courte campagne, celle-ci est battue, mais elle n'en obtient pas moins une partie de la Thessalie que le vainqueur, sous la pression de l'Europe, lui cède. La Crète reçoit une autonomie presque complète et sera annexée à la Grèce à la suite de la guerre actuelle.

Le traité de Berlin reconnaissait à l'Autriche-Hongrie le droit d'occuper les provinces de Bosnie et d'Herzégovine et de tenir garnison dans le sandjak de Novi-Bazar. En 1908, l'Empire des Habsbourg s'est annexé les deux provinces, mais a retiré ses troupes du sandjak. En 1911, l'Italie déclare la guerre à la Porte et, après un an de lutte, le traité de Lausanne lui reconnaît la possession de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Le souverain qui règne à Constantinople n'exerce donc plus son autorité temporelle que sur une bande de territoire de plus en plus resserrée en Europe. Assisterons-nous, au xxe siècle, à l'expulsion complète des sultans, qui repasseraient le Bosphore et ne conserveraient plus que l'Asie Mineure et l'Arabie? Un avenir prochain nous l'apprendra. En attendant, nous examinerons les conditions économiques et financières de cet Empire, dont les destinées ont depuis si longtemps occupé les nations européennes et qui, bien malgré lui, a allumé, depuis un demi-siècle, des guerres sanglantes, dans lesquelles il n'a jamais été l'agresseur, et dont l'issue, alors même qu'il était vainqueur, a toujours été une diminution de son territoire.

Nous avons ici même (1) écrit l'histoire des finances turques. Nous nous permettons de renvoyer nos lecteurs à cet article, et nous bornerons à parler de la situation actuelle, dans la mesure où les documens publiés permettent de l'établir. Cette étude a une importance double : d'une part, elle nous renseigne sur les ressources propres de l'Empire et sur les moyens dont il dispose pour faire face aux dépenses de guerre. En second lieu, elle nous éclaire sur ce qu'on appelle le crédit de la Turquie, c'est-à-dire la possibilité pour elle de s'adresser avec succès au public, de placer des emprunts. Une campagne qui mobilise des centaines de milliers de combattans implique des dépenses con-

(1) *Les Finances ottomanes*, par Raphaël-Georges Lévy, dans la livraison du 12 février 1910.

sidérables, tant pour la solde des troupes que leur nourriture, le ravitaillement en fourrages et en munitions, dont les armes modernes font une consommation énorme. Il faut, au cours de la lutte, alimenter sans relâche le Trésor, d'autant plus qu'en général une partie plus ou moins grande des approvisionnemens est tirée du dehors et que si, à l'intérieur des frontières, un gouvernement peut procéder par voie de réquisition, il doit payer comptant ce qu'il commande aux fournisseurs étrangers. Dès lors, il est nécessaire d'émettre des rentes, pour la souscription desquelles le concours des autres places est indispensable. C'est ainsi que la Turquie a, depuis longtemps, dû y faire appel. Il n'est qu'un tout petit nombre de nations qui soient assez riches pour trouver, chez elles, les sommes dont elles ont besoin pour subvenir à des dépenses extraordinaires. A peine pourrait-on citer, de nos jours, la France, l'Angleterre, les États-Unis et, jusqu'à un certain point, l'Allemagne comme capables de « financer » une grande guerre sans le concours d'autrui. Et encore a-t-on vu la France, en 1870, émettre l'emprunt Morgan sur le marché de Londres, et les États-Unis, de 1861 à 1865, vendre à jet continu des obligations fédérales sur les marchés européens : il est vrai qu'à cette époque, la puissance financière de l'Amérique du Nord était peu de chose en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui. L'Italie a, pendant une année, conduit les opérations en Tripolitaine et dans la Méditerranée sans émettre aucun titre sur les places étrangères : mais, aujourd'hui, pour liquider les dépenses de la campagne, elle va, dit-on, emprunter 600 millions. Grâce au cours qu'a conservé sa rente, qui est cotée à un prix plus élevé qu'aucun autre fonds d'État européen, à l'exception du nôtre, elle obtiendra sans doute cette somme à des conditions favorables.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle que la Turquie a commencé à emprunter au dehors. Elle le fit au moment de la guerre de Crimée, durant laquelle ses troupes combattirent aux côtés des armées française et anglaise. Ses deux alliées garantirent ses obligations, gagées spécialement par le tribut égyptien, et leur assurèrent de la sorte un placement aisé, à un cours favorable. Il n'en fut pas toujours de même pour ses émissions postérieures, qui, au cours des vingt années suivantes, inondèrent les marchés occidentaux et formèrent bientôt un total de plusieurs milliards. La Turquie succombait sous le poids de cette

dette ; en 1876, elle suspendit ses paiemens. Cinq ans après, des arrangemens intervenaient entre elle et ses créanciers. Le célèbre décret de *Mouharrem* organisa le Conseil d'Administration de la dette publique, dans lequel siègent des représentans des principales puissances, et qui n'a pas cessé d'être la pierre angulaires des finances turques. Tous les titres des anciennes émissions furent convertis en une dette nouvelle, dont le taux d'intérêt pouvait varier jusqu'à concurrence d'un maximum de 4 pour 100, et qui était divisée en quatre séries A, B, C et D. La différence des séries résidait dans la durée de l'amortissement, beaucoup plus rapide pour les unes que pour les autres. L'iradé assignait aux porteurs de la Dette un certain nombre de revenus devant être gérés par le Conseil et destinés exclusivement au service des intérêts et de l'amortissement. Grâce à ce dernier, la série A avait disparu en une vingtaine d'années ; profitant de cette circonstance, la Turquie conclut en 1903 un arrangement avec les propriétaires des trois autres séries, en vertu duquel ceux-ci échangèrent leurs titres, dans des proportions déterminées, contre ceux d'une nouvelle dette unifiée rapportant intérêt au taux effectif de 4 pour 100. L'une des clauses les plus sages de cet arrangement abandonnait au Trésor les trois quarts des revenus encaissés par le Conseil, après qu'il a été payé 4 pour 100 à l'ensemble des obligations. Désormais le Trésor a donc une raison directe et immédiate d'aider l'Administration de la Dette à encaisser des recettes aussi élevées que possible. En même temps, l'amortissement fonctionne et réduit chaque année le capital du 4 pour 100 unifié.

En dehors de cette charge, la Turquie porte celle d'un certain nombre d'obligations émises depuis le règlement opéré par le décret de *Mouharrem*, pour des objets divers, notamment la construction de lignes de chemins de fer, qui font monter à un total d'environ 3 milliards de francs la somme des engagemens du Trésor. Parmi les chemins de fer ottomans, si étroitement liés à la prospérité économique du pays, les uns gagnent par eux-mêmes des revenus importans, les autres ne vivent encore que grâce aux subventions gouvernementales. La Compagnie des chemins de fer orientaux, dont les lignes sont situées en Europe, est dans le premier cas : elle a versé, en 1911, plus de 3 millions de francs à l'État pour sa part dans les bénéfices. Le Bagdad au contraire fait appel à la garantie kilométrique, qui n'a encore

cessé de fonctionner que pour le tronçon Haïdar-Angora. Les finances de ce chemin de fer sont du reste singulièrement compliquées par le fait des intérêts qu'il a pris dans des entreprises accessoires, telles que l'irrigation de Konia : il dispose de réserves importantes, notamment de la partie de son capital qui n'est pas encore appelée, ses actions n'étant que partiellement libérées.

Le chiffre prévu au budget de l'exercice 1328 (mars 1912 à février 1913) pour le service des emprunts consolidés, de la Dette flottante et des garanties kilométriques de chemins de fer est de 809 millions de piastres (1), soit environ 200 millions de francs. Si on ajoute à ce chiffre celui des crédits inscrits pour pensions et retraites, on arrive à un montant de 12 millions de livres turques, ce qui représente une proportion d'un peu moins du tiers du total. La Guerre et la Marine réclament environ 10 millions de livres, soit 230 millions de francs.

Il est à remarquer que, malgré la guerre italienne, l'administration de la Dette a encaissé, pour l'exercice clos le 31 mars 1912, une somme supérieure de 281 000 livres turques, soit plus de 6 millions de francs, à ses revenus de l'année antérieure, en dépit d'une notable diminution du revenu des tabacs et de la suppression du tribut de Chypre. D'autre part, les revenus généraux de l'Empire au 30 juin 1912 accusaient, pour les quatre premiers mois de l'exercice actuel, un excédent de 600 000 livres; à cette somme s'ajoutera le produit des nouveaux impôts, la majoration de 25 pour 100 de l'impôt foncier et de la taxe mobilière dite *temettu*, l'impôt de 3 pour 100 sur les traitemens des fontionnaires, l'augmentation de la taxe d'exonération du service militaire, majoration de 10 francs sur le prix du sel : on estime à 800 000 livres turques, soit 18 millions de francs, l'ensemble de ces plus-values. Mais ces ressources sont faibles en présence des besoins de la guerre.

A la fin d'octobre 1912, le ministre des Finances essaya d'obtenir du Conseil de la Dette qu'il lui abandonnât son fonds de réserve de 2 millions de livres turques (45 millions de francs); mais il s'est heurté à une résistance d'autant plus justifiée que ce fonds a été créé en vue d'éventualités comme celles qui se

(1) L'unité monétaire turque est la livre d'or, qui vaut environ 22 francs 80 centimes de notre monnaie. La livre se divise théoriquement en 100 piastres. La pièce d'argent dite *medjidjeh* vaut 20 piastres.

sont produites, afin d'assurer le service des coupons auxquels les revenus normaux pourraient ne pas suffire.

Un iradé a autorisé le ministre des Finances à engager des dépenses s'élevant à plusieurs millions de livres et à les couvrir par des impôts de guerre. Le gouvernement a négocié avec la Banque Ottomane, qui lui a déjà fourni 1 500 000 livres, et aussi avec le Conseil d'administration de la Dette, afin d'obtenir la disponibilité des recettes n'ayant pas d'affectation spéciale, telles que l'impôt sur les troupeaux et certaines dîmes. Déjà avant qu'éclatât la guerre balkanique, la Porte avait dû, au cours de la lutte contre l'Italie, contracter une dette flottante considérable, qui approche aujourd'hui de 300 millions de francs et qui se compose de bons du Trésor émis à des taux divers, souscrits par des banques anglaises, allemandes et françaises à des conditions de plus en plus onéreuses : car le placement devenait d'autant plus difficile que la lutte se prolongeait. La Porte a également reçu des avances gagées par le solde d'emprunts créés, mais dont le public n'avait pas souscrit la totalité, et qui sont restés dans les caisses des banques chargées de l'émission.

Malgré les embarras du Trésor ottoman, il semble que la situation financière ne soit pas aussi mauvaise à Constantinople qu'on eût pu le redouter. Le moratorium n'a pas été proclamé, et les transactions paraissaient, aux dernières nouvelles, suivre un cours à peu près normal. D'Andrinople assiégée on ne sait rien. A Salonique, occupée par les Grecs et leurs alliés, il est vraisemblable que l'ordre ne sera pas troublé.

II. — BULGARIE

La Bulgarie est un pays essentiellement agricole. Théoriquement, l'État y est propriétaire du sol : le particulier qui le cultive n'est qu'une sorte de fermier perpétuel et héréditaire qui paie une dîme en argent ou en nature. Un certain nombre de communes possèdent des forêts et des pâturages. Un tiers du territoire est couvert de bois, un tiers est cultivé, moitié en blé, moitié en maïs, un dixième est en pâtures, un quart reste improductif. Les récoltes moyennes sont de 10 millions de quintaux de blé, 9 de maïs, 2 600 000 hectolitres de vin, 6 000 kilogrammes d'essence de rose. Le développement a été favorisé par la Banque agricole bulgare qui a groupé les caisses

locales et a mis, par leur intermédiaire, à des conditions relativement douces, des sommes considérables à la disposition des cultivateurs. Les importations dépassent encore notablement les exportations. Le pays possède près de 2000 kilomètres de voies ferrées.

Le budget a doublé en dix ans. De 95 millions de *levs* (1) en 1902, il s'est élevé à 190 millions en 1912, représentant ainsi, pour environ 4 millions et demi d'habitans, 42 francs par tête. Voici les recettes et dépenses prévues en 1912, d'après le budget promulgué le 8 janvier dernier :

MILLIONS DE LEVS

Recettes :		*Dépenses :*	
Impôts directs	39	Pouvoir suprême et Cour des comptes	4
— indirects	69	Dette	40
Monopoles de l'État	10	Ministère des Affaires étrangères et Cultes	7
Taxes et amendes	12	Ministère de l'Intérieur et de la santé publique	11
Péages	34	Ministère de l'Instruction publique	25
Domaine de l'État et revenus des capitaux	14	Ministère des Finances	8
Allocations aux communes et départemens pour les instituteurs	7	— de la Justice	6
Recettes accidentelles	5	— de la Guerre	41
	190	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail	6
		Ministère de l'Agriculture et des Domaines	7
		Ministère des Travaux publics et voirie	9
		Ministère des Chemins de fer, postes et télégraphes	25
		Excédent	1
			190

Le Gouvernement s'est efforcé d'améliorer la comptabilité publique en établissant l'unité budgétaire et l'unité de caisse; de donner à l'impôt une assiette plus équitable en supprimant les dîmes en nature; d'assurer une perception plus régulière par la création de receveurs spéciaux, un contrôle plus efficace

(1) Le *lev* est égal au franc. Le change, qui était au pair avant la guerre, est actuellement aux environs de 3 pour 100.

par l'extension des attributions des inspecteurs des finances ; de faire agir la Cour des comptes préventivement, en lui donnant mission de vérifier toutes les dépenses avant d'en viser le paiement. L'augmentation des recettes est due à ces améliorations techniques, à l'accroissement des cultures et de la consommation à l'élévation du tarif des douanes, du timbre et du tabac.

Les emprunts principaux ont été les suivans :

1888	46 millions à 6 pour 100	pour rembourser la dette de l'ancienne Roumélie orientale et racheter la ligne du chemin de fer de Roustchouk-Varna,
1889	30 millions à 6 pour 100	pour la construction de la ligne Tzarbrod à Sofia.
1892	142 millions à 6 pour 100	pour la continuation des travaux publics.
1896	30 millions à 5 pour 100	destinés aux caisses agricoles.
1902	106 millions à 5 pour 100	destinés en majeure partie à rembourser la dette flottante,
1904	100 millions à 5 pour 100	destinés aux armemens.
1907	145 millions à 4 et demi pour 100	destinés à la conversion des emprunts 1888 et 1889 et à l'artillerie.

L'emprunt de 1902 est garanti spécialement et irrévocablement par le produit de l'impôt des banderoles de tabac (taxe de consommation) et subsidiairement par celui de l'impôt de fabrication appelé *mourourie*. Tous les droits que comportent les titres de l'emprunt sont exercés, au nom et pour le compte des porteurs, par un délégué désigné par la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui notifie cette nomination au gouvernement bulgare par l'entremise du ministre de France à Sofia. L'emprunt de 1904 est garanti par l'impôt du timbre et par les sommes restées libres sur le produit de l'impôt des banderoles et du mourourie, après prélèvement des sommes nécessaires au service de l'emprunt 1902. L'emprunt 1907 a reçu la même garantie, mais ne prend rang naturellement qu'après les deux émissions précédentes. Un seul délégué représente les porteurs des trois emprunts.

Le déficit a été la règle des budgets bulgares depuis le commencement du siècle. Sur neuf exercices (de 1903 à 1911), six se sont soldés avec une insuffisance totale de 169 millions, tandis que trois seulement ont donné un excédent de 17 millions. En outre, il a été dépensé, dans la même période, une

centaine de millions pour travaux publics, de sorte que le déficit a dépassé 250 millions. Il a été couvert par des emprunts émis pour un capital nominal d'environ 300 millions. Le total de la dette consolidée, au 30 juin 1912, atteignait le double de ce chiffre : elle était représentée par des obligations 4 et demi, 4 trois quarts, 5 et 6 pour 100. Il existait en outre une dette flottante d'une centaine de millions, dont 37 avaient été avancés à l'État par la Banque nationale, 2 par la Banque agricole et 61 par divers souscripteurs de bons du Trésor. L'ensemble de la dette constitue une charge d'environ 160 francs par tête d'habitant; le service en exige une annuité de 40 millions, en face de laquelle on peut inscrire 16 millions de revenu net que fournissent au Trésor les exploitations d'État, dont la principale est celle des chemins de fer, rachetés ou construits au moyen de capitaux empruntés : il s'y ajoute le produit des mines de Pernik et de Bobov Dol et les redevances des Banques nationale et agricole. Le gouvernement trouvera un appui à la Banque nationale, dont l'encaisse au 30 juin 1912 comprenait 40 millions d'or et 20 millions d'argent, et qui avait en outre un portefeuille étranger de 11 millions et des crédits pour 38 millions de francs chez ses correspondans du dehors.

Grâce à la très belle récolte de 1911, et à celle de 1912 qui a été moyenne pour le blé, excellente pour le maïs, les recettes de l'exercice courant sont en excédent sur les prévisions. D'autre part, on assure que la Banque d'État de Russie a ouvert à celle de Bulgarie un crédit de 25 millions de francs, en sorte que cet établissement est en mesure d'augmenter sa circulation et de fournir de nouvelles avances au Trésor. La Banque nationale joue un grand rôle dans la vie financière du pays. Le capital, fourni exclusivement par le Trésor, est de 20 millions de levs, dont la moitié est versée; le fonds de réserve, au 31 décembre 1911, dépassait 7 millions. A la même date, la Banque avait prêté près de 11 millions aux districts, municipalités et établissemens publics, tandis que les avances à l'État étaient presque intégralement remboursées. L'encaisse métallique était, à la fin de l'exercice, de 60 millions, dont sept douzièmes en or; la circulation des billets atteignait 110 millions. On remarque depuis plusieurs années une diminution graduelle des dépôts privés et une augmentation parallèle des

dépôts publics à la Banque. Les premiers sont en général à court terme; les seconds à long terme ou même ne peuvent pas être retirés : ils permettent donc à l'établissement des opérations d'une nature différente de celles qu'il est légitime d'entreprendre au moyen des ressources fournies par les dépôts à brève échéance. La répartition des bénéfices de la Banque pour 1911 a donné 1 379 000 *levs* au fonds de réserve, 90 000 au fonds de réserve hypothécaire, 678 000 au fonds de créances douteuses, et 3 201 000 au Trésor, seul actionnaire de l'établissement. La prime sur l'or, au mois de novembre 1912, s'est établie aux environs de 3 pour 100. Il est à supposer qu'elle s'élèvera au cours de la guerre, d'autant plus que, depuis plusieurs années, le total des importations dépasse assez sensiblement celui des exportations, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivans du commerce extérieur bulgare, exprimés en millions de francs :

	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.
Importations. . .	100	126	131	162	179	198
Exportations. . .	113	127	113	112	130	184
Totaux.. . .	213	253	244	274	309	382

Un douzième seulement de ce mouvement, qui est en progression marquée, représente aujourd'hui le commerce avec la France; avec la Turquie, il s'élève à plus du cinquième du total, et avec l'Autriche-Hongrie, à peu près à la même proportion.

Au printemps de 1912, la Bulgarie avait conçu le projet d'émettre un emprunt de 180 millions de francs 4 et demi pour 100, qui devait être le premier auquel des garanties spéciales ne fussent pas attachées : c'était une sorte de consécration du crédit bulgare, considéré désormais comme se suffisant à lui-même : les marchés français et allemands, que l'on avait en vue, devaient se contenter de la signature du gouvernement sans exiger de gages particuliers. Ainsi que M. Poincaré l'a rappelé dans son discours de Nantes, des motifs politiques retardèrent cette émission : la banque française, qui devait ouvrir ses guichets, se contenta de souscrire 25 millions de francs de Bons du Trésor qui arrivent prochainement à échéance. Le même établissement vient de prêter, au mois de novembre 1912, une nouvelle somme de 40 millions au Trésor bulgare. Ces diverses

avances seront remboursées par un grand emprunt de liquidation qui verra vraisemblablement le jour dans les premiers mois de 1913. L'un des objets de celui de 180 millions était de rembourser les obligations 6 pour 100 de 1892 et de procurer ainsi au budget une économie sérieuse, rendue possible par l'amélioration du crédit public.

III. — SERBIE

La Serbie est devenue autonome en 1830. A la suite du traité de Berlin qui, en 1878, la rendit indépendante de la Turquie, le prince se proclama roi. L'article 34 du traité portait que « les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la principauté de Serbie. » L'article 35 spécifiait que : « En Serbie, la distinction des croyances religieuses et des confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, ou l'exercice des différentes professions et industries, dans quelque localité que ce soit. » L'article 42 ajoutait : « La Serbie devant supporter une partie de la dette ottomane pour les nouveaux territoires qui lui sont attribués, les représentans à Constantinople en détermineront le montant de concert avec la Sublime-Porte sur une base équitable. »

Des dispositions analogues sont insérées dans le traité en ce qui concerne la Bulgarie et le Montenegro.

La Serbie a une superficie de 4 830 000 hectares, un peu moins du dixième de la France. Pays agricole et pastoral, elle exporte des céréales, des prunes, des animaux de race porcine, ovine et bovine. Ses finances demeurèrent longtemps embarrassées. L'origine de l'organisation actuelle remonte à 1895, époque à laquelle le gouvernement, hors d'état de faire face à tous ses engagemens, a constitué une administration des monopoles chargée de percevoir un certain nombre de revenus. Parmi les six membres du Conseil, deux doivent être étrangers, l'un français, l'autre allemand. La loi dite d'unification a réduit de 5 à 4 pour 100 le coupon de deux emprunts antérieurs et dépossédé les porteurs du gage hypothécaire qui leur avait été consenti sur les chemins de fer, dont les revenus leur étaient spécialement affectés.

Depuis 1903, le déficit a disparu. Les emprunts contractés ont servi à racheter des chemins de fer, à organiser l'armée, à acquérir un matériel de guerre excellent. Les excédens budgétaires ont permis de constituer un trésor d'environ 20 millions de *dinars* (francs). Le gouvernement dispose en outre d'un reliquat de 46 millions sur le produit du dernier emprunt et de 52 millions, constitués par l'encaisse de la Banque nationale, de la Banque hypothécaire, des chemins de fer et des administrations publiques, soit au total 120 millions. Le pays était donc particulièrement bien préparé au point de vue financier. On évalue les dépenses journalières de la campagne à 700 000 dinars. Dès lors, la Serbie aurait de l'argent pour six mois. En attendant, un moratorium de trois mois a été établi pour toutes obligations nées d'affaires commerciales ou de lettres de change, tous contrats civils, sauf pour les baux. Une prime sur l'or a fait son apparition : elle est en ce moment d'environ 2 et demi pour 100.

Le budget serbe a doublé en quinze ans. En 1898, il était de 63 millions, en 1906 de 89 millions ; les prévisions de 1912 s'élevaient à 130 millions, soit, pour 2 900 000 habitans, environ 43 francs par tête.

La Dette, au 1er janvier 1912, comprenait :

	Capital restant en circulation.	
La rente 4 pour 100 1895 pour.	335	millions.
Les lots 2 pour 100 1881 pour	22	—
Les lots tabacs 1888 pour	9	—
Le 5 pour 100 des monopoles 1902 pour. . . .	57	—
Le 4 1/2 pour 100 1906 pour.	92	—
Le 4 1/2 pour 100 1909 pour.	148	—
Le 4 1/2 pour 100 1910 (*Ouprava fondova*) pour	30	—
Le 4 1/2 pour 100 1911 pour.	30	—
	723	— de capital.

Soit 240 francs par tête d'habitant. Le service annuel exige 32 millions de francs. Les chemins de fer rapportant environ 7 millions net, il reste une charge réelle, du chef de la Dette, de 25 millions, qui absorbe à peu près le cinquième des rentrées annuelles.

Les emprunts de 1902, de 1906 et de 1909 sont gagés par les revenus de l'Administration des monopoles disponibles après

que le service de ceux dont le gage est antérieur a été assuré. L'emprunt de 1910 émane de l'*Ouprava fondova :* c'est un organisme d'État, constitué par une loi du 8 juillet 1098, modifié et complété par celles des 21 février 1906 et 14 juin 1910. Il gère les fonds de l'État, les capitaux des arrondissemens et départemens, des églises et monastères, et ceux des institutions qui sont placées sous la surveillance directe des autorités publiques, les dépôts effectués auprès des tribunaux, des autorités de police et des autres administrations. L'*Ouprava fondova* prête aux particuliers, en première hypothèque, sur terrains à bâtir, bâtimens et terrains agricoles; il émet des lettres de gage et des obligations communales, sous réserve de l'autorisation du gouvernement qui garantit tous ses engagemens. C'est une sorte de Caisse de dépôts et consignations, doublée d'un Crédit foncier.

Le budget ordinaire de 1912 s'élevait à 124 millions, et les prévisions du budget extraordinaire à 6 millions. Il est inutile d'ajouter que la guerre va singulièrement modifier ce dernier chiffre.

Les ressources étaient les suivantes :

	Millions de dinars.
Mononopoles (tabac, sel, pétrole, allumettes, papier à cigarettes).	31
Douanes	15
Droits de timbre	8
Total des revenus affectés à la Caisse de la dette.	54
Chemins de fer	16
Postes, télégraphes et téléphones	4
Contributions directes	30
Contributions indirectes	9
Monopoles non affectés à la Dette (alcool, imprimés, poudre, dynamite)	1
Produits des forêts et mines de l'État	2
Revenu des établissemens publics	3
Revenu de capitaux mobiliers	3
Revenus divers	3
Revenus extraordinaires	5
Total	130

L'exercice 1910 avait laissé un excédent de 5 millions. En 1911, la situation économique s'est encore améliorée, grâce à la conclusion d'un traité de commerce avec l'Autriche, qui, pendant plusieurs années, avait mené une campagne douanière contre la

Serbie. La valeur des exportations serbes a dépassé, pour la première fois, 100 millions en 1911. L'un des effets du rétablissement des échanges avec la grande monarchie voisine a été d'élever les prix du bétail exporté.

Il existe en Serbie un certain nombre de monopoles : ceux du tabac, du sel, du pétrole, du papier à cigarettes, des allumettes, dont les revenus sont perçus par une administration dite autonome et qui comprend un délégué des porteurs de titres français et un délégué des porteurs allemands. La même administration perçoit aussi les revenus des douanes et du timbre, En 1911, elle a encaissé de ces divers chefs 56 millions de *dinars*, desquels il y a lieu de déduire 10 millions pour achat de matières premières et commissions diverses, en sorte qu'il lui est resté 46 millions pour faire face au service d'une dette, dont l'intérêt et l'amortissement n'exigent guère que le tiers de cette somme.

La Banque nationale, fondée en 1883, est une société par actions, au capital de 10 millions de dinars, qui émet à la fois des billets remboursables en argent et des billets remboursables en or. Au 31 décembre 1911, il circulait 52 millions des premiers, qui, en temps normal, ne peuvent dépasser le quintuple du capital versé, et 14 millions des seconds. L'encaisse métallique se composait de 44 millions d'or, dont 10 chez les correspondans étrangers, et 6 millions d'argent. Chose curieuse, ce sont les billets argent qui sont le plus demandés : au cours de l'année 1911, la Banque avait dû solliciter du gouvernement l'autorisation d'augmenter d'un dixième cette partie de son émission : à un moment donné, cette circulation atteignit 59 millions, chiffre auquel elle ne s'était jamais élevée jusque-là. La Banque nationale s'efforce de plus en plus de régulariser les changes : à cet effet elle s'est constitué, chez ses correspondans du dehors, un avoir qui lui permet de vendre des chèques sur Vienne, Paris, Londres, Berlin et autres places à l'État, à l'Administration des monopoles, à la Direction des chemins de fer, aux négocians importateurs, en un mot à tous ceux qui ont des paiemens à faire hors des frontières. Grâce à cette politique prévoyante, les changes étaient depuis quelque temps au pair ; il n'y avait aucun agio sur l'or ; les deux catégories de billets se maintenaient sur un pied de parfaite égalité. Au cours de l'année 1911, l'État n'a jamais été débiteur de la Banque : ses

rapports avec elle se sont bornés à des mouvemens de métal; en effet, les billets argent donnent lieu à l'ouverture d'un compte d'échange provisoire, dans lequel le Trésor verse de l'or et reçoit de l'argent destiné à servir de couverture aux billets. Cette émission simultanée des deux catégories est, aux yeux des financiers serbes, le moyen de fournir au pays des instrumens d'échange en quantité suffisante sans menacer l'encaisse or. Nous ne discuterons pas ici cette théorie, dont la justesse va être mise à l'épreuve : il conviendra de voir comment se comporteront les changes. Au cours des dernières années, la prime sur l'or s'était élevée jusqu'à 15 pour 100, et avait ensuite disparu.

IV. — GRÈCE

L'intérêt que nous portons à la Grèce, remonte aux origines du jeune royaume, que nos armes, plus que celles d'aucune autre puissance, contribuèrent à fonder au début du XIX[e] siècle. La France n'a cessé depuis lors de lui donner un appui moral et matériel qui s'est traduit récemment encore par l'envoi d'une mission militaire, dont l'influence sur la réorganisation de l'armée hellène paraît avoir été décisive. Nombreuses sont les entreprises de travaux publics auxquelles nos capitaux ont participé. Avant tout, nous avons été les principaux bailleurs de fonds du Trésor ; l'état de ses finances nous importe particulièrement, puisqu'on estime que les trois quarts des obligations helléniques sont dans les portefeuilles de nos rentiers.

Lorsque Capodistrias, élu le 2 avril 1827 gouverneur de la Grèce par un vote de l'assemblée de Trézène, débarqua quelques mois plus tard à Nauplie, la situation semblait presque désespérée : Missolonghi et l'Acropole d'Athènes avaient été repris par les Turcs ; Ibrahim Pacha occupait presque tout le Péloponnèse. Seules, quelques places fortes de la Morée, la Mégaride, les îles de l'Archipel, Samos et une partie de la Crète restaient libres. Mais bientôt le général Maison chassa les Arabes de la Morée, Capodistrias reconquit une grande partie du territoire repris par les Ottomans, et s'efforça de rétablir un peu d'ordre dans les finances, qui n'existaient pour ainsi dire pas. Les recettes de l'année 1828-29 (mars à février) furent de 8 mil-

lions de piastres turques ; celles de l'année suivante, de 12 millions, soit environ 3 millions de francs. Malgré la sévérité de la gestion de Capodistrias, partisan énergique de l'économie la plus sévère, ces ressources restaient bien en deçà des sommes indispensables aux dépenses essentielles : celles de l'armée seule atteignaient 20 millions de piastres. Le gouverneur essaya d'émettre au dehors un emprunt, qui ne fut réalisé qu'après sa mort, survenue le 26 septembre 1831. Le roi Othon obtint 36 millions, mais une bien faible partie de cette somme entra dans le pays ; des subsides russes et français alimentèrent le budget grec. L'Angleterre s'abstint presque complètement, et ne se décida qu'à la dernière extrémité à verser 500 000 francs en 1831, alors que la contribution de la France, y compris les dépenses de l'expédition du général Maison, atteignait déjà 20 millions. Des particuliers grecs et étrangers fournirent des sommes importantes. La Grèce est peut-être le pays du monde où les dons volontaires des citoyens atteignent les chiffres les plus élevés. C'est un des traits qui honorent la nation et qui montrent le mieux la force du sentiment patriotique qui l'anime. Le Stade, un des ornemens d'Athènes, est dû à la libéralité d'un Hellène, qui a donné encore bien d'autres sommes à sa ville natale. Tout récemment, un de ses concitoyens dotait le ministère des Affaires étrangères de palais destinés à loger ses légations dans les principales capitales de l'Europe.

Pendant une longue période, il ne fut plus question de grandes opérations financières, jusqu'à ce que, le traité de Berlin ayant modifié la carte et partiellement transformé le régime d'une partie de l'Europe Orientale, la Grèce s'agita de nouveau et se reprit à préparer la réalisation de rêves séculaires. A plusieurs reprises, elle crut que l'heure avait sonné : et chaque fois elle n'hésita pas à se lancer dans des dépenses militaires auxquelles son budget ordinaire ne pouvait suffire. L'ère des grands emprunts extérieurs s'ouvrit. La part la plus forte de la dette grecque, 600 millions environ, a été contractée au cours des années 1880 à 1890. Les sommes reçues de ce chef ont servi à construire 760 kilomètres de chemins de fer, 2 500 kilomètres de routes, à acheter trois cuirassés, à couvrir les déficits budgétaires et surtout les frais des deux mobilisations de 1880 et de 1885.

Les charges des emprunts pesaient alors d'une façon particu-

lièrement lourde sur le pays, à cause du change qui était fort élevé et qui majorait de moitié environ les sommes à remettre à l'étranger pour les coupons et l'amortissement. Le ministère Tricoupis fit de louables efforts pour augmenter les recettes, qui doublèrent et passèrent de 43 à 89 millions de drachmes (1); mais elles n'arrivaient pas à équilibrer les dépenses. La circulation de la Banque nationale augmentait sans cesse. Le pays fut acculé à une suspension de paiemens. Après la guerre turque, les puissances, qui étaient intervenues pour imposer à l'Empire ottoman une paix plus avantageuse au vaincu qu'au vainqueur, s'occupèrent de réorganiser les finances helléniques.

La période moderne de celles-ci remonte à l'arrangement du 26 février 1898, intervenu, à la suite de la suspension du service des dettes précédemment contractées, entre le royaume et les délégués des grandes puissances réunis à Athènes. Un certain nombre de revenus ont été attribués à la Commission internationale chargée de les encaisser et de les appliquer, dans des conditions déterminées, au service des emprunts antérieurs et à celui d'un emprunt de liquidation qui fut alors contracté sous la garantie des puissances. Mais, tandis qu'en Turquie un acte unilatéral, émané de la seule volonté impériale, avait organisé le nouveau régime financier, ce fut une convention signée entre l'État hellénique d'une part, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Russie de l'autre, qui réorganisa la Dette.

La commission financière internationale surveille les revenus affectés à ce service. La perception en a été confiée à la *Société de régie des revenus affectés au service de la Dette hellénique*, société anonyme grecque prévue par la Loi de Contrôle, et qui est née de la transformation de la Société de régie des Monopoles de Grèce, fondée en 1887 à l'occasion de l'émission de l'emprunt gagé par les Monopoles. Ses statuts et la convention qui la lie au gouvernement ont été agréés par les six puissances médiatrices ayant participé à la conclusion du traité de paix du 6 décembre 1897, et sanctionnés par décret royal du

(1) La drachme est égale au franc; les monnaies grecques d'or et d'argent sont identiques aux pièces françaises de même dénomination. Mais, comme les billets ne sont pas remboursables en espèces à la volonté des porteurs, il y a eu souvent un écart considérable entre la valeur de la drachme-papier et celle du franc, bien que la Grèce fasse partie de l'Union latine.

28 avril 1898 : ils ne peuvent être modifiés qu'avec l'assentiment de la Commission financière internationale. Les recettes sont mises à la disposition de cette dernière qui, par l'intermédiaire des établissemens étrangers et de la Banque nationale, assure le service des emprunts : elle verse à la Banque nationale le reliquat revenant au gouvernement. Depuis sa création, la Commission, autorisée par les six puissances, a été amenée à assurer le service de divers emprunts postérieurs à 1898. C'est ce qui s'est également passé pour le Conseil de la dette ottomane et la Caisse des monopoles serbes. Quand il existe un organe de ce genre qui donne aux administrations indigènes l'exemple d'une gestion féconde, les gouvernemens eux-mêmes se trouvent amenés à lui confier la perception d'un nombre croissant de revenus.

La Commission avait fixé à 551 millions de francs les capitaux des emprunts extérieurs restant en circulation en 1898 : elle distingua six catégories, correspondant aux émissions faites, entre 1881 et 1893, aux taux de 4 et de 5 pour 100. Ces six emprunts ont été répartis en trois groupes, au service initial desquels le gouvernement applique une annuité de 14 850 000 drachmes, devant produire au minimum 9 millions de francs or par an, c'est-à-dire que le gouvernement garantit un change maximum de 165 pour 100. Cette somme est destinée à servir aux porteurs des obligations un minimum d'intérêt, variant entre 43 et 32 pour 100 du taux stipulé à l'origine, et à opérer, au moyen du surplus, l'amortissement par voie de rachat ou de tirage au sort. Si le change est plus favorable que 165, l'économie résultant de ce chef appartient, pour les trois cinquièmes, aux porteurs de la Dette : ces trois cinquièmes servent pour moitié au relèvement de l'intérêt, pour moitié à l'augmentation de l'amortissement. Les revenus affectés sont les droits de timbre, les douanes du Pirée, l'impôt sur le tabac, les monopoles du sel, du pétrole, des allumettes, des cartes à jouer, du papier à cigarettes, de l'émeri de Naxos.

Aux emprunts visés par la convention de 1898 se sont ajoutés les suivans. Tout d'abord celui de 170 millions, émis au moment même du règlement, au taux de 2 et demi, destiné au paiement de l'indemnité due à la Turquie et à la liquidation de la situation financière. Grâce à la garantie conjointe et solidaire de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, la Grèce a

pu emprunter alors à des conditions inespérées. En 1902, fut émis l'emprunt 4 pour 100 des chemins de fer de 155 millions, et, en 1910, l'emprunt 4 pour 100 de 150 millions. Ces deux derniers n'ont qu'une deuxième hypothèque sur les revenus délégués à la Commission, tandis que l'emprunt 2 et demi est sur la même ligne que les six emprunts ayant formé l'objet du concordat de 1898, c'est-à-dire au premier rang. Mais ils ont reçu des garanties additionnelles nombreuses. C'est ainsi qu'à l'emprunt de 1910, créé en monnaie française, allemande, anglaise et en drachmes d'or, équivalant par conséquent au franc, sont affectés la part revenant à l'État des recettes des lignes de chemins de fer à construire sur le produit de l'emprunt, la nouvelle taxe additionnelle de 2 drachmes par oke sur le tabac, établie en 1909, le produit du monopole du sucre, au cas où le gouvernement déciderait d'appliquer la loi relative à ce monopole.

En 1911, les douanes du Pirée ont produit 27 millions et les autres revenus concédés 34 millions, au total 61 millions. Là-dessus le Trésor a droit à l'excédent des douanes du Pirée au delà du chiffre garanti par la convention, soit 16 millions; aux deux cinquièmes du bénéfice du change, lequel est considérable, puisque celui-ci se tient aux environs du pair, au lieu du cours de 165 prévu par la convention. D'autre part, plus de 8 millions ont été consacrés au relèvement de l'intérêt et de l'amortissement des six emprunts ayant formé l'objet de la convention avec les puissances médiatrices. Depuis 1898, près de 100 millions ont été disponibles pour cet objet. Le change qui, en 1901, avait dépassé le maximum prévu de 165, a oscillé aux environs du pair depuis 1909, grâce à l'amélioration générale de la situation économique et aux envois d'or faits par les travailleurs grecs qui s'expatrient temporairement. Cette influence est d'autant plus certaine que depuis longtemps le commerce extérieur de la Grèce se solde chaque année par un excédent d'importations, qui, en 1910, était encore de 34 millions. Si un afflux régulier de capital monnayé ne venait pas couvrir cette insuffisance, le change ne pourrait se maintenir au pair. Au 31 décembre 1911, le total de la dette non amortie s'élevait en francs or à 683 millions et en drachmes à 150 millions : ce dernier chiffre comprend 61 millions de billets à cours forcé émis par la Banque nationale pour le compte du gouvernement.

L'augmentation de la richesse générale se manifeste par

l'accroissement des dépôts dans les banques, qui atteignent aujourd'hui un demi-milliard. Le produit des revenus concédés en 1898 n'a cessé d'aller en augmentant et de dépasser les espérances les plus optimistes. Voici comment s'établissait le budget de 1912 :

MILLIONS DE DRACHMES

Recettes :		*Dépenses :*	
Impôts directs	24	Dette	37
Impôts indirects	56	Pensions et liste civile	12
Monopoles d'État	13	Ministère des Finances	25
Timbre et taxes diverses	29	Ministère des Affaires étrangères	2
Exploitations d'État	15	Ministère de la Justice	7
Divers	7	— de l'Intérieur	18
	144	Ministère de l'Instruction et des Cultes	6
		Ministère du Commerce	4
		— de la Guerre	22
		— de la Marine	9
		Divers	2
			144

La proportion des impôts directs dans l'ensemble des ressources est modérée, puisqu'elle ne représente que 16 pour 100 du total. La charge budgétaire ressort à plus de 50 francs par tête pour une population de 2700000 habitans : elle est notablement plus élevée qu'en Serbie et en Bulgarie. Cela s'explique par le fait que la Grèce s'est organisée sous sa forme moderne depuis plus longtemps que ses deux alliées. En ce qui concerne les dépenses, la Dette forme plus du quart de leur total; la Guerre et la Marine plus du cinquième. En dehors du budget ordinaire, il en existe un extraordinaire : en 1912, 30 millions de drachmes y étaient inscrits pour la Guerre et 20 pour la Marine. La campagne actuelle était préparée de longue date. Ces budgets extraordinaires ont en réalité mis le pays en déficit depuis de longues années : ils expliquent l'augmentation de la Dette qui atteignait 900 millions de francs avant l'ouverture des hostilités et qui dépassera vraisemblablement le milliard en 1913. Pour une population de 3 millions d'habitans, cela équivaut à un capital de 300 francs par tête, le double presque du chiffre correspondant en Bulgarie et supérieur d'un quart à celui de la Serbie.

Au point de vue de la trésorerie, le gouvernement devait disposer, au début des hostilités, d'un reliquat assez important du produit du dernier emprunt, mais il ne saurait compter, dans une très large mesure, sur le concours de la Banque nationale qui, depuis longtemps déjà, a mis une bonne partie de ses ressources à la disposition du ministre des Finances, et qui dès lors ne pourrait augmenter son émission de billets sans détériorer le change et aggraver par suite le fardeau du service de la dette extérieure. En effet, au 31 décembre 1911, la moitié environ de la circulation, 66 millions de drachmes, représentait une avance faite à l'État par la Banque, qui avait une encaisse d'or de 10 millions et 69 millions de crédits à l'étranger pouvant être assimilés à l'encaisse métallique. Elle avait en outre un portefeuille de 66 millions de fonds grecs. Elle a fait pour 70 millions de prêts hypothécaires. Son bilan est extrêmement compliqué; elle a des branches d'activité multiples: il en résulte qu'elle ne pourrait, avec la même facilité que d'autres instituts, augmenter son émission; et cependant c'est sur elle que le gouvernement compte pour lui venir en aide. Il l'a autorisée, par une loi de novembre 1910, à créer 55 millions de billets garantis par un dépôt spécial d'or et de traites; cette limite vient d'être élevée à 75 millions. D'après la dernière situation hebdomadaire pnbliée, la presque totalité de cette circulation est couverte par le portefeuille d'effets.

Il est difficile de juger dès aujourd'hui des conséquences qu'aura la guerre pour les marchés financiers grecs. Le 19 octobre 1912, le Parlement d'Athènes a voté une loi qui suspend, pour la durée de la mobilisation et de la guerre, l'exigibilité des créances et en interdit le recouvrement par voie de contrainte. La Banque d'Athènes s'est prévalue de cette disposition pour avertir ses cliens qu'elle ne rembourserait pas ceux dont le dépôt est antérieur au 30 septembre dernier. Cette résolution lui a été imposée par le fait qu'elle a un grand nombre de succursales en Turquie, où les encaissemens sont, à l'heure actuelle, malaisés pour un établissement grec. La Banque nationale continue au contraire ses affaires comme par le passé. Son gouverneur Valaoritis a déclaré qu'elle viendrait largement en aide à ceux qui ont besoin d'elle. La Bourse est fermée.

V. — MONTENEGRO

Bien que le Montenegro soit en fait indépendant depuis plusieurs siècles, ce n'est qu'en 1878 que son autonomie a été formellement reconnue par la Turquie et les puissances et consacrée par le traité de Berlin. Il a été érigé en monarchie constitutionnelle héréditaire dans la postérité mâle, par ordre de primogéniture, de la maison de Petrovich Niegoch. Son commerce extérieur ne dépasse pas 10 millions de francs. Son budget, en 1907, se présentait comme suit :

MILLIERS DE FRANCS

Recettes :		*Dépenses :*	
Impôt foncier	850	Liste civile	198
Douanes	695	Dette	760
Monopoles	715	Pensions	186
Exploitations d'État et revenus patrimoniaux	301	Ministère de l'Intérieur	605
Divers	565	— de la Guerre	210
	3126	— des Finances	470
		— de la Justice	160
		Ministère des Cultes et de l'Instruction	206
		Ministère des Affaires étrangères	158
		Divers	65
			3018

En 1909, le Montenegro a émis à Londres un emprunt de 250000 livres sterling, soit environ 6 millions de francs, au taux de 5 pour 100, amortissable en trente-six ans. Le produit de l'opération était destiné à rembourser diverses dettes antérieurement contractées par le gouvernement, en particulier des bons du Trésor, à fonder un crédit foncier, qui a été créé au capital de 3 millions de couronnes (1), et à exécuter divers travaux publics. Les revenus du monopole du sel et des douanes sont spécialement affectés à la garantie de cet emprunt : ils dépassent de beaucoup la somme nécessaire à son service : en 1911, ils ont atteint 1 500 000 francs. Le monopole du tabac a été concédé à une compagnie italienne pour vingt-cinq ans.

Le Montenegro ne possède qu'une ligne de chemin de fer,

(1) La couronne autrichienne vaut 1 fr. 05.

de Priataw à Antivari, sur le lac de Scutari. La Banque du Montenegro, au capital d'un million de couronnes, est en relations régulières avec les principales banques européennes. A côté d'elle se trouvent la Caisse d'épargne de Niksich, au capital de 500 000 couronnes, la Banque de Podgoritza, au capital de 600 000 couronnes, la Banque nationale, au capital de 300 000 couronnes. Les importations dépassent de beaucoup les exportations de marchandises. La différence est compensée par la subvention annuelle russe de 2 millions et une somme d'environ 4 millions de couronnes que les émigrans envoient à leurs parens restés dans le pays.

Celui-ci éprouve d'ailleurs, plus qu'aucun des autres États balkaniques, le besoin de s'ouvrir des débouchés : il est limité, au Nord et au Sud-Est, par les vilayets, turcs jusqu'ici, de Scutari et de Kossovo; à l'Est, par le sandjak de Novi-Bazar ; au Nord-Ouest, par l'Herzégovine ; à l'Ouest, par l'extrémité de la Dalmatie, qui le sépare de la mer. De même que, par la superficie et la population, le Montenegro vient au dernier rang des alliés de 1912, de même aussi, il est celui dont le développement économique est le moins avancé. La pauvreté d'une très grande partie de son sol explique cette infériorité, et aussi le fait que les habitans émigrent en nombre relativement considérable, afin de chercher au dehors du travail. Aussi comprend-on qu'ils s'efforcent depuis longtemps d'annexer à leurs montagnes pierreuses des plaines où ils puissent cultiver les céréales et assurer leur subsistance.

VI. — ROUMANIE

Bien que la Roumanie n'ait pas été entraînée à prendre les armes dans le conflit actuel, ses destinées sont associées, dans une large mesure, à celles des autres États entre lesquels se répartit le territoire de l'Europe du Sud-Est. Il ne nous a donc pas semblé sans intérêt de jeter un coup d'œil sur sa situation économique et financière. La jeune principauté, créée il y a un demi-siècle grâce à l'appui de l'empereur Napoléon III, reconnue par les puissances le 12/24 octobre 1866, a été érigée en royaume le 14/26 mars 1881. Le développement de sa richesse, l'accroissement de sa population, qui approche aujourd'hui de 7 millions d'habitans, la sagesse de son roi, la puissance de son

organisation militaire, lui assurent une influence sérieuse dans les solutions à intervenir. On n'a pas oublié que, lors de la guerre d'Orient en 1877, ce fut l'appui de l'armée roumaine qui assura la victoire des Russes à Plevna.

Le budget de l'exercice 1911-12 s'est soldé par un excédent de 105 millions de francs. Les rentrées des cinq premiers mois de l'exercice en cours ont atteint 215 millions, soit 22 de plus que celles de l'année précédente. Du 1er avril au 31 juillet 1912, les recettes des chemins de fer sont en plus-value de 4 millions par rapport à la même période de 1911 et de 8 millions par rapport à 1910. Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice actuel sont les suivantes :

MILLIONS DE *lei* (1)

Recettes :		*Dépenses :*	
Contributions directes. . .	49	Guerre.	75
Contributions indirectes. .	85	Finances.	208
Timbre et enregistrement.	29	Cultes	48
Monopoles de l'État. . . .	73	Intérieur.	47
Services publics.	134	Travaux publics.	96
Domaines de l'État. . . .	29	Justice.	11
Subventions.	23	Agriculture.	9
Ministère des Finances . .	69	Commerce et Industrie. .	3
Divers	14	Affaires étrangères	3
Total. . .	505	Divers	5
		Total. . .	505

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les budgets se soldaient constamment par des déficits : de 1890 à 1901, le total n'en fut pas inférieur à 650 millions. Au contraire, depuis cette époque, les excédens ont été la règle et ont donné au Trésor, de 1901 à 1911, 300 millions, auxquels s'ajouteront environ 70 millions pour l'exercice actuel. Au 1er avril 1912, le capital de la Dette s'élevait à plus d'un milliard et demi, dont le service exigeait une annuité de 97 millions, soit environ 6 pour 100. Mais ce n'est pas là le taux des rentes roumaines, dont la majeure partie rapporte seulement 4 pour 100. Un tiers de l'annuité inscrite au buget, près de 30 millions, est consacré à l'amortissement, qui est rapide : toute la Dette actuelle devra être remboursée

(1) Le *lei* est égal au franc. Le change entre la Roumanie et la France était, depuis plusieurs années, aux environs du pair; sous l'influence des derniers événemens, il est remonté à 101.

en 1946, c'est-à-dire dans une trentaine d'années. En face de cette dépense, on peut placer les 50 millions que rapportent les chemins de fer de l'État, pour le rachat desquels une partie de la Dette a été contractée, si bien qu'en réalité le fardeau en est léger. D'ailleurs, ce qui aide encore le pays à supporter aisément ses charges, c'est l'accroissement ininterrompu de ses exportations, qui ont atteint, en 1910, 616 millions de francs, alors que les importations se sont élevées à 410 millions. Sous ce rapport, il est dans une situation bien meilleure que ses voisins. La France n'est malheureusement qu'au septième rang des puissances qui échangent leurs produits avec la Roumanie, tandis que la Belgique vient en première ligne par son chiffre de 240 millions, qui représente le quart de tout le commerce extérieur. Les banques sont actives, de nombreuses sociétés industrielles et financières se sont fondées; les dépôts aux guichets des établissemens de crédit et des caisses d'épargne sont en progrès rapide. Au 31 décembre 1909, les banques populaires, placées sous le contrôle de la caisse rurale de Bucarest, étaient au nombre de 1 543, avec un capital de 50 millions de *lei*, et avaient consenti des prêts aux petits agriculteurs pour 66 millions. Près de la moitié de la surface du pays, plus de 6 millions d'hectares, est ensemencée. La Banque nationale, organisée sur le modèle des grandes banques d'émission européennes, s'inspire des principes éprouvés en la matière. Au 31 décembre 1911, elle avait une circulation de 443 millions, garantie par une encaisse de 220 millions, laquelle s'est augmentée de 40 millions, au cours de l'exercice.

On voit que la Roumanie, le plus ancien parmi les jeunes États balkaniques, est aussi celui qui est le plus avancé économiquement et financièrement. Grâce à la prospérité de son agriculture et à ses excédens budgétaires, la prime sur l'or avait presque disparu. L'organisation du pays est plus complète et sa culture plus savante que celle des régions limitrophes. Le problème le plus ardu est celui de la répartition des terres : en présence d'une population qui s'accroît rapidement, le maintien de vastes domaines aux mains d'un petit nombre de propriétaires apparaît comme de plus en plus difficile. La question agraire est à l'ordre du jour. Les gouvernemens successifs ont essayé de la résoudre. Le dernier Cabinet libéral a fait voter diverses lois qui ont pour but de morceler les propriétés,

de faciliter l'acquisition de parcelles par les paysans, de développer le crédit rural.

Tels sont les traits essentiels de la situation économique des Balkans. L'impression qui s'en dégage est que ces jeunes pays sont en progrès marqué depuis qu'ils ont recouvré leur autonomie. Il n'est pas douteux qu'à la suite des événemens militaires qui viennent de s'accomplir, cette marche à la civilisation ne s'accentue encore et que, sous tous les rapports, l'assimilation des royaumes du Sud-Est aux États de l'Europe centrale et occidentale, ne soit bientôt complète.

VII. — RÈGLEMENT FINANCIER DU CONFLIT

Les événemens ont marché avec une rapidité qui laissait à peine aux spectateurs le loisir de suivre les péripéties de la lutte. Une campagne de quelques semaines a conduit les alliés au cœur même de l'Empire ottoman. Une première demande de médiation, adressée aux grandes puissances par la Sublime-Porte, n'ayant pas amené de résultat, des négociations directes se sont engagées entre les belligérans : elles vont peut-être aboutir à un traité de paix. Mais il est probable que rien de définitif ne sera conclu sans l'intervention de l'Europe, non pas que l'autorité de la « vieille dame » ait grandi aux yeux des pays d'Orient : il semble au contraire que la diplomatie, ou tout au moins certains diplomates n'aient pas compris ce qui se préparait à Sofia, à Belgrade, à Athènes; néanmoins les intérêts que les pays de la Triple-Entente et ceux de la Triple-Alliance ont au règlement final du problème, sont trop importans pour que le débat puisse être clos sans que leur parole ait été entendue. La totalité des fonds publics de la Turquie, de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro se trouvent entre les mains de porteurs étrangers, dont les gouvernemens ne peuvent se désintéresser du sort des créances que leurs nationaux possèdent sur les Trésors des pays en question.

Ce devoir des grandes puissances est d'autant plus certain que, vis-à-vis de trois au moins des cinq belligérans, elles sont déjà intervenues, d'une façon plus ou moins directe, dans le règlement de leurs emprunts extérieurs. Nous avons rappelé comment fut constituée l'Administration de la Dette ottomane : bien qu'en apparence elle n'ait dû son origine qu'à un iradé

du Sultan, il est notoire que c'est à la suite de démarches émanées des porteurs d'obligations et soutenues par leurs ambassadeurs, que fut rendu le décret de *Mouharrem*, qui constitue le Code de la Dette turque. Loin de s'affaiblir à l'usage, le rouage créé en 1881 n'a cessé de se fortifier, de s'étendre à de nouveaux objets. En Serbie, la situation n'est pas sans analogie. La création de la Caisse des Monopoles en 1895 fut l'œuvre d'un acte unilatéral du gouvernement, qui se borna à faire une place dans le conseil d'administration à deux représentans étrangers; mais ici également l'institution a grandi, et, en affirmant sa vitalité, elle a rendu plus difficile toute atteinte que l'État pourrait être tenté de porter à ses droits. En Grèce, la position des créanciers est encore bien plus forte : l'organisation financière qui assure le service de la Dette résulte d'une convention passée entre le royaume hellénique et les puissances médiatrices qui, ayant obtenu pour lui des conditions de paix favorables, avaient en même temps stipulé les bases du règlement de ses dettes. La Grèce ne pourrait y contrevenir qu'en déchirant un pacte international. Un délégué français veille aux intérêts des porteurs de certains emprunts bulgares.

En l'état actuel des choses, il ne semble pas que les porteurs de fonds bulgares, serbes, grecs, monténégrins, aient de graves inquiétudes à concevoir. Certes, la rude campagne que les armées alliées viennent de mener contre l'ennemi commun a dû leur coûter cher ; non seulement des vies précieuses ont été sacrifiées par milliers, mais des munitions, des chevaux, des approvisionnemens de toute sorte sont à remplacer, et bien d'autres dépenses sont à envisager par la suite. Grandis par leurs victoires, ces peuples pleins d'énergie porteront sans doute maintenant leur activité vers les œuvres de paix et dresseront un programme de travaux publics de tout genre, qui exigera des centaines de millions. Ils emprunteront donc ; ils emprunteront au dehors; ils s'adresseront de nouveau à leurs banquiers ordinaires, et ce n'est pas à la veille des opérations de crédit considérables qui sont imminentes, qu'aucun des hommes d'État avisés qui viennent de faire leurs preuves songera à porter atteinte aux droits des créanciers.

Le pays qui pourrait donner quelque appréhension sous ce rapport est la Turquie. Bien que la loyauté traditionnelle des Ottomans doive nous rassurer à cet égard, nous concevons que

l'amputation probable de certaines provinces, qui paraissent destinées à tomber dans le patrimoine des vainqueurs, puisse tout au moins poser le problème de la division de la Dette et de sa répartition proportionnelle selon la nouvelle distribution géographique que l'on prévoit aujourd'hui. Ce principe a été maintenu lorsque la Bulgarie s'annexa la Roumélie orientale : celle-ci fut obligée à continuer le versement du tribut qu'elle devait à la Porte. La même règle a été appliquée par le traité de paix de Lausanne : l'Italie s'est engagée à « verser annuellement à la Caisse de la Dette publique ottomane, pour le compte du gouvernement impérial, une somme correspondant à la somme moyenne qui, dans chacune des années précédant celle de la déclaration de la guerre, a été affectée au service de la Dette publique sur les recettes des deux provinces de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. » Le gouvernement italien a déclaré reconnaître dès à présent que l'annuité ne peut être inférieure à la somme de 2 millions de lire et être disposé à verser à l'administration de la Dette publique ottomane la somme correspondante, capitalisée au taux de 4 pour 100. Il est permis de penser que des dispositions analogues seront prises pour les provinces qui seraient enlevées à la Turquie et pour les revenus dont la Caisse de la Dette se trouverait ainsi privée.

On a d'ailleurs fait des calculs qui sont de nature à rassurer les porteurs de titres. On sait que la totalité des revenus qu'encaisse l'administration de la Dette ne leur appartient pas. Une fois le service de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts assuré dans les conditions prévues, les trois quarts de l'excédent sont versés au Trésor. Or ces trois quarts représentent actuellement une somme supérieure au total des recettes que le Conseil de la Dette perçoit en Turquie d'Europe pour le service de l'ancien fonds unifié. Ces recettes proviennent des revenus concédés en 1881, dont le gouvernement s'est entièrement et formellement dessaisi. En envisageant l'hypothèse peu vraisemblable d'une disparition complète des revenus européens attribués à la Caisse, celle-ci pourrait donc faire encore face au service de la Dette unifiée, grâce à la marge qui existe.

La question ne se pose pas de la même façon pour les garanties données par le gouvernement turc à diverses obligations de chemins de fer, auxquelles il a affecté le produit des dîmes. Ces dîmes sont encore administrées et recueillies par

les fonctionnaires ou agens indirects de l'État, ou affermées par des négocians appelés dîmiers qui versent une somme fixe aux caisses de la Dette. Si la souveraineté de ces provinces passe en d'autres mains, il faudra que le nouveau suzerain intervienne pour autoriser la continuation de la perception des fonds affectés. Le problème de la propriété des voies ferrées se posera alors. Ce sera un des points à régler par le traité de paix et à propos duquel les intéressés auront à intervenir. Mais, quel que soit le système adopté, il ne semble pas, en l'état actuel du droit international, que les particuliers, porteurs d'obligations au service desquelles certains revenus ont été délégués, puissent se voir arracher cette garantie.

VIII. — RÉPERCUSSION DE LA GUERRE SUR LES GRANDS MARCHÉS FINANCIERS

La situation financière d'un pays moderne trouve son expression dans le cours de ses fonds publics, qui mesure en quelque sorte son crédit. Les nations engagées dans la lutte ont placé la presque totalité de leurs titres en dehors de leurs frontières : les rentes turques, bulgares, grecques, serbes, monténégrines sont possédées par des capitalistes français, allemands, anglais et autres; elles se négocient à Paris, Londres, Berlin, Francfort, Vienne, Amsterdam, Bruxelles, Genève, et sur d'autres places encore. C'est là qu'il faut chercher les indications que donnent les mouvemens des cotes. Celles-ci ne sont pas influencées uniquement par la situation des Trésors débiteurs, mais aussi par celle des marchés sur lesquels elles donnent lieu à des transactions régulières. Ces marchés ressentent, dans leur ensemble, les effets d'une guerre qui éclate et dont ni l'étendue ni la durée ne peuvent être prévues au début des hostilités. Une panique se produit en général aux premiers coups de canon : les rentiers, pacifiques de leur nature, ne croient pas volontiers aux solutions sanglantes des conflits; et beaucoup d'entre eux, s'imaginant jusqu'au dernier moment que les choses « s'arrangeront, » se laissent surprendre par les événemens. Lorsque ceux-ci se produisent, les mêmes hommes qui avaient manifesté auparavant un optimisme injustifié, se laissent aller à un pessimisme qui souvent ne l'est pas moins : par des ventes précipitées, ils provoquent des chutes de cours violentes, dont le

retentissement contribue à semer l'inquiétude et à troubler la vie normale, même chez les peuples qui ont le moins de chances d'être entraînés dans la mêlée. C'est une analyse particulièrement intéressante en cette matière que celle de l'action réciproque des faits sur la Bourse et de la Bourse sur l'opinion publique. Tant de personnes possèdent aujourd'hui des valeurs mobilières, dans lesquelles les plus modestes épargnans font des placemens, que le nombre des habitans d'un pays qui suivent avec attention les fluctuations quotidiennes du marché représente une fraction notable de la population. Leurs émotions se répercutent dès lors dans la masse. Celle-ci est conduite à juger les événemens politiques d'après les cours, à les croire particulièrement graves quand la cote s'effondre, et à reprendre confiance dès qu'elle se relève. C'est un problème de psychologie des foules qui se rattache à celui de la détermination des prix en général, dont il est un des cas les plus curieux à analyser.

Les cours de la Bourse ne sont pas autre chose que l'enregistrement des prix d'une marchandise, dont l'offre et la demande obéissent à des courans d'une nature spéciale. Les valeurs mobilières, et en particulier les fonds d'État qui s'y échangent, n'appartiennent pas à la catégorie des objets qui répondent à des besoins primordiaux des hommes, et que ceux-ci réclament en tout temps, indépendamment des circonstances politiques, commme les denrées alimentaires, les combustibles ou les vêtemens. De ces derniers, l'humanité ne saurait se passer. L'étendue et la régularité des transactions auxquelles ils donnent lieu font que les prix n'en subissent généralement pas de fluctuations violentes, sauf circonstances exceptionnelles et locales. On comprend par exemple que, dans une ville assiégée, se produise une cherté anormale des vivres. Mais, en dehors de cas spéciaux, les cours des céréales, de la viande, et des autres objets d'alimentation dépendent des récoltes d'une part, des besoins des consommateurs de l'autre : de ces deux facteurs, le premier est de beaucoup le plus variable, et c'est donc lui, en dernière analyse, qui est déterminant. Mais en matière de valeurs mobilières, rien de semblable. Bien que, dans le monde moderne et chez certaines nations en particulier, des habitudes enracinées d'épargne et d'achat de fonds publics permettent de parler d'une consommation courante de titres, on ne saurait assimiler des capitalistes en quête de placemens à des

hommes affamés qui mourront d'inanition s'ils ne trouvent pas de quoi se nourrir. On ne peut pas dire que des rentes, des actions, des obligations soient des objets de luxe : néanmoins, ce ne sont pas des objets de première nécessité. En tout cas, ils font partie de ceux dont l'acquisition peut, en général, être différée sans graves inconvéniens.

Dès lors, il est aisé de comprendre que des événemens politiques de nature à semer l'inquiétude ralentissent, dans une proportion qui peut être forte, les demandes de valeurs. Ce ralentissement se fera surtout sentir sur les titres des pays engagés dans une guerre, et, en première ligne, sur leurs rentes. Le motif en est double. Les dépenses qu'exige une campagne peuvent être telles que les belligérans aient de la peine à se procurer les fonds nécessaires à l'achat des approvisionnemens, des munitions, des armes ; et que, si même ils réussissent à réunir les ressources suffisantes à ces acquisitions, ils n'aient pas de quoi payer les coupons de leurs emprunts. On s'explique l'abstention des acheteurs. Les motifs qui écartent provisoirement ceux-ci du marché peuvent pousser les détenteurs à se défaire de leurs titres, qu'ils offriront à la Bourse sans rencontrer beaucoup de demandes. La baisse devient inévitable ; elle peut être brutale et affecter des allures de panique.

Le danger à cet égard est d'autant plus grand que, de nos jours, le contre-coup des événemens politiques qui se produisent dans un pays ou même dans un continent se fait immédiatement sentir dans le reste du globe. Les nations civilisées sont unies entre elles par tant de liens économiques que rien de ce qui se passe chez l'une d'elles ne laisse les autres indifférentes. Non seulement le système étendu des alliances politiques qui se nouent maintenant même au delà des mers peut faire craindre que des nations, en apparence étrangères à l'objet direct du conflit, ne soient entraînées dans la lice. Mais il y a un tel enchevêtrement d'intérêts financiers, industriels et commerciaux que, sur le terrain économique, des secousses peuvent être ressenties même par des nations qui ne seront pas mêlées à la guerre. C'est l'effet du développement moderne des relations par delà les frontières. Aussi est-ce sans surprise que nous lisons chaque jour, dans les bulletins de la bourse de New-York, que la tendance du marché dépend des nouvelles des Balkans.

Tels sont les premiers effets d'une guerre qui éclate. Mais

les événemens se déroulent, la réflexion reprend ses droits : on s'aperçoit qu'une lutte locale n'amènera pas nécessairement une conflagration générale ; que, en dehors des contrées sur lesquelles le fléau s'est abattu, et parfois même dans une partie notable de leur propre territoire, la vie normale continue ; le travail agricole et industriel se poursuit, les capitaux d'épargne se forment ; les hommes avisés constatent que l'occasion est peut-être bonne d'effectuer des placemens, qui seront d'autant plus rémunérateurs que, le prix des titres ayant baissé, le taux de rendement s'est élevé dans la même proportion.

Voyons si ces lois, dégagées de l'histoire des dernières guerres auxquelles notre génération a assisté, se sont vérifiées une fois de plus. La mobilisation balkanique a surpris les marchés financiers à la fin du mois de septembre 1912 ; l'ouverture des hostilités a déterminé un recul violent des cours sur les grandes places européennes. Afin de préciser les idées, nous donnerons ci-dessous un tableau de certains fonds d'État et de quelques actions, aux dates des 15 septembre, 12 octobre et 20 novembre 1912, à la Bourse de Paris.

FONDS D'ÉTAT

	15 septembre.	12 octobre.	20 novembre
3 pour 100 français	92,50	88	90
3 pour 100 russe de 1891	80	69	76
4 pour 100 russe consolidé	94	86	92
4 pour 100 serbe	89	66	82
4 pour 100 turc unifié	91	78	84
5 pour 100 bulgare	500	460	493
5 pour 100 hellénique 1884	60	30	60

BANQUES

Banque de Paris et des Pays-Bas	1 747	1 581	1 730
Banque impériale ottomane	693	626	638
Banque russo-asiatique	862	740	800

ACTIONS DE SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES RUSSES

Usines de Briansk	573	400	483
Charbonnages de Sosnovice	1 658	1 210	1 460
Naphte de Bakou	2 250	1 775	2 000
Naphte russe	734	410	595
Malzoff	1 338	970	1 180

ACTIONS DIVERSES

	15 septembre.	12 octobre.	20 novembre.
Rio Tinto.	2 091	1 770	1 923
Métropolitain.	652	592	650
Chemins de fer du Nord de l'Espagne.	488	445	460
De Beers (diamans).	570	461	533
Électricité de Paris	849	701	800

On voit que, vers le milieu du mois d'octobre, sur presque toute la ligne, un recul notable s'était produit. Parmi les fonds d'État, comme cela était naturel, ceux qui avaient le plus souffert sont ceux des pays directement engagés dans la lutte : la Serbie, sous ce rapport, a été le plus éprouvée ; mais peu de jours après celui qui avait marqué le point inférieur de la courbe, cette rente s'était déjà relevée notablement et avait regagné une grande partie du terrain perdu.

Le 20 novembre, quelques semaines à peine après l'ouverture des hostilités et la date à laquelle les cours les plus bas de la période avaient été enregistrés, on était revenu à un niveau voisin, dans bien des cas, de celui auquel se tenaient les cotes en septembre, alors que les bourses ne soupçonnaient pas l'orage qui se préparait. Il y avait à cela une triple raison : la première, c'est que la baisse s'était étendue à bien des valeurs dont le sort ne dépendait que d'une façon lointaine des événemens balkaniques ; la seconde, c'est que, même pour celles-là, il y avait lieu de chercher à se rendre compte des effets possibles de la guerre, et que, dans beaucoup de cas, ces effets n'avaient rien d'inquiétant ; la troisième, et principale, c'est que les craintes de voir l'incendie allumé au Sud-Est de l'Europe s'étendre au reste du continent, ont été écartées. Dès lors le calme est rentré dans les esprits ; les ventes des spéculateurs ou des rentiers effarés ont cessé ; d'autres, plus hardis, ont considéré l'occasion comme propice à des placemens fructueux : leurs demandes ont eu un effet d'autant plus marqué que les offres étaient moins abondantes.

Ces fluctuations intéressent les pays qui nous occupent dans la mesure où elles atteignent leurs fonds. C'est après la guerre, lorsqu'il s'agira de remettre les finances en ordre, qu'ils devront en effet emprunter pour combler les déficits creusés. Et ces emprunts se feront d'après l'étiage du crédit public qu'indiquera le cours des rentes. D'après l'expérience du passé, c'est au

moment de cette liquidation que les cotes sont le plus déprimées, parce que c'est alors que les besoins de l'État sont le plus considérables. En outre, les belligérans ne seront pas seuls à recourir au crédit. D'autres opérations d'emprunt sont en perspective, du côté de l'Autriche-Hongrie, de l'Espagne, de la Chine. La France, une fois de plus, devra suivre une politique financière avisée et mûrement étudier les conditions auxquelles elle souscrira aux émissions projetées. Pendant que les armées sont en campagne, on a recours aux expédiens : on place des Bons du Trésor à échéance plus ou moins rapprochée, les moins sages émettent des billets de banque à cours forcé. Une fois la paix conclue, il faut rembourser tout cela ; on est en face de budgets grossis, de besoins d'achat et de réfection de matériel ; les dépenses militaires s'accroissent presque toujours au lendemain de la lutte. Un exemple comme celui des Japonais qui, après le traité de Portsmouth, ont eu la sagesse de réduire les crédits militaires de 200 millions (budget de 1907-1908) à 188 millions de *yen* (budget de 1912-1913), est presque unique dans l'histoire moderne.

La marche des fonds publics des belligérans est en général la suivante. Lorsque les hostilités éclatent, la baisse est plus accentuée sur les rentes de l'adversaire que la Bourse juge le plus faible. En février 1904, les fonds japonais avaient subi d'abord une chute profonde, tandis que les rentes russes fléchissaient à peine. Le sort des batailles décide ensuite de celui des cours : c'est ainsi que les étapes victorieuses des armées bulgare, serbe et grecque ont été marquées par un relèvement des rentes de ces trois nations. Les fonds ottomans, surtout le 4 pour 100 unifié, administré par le Conseil de la Dette, ont été plus stables, parce que les porteurs estiment que, quoi qu'il arrive, les revenus donnés en gage continueront à être affectés à la sûreté de leur créance. Certaines émissions, considérées comme moins bien gagées, ont été plus atteintes. Lorsque l'heure du règlement final aura sonné, il est probable que des emprunts seront contractés à des cours inférieurs, sinon aux niveaux actuels, du moins aux cours les plus élevés cotés durant la guerre. C'est ainsi que la France, en 1871 et 1872, dut vendre des rentes 5 pour 100 à un prix que lui imposait une charge effective de 6 pour 100, et que la Russie, en 1906, émit un 5 pour 100 à 88, c'est-à-dire presque au même taux que

celui que son alliée avait dû subir vingt-cinq ans plus tôt.

La guerre balkanique, qui vient de faire faire un pas considérable à la solution de la question d'Orient, a montré une fois de plus que le facteur économique, dont il est de mode aujourd'hui d'exagérer l'importance, ne joue pas le rôle principal dans les luttes entre nations. Sans parler de la disproportion du territoire et de la population, qui semblait donner à la Turquie l'avantage sur ses adversaires, elle leur paraissait également supérieure au point de vue financier, puisque, au mois de septembre 1912, sa rente était cotée plus cher que celle d'aucun des belligérans. On aurait pu supposer que la Bulgarie éprouverait quelque peine à mobiliser son armée, à cause de l'échec de ses tentatives pour placer au dehors un emprunt de 180 millions. Les événemens se sont précipités; les premières victoires ont raffermi le crédit des envahisseurs, qui trouvent aujourd'hui, plus aisément qu'au début, des prêteurs disposés à entrer en négociation avec eux. On a déjà dit que le succès des armes assurait celui du commerce extérieur et que le pavillon du vainqueur ouvrait les mers à ses flottes marchandes. Il est aussi vrai que, sous l'influence des mêmes causes, l'état financier s'améliore. Certes, le compte de liquidation sera lourd : mais ni la Bulgarie, ni la Serbie, ni la Grèce n'éprouveront de difficultés sérieuses à emprunter les sommes dont elles auront besoin. Elles n'auront plus à se tenir prêtes, comme elles le faisaient depuis longtemps, à une lutte qu'elles sentaient inévitable; elles pourront travailler au développement de leur outillage économique, continuer les travaux publics déjà commencés, en entreprendre de nouveaux, se lancer hardiment dans les voies qui s'ouvrent à leur activité; leur sol est riche, les habitans travailleurs, les élémens d'une véritable prospérité sont réunis : tout fait supposer qu'ils seront mis en œuvre et qu'une fois de plus, au lendemain de la guerre, s'ouvrira une période féconde, dont profiteront et les peuples des Balkans et l'Europe elle-même, délivrée d'un cauchemar qui pesait sur elle depuis plusieurs générations.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'ÉVOLUTION POÉTIQUE

DE

PAUL VERLAINE

A PROPOS D'UN MANUSCRIT DU POÈTE

Je dois à l'obligeance de mon ami, le peintre Félix Bouchor, d'avoir pu étudier tout à fait à loisir un document qu'apprécieront les esprits curieux de reconnaître et de scruter les origines littéraires d'un poète. Ce document est un cahier de poésies composées et transcrites par Paul Verlaine, pendant la période la plus secrète de son existence, au fond de ces cachots rébarbatifs de la Belgique d'où il sortit, le cœur redevenu chrétien, et avec un talent renouvelé ou accompli par le plus admirable effort vers la sincérité et la simplicité parfaites.

Lorsque l'auteur de ce cahier de vers, qui porte le titre : *Cellulairement*, s'en sépara, il ne livrait rien d'inédit, si nous nous en tenons au sens ordinaire du mot. Sur les vingt poèmes plus ou moins étendus dont se composait le recueil, dix-neuf étaient imprimés et le seul qui, presque entièrement, restait à publier, ayant été, depuis ce temps, distribué par fragmens dans des groupemens ultérieurs, se trouve, à peu de chose près, divulgué comme tout le reste.

Le manuscrit, pourtant, par ce qu'il peut encore offrir d'inattendu, de vraiment initiateur, mérite une étude critique.

En attendant de pouvoir la produire, je voudrais apporter à des lecteurs lettrés les réflexions que l'examen minutieux de *Cellulairement* et la comparaison de cet ouvrage de Verlaine

avec les poèmes du même auteur qui l'ont précédé, m'ont amené à faire sur la formation toute savante de cet artiste exceptionnel, sur la genèse obscure et la claire révélation de son intime originalité.

I

Si jamais écrivain parut peu préparé par son éducation, par ses antécédens, à devenir l'auteur du livre de *Sagesse*, c'est Paul Verlaine, on n'en peut pas douter.

Dans une étude, ancienne déjà, sur les poètes symbolistes, Jules Lemaître, ingénieux critique s'il en fut, ayant à définir celui qu'il regardait alors comme le chef de l'école nouvelle, imaginait de le représenter comme un satyre à qui serait, par aventure, échue une âme musicale, et dont les chants tiendraient, sans doute, le milieu entre le maladroit récitatif d'un gardeur de troupeaux et la plainte d'Orphée. Vraisemblable, sous certains aspects, cette assimilation est plus séduisante qu'exacte. Ni à l'heure, déjà surprenante, de ses débuts, ni au moment, presque miraculeux, de sa maturité, ni dans le crépuscule louche et affligeant de sa caducité précoce, Verlaine n'a été ce rustique inspiré, que son irrésistible instinct pousse aux vulgarités, aux images obscènes, mais par momens transporte, transfigure et fait rayonner comme un dieu. Le jeune homme, chez lui, — on peut dire l'adolescent, — est déjà un insigne artisan du vers, un virtuose sans égal, un raffiné voluptueux, un dandy littéraire, et, — pourquoi reculer devant le mot? — un corrompu.

Il fait au lycée Bonaparte d'assez bonnes études latines et grecques; mais là n'est pas son cœur. A seize ans, en seconde, il a « tout lu en fait de poésies et de romans. » Il cache dans son pupitre *les Misérables* de Victor Hugo. La « sensualité » qui, d'après ses aveux, le « prit » et l' « envahit » entre « douze et treize ans, » le pousse à rechercher une délectation morbide dans des poèmes qui lui parlent de « perversités, » de « nudités : » à quatorze ans il pioche *les Fleurs du Mal*, et, dit-il, « ne les comprend guère; » il en demeurera pourtant comme obsédé. *Les Cariatides* et *les Stalactites* de Banville, achetées chez un bouquiniste du quai Voltaire, le remplissent d'admiration. Il est émerveillé d'Albert

Glatigny, l'auteur des *Vignes folles;* il croit trouver sa propre voie, en découvrant les *Flèches d'or* de ce souple improvisateur. Il demeure ébloui devant la « géniale entrée en scène » de Catulle Mendès et, quarante ans plus tard, il citera de mémoire avec des témoignages enthousiastes le prologue de ce premier recueil de vers, *Philomela*, qui fut « avec *les Vignes folles*, » écrit-il, « son livre de chevet. »

Au sortir du collège, il poursuit sans méthode, mais sans répit, ses investigations d'impatient chasseur d'idées, d'émotions, d'images. Il ouvre, avec une curiosité de bon aloi, les écrits du grand philosophe des temps nouveaux, notre Descartes, et ceux du moraliste cher à Mme de Sévigné, le rigoureux et délicat janséniste Nicole; mais il y joint, avec une candeur bien regrettable assurément, le par trop pauvre et trop grossier catéchisme matérialiste de l'Allemand Büchner, *Force et Matière*. Ses historiens favoris sont Michelet, Henri Martin, Louis Blanc, — et le pamphlétaire Rogeard, l'auteur de ces *Propos de Labiénus*, considérés par plus d'un étudiant de la fin du Second Empire comme aussi éloquens ou même aussi profonds que les *Annales* de Tacite. Il est Proudhonien, pour avoir feuilleté assidûment *La Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Parmi les critiques classiques dont il a reçu des directions, figurent, on s'en douterait, Villemain, Sainte-Beuve; mais il s'est plongé très avant dans la *Littérature anglaise* de Taine; surtout, il s'est initié au maniérisme violent, à la rudesse originale, à la subtilité hardie, acérée, abusive, des auteurs dramatiques anglais du XVIe siècle et plus encore à la cynique effronterie de mœurs d'une Italie de décadence, en s'éprenant de Shakspeare, de Marlowe, Webster, Ford, Ben Jonson, ce qui était permis, en s'engouant aussi, ce qui pouvait être fâcheux, de ce brillant goujat de lettres, l'Arétin, à travers les travaux non pas précisément solides, mais suggestifs, de Philarète Chasles. Très friand de couleur locale, il va droit aux vieux chroniqueurs : Palma Cayet, le Loyal Serviteur, le Journal de l'Estoile, et il se plonge aussi dans les Mémoires : il savoure le parler du vieux Montluc et ses harangues glorieuses; il suit de tous ses yeux les pénétrans coups de burin de Saint-Simon. Il fait ses dévotions dans d'Aubigné, vigoureux prosateur, âpre, émouvant, original poète. Il a fouillé les traductions des grands auteurs dramatiques ou épiques de tous les temps, celles de Gœthe, de Shakspeare, de

Calderon, de Lope de Vega, et le *Ramayana*, le *Baghavad-Djita*, le *Mahabarata*, d'autres encore. Il a pour peu d'argent déniché, — il ne dit pas où, — les ouvrages de Gongora « texte espagnol, édition du temps : » il y étudie le cultisme. Ce que l'on a mis en français des éminens romanciers d'outre-Manche, Thackeray et Dickens, ne lui échappe pas : il goûte encore plus *le Rouge et le Noir* de Stendhal, *la Chartreuse de Parme*. Il ressusciterait les « petits maîtres » de 1830, et se complaît chez les plus démodés : il ne voit pas le mot pour rire dans les truculences de Pétrus Borel; il fait venir d'Angers, dans l'édition qu'a imprimée Victor Pavie, le livre rare d'Aloÿsius Bertrand, ce *Gaspard de la Nuit*, particulièrement goûté par Sainte-Beuve. Il serait, si la mode en était déjà revenue, « romantique, » et « fatal » comme Barbey d'Aurevilly, dont il ruminait au collège *l'Ensorcelée*, dont il admirera, plus tard, jusqu'à s'être essayé à les continuer en vers, *les Diaboliques*. Hugolâtre, cela va sans dire, — tout le monde l'était parmi les bons rimeurs « de ce soixante-sept à ce soixante-dix, » — il sait par cœur *la Fête chez Thérèse* et ce sont les seuls vers français (au dire de son condisciple Lepelletier) que sa mémoire, étonnamment fidèle toutefois, ait pu ou voulu retenir. Sur le même échelon que les meilleurs recueils du « Père Hugo, » il placerait pourtant un tout petit in-32, lu et relu, les *Émaux et Camées*, et si quelqu'un a égalé, — je ne dirai pas dépassé, — l'admirable travail de ce millier de vers forgés par le plus richement doué de nos ouvriers d'art, Théophile Gautier, c'est l'auteur des *Fêtes galantes*.

Pour aussi libertin, dans les deux sens du mot, que l'aient laissé les années de collège, et quoiqu'il nous paraisse, avant tout, s'attacher à continuer routinièrement la tradition de tant de bons garçons, qui, parvenus au tournant assez dangereux de la vingtième année, eurent pour principal souci de mener la vie de Bohème et de rééditer ces fredaines de quartier Latin, magnifiées ou romancées par le très populaire, très banal, mais non pas très inoffensif Henri Mürger, Verlaine n'est-il pas déjà, — ne fût-ce qu'un moment et dans l'intervalle de deux excès, — tenté de ne pas réprimer on ne sait quelle aspiration vers un autre idéal? Avec la même avidité qu'il a pu mettre à dévorer les contes de Crébillon fils, et toute cette littérature érotique du règne de Louis XV, répudiée avec une sorte d'horreur par l'idéa-

lisme élevé des grandes âmes romantiques, il passe brusquement, comme pour changer d'air, à la lecture de Joseph de Maistre, et manifeste une salubre joie à voir courir le flot puissant, pénétré de fraîcheur, de ce torrent d'apologétique chrétienne. Il aime les mystiques : il a pour l'Espagnole d'Avila, sainte Thérèse, une prédilection; il ne se lasse pas de méditer sa vie.

Tout cet acquis n'étouffe pas en lui les germes naturels d'originalité, mais les recouvrira d'abord et les comprimera comme sous une armure de brillant savoir. Qu'est-ce que les *Poèmes Saturniens?* Un assemblage industrieux et sans nul doute intéressant d'impressions qui n'ont pas été ressenties au contact immédiat de la nature ou de l'humanité, mais qui, notées avec discernement, chez des poètes antérieurs, Hugo, Gautier, Banville, Baudelaire, Glatigny, Leconte de Lisle et d'autres, par un goût fin, très exercé, très averti, ont été englouties plutôt qu'assimilées par la mémoire.

Dans le *Prologue* et dès les premiers vers, quelques noms à l'aspect barbare, Rama, Valmiki, Bhagavat, la Ganga, et le Kchatrya mettraient en garde le lecteur le moins doué de sens critique, et, lorsqu'on voit passer, tout aussitôt, les vocables homériques ou eschyléens, *Hellas, Akhaïos, Hektor, Akhilleus, Orpheus,* transcrits avec cette orthographe agressive et puérilement renouvelée du grec, à laquelle attachait un prix exorbitant l'auteur, roué ou ingénu, des *Poèmes antiques,* on ne résiste pas à la tentation de s'écrier : Voilà le plagiat! Et c'est, je crois, une méprise.

Il n'est pas inutile ici de remarquer combien le sens artistique de Paul Verlaine, bien plus aigu que celui du grand nombre des Parnassiens, — le très subtil « Catulle » mis à part, — répugne, de bonne heure, à s'incliner devant la froide et décevante majesté des poèmes du chef du chœur. N'oublions pas à quel mépris, — très injuste, je le reconnais, — aboutira le sentiment, ou le ressentiment, du poète des *Invectives :*

Cet individu fait de la poésie
Qu'il émet d'ailleurs sous « un nom pompeux »
Comme dit Molière à propos d'un fossé bourbeux (1)...

(1) Pour ne pas laisser de doute à ses lecteurs sur son intention hostile, Verlaine, dans une note, a mis le point sur l'i : il cite tout le vers de Molière : « Et de Monsieur de l'Isle il prit le nom pompeux, » en soulignant « Monsieur de l'Isle. »

L'auteur des *Poèmes Saturniens* ne pouvait pas avoir, aux environs de 1866, l'idée de se montrer à ce point dédaigneux; mais il est bien déjà le parodiste, à la physionomie impassible de clown anglais, qui, dans *Jadis et Naguère*, produira cette série de pastiches : *A la manière de plusieurs*, et il goûte si fort ce jeu d'adresse où il excelle que l'on commettrait une bévue en négligeant d'envisager, sous cet aspect ironique et railleur, certains morceaux de son premier ouvrage.

Qu'on relise *Monsieur Prudhomme* avec cette arrière-pensée que le sonnet, intitulé ainsi, pourrait être une simple charge,

Il est grave, il est maire et père de famille,

et qu'on daigne seulement noter l'allure des tercets :

Quant aux faiseurs de vers, ces vauriens, ces maroufles,

Ces fainéans barbus, mal peignés, il les a
Plus en horreur que son éternel coryza,
Et le printemps en fleurs brille sur ses pantoufles.

On avouera que c'est ici une caricature, exécutée avec un art au moins malicieux, dans le goût de l'ami Coppée.

Ce pourrait être un divertissement que de chercher dans les *Poèmes Saturniens* les autres parodies : il y en a de Catulle Mendès, de Villiers de l'Isle-Adam, du premier Mallarmé, de Théodore de Banville : pourquoi Leconte de Lisle eût-il été plus épargné? Mais, si l'on veut un mot moins absolu, moins déplaisant, nous verrons là des partis pris d'émulation.

Reportons-nous, pour y trouver un argument de plus, à ce « cuadro de chevalet » des *Fleurs du Mal :*

XCIX

Je n'ai pas oublié, voisine de la ville,
Notre blanche maison, petite, mais tranquille,
Sa Pomone de plâtre et sa vieille Vénus,
Dans un bosquet chétif cachant leurs membres nus,
Et le soleil, le soir, ruisselant et superbe,
Qui, derrière la vitre où se brisait sa gerbe,
Semblait, grand œil ouvert dans le ciel curieux,
Contempler nos dîners longs et silencieux,
Répandant largement ses beaux reflets de cierge
Sur la nappe frugale et les rideaux de serge.

Voici comment le très habile débutant va refaire ce joli tableau :

APRÈS TROIS ANS

Ayant poussé la porte étroite qui chancelle,
Je me suis promené dans le petit jardin
Qu'éclairait seulement le soleil du matin,
Pailletant chaque fleur d'une humide étincelle.

Rien n'a changé. J'ai tout revu : l'humble tonnelle
De vigne folle avec les chaises de rotin...
Le jet d'eau fait toujours son murmure argentin
Et le vieux tremble sa plainte sempiternelle.

Les roses comme avant palpitent ; comme avant,
Les grands lys orgueilleux se balancent au vent.
Chaque alouette qui va et vient m'est connue.

Même j'ai retrouvé debout la Velléda,
Dont le plâtre s'écaille au bout de l'avenue,
— Grêle, parmi l'odeur fade du réséda.

Ce sont les mêmes traits, adroitement repris et à peine altérés : le soleil du matin a remplacé celui du soir, et Velléda a délogé Pomone. Mais déjà les menus détails sont vus par un autre œil plus sensible, plus scrutateur, et, si je puis risquer l'expression, plus tenace.

Autant, d'ailleurs, cette influence prétendue, mais toute en apparence, de Leconte de Lisle est contestable ou, pour le moins, à négliger, autant on risquerait d'omettre un trait essentiel si, sur la foi de Verlaine lui-même, on évitait de signaler l'ascendant très marqué que prit, avant tout autre, et que reprit, plus d'une fois, sur le jeune poète, ce mystique blasphémateur, aux vers industrieusement élaborés et nettoyés de chevilles ou de longueurs jusqu'à nous paraître parfaits, ce mosaïste, armé de fine érudition, un vrai *book-worm*, dévorateur de certains livres seulement, des poètes latins et de quelques auteurs anglais pas toujours bien compris (1), ce maladif, ce sombre,

(1) Il y a bien longtemps qu'un lettré d'une qualité peu commune, M. Raphaël Périé, a mis le doigt sur un contresens capital du traducteur d'Egar Poë, contresens gros de conséquences. Il s'agit du mot anglais *perversity*, c'est-à-dire excentricité, horreur de la route suivie par tous, manie du chemin de traverse : en traduisant ce terme faussement par le français « perversité, » Baudelaire a leurré et chaviré bien des crédulités naïves. Un grand savoir et la plus heureuse mémoire

cet exsangue André Chénier de l'école des « impeccables. »

Or ce n'est pas impunément qu'à l'âge où l'esprit est si facile à façonner et même à déformer, *cereus in vitium flecti*, l'adolescent précoce a entendu, a retenu ces invitations à l'ivresse, *Le vin des chiffonniers*, *Le vin des Amans*, *Le vin de l'Assassin*, *Le vin du Solitaire :*

Tout cela ne vaut pas, ô bouteille profonde,
Les baumes pénétrans que ta panse féconde
Garde au cœur altéré du poète pieux ;

Tu lui verses l'espoir, la jeunesse et la vie,
Et l'orgueil, ce trésor de toute gueuserie,
Qui nous rend triomphans et semblables aux dieux.

Et si Verlaine, en 1868, écrit le petit livre, *les Amies*, qu'il n'ose pas, pourtant, produire au jour sans déguiser son visage de jeune auteur et sans abandonner l'honneur, plutôt suspect, de ces sonnets « artistes, » mais libidineux, au licencié de Ségovie Pablo de Herlañez ; s'il s'est complu, comme un peintre de la décadence florentine, à perpétrer ces études de musée secret, c'est pour avoir sans doute été de très bonne heure initié par l'édition princeps des *Fleurs du Mal* à des égaremens voluptueux, exaltés dans des vers d'une harmonie alliciante :

Lesbos, terre des nuits chaudes et langoureuses, etc.

Pour ne parler que des œuvres que l'on peut lire, le sceau de Baudelaire est reconnaissable partout dans les *Poèmes Saturniens*, du titre à l'épilogue. Le titre, — Charles Morice l'a noté très justement, — est dérobé à ce sonnet-préface de l'édition remaniée des *Fleurs du Mal :* « Épigraphe pour un livre condamné (1). »

Lecteur paisible et bucolique,
Pâle et naïf homme de bien,
Jette ce livre *Saturnien*,
Orgiaque et mélancolique.

ont permis à M. Périé de dépister tous les emprunts de Baudelaire et de faire le compte de ses centons. Que ne publie-t-il ce livre projeté dont nos entretiens du temps jadis m'ont permis de deviner tout l'intérêt ?

(1) La pièce fut insérée dans le Premier *Parnasse contemporain* (1866) avec un petit nombre de morceaux de Baudelaire, en même temps que sept pièces de Verlaine, dont six devaient passer dans les *Poèmes Saturniens*. Le deuxième Parnasse (1869) contient cinq pièces de Verlaine. Dans le troisième Parnasse de 1876, le nom de Verlaine ne figure plus : l'éditeur l'a rayé de ses papiers.

Si tu n'as fait ta rhétorique
Chez Satan, le rusé doyen,
Jette, tu n'y comprendrais rien...

La réflexion philosophique du *Prologue :*

Aujourd'hui l'Action et le Rêve ont brisé
Le pacte primitif par les siècles usé
Et plusieurs ont trouvé funeste ce divorce
De l'Harmonie immense et bleue et de la Force,

n'est qu'une redite diluée du distique baudelairien, plus concis, plus nerveux :

Certes, je sortirai, quant à moi, satisfait,
D'un monde où l'Action n'est pas la sœur du rêve.
(*Le reniement de saint Pierre.*)

Ce vers du *Cauchemar :* « Sans bride, ni mors, ni trêve » est la transcription, avec un simple changement de rythme, de ce vers du *Vin des Amans:* « Sans mors, sans éperon, sans bride. »

L'image finale de la pièce *Dans les bois:*

... sous un fourré, là-bas, des sources vives
Font un bruit d'assassins postés se concertant,

malgré tout l'intérêt de l'effet de surprise obtenu si adroitement par le doigté de Verlaine, perd quelque chose de son air d'originalité, lorsqu'on découvre une première intention de cette image dans un vers de la pièce de Baudelaire intitulée *Sépulture :*

Vous entendrez toute l'année
Sur votre tête condamnée
Les cris lamentables des loups...
Et les complots des noirs filous.

La pièce *Soleils couchans*, rangée dans *Paysages tristes,* pièce exquise d'ailleurs avec sa sinueuse phrase musicale :

La mélancolie
Berce de doux chants
Mon cœur qui s'oublie
Aux soleils couchans,
. . . .

Et d'étranges rêves
Comme des soleils,
Défilent sans trêves,
Défilent pareils
A de grands soleils
Couchans, sur les grèves,

n'est-elle pas l'écho, mais cette fois plus pénétrant et plus parfait, d'accens déjà délicieux ?

Les soleils couchans
Revêtent les champs,
Les canaux, la ville entière
D'hyacinthe et d'or;
Le monde s'endort
Dans une chaude lumière.

(*L'invitation au voyage.*)

Et le *Nocturne Parisien?* La première partie, pour l'allure et l'arrangement, était une réminiscence de Hugo, avec cet effet amusant : « Toi, Seine, tu n'as rien » qui parodie le vers fameux: « Mais Grenade a l'Alhambra » de la pièce des *Orientales;* pour le style et pour les images, le jeune virtuose y pastichait aussi le « maître, » ou le « patron, » Leconte de Lisle lui-même, à le rendre jaloux de cette imitation. Mais la deuxième partie s'inspire surtout des *Paysages parisiens:*

. . . Deux quais, et voilà tout,
Deux quais crasseux, semés d'un bout à l'autre bout
D'affreux bouquins moisis et d'une foule insigne
Qui fait dans l'eau des ronds et qui pêche à la ligne.
. . . .
Puis tout à coup, ainsi qu'un ténor effaré
Lançant dans l'air bruni son cri désespéré,
Son cri qui se lamente et se prolonge et crie,
Éclate en quelque coin l'orgue de Barbarie.
. . . .
C'est écorché, c'est faux, c'est horrible, c'est dur,
Et donnerait la fièvre à Rossini, pour sûr;
Ces rires sont traînés, ces plaintes sont hachées;
Sur une clef de sol impossible juchées,
Les notes ont un rhume et les *do* sont des *la*;
Mais qu'importe! l'on pleure en entendant cela!
. . . .

Et puis l'orgue s'éloigne et puis c'est le silence,
Et la nuit terne arrive et Vénus se balance
Sur une molle nue au fond des cieux obscurs :
On allume les becs de gaz le long des murs.

Baudelaire n'est pas le seul poète à qui le jeune auteur ait fait vraiment payer tribut. La manière nette, fine, curieusement pittoresque des proses romantiques d'Aloÿsius Bertrand, ce miniaturiste sur vélin cher à David d'Angers, se retrouve dans *l'Effet de nuit*, d'où se détache

... un gros de hauts pertuisaniers
En marche... et leurs fers droits, comme des fers de herse,
Luisent à contresens des lances de l'averse.

C'est Théodore de Banville qui a planté dans la mémoire de l'adolescent ces vers de la *Voie lactée*, du livre des *Cariatides :*

Et léguant devant tous leur étude profonde
A la postérité, cette voix qui féconde,
Chantèrent au soleil, harmonieux Memnons...

Ce souvenir viendra se placer, on peut le dire, machinalement dans la conclusion de l'*Épilogue :*

Afin qu'un jour, frappant de rayons gris et roses
Le chef-d'œuvre serein, comme un nouveau Memnon,
L'Aube-Postérité, fille des temps moroses,
Fasse dans l'air futur retentir notre nom.

C'est Hugo, avec son alliance de mots si expressive et si exacte,

Gravir le dur sentier de l'inspiration,

et c'est aussi Théophile Gautier, avec ses déclarations de principes sur la nécessité de la forme impeccable et de l'effort laborieux pour sculpter l'œuvre d'art dans une matière dure, qui prêtent leur autorité à ce *Credo* littéraire proclamé emphatiquement :

Ce qu'il nous faut à nous, c'est aux lueurs des lampes
La science conquise et le sommeil dompté,
C'est le front dans les mains du vieux Faust des estampes,
C'est l'Obstination et c'est la Volonté.
. . . .

Libre à nos inspirés, ceux qu'une œillade enflamme,
D'abandonner leur être aux vents comme un bouleau :
Pauvres gens! L'Art n'est pas d'éparpiller son âme :
Est-elle en marbre ou non, la Vénus de Milo?

Enfin, c'est dans une pièce des *Flèches d'or*, le *Nocturne*, d'Albert Glatigny, que plonge, par toutes ses racines, le curieux poème intitulé le *Walpurgis classique*. Ce « Watteau rêvé par Raffet, » — l'expression a été enchâssée dans le poème même par son auteur, et sa précision critique indique assez l'artifice de son travail, — semble annoncer déjà le recueil qui fera suite aux *Poèmes Parnassiens*.

Puisque j'ai prononcé le nom d'Albert Glatigny, on me permettra de ne pas trop vite glisser sur ce rapprochement qui a son importance aussi : Glatigny et Verlaine. Parlant des *Vignes folles*, Paul Verlaine vieilli emploiera le mot de chef-d'œuvre et nous dira qu'il se fait fort de le justifier : « J'y retrouvai mon cœur naïf, mon esprit à la vent-vole, en outre de l'art de *tourner le vers*, comme on dit vulgairement et bien, après tout! » A ceux qui ne connaissent pas *les Flèches d'or* et *les Vignes folles*, la lecture du *Nocturne* révélerait ce qu'il y eut, à un moment, de promesses de renommée dans le talent de Glatigny, de ce nomade lettré dont Verlaine envia les dons et qui lui ressemblait, par bien des traits, comme un grand frère.

Le *Nocturne*, qui contient déjà l'expression « ce Walpurgis français, » d'où est sortie la pièce de Verlaine, serait digne d'être placé au rang des ouvrages les plus heureux, s'il ne procédait pas lui-même d'un original antérieur. Il est bon de s'en souvenir : le point de départ de cette poésie galante est dans Théophile Gautier. Dès 1838, le maître artiste avait tout indiqué, sinon tout dit, dans trois petites pièces de la *Comédie de la Mort: Rocaille, Pastel, Watteau*. On ne lit plus assez ce superbe ouvrage. Il pourrait rappeler aux réformateurs et aux déformateurs du vers français, à leurs disciples, s'il en reste, que les poètes les plus grands ont dû la moitié de leur gloire à la possession complète du métier : si l'on prétend trouver à cette règle une exception, ce n'est pas plus Verlaine que Gautier qui la fournit.

Je ne crois pas nécessaire de supposer que pour peindre cet habile et piquant tableau :

... Imaginez un jardin de Lenôtre
Correct, ridicule et charmant,

Verlaine ait eu besoin d'en prendre dans Gautier les élémens : l'intermédiaire offert par Glatigny a pu suffire. Ce qui n'est pas douteux, ce qu'il importera de démontrer, c'est que, pour composer son second ouvrage, *Fêtes galantes*, livré à l'impression trois ans plus tard, Verlaine s'est résolument débarrassé de la plupart de ses admirations, mais qu'il n'en est que plus inféodé à ces deux maîtres : Théophile Gautier et Shakspeare. Leur influence souveraine épure et subtilise, à un incroyable degré, son talent d'ouvrier en vers, déjà si varié, si net, si fin, si assoupli, si fertile en métamorphoses.

II

Les *Fêtes galantes* ne contiennent que vingt-deux pièces, et tout ce lot ne donne, en somme, qu'un peu plus de quatre cents vers. S'il était prouvé que Verlaine ait jamais lu *les Travaux et les Jours*, on pourrait croire qu'il a retenu d'Hésiode le dicton si judicieux des laboureurs béotiens : « La moitié est parfois plus grande que le tout, » c'est-à-dire, vaut davantage. Mais pour être très pénétré de cette vérité paradoxale et méconnue des poètes français depuis le jour où l'on rompit avec la tradition classique, Verlaine n'aurait eu qu'à soupeser son petit livre favori, les *Émaux et Camées*. Sous sa première forme, avant les additions qui l'ont plutôt étendu qu'enrichi, ce chef-d'œuvre de facture de Théophile Gautier était, lui-même, un de ces ouvrages légers et drus, où chaque mot semble indispensable, où chaque image a pris et gardera son caractère essentiel. La morale des stoïciens a pu tenir dans le *Manuel* d'Épictète et toutes les bibliothèques des philosophes, au jugement du plus grand orateur romain, ne valaient pas le répertoire minuscule, mais sacré, des lois des douze tables : vingt volumes de lyrisme épais, amplifié, diffluent, « expansif, » peuvent être moins pleins que le fasciculet de romances d'un vrai poète.

Verlaine doit bien autre chose au « vieux Sachem » Théophile Gautier qu'une leçon de goût. Il suffit, pour s'en assurer, de relire les *Variations sur le Carnaval de Venise*. Une moitié de

l'invention et des effets de coloris des *Fêtes galantes* est là. Arlequin, « nègre par son masque » et madré « serpent par ses vives couleurs, » son « souffre-douleurs » Cassandre, le blanc Pierrot, qui bat « de l'aile avec sa manche, comme un pingouin sur un écueil, » le docteur Bolonais qui « rabâche, » Scaramouche, qui, d'un coup d'épaule, écarte Trivelin et, d'une main preste, tend à Colombine « son éventail et son gant » et, traversant cette musique, l'inconnue en domino noir!... mais son « malin regard en coulisse » l'a décelée :

Ah! fine barbe de dentelle
Que fait voler un souffle pur,
Cet arpège m'a dit : C'est elle!
Malgré les réseaux, j'en suis sûr,
Et j'ai reconnu, rose et fraîche,
Sous l'affreux profil de carton,
Sa lèvre au fin duvet de pêche,
Et la mouche de son menton.

Plus encore qu'à ce *carnaval* fantastique, où l'on peut voir comme un *allegretto* d'introduction de la sonate poétique de Gautier, certains tableaux des *Fêtes galantes* ressembleraient à l'*andante* si pénétrant : *Clair de lune sentimental*. J'y renvoie le lecteur, puisqu'on ne peut pas tout citer.

Le biographe le plus copieux et non le moins utile de Verlaine, Edmond Lepelletier, affirme sans hésitation que l'idée des *Fêtes galantes* aurait été suggérée à l'auteur par la lecture du *XVIIIe siècle* des deux Goncourt et, plus encore, par l'admiration des peintures de la galerie Lacaze, qui, nous dit-il, venaient d'entrer au Louvre. Il s'est trompé de date. C'est plusieurs mois après la publication des *Fêtes galantes* que l'État accepta le legs de la collection Lacaze, et le public ne la connut qu'en 1870. Mais eût-elle, depuis longtemps, reçu la visite de Paul Verlaine, il n'y a rien de commun entre l'art brillanté et froid de Pater, de Lancret, ou même les exploits de palette du grand Watteau et cette poésie, inquiète sous ses airs badins, pensive jusqu'à la douleur sous le réseau du bel esprit, que le prêtre shakspearien, Théophile Gautier, avait révélée à Verlaine et de laquelle notre jeune poète au goût dédaigneux, aux préférences délicates, devait s'éprendre avec d'autant plus de vivacité, qu'il en retrouvait tous les traits, en abordant aussi, et peut-être au même moment, l'œuvre du dieu Shakspeare.

Il l'abordait de biais, par les traductions ; mais il en rapporta pourtant des impressions très précieuses. Dès les premiers vers des *Fêtes galantes* on reconnaît la source de magie où Verlaine est allé s'abreuver :

Votre âme est un paysage choisi
Que vont charmant masques et bergamasques
Jouant du luth et dansant et quasi
Tristes sous leur déguisemens fantasques.

Ce « paysage choisi » s'est révélé à lui dans le *Songe d'une Nuit d'Été*. Les personnages, nonchalans, rêveurs, un peu fous, ne sont pas détachés de l'*Embarquement à Cythère* ou de toute autre toile au charme vif, précis, du XVIIIe siècle français : ils errent dans ce bois, plein de naïves illusions et de cuisans chagrins d'amour, du duc Thésée : « Vous plairait-il de *voir* notre épilogue ? » demande le lourdaud Bottom à son seigneur, « ou d'*entendre* une danse bergamasque, à deux, de votre troupe ? » — « Pas d'épilogue, je vous prie : votre pièce n'a pas besoin de s'excuser. Vienne la bergamasque... »

Quel roué de l'époque de la Régence, rimant une lettre à l'absente, irait, pour lui donner l'idée d'un fol amour « égal » aux « plus célèbres flammes, » chercher le souvenir de Cléopâtre et comparer sa propre déraison aux folles équipées des « triumvirs ? » Marivaux lui-même, pour lire un peu de Shakspeare, est obligé de se procurer des versions manuscrites (1). La traduction de Letourneur ne s'était pas encore répandue. Verlaine avait à sa disposition des calques à demi exacts, celui de Guizot par exemple. Il découvre donc dans Shakspeare le plus grandiose des romans d'amour mis à la scène avec une royale profusion d'images héroïques et il écrit au lendemain de quelque lecture enfiévrée :

Cléopâtre fut moins aimée, oui, sur ma foi !
Par Marc-Antoine et par César que vous par moi,
N'en doutez pas, Madame, et je saurai combattre
Comme César pour un sourire, ô Cléopâtre,
Et comme Antoine fuir au seul prix d'un baiser.

La pièce intitulée *Les Indolens* peut paraître, à bon droit,

(1) Le catalogue de sa bibliothèque en fait foi.

l'une des plus curieuses du recueil, et tout à fait troussée dans la manière du Verlaine de ce temps-là :

Bah ! malgré les destins jaloux,
Mourons ensemble, voulez-vous ?
— La proposition est rare.

— Le rare est le bon. Donc mourons
Comme dans les Décamérons.
— Hi ! hi ! hi ! quel amant bizarre.

— Bizarre, je ne sais. Amant
Irréprochable, assurément.
Si vous voulez, mourons ensemble !

— Monsieur, vous raillez mieux encor
Que vous n'aimez, et parlez d'or :
Mais taisons-nous, si bon vous semble.

Si bien que ce soir-là Tircis
Et Dorimène, à deux assis
Non loin de deux Silvains hilares,

Eurent l'inexpiable tort
D'ajourner une exquise mort.
Hi ! hi ! hi ! les amans bizarres.

La saynète est vraiment jolie. Mais quoi ! Ces amoureux, moins élégans sans doute, moins lettrés, on les reconnaît, on les a entrevus dans une gaillarde chanson de *Troïlus et Cressida.* Verlaine a transposé et, si l'on veut, transfiguré une demi-douzaine de vers que Shakspeare fait chantonner par un de ses personnages comiques les moins décens, le sire Pandarus de Troie :

Les amoureux crient O ! O ! C'est la mort !
Pourtant ce qui semble blessure à tuer
Fait tourner O ! O ! en hé ! hé ! hé !
Ainsi l'amour qui râlait vit encore :
O ! O ! pour un moment, mais : hé ! hé ! hé !
O ! O ! finit sa jérémiade en hé ! hé ! hé !

Le *Colloque sentimental,* qui met fin au recueil, nous ramène à cette féerie où nous avait déjà conduits le *Clair de lune* du

début, c'est-à-dire au *Songe d'une Nuit d'Été*, l'un des chefs-d'œuvre délicats de l'invention shakspearienne :

> Te souvient-il de notre extase ancienne ?
> — Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souvienne ?
>
> — Ton cœur bat-il toujours à mon seul nom ?
> Toujours vois-tu mon âme en rêve ? — Non.
>
> — Ah ! les beaux jours de bonheur indicible
> Où nous joignions nos bouches ! — C'est possible.
>
> — Qu'il était bleu, le ciel, et grand, l'espoir !
> — L'espoir a fui, vaincu, vers le ciel noir.

Ce dialogue si serré, aux questions et réponses entre-croisées, comme deux lames de combat froides, rigides et brillantes, est la mise en valeur d'une amère réflexion de Lysandre. Aux craintes tendres d'Hermia, le mélancolique amoureux ajoute, pour surenchérir, un couplet tout formé de sombres pressentimens. Il énumère les fléaux, dont un suffit pour assiéger et ruiner la sympathie entre deux cœurs qui rêvaient de s'unir par une tendresse éternelle : elle devient « momentanée ainsi qu'un son, rapide comme une ombre, brève comme un songe, fugitive comme, dans la nuit ténébreuse, l'éclair, qui, d'un seul trait capricieux, découvre ciel et terre en même temps, et, avant qu'un homme ait eu le temps de dire : Regardez ! les mâchoires de la tristesse achèvent de la dévorer : tant ce qui resplendit, devient, dans un instant, ombre confuse ! »

Ce n'est pas, on peut bien le croire, mon dessein de diminuer, par ces rapprochemens, l'admiration que les lecteurs de Verlaine doivent avoir pour cette œuvre de jeunesse, la plus fine de forme qu'il ait peut-être produite, et la plus accomplie dans l'art d'associer les mots selon la loi du rythme, de les faire, comme il lui plaît, soupirer ou sourire. Mais, quel que soit le prix des *Fêtes galantes*, et malgré le pas de géant qui les sépare du recueil antérieur, en les tramant, en les brodant avec des doigts presque aussi exercés, aussi ingénieux et quelquefois aussi subtilement pervers que ceux des serviteurs ailés de Thésée et de Prospero, Verlaine n'est pas arrivé à ce grand résultat de l'art, qui est de produire au grand jour le plus profond de tout son être. C'est toujours son vibrant cerveau de très rusé littéra-

teur qui l'élève presque au niveau des maîtres qu'il s'est choisis, mais desquels, en dépit de tout, il dérive et dépend. Ce n'est pas le sang de son cœur d'homme, ou, si l'on veut, d'enfant naïf, — d'un cœur que les douleurs ont rafraîchi, ont fait revivre et que la foi exalte puissamment, — qui se répand encore dans ses ouvrages.

III

Les changemens profonds, bouleversant l'être du tout au tout, sont d'ordinaire préparés par plus d'un événement. Même la flèche de clarté, qui, sur le chemin de Damas, terrassa jadis le patron de Verlaine, l'apôtre Paul, et fit entrer, comme un glaive de feu, dans l'âme du païen le plus hostile au Christ, la foi nouvelle, n'aurait point dessillé ses yeux, si le dessein providentiel déterminant sa volonté ne l'eût acheminé sur cette voie, où devait brusquement briller la lumière surnaturelle. Et c'est peut-être ainsi qu'entre l'instant que nous venons d'atteindre et le moment où il nous tarde d'arriver, nous pourrions bien apercevoir, dans la façon de vivre et la façon d'écrire de Verlaine, quelques obscurs linéamens de sa conversion.

Dès les années 1869-1870, le vice du poète, — il ne faut pas mâcher les mots, — était l'ivrognerie. Il ne s'en est jamais caché. Ce ne sont pas seulement les « absinthes » et les « cognacs » du café de Suède, c'est le terrible alcool d'estaminet des Flandres qui l'incitait, selon son expression très peu fardée, à « se saouler carrément. » A Fampoux, près d'Arras, pendant les séjours quelquefois assez prolongés qu'il fit près de son oncle le fermier, il avalait, à verres pleins, par curiosité, par fanfaronne veulerie, « de l'brenne et chel'blinque, et du gnief, sans compter les bistoules, » — « mots amusans, » nous dit-il, mais « choses dures pour un estomac de vingt ans et préjudiciables à une tête déjà en l'air. » Il était à Fampoux, le soir où il apprit la mort de sa cousine Élisa, la bonne protectrice qui lui avait spontanément fourni de quoi payer l'impression de ses premiers vers : il ressentit un lourd chagrin, et si amer qu'il ne trouva, pour l'adoucir, rien de plus à propos que d'appeler à son secours la torpeur d'une noire ivresse.

Il descendait sur cette pente-là, quand la rencontre de Mathilde Mautté, la demi-sœur de son ami, le compositeur de

musique Charles de Sivry, changea, pour quelque temps, l'allure et le sens de sa vie. Il a raconté ce roman, en prose un peu caduque dans ses *Confessions*, en vers jeunes et frais dans *la Bonne Chanson ;* il y a fait allusion avec douceur, avec tristesse, avec amertume, avec haine, dans tous ses volumes de vers et ce serait à peine exagérer que de dire dans tous ses ouvrages.

Il a noté le dialogue qui s'échangea entre elle et lui, lorsqu'ils se saluèrent pour la première fois, elle à son aise et gazouillant des mots de politesse sans portée, lui maladroit, mais sérieux, mais expressif, et engagé tout aussitôt, sans savoir comment ni pourquoi. « Mon frère m'a souvent parlé de vous et même m'a fait lire des vers qui sont peut-être... trop forts pour moi. » — « J'espère pouvoir faire bientôt des vers qui mériteront mieux l'honneur que vous voulez faire à ceux que vous connaissez de moi. » Ce fut là le point de départ de *la Bonne Chanson*. Elle parut, le 3 décembre 1870, au milieu des premiers désastres. « C'est une fleur dans un obus, » fut le remerciement de Victor Hugo. « Je ne sais si c'est bien vrai, écrit Verlaine en citant la formule du grand louangeur, mais toujours est-il que j'ai, dès l'origine, gardé une prédilection pour ce pauvre petit recueil où tout mon cœur purifié se mit... »

Sans être une œuvre puissante, ou pénétrante seulement, comme les deux autres qui suivront, cet hommage d'amour mérite l'attention par ce caractère tranché : il est l'indication, le premier résultat d'une orientation nouvelle. Plus d'intermédiaire, cette fois, au moins dans les meilleures pages du recueil, entre le poète et les sensations qu'il prend à tâche de traduire. Les clichés d'école sont répudiés. Les attitudes convenues, les cadres faits d'avance, les formules de tradition, l'expression déjà fixée, tout cela se retire le plus souvent pour faire place au détail vrai, directement perçu, au sentiment léger, mais finement teinté d'émotion, à je ne sais quelle langueur que le tourment de l'imagination et l'exaspération des sens exalteront parfois jusqu'à donner au nerveux prétendant l'illusion de ressentir la passion profonde. Cet éveil d'une ardeur, non pas intime ni irrésistible, mais curieusement mêlée d'impatience et de timidité, semble dicter à l'écrivain la très lucide et très agile notation de tout ce qu'il éprouve ou de tout ce qu'il voit dans le paysage du Nord. C'est là que son roman s'engage et se déroule avec cette rapidité d'enchantement qui est pour les

esprits doués — ou affligés — d'imagination, le bienfait de l'éloignement en attendant de devenir le péril de l'absence.

A quelques traits, d'une fidèle et expressive précision, saisis au vol par des yeux ravis :

En robe grise et verte avec des ruches,

ou par une oreille charmée :

Sa voix était de la musique fine,

on peut déjà prévoir ce que deviendra cet art, quand le poète aura été vraiment bouleversé par ses émotions et qu'ayant bu la plus amère lie de la tristesse humaine ou savouré le vin miraculeux de la divine charité, il laissera monter uniquement les cris du cœur, dans leur naïveté que rien n'imite, n'embellit, ne remplace, n'égale.

Quelques pièces, d'ailleurs, de cette *Bonne Chanson* semblent venir d'un peu trop loin ou n'avoir guère pour objet que d'étoffer un trop mince recueil. Ici, l'alliance de l'impression sentimentale et d'une sorte d'harmonie, d'écho consonant fourni par la Nature, rappelle l'art de Shakspeare ; là, s'est glissé le souvenir involontaire ou la simulation préméditée du coloris éteint des poètes pré-romantiques. Plus d'un morceau reste si constamment tendu vers l'effet de simplicité, qu'il n'a plus l'air d'avoir été écrit pour être lu, mais pour être chanté. Somme toute, ce naturel nous laisse, malgré nous, comme une sensation de nudité : la nudité, qui ne s'étale pas superbement, court le risque de paraître pauvre. Peut-être même, à regarder trop attentivement et à respirer de trop près ce bouquet blanc de fiancée, finirait-on par s'aviser d'y découvrir quelque nuance de fadeur. Mais cette poésie, un peu trop assagie, un peu trop retenue, — un peu trop émondée aussi (nous affirme l'auteur), par la censure au moins étrange d'un libraire qui, tout à coup, s'était révélé pudibond, — la voici traversée d'une crainte mystérieuse : « Je tremble, » écrit Verlaine à l'indolente, à l'hésitante fiancée, « je tremble à la pensée » que « désormais ma loi, » c'est « un mot, un sourire » de votre bouche :

Et qu'il vous suffirait d'un geste,
D'une parole ou d'un clin d'œil,
Pour mettre tout mon être en deuil
De mon illusion céleste.

Il lui semble qu'il discerne, dans le bleu du ciel, un point noir, précurseur de l'orage. Est-ce un réel pressentiment? Au moment d'atteindre de la main le bonheur qu'il avait rêvé, Verlaine eut-il l'intuition d'un avenir plein de ténèbres?

On sait comment cette félicité fragile s'écroula. Repris par ses funestes habitudes, devenu pour sa jeune femme un objet de dégoût, peut-être même de terreur, subjugué par la tyrannie de ce cynique et formidable adolescent, Arthur Rimbaud, qui « né pour l'action, » comme l'a dit un bon apologiste de Verlaine (1), prit sur « un être tout de sensation » l'influence de ce qui est « simple » sur ce qui est « subtil, compliqué et flottant; » ne trouvant plus, d'ailleurs, dans son propre foyer qu'intimes ennemis et que sujets d'affliction, préoccupé sans doute aussi, — on l'oublie un peu trop, — de ne pas rester à portée des Conseils de guerre et des magistrats enquêteurs instruisant, à ce moment-là, sans beaucoup de pitié, le procès de tous ceux qui, de près ou de loin, avaient pris part à l'insurrection de la Commune de Paris, le poète à la « tête folle, » aux « allures de hanneton, » eut, un beau jour, comme un accès de manie impulsive et il s'enfuit avec ce douteux compagnon, dont le génie, problématique et très peu démontré depuis, l'éblouissait. Les déclamations de ce jeune garçon contre l'idée de règle et de tradition, impudemment vociférées, aidèrent, semble-t-il, l'homme et le parnassien à s'affranchir de beaucoup trop de préjugés, à s'affermir aussi dans ce projet, déjà formé, de n'écouter, de ne traduire que soi-même.

La vie errante, envisagée déjà par l'inquiet auteur des *Fleurs du Mal* (2) comme l'apaisement des noirs chagrins, comme le Sésame puissant rouvrant les portes de la joie; la jouissance intense et raffinée, non des ciels les plus éclatans, non des sites les plus enchanteurs, mais du plus terne, du plus humble et, pour tant d'autres yeux, du plus indifférent aspect de la nature; le sentiment de la douceur ou de la cruauté des choses avivé et surexcité par la fatigue, par la faim, par l'inquiétude du gîte, par l'imprévu plutôt que le souci du lendemain; tous les sens

(1) Symons (Arthur). *The symbolist movement in litterature*. London, W. Heinemann, 1899.

(2) On a remarqué que la pièce *Læti et errabundi* de *Parallèlement* reprend un titre baudelairien : *Mœsta et errabunda*. Verlaine a dû partir en répétant ce cri : « Loin! loin! Ici la boue est faite de nos pleurs! »

devenus irritables, retentissans, comme dans cet état morbide et suraigu qu'on nomme l'hyperesthésie : ce fut là pour Verlaine le gain, durement acheté, de cet exil à deux. Ruminées tout au long de ces voyages sans but par les plaines de la Belgique, pendant les stations d'un soir dans le bruyant estaminet de quelque gare ou les séjours plus paresseux à l'auberge du grand chemin, puis dans le demi-jour, dans l'atmosphère viciée du galetas londonien, et, à la fin, sous les sureaux refleurissant des maternelles Ardennes, les *Romances sans paroles* nous révèlent déjà tout ce que dut le talent du poète à cette rude éducation de la misère non jouée ou des douleurs qui ne s'apaisent point.

Comme le héros wagnérien, dont la lèvre a été brûlée au contact de sa propre main par une goutte du sang du monstre qu'il vient d'égorger, le vagabond n'entrera plus dans la forêt sans deviner tout ce que dit, au milieu des « ramures grises, » le « chœur des petites voix, » sans entendre « sous l'eau qui vire » les cailloux et leur « roulis sourd, » sans frissonner avec une indicible sympathie à ce « cri doux que l'herbe agitée expire. » Loin de lui, près de lui, tout vit d'une vie intérieure et dont il a, pour la première fois, surpris le secret :

Le piano que baise une main frêle
Luit dans le soir rose et gris vaguement,
Tandis qu'avec un très léger bruit d'aile
Un air bien vieux, bien faible et bien charmant,
Rôde discret, épeuré quasiment,
Par le boudoir longtemps parfumé d'Elle.

Réminiscence frémissante du passé qui n'est plus le passé, tant il pénètre d'amertume douloureuse ou de sombre douceur la moindre image du présent ! La neige, qui n'arrive pas à se fixer sur la plaine interminable d'ennui, « luit comme du sable » et harasse ce faible cœur comme ferait un désert glacé. La pâleur du ciel au-dessus de l'allée qui n'en finit plus a le charme apaisant de ce qui est vraiment « divin » et « vers les prés clairs, » sur le toit du château « rouge de brique et bleu d'ardoise, » pour distraire ces jeunes gueux, le vent, soufflant sans âpreté, « cherche noise » et jette, en passant, son sec coup d'aile « aux girouettes. »

Beaucoup plus encore que des *Fêtes galantes*, déjà si fines de

tissu et d'un grain souple, mais serré, Verlaine a exclu d'ici tout ce qui est amplification, effusion de mots, chasse aux images. Ou, pour mieux dire, l'exclusion s'est faite d'elle-même.

Il y a trois façons d'être poète et je ne parle pas, bien entendu, de la contrefaçon qui prend impudemment, mais inutilement, toutes les formes.

Une source, formée de lointaines, d'obscures, d'incessantes infiltrations, arrive à sourdre en quelque endroit du sol, bouillonne à sa sortie et se répand en un ruisseau qui peut s'enfler et s'élargir sur son chemin jusqu'à creuser le lit d'un fleuve. Lamartine est le plus heureux de ces poètes du moindre effort dont les dons naturels, et par momens presque surnaturels, se soient manifestés sous cette forme.

Une fournaise où s'engouffre le bois de toute provenance et une cuve en terre réfractaire, où le fondeur jette sans se lasser tout ce qu'il a conquis et entassé de métal rare ou commun pour amener la coulée du bronze en fusion à pénétrer jusque dans les moindres replis du moule préparé par ses mains et d'où doivent sortir des légions de médailles ou de statues : c'est là aussi, n'en doutons pas, une œuvre de poète et c'est, autant que ce mesquin miroir métaphorique en peut donner l'idée incomplète, insuffisante, le labeur cyclopéen de notre fabuleux Victor Hugo.

Il y aurait enfin l'humble besogne de l'abeille. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour. Il commence à l'avant-printemps, il se poursuit jusqu'aux approches de l'hiver. Et la mouche camuse allant, revenant sans répit, pendant les heures de soleil de la saison, doit butiner des milliers de fleurs pour distiller très lentement quelques gouttelettes de miel ; mais ces gouttes ont le goût sauvage et la délicieuse odeur que l'ours et l'ægipan flairaient, autrefois, d'une lieue.

Quelque amère et brûlante que soit parfois la poésie de ces *Romances sans paroles*, elle est œuvre d'abeille, au moins par ce mystérieux pouvoir de condenser en une seule strophe, ou même en un seul vers, tout un faisceau de sensations et, dans trois mots évocateurs, de nous faire entrevoir tout l'infini de la pensée. Que d'élégies, que d'harmonies, que de méditations, que d'odes on entasserait sur l'un des deux plateaux de la balance pour faire à peu près équilibre au petit volume sorti des presses

du journal de Sens! Il contient moins de cinq cents vers; il offre à peine vingt pièces; mais presques toutes ont l'étrangeté et le prolongement des deux stances ainsi datées : Mai, juin 1872 :

L'ombre des arbres dans la rivière enbrumée
Meurt comme de la fumée,
Tandis qu'en l'air parmi les ramures réelles,
Se plaignent les tourterelles.

Combien, ô voyageur, ce paysage blême
Te mira blême toi-même,
Et que tristes pleuraient, dans les hautes feuillées,
Tes espérances noyées!

IV

Après des détours, peut-être un peu lents, mais toutefois de quelque utilité, puisqu'ils nous ont conduits par degrés, de recueil en recueil, jusqu'au point culminant d'une sorte d'ascension, nous voici, de nouveau, en présence du manuscrit intitulé *Cellulairement*, et nous en voyons mieux, je crois, la place, l'intérêt dans l'œuvre poétique de Paul Verlaine. Relisons-le très attentivement et entendons ce que disent les dates.

Condamné par l'arrêt rigoureux d'un tribunal belge à deux ans de prison, Verlaine est écroué aux « Petits-Carmes » de Bruxelles en juillet 1873. Le onzième jour de ce mois, date de son *entrée*, au moment où la cloche annonce qu'il faut dormir, le chemineau fantasque, entravé pour un très long temps, tire de sa mémoire un bout de vers de La Fontaine : « Mais attendons la fin » et ouvre tout grands ses yeux de chat qui sommeillait et qu'on réveille : il regarde trotter « noire dans le gris du soir » et « grise dans le noir » Dame souris. La nuit se passe à écouter les ronflemens du bandit d'à côté et à mirer, par les barreaux, le « large clair de lune. » Mais

Un nuage passe,
Il fait noir comme en un four,

et à la fin, le « petit jour » paraît, « rose dans les rayons bleus : » de nouveau « Dame souris trotte. »

Cette *Impression fausse* est bien la suite naturelle de la série de pièces des *Romances sans paroles : Birds in the night*, avec

on ne sait quoi de plus subtil et peut-être de plus poignant.

Datée encore de juillet et composée en arpentant « le préau des prévenus, » la pièce qui, dans *Jadis et Naguère*, et déjà dans le manuscrit, porte le titre *Autre*, et qui était précédée, tout d'abord, de cette épigraphe ironique : « *Panem et circenses,* » nous paraît, sous ses traits de railleuse compassion, plus pénétrante, plus humaine :

La cour se fleurit de souci
Comme le front
De tous ceux-ci
Qui vont en rond,
En flageolant sur leur fémur
Débilité,
Le long du mur
Fou de clarté.

. . . .

Ils vont! et leurs pauvres souliers
Font un bruit sec,
Humiliés,
La pipe au bec. —
Pas un mot ou bien le cachot,
Pas un soupir,
Il fait si chaud
Qu'on croit mourir...

Ce tableau ne fait qu'exprimer l'humble réalité et toutefois, pour retrouver la même intensité de sentiment, il faudrait remonter à la *Maison des morts* ou arriver jusqu'à *Résurrection*.

Mais, encore du même mois, est une pièce surprenante par sa beauté d'expression et par sa nouveauté de rythme : *Sur les eaux*. Elle compte parmi les plus passionnément tristes et émouvantes qui soient sorties de ce cœur douloureux. C'est une plainte d'alcyon, un cri de grand oiseau sauvage capturé, encagé par les oiseleurs :

Je ne sais pourquoi
Mon esprit amer,
D'une aile inquiète et folle, vole sur la mer.
Tout ce qui m'est cher
D'une aile d'effroi
Mon amour le couve au ras des flots. Pourquoi, Pourquoi ?

Il y a là comme un dernier élan de cette âme « ivre de soleil et de liberté. »

Peu à peu, cette résistance fait place à une profonde torpeur, à l'assoupissement, à l'immolation de toute « espérance » et de toute « envie. » Dès le mois d'août, le poète hanté par ce vers farouche que Michel-Ange a mis dans la bouche de sa sombre *Nuit : Pero non mi destar, deh! parla basso*, traduit ainsi son désespoir, plus morne encore que celui du sculpteur florentin :

Je suis un berceau
Qu'une main balance
Au creux d'un caveau.....
Silence, silence!

Et, dans le même temps, sous ce titre : *La Chanson de Gaspard Hauser*, il résume, en trois quatrains, tout étriqués, sa pauvre vie, puis, en manière de conclusion, il retrouve le cri : « Pourquoi suis-je né? » du patriarche Job sur son grabat.

Septembre se passe encore à ressasser tout ce « passé, » tout ce « remords, » qui se présente à la « lucarne » du prisonnier

Avec les yeux d'une tête de mort
Que la lune encore décharne,

et ricane près de lui. Mais le rire sardonique de ce spectre ne le charme plus; les gambades folâtres du « vieux turlupin » n'arrivent qu'à l'irriter : chants et danses, il somme la macabre apparition de cesser tout cela. Elle répond avec sa voix de « vieillard très cassé : »

C'est moins drôle que tu ne penses. *(Le Pouacre.)*

En septembre également, sous ce titre *Almanach de l'année passée*, le poète reprend, dans le mode mélancolique, ses souvenirs des jours insoucians ou éclairés d'un beau rayon d'espoir, puis cruellement endeuillés, exaspérés, souillés par la misère. C'est, au début, l'image exquise de quelques semaines du printemps dernier où il reprenait vie et joie à Jehonville :

L'odeur est aigre près des bois,
L'horizon chante avec des voix,
Les coqs des clochers des villages
Luisent crûment sur les nuages.
C'est délicieux de marcher
A travers ce brouillard léger

Qu'un vent taquin parfois retrousse.
Ah ! fi de mon vieux feu qui tousse !
J'ai des fourmis plein les talons,
Voici l'avril ! vieux cœur, allons !

Il n'y a rien là qu'un réveil d'allégresse après le plus sinistre hiver. C'est plus tard, lorsqu'il voudra donner à ce passage tout profane un but religieux, que l'auteur de *Sagesse* modifiera, comme on l'a vu, le dernier vers : « Debout, mon âme, vite, allons ! » et y joindra le court fragment, d'inspiration chrétienne, aboutissant au vers : « Va, mon âme, à l'espoir immense. »

Sans additions, sans changemens qui méritent d'être signalés, la seconde partie de cette pièce, en passant aussi dans *Sagesse,* a pris un sens très différent de celui qu'elle avait primitivement. Cet « espoir » qui « luit comme un brin de paille dans l'étable, » c'est, dans la pensée du prisonnier poète, celui qu'il vit briller plus d'une fois jusqu'à la veille même de l'aventure qui le perdit, celui dont il se leurre encore dans les premiers mois de sa captivité : rêveur avide d'illusions, il se flattait d'obtenir le pardon et de reconquérir l'amour de la femme ardemment chérie et désirée. Et c'est ainsi que s'expliquent naturellement des vers qui, dépouillés de leur réelle intention, sont devenus surtout énigmatiques :

Midi sonnent. De grâce, éloignez-vous, Madame.
Il dort. Et c'est affreux comme les pas de femme
Répondent au cerveau des pauvres malheureux.

Midi sonnent. J'ai fait arroser dans la chambre.
Il dort. L'espoir luit comme un caillou dans un creux.
Ah ! quand refleuriront les roses de septembre !

Si l'interprétation mystique était possible, à la rigueur, avec ce sonnet passionné, mais qui n'est traversé d'aucune image luxurieuse, il n'en était pas ainsi du troisième fragment : « Les choses qui chantent dans la tête. » L'auteur était contraint de l'écarter : il le garda pour *Jadis et Naguère*, où ces vers ne détonnent pas :

Frère de sang de la vigne rose,
Frère du vin de la veine noire,
O vin, ô sang, c'est l'apothéose !

Chantez, pleurez! Chassez la mémoire
Et chassez l'âme, et jusqu'aux ténèbres
Magnétisez mes pauvres vertèbres!

Et c'est aussi dans *Jadis et Naguère* qu'était bien forcé de se réfugier le *Sonnet boiteux* servant à compléter ces éphémérides d'antan. Il exprimait, avec des traits brûlans d'eau-forte, les plus noirs souvenirs de détresse en pays anglais :

Tout l'affreux passé saute, miaule, piaule et glapit
Dans le brouillard rose et jaune et sale des *sohos*
Avec des *indeeds* et des *allrights* et des *haôs*.

Tout en remuant cette vase du passé, Verlaine renouvelle, à sa façon, le gémissement si profond de l'autre prisonnier, du premier en date et du plus immortel de toute cette lignée de poètes *mauvais garçons :* « A peu que le cœur ne me fend ! »

Ah! vraiment, c'est trop la mort du naïf animal
Qui voit tout son sang couler de son regard fané.

Et, dans un sursaut de colère contre le sort, il maudit cette « ville de la Bible » où « le gaz flamboie, » où les « enseignes » sont rouges, où les maisons, dans leur formidable « ratatinement »

Épouvantent comme un tas noir de petites vieilles.

Puisse le « feu du ciel » l'anéantir! Il n'y a plus, ici, même un soupçon d'esprit chrétien.

Mais déjà, en octobre, le pouvoir de la claustration a refréné les impulsions morbides de ce cerveau et régularisé le rythme fou de son activité. Loin de se mortifier et de s'appesantir dans un nouveau mode de vie, d'où est exclu cet élément perturbateur et ruineux des forces de l'esprit, l'ivresse, l'imagination créatrice prend une acuité d'expression qu'elle n'avait pas jusqu'ici, — au moins à ce haut point, — manifestée. Les images du passé réel se disposent et s'associent dans un branle prestigieux, comme les fragmens de verre de couleur du « kaléidoscope, » et il en sort cet étonnant tableau :

Dans une rue, au cœur d'une ville de rêve...

Les associations d'idées qui dérivent du travail intérieur ne

sont plus l'imitation, mais, à vrai dire, le retour, la réapparition des impressions autrefois éprouvées :

> Ce sera comme quand on a déjà vécu.
> . . . .
> Ce sera comme quand on rêve et qu'on s'éveille,
> Et que l'on se rendort et que l'on rêve encor
> De la même féerie et du même décor,
> L'été, dans l'herbe, au bruit moire d'un vol d'abeille.

Il n'y a pas de commune mesure entre ces pièces, frissonnantes d'émotion, et le travail de pur littérateur qu'exécutait, dans le même moment, — pour rentrer, je suppose, en grâce auprès des éditeurs, — l'original, l'âpre poète : je veux parler des contes en vers, *Crimen amoris*, *La Grâce*, *Don Juan pipé*, *L'Impénitence finale*, *Amoureuse du diable*. Abusé sans doute par la date présumée de la publication de ces « diaboliques » versifiées, un des admirateurs malencontreux de Verlaine, — il en eut plusieurs, — insiste avec candeur sur le progrès qu'une si « hardie conception » accuse, par rapport aux écrits antérieurs, sans excepter même *Sagesse*. La vérité est celle-ci. Quatre de ces contes furent écrits pendant deux mois de l'été de 1873, et pas du tout onze ans plus tard, c'est-à-dire à l'époque du volume *Jadis et Naguère* (1884), dans lequel ils parurent tous. Qu'on se reporte aux indications du manuscrit : *Crimen amoris :* « Brux, juillet 1873; » *La Grâce :* « Brux, août 1873; » *Don Juan pipé* : « Brux, août 1873; » *L'impénitence finale* : « Brux, août 1873. » Le dernier conte : *Amoureuse du diable*, est, par exception, daté ainsi : « Mons, août 1874. »

Quant au mérite, trop surfait, de ces récits improvisés, je ne prendrai pas l'attitude paradoxale de le contester pleinement. Si cette sorte de divertissement se rencontrait chez un Parnassien qui ne fût pas Verlaine, il y aurait lieu de démêler, dans cet ensemble assez grimaçant, assez froid, beaucoup de traits heureux de fantaisie ou d'ironie. Mais ce n'est pas à un poète comme celui-ci qu'il faut savoir beaucoup de gré de nous avoir donné ces » visions, » « légendes » et « chroniques parisiennes, » rappelant tout, Banville, Baudelaire, Barbey d'Aurevilly, et Verlaine lui-même, mais le Verlaine seulement des parodies initiales dans les *Poèmes Saturniens*. Pourtant, le conte complémentaire, écrit dans la prison de Mons, et qui, pour la trame

même du récit, ne dépasse pas l'intérêt d'une aventure à la « Froufou, » prend un accent tout personnel dans un passage singulier d'une trentaine de vers. Verlaine a placé là, dans la bouche de son cynique et malfaisant héros, une apologie de l'ivresse. Cette apologie qu'il faut prendre à rebours, car c'est le diable déguisé qui la prononce, est une confession, je dirais presque, une amende honorable. A ce moment, qui est celui de la conversion aux doctrines du Christ, des pénitences consenties, de l'enthousiasme religieux, le prisonnier juge son propre vice et il le hait : il ne voit plus, dans les « mystères » tout imaginaires de ce « rêve » absurde, épuisant, qu'il attendait des excès de boisson, que le piège de l'Ennemi, que la « Puissance des ténèbres. »

C'est à partir d'ici que le manuscrit *Cellulairement* mérite le mieux son titre. Et en effet, dès octobre 1873, le condamné de Bruxelles, afin d'abréger de six mois sa détention de deux années, opta pour le régime cellulaire et, pour être soumis à ce régime infiniment plus rigoureux, fut transféré au « château » de Mons. Il y resta claquemuré jusqu'au 16 janvier 1875, jour de sa mise en liberté.

La première impression fut celle d'un affreux accablement. Rien n'en démontre mieux l'effet que de se rappeler les notations peu joyeuses, mais sans horreur, de la pièce : « Dame souris trotte, » et de passer, sans transition, au sinistre retour sur soi qui porte pour devise : « Totus in maligno positus » et qui a pour titre ce mot *Réversibilité*, pris aux lointaines *Fleurs du Mal* de Baudelaire. La notion du monde extérieur subsiste à peine : de lugubres « sifflets » qui vont et viennent, de vagues « angelus » ouïs du « fond d'un trou » et, entre de « grands murs blancs » des essaims de « rêves épouvantés, » des redites sans fin de sanglots « fous ou dolens. » Plus encore que l'espace, si resserré, le temps s'est racorni, et, dans une durée incertaine où se confondent le présent, le passé, l'avenir,

Tu meurs doucereusement,
Obscurément,
Sans qu'on veille, ô cœur aimant,
Sans testament!
Ah ! dans ces deuils sans rachats
Les Encors sont les Déjàs.

Cette sorte de glas sépulcral s'explique assez par cette simple mention : « De la prison de Mons, fin octobre 1873. »

Quelques semaines d'un silence absolu, de méditations sombres, d'effroi solitaire, d'apaisement progressif ont suffi : oblitération des empreintes des derniers ans, et rafraîchissement, réveil quasi miraculeux des impressions de l'âge innocent et candide. Tout l'éclat des cénacles s'est bien éclipsé. Les fameuses *perversités*, dont on était si fier, se sont brusquement enlaidies. Ces chefs-d'œuvre de facture, où l'on se flattait trop souvent d'échapper à la nature et de frauder la vérité, révèlent au regard, qu'une lumière aveuglante offusquait, qu'éclaire maintenant l'humble rayon de la cellule presque aussi bienfaisant que la lueur de l'au-delà, leur sotte ou vilaine grimace.

C'est aux images effacées d'un vieux roman plein de tendresse ou d'une chanson surannée que l'admiration du captif se reporte, c'est aux légendes illustrées par des imagiers malhabiles, mais si naïfs, que s'attache toute sa faveur. Les noms et les événemens s'entremêlent, comme à plaisir, dans sa mémoire divertie : Paul, le seul Paul, celui des Pamplemousses, la Folle par amour, le *troubadour* Malek-Adel, Geneviève de Brabant, la veuve de Pyrame, Mme Malbrouck, le comte Ory, retour d'Espagne, le futé et futile Cadet Roussel, tous ces héros d'aventures « aux couleurs douces » sont les seuls dont il reste épris : il se complaît dans l'adorable confusion de leurs étranges et touchantes destinées.

Toute histoire qui se mouille
De délicieuses larmes,
Fût-ce à travers des chocs d'armes,
Aussitôt chez moi s'embrouille,
Se mêle à d'autres encore,
Finalement s'évapore
En capricieuses nues,
Laissant à travers des filtres
Subtils talismans et philtres
Au fin fond de mes cornues
Au feu de l'amour rougies.
Accourez à mes magies.

L'inventeur de cet art nouveau se crut le droit de trouver fade, ou de faible saveur, la gentillesse d'émotion du *Reliquaire*, des *Intimités*, et, dans un accès de méchante humeur

qu'on peut excuser, après tout, chez un gueux vraiment gueux, sévère, en toute occasion, pour ce qu'il appelait « l'ami prudent, » ce prisonnier, qui se croyait abandonné de tous, rima, mais sans entrain, — il s'y reprit à plusieurs fois, — la satire des *Vieux Coppées*. On me dispensera d'y insister : encore que le parodiste ait mis à l'écrire trois mois (« Mons 1874. Janvier, février, mars et *passim* »), elle a, dans l'évolution poétique de Verlaine, moins d'importance encore que les contes.

Il n'en est pas ainsi de l'*Art poétique*, écrit au mois d'avril. Ce manifeste est trop fameux, trop significatif pour qu'on puisse se contenter d'une indication sommaire.

Ici encore, la date de publication a trompé les plus fins lecteurs. M. Jules Lemaître, et je ne m'en étonne pas, voulait voir dans le manifeste un ouvrage écrit assez tard. J'ai dû le croire comme lui, avant d'y regarder de près. Nous avons au contraire ici, et dans certains vers du *Prologue*, le résultat d'une deuxième éducation, qui s'est accomplie entre 1871 et 1874 : commencée au début des relations avec Arthur Rimbaud et poursuivie, un peu partout, à dater de ce moment-là, elle reprend fiévreusement, elle s'achève, au cours de la captivité.

L'un des profits que Verlaine nous affirme avoir retirés de la fréquentation de l'adolescent Ardennais, c'est d'avoir été « presque forcé » par lui de lire entièrement les poésies de Mme Desbordes-Valmore. L'étonnement fut grand : « nulle cuistrerie, avec une langue suffisante et de l'effort assez pour ne se montrer qu'intéressamment... Comme c'est chaud, ces romances de la jeunesse, ces souvenirs de l'âge de femme, ces tremblemens maternels !... Quels paysages, quel amour des paysages ! Et cette passion si chaste, si sincère, si forte et si émouvante néanmoins. » Au sortir de cette lecture, Verlaine ressentit plus vivement qu'il n'avait pu le faire jusque-là le principal défaut des infaillibles Parnassiens, leur sécheresse foncière ; il écrira plus tard en parlant d'eux : « Du bois, du bois et encore du bois. » Mais ce qui est autrement curieux, c'est qu'à lui, à l'auteur des *Fêtes galantes*, la bonne Marceline réservait une surprise de métier : il apprit d'elle et de sa poésie « un peu naïve, sous le rapport de la forme, » que le plus inspiré perd quelque chose à n'avoir pas l'absolue possession du mécanisme de son art, mais que la virtuosité extrême offre encore plus de périls, et qu'il est presque nécessaire au vrai talent, pour n'être pas sournoisement

ensorcelé, garrotté, étouffé par son propre acquis, de recourir à l'abandon d'une partie de ses moyens, de deviner le prix de l'ignorance. Il ne se trompa point, d'ailleurs, sur l'intérêt des innovations rythmiques de cette artiste « sans trop le savoir : » il lui prit ses courts ou longs vers aux syllabes de nombre impair, « celui de onze pieds entre autres. » Est-elle de Verlaine cette strophe charmante, d'un sentiment, d'une harmonie « inusités ? »

Elle allait chantant d'une voix affaiblie,
Mêlant la pensée au lin qu'elle allongeait ;
Courbée au travail comme un pommier qui plie,
Oubliant son corps d'où l'âme se délie :
Moi, j'ai retenu tout ce qu'elle songeait...

Et ces distiques suggestifs :

O champs paternels hérissés de charmilles
Où glissent le soir des flots de jeunes filles...
O frais pâturage où de limpides eaux
Font bondir la chèvre et chanter les roseaux.

Et ce refrain, qui semble détaché d'une chanson populaire ancienne !

S'il ne doit plus revenir
Pourquoi m'en ressouvenir ?

Ces vers et bien d'autres non moins heureux sont de la vieille amie de Pauline du Chambge : Verlaine a dit très haut, plus d'une fois, et le plaisir et le profit qu'il eut à les connaître (1).

Verlaine a surtout proclamé son vrai maître, celui dont l'œuvre fut la joie et l'aliment de son esprit dans la prison. « Je demandai des livres. On me permit d'avoir une bibliothèque. Dictionnaires, classiques, *un Shakspeare en anglais*, que je lus en entier (j'avais tant de temps, pensez !). De précieuses notes d'après Johnson et tous commentateurs anglais, allemands et autres, m'aidèrent à comprendre l'immense poète. » Et c'est

(1) Au nom de Mme Desbordes-Valmore, inspiratrice de Verlaine, faut-il ajouter celui du métricien belge Van Hasselt ? C'est ce qu'a cru pouvoir faire M. Émile Blémont, un des vrais amis de Verlaine, un des hommes le plus en état de nous fournir sur lui de sûres indications.

précisément sous l'invocation du grand nom de Shakspeare que Verlaine a placé son *Art poétique*.

L'épigraphe apporte sa révélation. Elle est tirée de la pièce *Twelfth night or what you will* (Le Soir des Rois), dans laquelle ce thème, cher au dramaturge, l'éloge de la musique, prend plus de place et présente plus de profondeur qu'en aucun autre endroit de son théâtre. Je me suis donné le plaisir de relever, dans l'œuvre de Shakspeare, tous les passages où la musique intervient, où elle est exaltée. Bien sûrement, Verlaine les avait notés. Ni *la Tempête*, ni le *Songe d'une Nuit d'Été*, ni *le Marchand de Venise*, ni *Peines d'amour perdues*, ni *Comme il vous plaira*, ni le *Conte d'hiver*, ni *Cymbeline*, ni *Othello*, ni *Hamlet*, ni *les Joyeuses commères de Windsor*, ni *Troïlus et Cressida* ne lui ont dérobé leurs manifestations de cette folie de musique, exprimée presque violemment dans le duo fameux de Lorenzo et Jessica : « L'homme qui n'a pas de musique en lui-même et qui n'est pas touché par l'accord des doux sons est tout prêt pour les trahisons, les stratagèmes, les pillages : les mouvemens de son âme sont tristes comme la nuit, et ses affections sombres comme l'Érèbe. Ne vous fiez pas à cet homme. » C'est cette exaltation aussi vive que tendre, qui remplit plusieurs scènes du *Soir des Rois*. Le premier mot de la pièce est un appel du Duc aux musiciens. Il leur demande la reprise d'un vieil air qui s'achève en mourant, et il le définit ainsi : « le souffle doux du vent qui a passé sur une rangée de violettes, dérobant et donnant l'odeur. » Au deuxième acte, c'est encore la mélodie de la veille qu'il veut entendre : elle est bien autrement capable de charmer son tourment d'amour que l'expression cherchée de ces fioritures agitées et d'allure étourdie : « Allons, l'ami, » dit-il au fou que l'on est allé lui quérir, « la chanson que nous entendîmes hier... Écoutez-la bien, Cesario. Elle est ancienne et simple. Les tricoteuses et les filandières de plein air, les belles filles qui tissent leurs brins de fil avec des fuseaux d'os ont coutume de la chanter : elle est innocemment douce, elle se joue avec la candeur de l'amour, comme au bon vieux temps. » C'est ce passage qu'en tête de sa pièce, *l'Art poétique*, Verlaine a recopié, — ou plutôt cité de mémoire : il parle, en effet, de Shakspeare « lu et relu dans le texte à coups de dictionnaire et enfin, *su par cœur*, pour ainsi dire. »

Et certes, si Verlaine a dû quelques indications à Desbordes-

Valmore, il était beaucoup plus d'accord, de sentiment et de langage, avec Shakspeare, lorsque, aussitôt après avoir transcrit ces vers délicieux, il modulait subtilement quelques préceptes de son art, en homme parvenu à comprendre tout le sens de cette règle des anciens : « La poésie est la musique. » Mais ce n'est pas chez les anciens, c'est dans un des sonnets du *Pèlerin féru d'amour* (*The passionate Pilgrim*) qu'il avait trouvé la formule. Musique et poésie, vous n'avez qu'un seul dieu : *One God is God of both*. C'est la devise de Shakspeare : c'est aussi celle de Verlaine.

N'allons pas, par mégarde, négliger un nom que Verlaine prononçait alors avec un réel enthousiasme, celui de l'oublié ou, tout au moins, du dédaigné Alfred de Vigny. Dès 1873, après avoir achevé ses *Romances sans paroles*, et, à la suite d'une conférence de Vermersch entendue à Londres, il relut *Eloa* et *les Destinées*. « Ah ! mon ami, » écrit-il à Lepelletier, « quel homme ! Poète et penseur, il cumule dans le sublime. » Un souvenir des imprécations littéraires de *la Maison du berger* n'a-t-il point passé dans ces vers de l'*Art poétique?*

> Fuis du plus loin la Pointe assassine,
> L'Esprit cruel et le Rire impur,
> Qui font pleurer les yeux de l'Azur,
> Et tout cet ail de basse cuisine.

Mais Verlaine, du même coup, n'aurait-il pas donné à quelques critiques malins et à la foule des nigauds le signal des impatiences, des injustices à l'égard de Victor Hugo?

> Prends l'éloquence et tords-lui le cou...
> O qui dira les torts de la Rime !

C'est aux chansons des fées d'Obéron et de Titania, au chant du coucou de *Love's labour's lost*, aux gémissemens merveilleux d'Amiens dans la pièce *As you like it*, à la chanson d'Autolycus dans *Winter's tale* qu'il songe en répétant ce cri shakspearien : « De la musique encore et toujours » et en transposant, avec son goût si fin, cette image de *Twelfth Night :* « le souffle doux du vent qui a passé sur une rangée de violettes : »

> Que ton vers soit la bonne aventure
> Éparse au vent crispé du matin
> Qui va fleurant la menthe et le thym...

Mais si Verlaine a mieux saisi, s'il a pu définir la pure ligne de son art, en relisant Shakspeare, c'est que les déchirures de son cœur avaient ravivé et exalté au plus haut point sa sensibilité, c'est que la destinée, en infligeant à sa jeunesse dévoyée le bienfait du malheur, lui avait révélé son âme.

Comment n'eût-il pas abouti à l'œuvre capitale où quelquefois, pour un instant, chez les plus heureux écrivains, brille d'un vif éclat la flamme pure du génie! Il suffisait qu'il attendît, qu'il ressentît le choc d'où devait jaillir l'étincelle.

V

On sait comment le directeur de la prison de Mons, devenu presque l'ami du prisonnier, entra un jour dans sa cellule pour lui signifier avec douceur que tout espoir était perdu. Le tribunal parisien avait prononcé contre lui la séparation ; il ne reverrait plus ni sa femme, ni son enfant. C'était, comme le dit dans sa forte simplicité le titre du drame norvégien, supporter « plus qu'homme ne peut. » Il invoqua l'aide céleste. Il se jeta, en sanglotant comme autrefois la pécheresse, aux pieds du Rédempteur. Il fit prier l'aumônier d'entendre sa confession. Il prononça devant lui le mot des païens d'autrefois, lorsque la grâce, illuminant leurs yeux ardens, pénétrait tout leur cœur d'une allégresse aiguë et agissante : « Je suis chrétien. » Et, une fois de plus, l'inspiration du dieu, comme disait déjà la Sibylle virgilienne interprétant le dogme de Platon, emplit une âme de poète et s'épancha des lèvres en chants brûlans.

Tout ce qui était profane fut écarté. Le flot shakspearien lui-même était trop trouble, trop souillé pour un cœur qu'enivrait enfin l'enchantement des sources mêmes de la foi. Après les Évangiles et les Commandemens sans cesse médités, c'est aux Psaumes du roi David, c'est aux confessions du plus humain des Pères de l'Église, saint Augustin, c'est aux effusions des mystiques passionnés, saint Bonaventure et sainte Catherine de Sienne, c'est aux commentaires de la religion, célèbres ou obscurs, que reste encore ouverte l'oreille de Verlaine converti; mais c'est la voix de son remords purifié, la voix de ses espoirs transfigurés, tournés vers l'infini, qu'il écoute presque en tremblant et dont il rend les cris d'épouvante ou d'amour avec une

simplicité sublime. « La vérité t'enveloppera de son bouclier : tu n'auras rien à craindre des terreurs nocturnes, de la flèche qui vole dans l'air du jour, du complot qui chemine dans les ténèbres et des assauts du démon de midi. » C'est cette assurance qu'il médite, et c'est le chef-d'œuvre lyrique intitulé *Via dolorosa* qui traduira cette méditation.

L'œuvre est datée ainsi : « Mons, juin-juillet 1874. » Elle a occupé, abrégé les délais qu'on avait imposés aux trop fougueux désirs de cette âme repentie, avant d'admettre au banquet de l'Eucharistie une bouche qui proféra plus d'un blasphème si coupable. Enfin, le jour tant souhaité arrive, et, à la messe solennelle de la Fête de l'Assomption, Verlaine reçoit l'hostie où la prière et la bénédiction de l'officiant font descendre le corps du Christ.

Deux semaines auparavant, le poète chrétien, dans l'attente de cet instant où il s'unirait à son Dieu, composait, avec tout ce qu'il avait en lui de sentimens ardens, de vertu poétique revivifiée, cette prière pénétrée de charité, de foi et d'espérance :

Mon Dieu m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer...

Pièce unique peut-être dans le lyrisme français et assurée d'être toujours tenue au plus haut rang parmi les témoignages immortels de la poésie religieuse.

Tout ce qu'il y a d'émotion et de grandeur parmi le livre de *Sagesse* est déjà contenu dans ces deux poèmes *Via dolorosa*, *Final*, qui couronnent le lent effort de *Cellulairement*. Mais si nous enlevons à ce recueil ultérieur de *Sagesse* d'abord ces deux ouvrages admirables, et encore cette berceuse : *Un grand sommeil noir...* et *Gaspard Hauser chante*, et l'émouvante cantilène *Sur les eaux*, et ces fragmens de l'*Almanach pour l'année passée*, difficilement oubliables : « La bise se rue... » et « L'espoir luit..., » que reste-t-il dans le volume publié en 1881 qui soit d'une valeur égale aux poèmes produits dans un irrésistible élan de résurrection morale ? Le beau symbole du début : « Bon chevalier masqué, » la paraphrase de cette plainte du Psalmiste que répétait dans un jour de détresse, comme Verlaine le poète, l'artisan Bernard Palissy : « Mon âme, qu'est-ce qui te triste ? » les douloureuses litanies où passe un souvenir des prières de l'Extrême-Onction : « Voici mon sang.... Voici mon front...

Voici mes mains, » deux ou trois autres pièces encore. En revanche, combien de pages du recueil imprimé trahissent la profane inspiration des *Romances sans paroles* ou semblent suggérées par le souci des événemens politiques du jour! *Cellulairement* nous avait donné cette joie si rare et ce désir, unique désormais, de ne découvrir dans Verlaine qu'un « homme, » et, de nouveau, nous avons vu poindre « l'auteur ! »

C'est une déception. Mais que deviendrait-elle, si nous poursuivions jusqu'au bout l'étude des œuvres et qu'il nous fallût observer les manifestations de cette stérilité, de cette sénilité précoce, qui s'explique surtout par le retour assez rapide aux habitudes déréglées. Le feu de l'âme s'est éteint: ce sont des cendres seulement qui obstruent le foyer. Verlaine fut peut-être le premier à le savoir. Mais il avait acquis enfin chez les littérateurs une réelle popularité : sachant mieux que personne ce qu'il avait été et ce qu'il n'était plus, il subissait sa gloire. Dans un cercle, d'ailleurs restreint, tout ce qu'il produisait était loué, exalté, imité, moins pour les mérites que pour les tares. Certaines parties de *Jadis et Naguère* offraient de quoi se faire illusion; mais, là même, nous avons compté ce qui doit revenir au manuscrit de *Cellulairement*. Presque aussitôt après, la pente est descendue avec une vitesse si fatale, et l'engourdissement des facultés devient si absolu, que cette simagrée de poésie, après la conquête de l'idéal, doit offenser un regard clairvoyant, doit glacer douloureusement une admiration sincère. Ce serait un travail ingrat que d'expliquer la décadence du talent de Verlaine après s'être efforcé d'en mesurer la grandeur. Quels que soient les devoirs d'une critique impartiale, il doit m'être permis de m'en tenir à mon sujet, l'étude approfondie du manuscrit de la prison de Mons, et de ne pas infliger au lecteur, sans y être contraint, le spectacle désespérant d'une organisation de très rare valeur, qui ne travaille plus qu'à se détruire.

ERNEST DUPUY.

FRANCE ET ESPAGNE

(1902-1912)

Pénélope a terminé sa toile. M. Garcia Prieto, secrétaire d'État du royaume d'Espagne, et M. Geoffray, ambassadeur de la République française, ont mis le point final au traité qu'ils préparaient depuis un an. Nous n'entendrons plus dire, tantôt que les négociations sont en bonne voie, et tantôt qu'elles subissent une crise. L'accord est conclu, accord laborieux et disputé, dont il faut oublier la difficile genèse, si l'on veut, comme il convient, en recueillir le fruit tardif.

I. — LA COLLABORATION

Que la France et l'Espagne dussent avoir l'une et l'autre une politique marocaine et que ces politiques dussent être solidaires, la géographie comme l'histoire l'exigeait, et la nature des choses se fût vengée de quiconque eût passé outre à cette exigence.

Il n'est aujourd'hui plus besoin de revenir sur les motifs qui ont conduit la France au Maroc. Ils ont été longuement débattus à la tribune et dans la presse et ont pendant longtemps divisé les esprits ; mais aujourd'hui, les faits sont accomplis et toute discussion rétrospective ne pourrait qu'affaiblir l'union dont nous avons plus que jamais besoin. Il est certain qu'une frontière commune de douze cents kilomètres nous créait des

intérêts que nous devions protéger et des obligations auxquelles nous ne pouvions pas nous soustraire. Nos colons devenaient tous les jours plus nombreux dans l'Empire chérifien et y souffraient davantage de l'anarchie grandissante. Chaque jour des incidens nouveaux sollicitaient de nous des solutions définitives. Enfin, en dépit du désordre qui régnait au Maroc ou peut-être à cause de ce désordre même, d'autres que nous commençaient à jeter les yeux sur lui et, pour les empêcher d'y aller, nous étions amenés à y intervenir nous-mêmes. Les votes successifs des Chambres et l'adhésion du sentiment public ont, depuis dix ans, consacré ces motifs.

Pour l'Espagne, les raisons matérielles étaient moins impérieuses, mais non point les raisons morales. Ce généreux pays, après la cruelle épreuve de 1898, cherchait des réparations à sa fierté, et la rive africaine allongée sous ses yeux les lui représentait prochaines. Isabelle la Catholique n'avait pas vainement inscrit dans son testament le but de la mission historique qu'elle léguait à ses sujets : poursuivre les Maures jusqu'au delà du détroit. Cette poursuite commencée, il y a quatre siècles, continuée avec des fortunes diverses, mais avec gloire, avait laissé des jalons, les présides, nids d'hirondelles accrochés aux rochers du Rif, possessions médiocres et pauvres, mais qu'auréolait l'espérance. Si le Maroc demeurait ce qu'il était, épave de féodalité historique à deux pas de l'Europe moderne, empire inasservi de sultans impuissans, l'Espagne pouvait se contenter de cet espoir. Que d'autres au contraire vinssent mettre de l'ordre dans ce désordre, c'était pour elle l'obligation de passer aux actes. Tout en souhaitant que le Maroc fût sien, l'Espagne se résignait à ne pas le prendre, s'il n'était à personne en Europe. S'il semblait qu'il dût changer de maître, elle devait en réclamer sa part : sentiment trop naturel pour que la France pût l'ignorer, ou, pis encore, le heurter.

L'action marocaine des deux pays devait donc, le jour où elle se préciserait, avoir l'entente pour base. En donnant au problème marocain une place de premier rang dans le plan de notre diplomatie, M. Delcassé le comprit ainsi, et, muni du consentement italien, c'est avec l'Espagne qu'il voulut traiter d'abord. A la même époque, le chef éminent des conservateurs espagnols, M. Francesco Silvela, disait : « La situation actuelle du Maroc fermé au commerce, à la civilisation, à toute augmen-

tation de la population, à l'exploitation de ses mines, à la consommation et à l'échange des produits, n'est ni un bénéfice, ni une richesse, mais bien une raison de pauvreté, de stérilité et de stagnation pour l'Espagne... C'est dans une entente avec la France que nous trouverons l'appui le plus sûr, non certes pour la guerre, mais pour un partage équitable et raisonnable. » Ainsi des deux côtés s'affirmait dès l'origine la même volonté d'accord.

Dès 1902, la négociation s'engagea, négociation mystérieuse dont on n'a parlé dans les Chambres qu'à mots couverts. J'emprunte à un document inédit, les procès-verbaux de la commission sénatoriale chargée d'examiner le traité franco-allemand du 4 novembre 1911, les seuls renseignemens officiels arrachés à la discrétion des ministres. « Il y a eu, disait M. de Selves, des textes divers examinés successivement. Je sais bien qu'en 1894 M. Hanotaux et M. Moret causaient de nos intérêts communs au Maroc. Mais ce n'étaient que de simples échanges de vues. En 1902, M. Delcassé tente un accord avec l'Espagne. Celle-ci redoute les susceptibilités de l'Angleterre. Elle veut se faire appuyer par la Russie. Bref on n'arrive pas à une solution. » Et sur une question de M. le comte d'Aunay demandant : « Avait-on déjà délimité la zone espagnole ? » M. de Selves ajoute : « Évidemment. Mais je n'ai là-dessus rien de définitif. » Comme M. de Lamarzelle insiste et veut savoir si le texte de l'accord de 1902 publié par un journal est exact, M. de Selves multiplie les affirmations d'ignorance : « Je n'en sais rien... Je ne puis rien dire de précis... Je n'en puis pas dire plus... Je ne sais pas. » Le ministre se borne à conclure : « La date de la rupture des pourparlers est le 1er février 1903. »

En réalité, l'accord avait été poussé jusqu'aux précisions dernières qui précèdent la signature. M. Jules Cambon, ancien gouverneur général de l'Algérie, était alors ambassadeur à Madrid. Dès longtemps, il avait son système marocain. Le Maroc l'intéressait, non point par sa côte méditerranéenne, mais par sa côte atlantique. Il estimait que, de Bizerte à Mers-el-Kebir, la France tenait assez de la mer latine et que si, en raison de son voisinage, elle étendait son contrôle au Maroc, c'est comme riverain de l'Atlantique que le Maroc avait du prix pour elle. Entre M. Delcassé et M. de Leon y Castillo, négociateurs pleins de ressources, les conversations furent nombreuses et

parfois orageuses. On en a publié le résultat dans *le Correspondant*, il y a plusieurs années, et dans divers journaux l'hiver dernier : textes reconstitués de bonne foi, mais apocryphes, où le détail était faux, l'ensemble exact. M. Delcassé avait accepté en principe que l'Espagne obtînt comme zone d'influence l'ancien royaume de Fez, la France l'ancien royaume de Marrakech : l'Atlantique seul avait été notre but.

Pourquoi cet accord ne vit-il jamais le jour, fût-ce celui clair-obscur de la ratification secrète? Des scrupules identiques, nés de la même origine, l'expliquent des deux parts. M. Silvela, devant l'importance d'un traité qui modifiait l'équilibre de la Méditerranée occidentale, recula le premier, inquiet de l'impression qu'un tel accord produirait en Angleterre. M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, fit à la même époque, ou peu s'en faut, des observations analogues. L'Espagne cherchait des garanties. La France, à peine remise de ses crises intérieures, ne lui en offrait pas assez, si elle était seule à les fournir. Dès ce moment, au sein de la négociation confidentielle, s'éveillait l'instinct, si largement justifié depuis, du danger qu'il y a, en notre temps de concurrence mondiale, à régler seul à seul l'avenir des terres vierges. Une sorte de réflexe arrêta les mains prêtes à signer. Ici et là, on recula : rien n'était fait.

Rien n'était fait, mais tout allait se refaire, sous la direction ferme et positive du chef d'État le plus complet que l'Europe ait connu depuis vingt ans. La France et l'Espagne avaient hésité devant l'aventure d'une entente que déterminaient des fins particulières et qui ignorait le reste du monde. Édouard VII comprit que la politique générale seule peut résoudre certains problèmes particuliers et la volonté de liquider la vieille querelle franco-anglaise l'amena à considérer la question marocaine. Il la considéra dans son ensemble : secondaire pour l'Angleterre, hormis la neutralité des côtes en face de Gibraltar, passionnante pour la France et pour l'Espagne déjà en contact l'une et l'autre avec l'Empire chérifien, susceptible d'une solution avantageuse pour le commerce anglais, sans péril pour la politique britannique, dès lors que ne serait pas menacé l'accès de la Méditerranée. De cette pensée sortit le traité franco-anglais du 8 avril 1904, aux termes duquel la France, moyennant l'abandon de son ancienne politique égyptienne, était autorisée à pré-

parer son avenir marocain, à la condition toutefois de faire sa part d'abord à l'intérêt anglais (neutralisation de la côte méditerranéenne), ensuite à l'intérêt espagnol (négociation d'un traité qui tînt compte des droits résultant pour l'Espagne de sa situation géographique).

Le traité franco-anglais signé et publié, la négociation franco-espagnole qu'il prévoyait commença. Dans cette négociation, la France invoquait des titres positifs, les contacts quotidiens de l'Algérie et du Maroc sur leur frontière commune; l'Espagne invoquait surtout des titres moraux et des droits historiques : car entre ses présides et l'Empire chérifien, nulle pénétration mutuelle ne créait une solidarité d'intérêts. Le débat, qui dura des mois, fut donc difficile, malgré la médiation anglaise, attentive à concilier les exigences contradictoires. Il aboutit le 3 octobre 1904 à un traité singulier dans sa forme et dans son fond, qui voulait tout prévoir, qui n'a pas tout prévu, et qui cependant, par la force des choses, est devenu la base du régime ultérieur.

Ce traité se composait de deux parties, l'une publique, l'autre secrète. La première envisageait le maintien de l'état de choses existant. La seconde, outre le maintien de cet état de choses, en visait la modification. La première comportait l'adhésion de l'Espagne au traité franco-anglais du 8 avril précédent,— savoir reconnaissance de l'intérêt spécial de la France et de l'Espagne, de l'intégrité de l'Empire marocain, de son indépendance et de la souveraineté du Sultan. La seconde considérait des hypothèses successives : celle d'abord où, les choses restant en l'état, la France et l'Espagne pourraient, à des conditions compliquées de dates et de formes, exercer une action privilégiée chacune dans sa zone ; celle ensuite, où, la souveraineté du Sultan venant à disparaître, la France et l'Espagne deviendraient, par un partage réel, maîtresses des deux zones précitées. La zone espagnole comprenait au Nord tout le territoire compris au-dessus d'une ligne tirée de la Moulouia à Larache, au Sud une longue étendue de côtes et un important hinterland dans la région d'Ifni.

Ce traité grevait la politique française d'une lourde contradiction. Car, tandis que nous affirmions par nos déclarations publiques notre attachement à l'intégrité marocaine, nous prenions secrètement, vis-à-vis de l'Espagne, des engagemens en

vue d'un partage éventuel. D'autre part, il allait plus loin que l'accord franco-anglais. Cet accord, en effet, ne nous avait imposé qu'une obligation, celle d'avoir égard aux intérêts que l'Espagne « tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée : » or l'accord franco-espagnol d'octobre reconnaissait en outre à l'Espagne une double zone d'influence qui lui ouvrait accès à la côte atlantique, au Nord à Larache, au Sud dans la région d'Ifni. Les pourparlers de 1901-1902 se reflétaient ainsi dans l'accord de 1904, lui donnant, au profit de l'Espagne, une extension qui ne résultait pas obligatoiremeut des engagemens franco-anglais.

Les autres dispositions du traité n'étaient pas non plus sans inconvéniens, en raison de leur extrême complication. Le principe de l'intégrité du Maroc et de la souveraineté du Sultan étant posé dans la déclaration publique, l'accord secret (article 2, § 2) définissait, en fonction de ce principe, les droits de l'Espagne dans sa zone par une référence à l'article 2, § 2 de l'accord franco-anglais. L'Espagne était autorisée à veiller à la tranquillité de cette zone et à prêter au Maroc son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il aurait besoin. En d'autres termes, l'Espagne était appelée à remplir dans sa zone le même rôle que la France dans le reste du Maroc. Ou encore les titres et les droits, que l'Angleterre avait reconnus à la France à l'égard de l'ensemble de l'Empire chérifien, étaient rétrocédés à l'Espagne en ce qui touche la fraction de cet Empire délimitée par les cartes annexées au traité.

Toutefois cette rétrocession de droits n'était pas entière et comportait des restrictions. Jusqu'en 1919, l'Espagne (article 2, § 3) s'engageait à n'exercer dans sa zone l'action prévue au § 2 « qu'après accord avec la France, » c'est-à-dire avec le consentement de la France. Elle s'interdisait, en un mot, d'agir à défaut de cet accord, à plus forte raison malgré une protestation de la France. Bien plus (article 2, § 4), la France jusqu'en 1919 conservait le droit d'étendre librement son action à la zone espagnole. Elle promettait seulement, si elle avait à exercer une telle action, d'en aviser préalablement le gouvernement royal, cet avis étant suffisant, même sans l'adhésion de l'Espagne. En résumé, jusqu'en 1919, l'Espagne pour agir, fût-ce dans sa zone, avait besoin de l'adhésion de la France ; la France

pouvait agir, même dans la zone espagnole, sous la seule condition d'un avis préalable.

La seconde hypothèse (article 2, § 5) visait la période postérieure à 1919. Dans cette seconde période, le *statu quo* (intégrité du Maroc, souveraineté du Sultan) étant maintenu, la France conservait le droit d'exercer son action auprès du gouvernement marocain, même dans la zone espagnole. Mais, au lieu qu'un simple avis préalable fût, comme de 1904 à 1911, suffisant pour légitimer cette action, un accord avec l'Espagne devenait indispensable. La situation, pour la période postérieure à 1919, était donc la suivante : l'Espagne, comme auparavant, ne pouvait agir, fût-ce dans sa zone, qu'avec l'adhésion de la France ; la France pouvait étendre son action, comme dans la première période, à l'ensemble du Maroc, fût-ce à la zone espagnole, mais devait, dans le cas où son action viserait ladite zone, obtenir l'agrément de l'Espagne, qui, dans la première période, ne lui était point nécessaire.

Une troisième hypothèse enfin (article 3) visait le cas d'un changement du *statu quo*. Dans ce cas, « l'Espagne pourrait exercer librement son action dans sa zone. » Restait à savoir quels étaient les « changemens » de nature à créer ce régime nouveau. L'article prévoyait d'abord la disparition du gouvernement chérifien ; ensuite l'impuissance persistante dudit gouvernement à assurer la sécurité et l'ordre publics ; enfin « toute autre cause à constater d'un commun accord. » Est-il besoin de signaler combien cette dernière rédaction était vague et flottante ?

Au surplus, des incidens inattendus allaient, quelques semaines plus tard, s'opposer à l'application de ce complexe arrangement. Le 7 octobre 1904, M. Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, communiquait au gouvernement allemand l'accord franco-espagnol. Le 31 mars suivant, l'empereur Guillaume II débarquait à Tanger. Le 30 mai, M. Delcassé était démissionnaire. Le conflit franco-allemand était ouvert. L'Allemagne exigeait la réunion d'une conférence destinée à reviser et à modifier les arrangemens particuliers dont le Maroc avait fait l'objet depuis un an. En acceptant, sous certaines conditions, la réunion de cette conférence, le gouvernement français devait se préoccuper, en premier lieu, d'y être soutenu par les puissances avec qui il avait pris des engagemens, et notamment par

l'Espagne. Il était clair en effet que l'Allemagne multiplierait ses efforts en sens contraire et que, pour affaiblir la France, elle chercherait à l'isoler.

La plupart des hommes d'État espagnols se montraient, comme le Roi lui-même, résolus à ne pas se prêter à ce jeu. Comme le Roi, ils estimaient que les accords franco-espagnols, utiles en eux-mêmes, faisaient partie d'un ensemble qu'il importait de sauvegarder. Ce n'est pas à la France seule que l'Espagne était liée par ces accords : c'était aussi à l'Angleterre, puisque le traité franco-anglais du 8 avril 1904 avait explicitement prévu les arrangemens franco-espagnols et que ces arrangemens eux-mêmes avaient été connus et approuvés par le Cabinet britannique. Les ententes occidentales étant ainsi devenues la base de sa politique, l'Espagne devait naturellement accepter les charges qui y étaient attachées. Du point de vue marocain, elle n'avait d'ailleurs rien à regretter. Elle avait rempli point par point le programme de M. Silvela, et ce programme était celui de la sagesse. M. Moret, président du Conseil, le duc d'Almodovar, ministre des Affaires étrangères, M. de Leon y Castillo, ambassadeur à Paris, étaient acquis à une politique de stricte fidélité. Mais cette politique trouvait, à Madrid même, des contradicteurs. Beaucoup savaient mauvais gré à la France d'avoir posé la question du Maroc et, en la posant, de l'avoir précisée. Car préciser, c'est limiter. Nul doute que ces mécontens ne fussent accessibles aux suggestions allemandes. Obsédés de la perspective de bénéfices impartagés, ils étaient prêts à ouvrir l'oreille à toutes les tentations. Or le tentateur n'était pas loin qui devait les conduire sur la montagne et leur offrir d'un geste tout l'Empire chérifien. Il nous fallait compter avec cet état d'esprit.

L'accord secret du 1er septembre 1905 eut pour objet de nous prémunir contre lui et de sceller plus fortement, en vue de la lutte diplomatique qui commençait, la solidarité franco-espagnole. L'article 4 de cet accord portait : « L'Espagne étant fermement décidée à marcher complètement d'accord avec la France, au cours des délibérations de la conférence projetée, et la France se proposant d'agir de même avec l'Espagne, il demeure convenu entre les deux gouvernemens qu'ils s'aideront mutuellement et procéderont d'un commun accord dans lesdites délibérations, en ce qui concerne les stipulations de la convention

du 3 octobre 1904, dans son interprétation la plus large et la plus amicale, comme en ce qui concerne les différens objets du présent accord. Ils s'engagent enfin à se prêter réciproquement le concours pacifique le plus entier sur toutes les questions d'ordre général concernant le Maroc, ainsi que le comporte la cordiale et amicale entente qui existe entre eux par rapport aux affaires de l'Empire chérifien. » Les autres articles étaient relatifs, le premier à la police des ports dont il assurait la répartition entre la France (Casablanca et Rabat) et l'Espagne (Larache et Tetouan) ; le second, à la répression par les deux puissances de la contrebande des armes ; le troisième, aux intérêts économiques et financiers. C'était tout un programme de collaboration qu'on ne livrait point au public, mais qui, pour ceux qu'il associait, soulignait les raisons d'une solidarité à laquelle la conférence allait, trois mois plus tard, offrir une mémorable occasion de s'affirmer.

Cette solidarité, en dépit de l'intrigue intense qui se joua quinze semaines durant à Algésiras, ne se démentit pas et, à l'issue de la crise, le gouvernement français et le gouvernement espagnol se retrouvèrent aussi unis qu'à son début. Grâce à cette union, ils avaient réussi à réduire au minimum les modifications apportées à leurs accords : succès d'autant plus appréciable que des indiscrétions individuelles, œuvre de la minorité espagnole mal disposée envers la France, avaient fait connaître à l'Allemagne les dispositions de ces accords. Dès la première séance, le duc d'Almodovar avait communiqué au plénipotentiaire français, M. Revoil, son discours d'ouverture. Un instant, du 17 au 19 février, la pression allemande déconcerta la délégation espagnole et l'Allemagne n'ayant pu faire accepter à l'Espagne la mission de se charger seule de la police des ports, — ce qui eût été nettement contraire aux accords franco-espagnols, — l'attira dans le piège d'une police purement marocaine qui eût été l'abandon déguisé de ces accords. Mais ce fut une erreur toute passagère, explicable et sans conséquences.

Par la suite, soit dans le débat sur la Banque, soit dans le débat sur la police, les plénipotentiaires espagnols, notamment M. Perez Caballero, prirent une part active et brillante à la défense des intérêts communs. Même la délicate question de répartition des ports et la négociation à laquelle elle donna lieu entre Paris et Madrid n'entamèrent point cette solidarité. Les

accords franco-espagnols du 1er septembre 1905 avaient disposé que Rabat et Casablanca recevraient des instructeurs français, Larache et Tetouan des instructeurs espagnols, Tanger une police mixte commandée par un Français. Mais il n'avait pas été question des autres ports, Mazagan, Safi, Mogador. A dire vrai, ces trois ports faisaient partie de la zone française définie par le traité de 1904. Le gouvernement français était donc fondé à soutenir en droit que la police y devait être française. Mais, dans ce cas, la France aurait eu cinq ports sur sept, plus le commandement de la police de Tanger. L'Espagne trouvait que c'était beaucoup, et en équité son opinion ne manquait point de force (1).

C'est pourquoi M. Léon Bourgeois décida de donner satisfaction au désir que, dès le 18 mars, le duc d'Almodovar avait confié à M. Revoil, à condition que cette satisfaction fût acceptable pour la France. Le duc demandait que la police de Tanger fût espagnole au lieu d'être mixte. C'était là chose gênante; car la France avait à Tanger une situation acquise : y renoncer eût été pour elle un échec. M. Léon Bourgeois refusa donc, mais il offrit en revanche qu'au lieu d'être française, la police de Casablanca fût mixte. L'Espagne résista longtemps : en fin de compte, elle se rallia à la proposition française, étant entendu que la police mixte de Casablanca serait commandée par un officier espagnol. Ainsi, par un troisième accord, étaient réduites au minimum les atteintes infligées aux arrangemens précédens. Les amendemens se bornaient en effet à remplacer par une police mixte franco-espagnole la police française de Casablanca, Safi, Mogador et Mazagan, dont les accords ne parlaient point, étant tous trois confiés à des instructeurs français.

Pour les autres matières réglées par l'acte final du 6 avril 1905, notamment pour la Banque d'État, l'intervention de l'Europe laissait subsister les garanties assurées à l'Espagne par ses traités avec la France. Non seulement l'Empire chérifien s'ouvrait à l'émigration andalouse, mais la monnaie espagnole conservait dans l'Empire chérifien sa force libératoire. L'association des banques espagnoles avec le consortium français de l'emprunt 1904 leur donnait dans la Banque d'État une place privilégiée, immédiatement après la France. Enfin la charge d'in-

(1) Voyez notre ouvrage *la Conférence d'Algésiras*.

struire la police dans les ports ouverts était partagée entre l'Espagne et nous, et c'est (sauf à Casablanca) dans la zone qui l'intéressait le plus que les officiers espagnols étaient appelés à exercer leur action. Ni les intérêts positifs ni la juste fierté de la monarchie ne recevaient donc d'atteinte. Matériellement et moralement elle sortait de la conférence dans une position renforcée, tant en Europe qu'en Afrique. Le règne commmençant d'Alphonse XIII s'ouvrait par un succès : excellente condition pour continuer à Paris et à Madrid, dans l'esprit des conventions antérieures, l'application méthodique de l'acte d'Algésiras.

Cette application, à vrai dire, ne devait pas aller sans difficultés. La conférence d'Algésiras avait résolu la crise européenne dont le Maroc avait été l'occasion ; elle n'avait pas résolu et ne pouvait pas résoudre le problème marocain. L'acte du 6 avril 1906 définissait une solution d'attente, mais rien de plus. D'une part en effet, le corps international n'était pas armé pour réaliser dans l'Empire chérifien les réformes nécessaires, et d'autre part les puissances, France et Espagne, à qui la conférence avait reconnu un privilège limité d'exécution, trouvaient dans les stipulations internationales un obstacle qui devait sans cesse paralyser leur activité. J'ai essayé de montrer ailleurs (1) quelle insoluble contradiction impliquait pour la France le régime de 1906 : qu'en admettant notre intérêt spécial au maintien de la paix marocaine, il nous laissait sans moyens de la défendre efficacement ; qu'il nous imposait à la fois le devoir d'agir et l'impossibilité d'agir. Il en était de même pour l'Espagne et de l'identité des situations devait, semble-t-il, résulter pour les deux puissances la solidarité des politiques.

Des difficultés du même ordre les attendaient. Il leur fallait concilier par un laborieux opportunisme leurs engagemens internationaux et leurs intérêts nationaux, respecter l'intégrité et l'indépendance du Maroc tout en y développant leur influence propre, et cela dans le milieu le plus anarchique qui fut jamais, à la merci de violences qui, en appelant des représailles, exposaient les deux puissances chargées d'instruire la police marocaine à exercer l'action directe que l'acte d'Algésiras n'avait pas été jusqu'à leur accorder. Dans la posture de défenderesse

(1) Voyez notre ouvrage *le Mystère d'Agadir*.

où elles pouvaient de ce fait être placées par les signataires de cet acte ou du moins certains d'entre eux, la France et l'Espagne seraient d'autant plus fortes que serait plus entière leur mutuelle confiance et mieux concertés les desseins de leur diplomatie. Que si, au contraire, prises de défiance l'une à l'égard de l'autre, elles en venaient à se considérer comme des rivales et à se traiter comme telles, l'effort patient des années précédentes ne tarderait pas à devenir stérile, et le Maroc, divisé entre ses deux gardiens légaux, se rouvrirait aux menées des tiers. C'est cette réapparition des tiers, due à la désunion franco-espagnole qui, avec une netteté croissante d'année en année, a caractérisé la période qui va de l'acte d'Algésiras au traité franco-allemand du 4 novembre 1911.

Au début de cette période les deux gouvernemens de Paris et de Madrid eurent le sentiment clair de leur intérêt : car ils s'attachèrent à publier et à resserrer l'entente qui les unissait. Le mariage d'Alphonse XIII avec une princesse anglaise accentua l'orientation politique que le jeune Roi entendait donner à la monarchie et qu'il précisait un an plus tard dans son discours du trône en disant : « La cordialité que nous voulons maintenir et que, heureusement, nous maintenons avec les autres puissances reste toujours la même et des intérêts communs et très considérables resserrent dans le sein fécond de la paix notre amitié avec l'Angleterre et la France. » Au printemps de 1906, le Roi vint à Paris et à Londres. Au mois d'octobre suivant, M. Loubet se rendit à Madrid. En avril 1907, Édouard VII, auteur et garant de l'accord franco-espagnol de 1904, fut à son tour à Carthagène l'hôte d'Alphonse XIII.

Enfin le 16 mai 1907 deux accords rédigés en termes identiques, l'un franco-espagnol, l'autre anglo-espagnol, cimentèrent, précisèrent et élargirent l'accord des trois puissances. Elles y déclaraient que, résolues à maintenir le *statu quo* territorial et leurs droits dans la Méditerranée et dans la partie de l'Atlantique qui baigne les côtes de l'Europe et de l'Afrique, leur politique générale avait pour objet la défense de ce *statu quo* et de ces droits et que, si quelque événement semblait devoir les modifier, elles conféreraient et au besoin se concerteraient sur les mesures à prendre. L'Espagne, la France et l'Angleterre ont toutes trois des possessions dans la Méditerranée occidentale et dans l'Atlantique oriental. Parmi ces possessions, les unes sont

insulaires, les autres européennes, les troisièmes africaines. Les trois gouvernemens de Madrid, de Paris et de Londres constataient leur intérêt commun à maintenir, dans ces régions, le *statu quo* territorial. Du point de vue strictement marocain, c'était une confirmation d'ensemble des engagemens précédens.

Ainsi publiée et resserrée dans le domaine de la politique générale, la collaboration franco-espagnole au Maroc fut d'abord intime et constante. Solidairement, les deux gouvernemens s'employèrent à obtenir du Maghzen qu'il prît les mesures nécessaires à l'organisation de la police des ports. Solidairement, ils firent les démarches diplomatiques et arrêtèrent les dispositions navales propres à assurer une meilleure répression de la contrebande des armes. Solidairement, ils envoyèrent des croiseurs devant Mogador en septembre 1906, devant Tanger au mois de novembre suivant, après avoir obtenu l'adhésion des puissances. Avec une prudence extrême, la France et l'Espagne réussissaient donc à élargir peu à peu dans son objet et dans ses manifestations le mandat qu'elles avaient reçu de l'Europe. Elles conciliaient leurs obligations internationales avec leur intérêt national. Leur union au cours des pourparlers multipliait leur autorité. Elles étaient l'une pour l'autre une garantie et s'assuraient une mutuelle caution. Il dépendait d'elles, en persévérant dans cette voie, de ménager les transitions et de s'acheminer de concert au but fixé en 1904.

II. — LA CRISE

Cette profitable unité ne devait pas, hélas ! se maintenir. Les deux pays en portent la responsabilité et, dans la juste satisfaction de leur intimité rétablie, ils peuvent aujourd'hui reconnaître qu'ils ont eu tous les deux des torts, l'Espagne en se laissant reprendre dès 1907 par des défiances injustifiées, la France en manquant dès 1909 au principe de solidarité défini en 1904.

Au début de juillet 1907 des ouvriers de diverses nationalités, dont plusieurs Français et un Espagnol, furent assassinés à Casablanca. La France ne pouvait manquer à la loi naturelle qui oblige toute grande puissance à protéger ses nationaux ou

à les venger. Une intervention militaire s'imposait à elle. Mais Casablanca étant précisément l'un des deux ports marocains où les instructeurs de la police devaient être par moitié français et espagnols sous le commandement d'un officier espagnol, c'eût été sortir du cadre des accords que de ne point convier l'Espagne à participer à cette intervention. Cette offre de participation aussitôt formulée ne fut pas assez appréciée à Madrid. Casablanca, étant en dehors de la zone réservée à l'Espagne, n'intéressait celle-ci que médiocrement. Elle préférait garder les mains libres pour agir sur un autre point choisi d'après ses intérêts. Elle préférait aussi échapper aux complications diplomatiques qui pouvaient résulter de l'opération française en Chaouïa.

Bref, pour la première fois, des préoccupations particulières se mettaient en travers de l'action solidaire. Ce n'est qu'après de longues insistances, que M. Pichon obtint l'envoi à Casablanca d'une canonnière espagnole avec un faible détachement et, dès son arrivée, le commandant de ce détachement ne déguisa pas des sentimens peu bienveillans. Dès ce moment, les raisons pratiques de l'union avec la France s'étaient-elles obscurcies dans l'esprit de l'Espagne? Des vues plus personnelles s'y étaient-elles éveillées? S'inquiétait-elle de nos succès militaires? On peut le penser. L'intimité qui s'établit quelque temps après, à Rabat, entre le Sultan et les représentans de la France, M. Regnault, le général Lyautey et l'amiral Philibert, ne fut pas non plus sans la préoccuper. Elle craignit une mainmise française sur le souverain et sur son maghzen. La confiance baissait, et, sans confiance, que pouvait être la collaboration? Des négligences, des maladresses ont-elles été commises par nous? Ce n'est pas le moment de le rechercher. Quoi qu'il en soit, dès l'année suivante, en 1908, les négociations relatives à la reconnaissance de Moulaï Hafid révélèrent plus nettement encore les suspicions qui s'élevaient entre les signataires des accords de 1904. L'Espagne, de plus en plus, s'éloignait de la France et se ramassait sur elle-même. Il eût fallu la ramener, lui démontrer la valeur persistante des accords antérieurs, resserrer les liens relâchés. Par un déplorable enchaînement, c'est le contraire qui se produisit. L'entente franco-espagnole souffrait de la froideur de l'Espagne. A cette froideur, la France répondit par un silence, qui ne pouvait qu'aggraver le mal.

Le 5 février 1909, M. Pichon informait l'ambassadeur d'Espagne que la France allait incessamment conclure avec l'Allemagne un accord relatif au Maroc. Le 9, cet accord, daté du 8, était publié. Il avait pour objet d'assurer à la France dans l'Empire chérifien de plus larges facilités politiques, à l'Allemagne de plus larges avantages économiques. Ce contrat passé avec un seul des treize signataires de l'acte d'Algésiras semblait un abandon de la politique de 1906, dont le caractère essentiel avait été de ne pas reconnaître à l'Allemagne au Maroc une situation supérieure à celle des autres puissances, Belgique, Suède ou Portugal. En fait, il s'expliquait par l'obstruction constamment opposée à Berlin, et rien qu'à Berlin, à la politique marocaine de la France. Toutefois il posait, en ce qui concerne l'Espagne, une question juridique et pratique à la fois. Depuis 1904, chaque phase de notre action marocaine avait été concertée entre Paris et Madrid. Il suffit de rappeler l'accord de mars 1906 sur la répartition des ports, la démonstration navale de Mazagan et de Tanger en 1906, l'affaire de Casablanca, la reconnaissance de Moulaï Hafid.

A consulter les précédens, il eût donc été logique que l'Espagne participât à la négociation franco-allemande. Elle le désirait et ne s'en cachait pas. Elle s'offensait d'être tenue à l'écart. « Le mandat que nous avons au Maroc, disait le 9 février son ambassadeur, nous conduira certainement à participer, sous une forme à préciser, à la conversation franco-allemande, dont M. Pichon m'a communiqué le résultat.. » Les jours suivans, les représentans de l'Espagne à Paris et à Berlin multiplièrent les démarches en ce sens, et ce n'est pas trahir un secret que de rappeler ici la vive irritation que M. de Leon y Castillo manifesta publiquement de leur échec. Le 11 février, aux Cortès, le ministre des Affaires étrangères essaya d'apaiser l'inquiétude de ses compatriotes en disant : « Les intérêts espagnols n'ont pas besoin de nouvelles garanties pour être complètement définis et absolument sauvegardés. » Il ajouta : « En tout cas, si le gouvernement croyait opportun de traiter avec l'Allemagne sur cette matière, la porte est toujours ouverte pour négocier avec un gouvernement ami. » Mais la porte se trouva fermée.

Elle le fut, pourquoi ne point l'avouer ? beaucoup pour obéir au désir de l'opinion française qui commençait à répondre à la défiance espagnole par un sentiment analogue et redoutait

que l'intervention de l'Espagne dans l'accord franco-allemand ne remît celui-ci en question. Plus simplement encore on se disait : « Les Espagnols nous suspectent; mais ne pouvons-nous pas nous passer d'eux? Cette affaire ne les regarde pas, puisqu'ils ne se sont jamais trouvés en conflit avec l'Allemagne. » L'Allemagne, désireuse à ce moment d'être agréable à la France, observa la même attitude, — qu'elle devait d'ailleurs adopter de nouveau en 1911. L'Espagne ainsi fut écartée, privée par le refus de la France de ce rôle d'associée que, deux ans plus tôt, nous l'avions, malgré elle, forcée de tenir à Casablanca. Sans porter un jugement sur cette politique, retenons qu'elle était en contradiction avec notre politique antérieure et que de toute nécessité, ou cette fois ou les précédentes, nous avions fait fausse route. L'Espagne en conçut du ressentiment et les dispositions qui préexistaient en elle en furent encouragées. Déjà portée à prêter à la France des visées obliques, convaincue que nous cherchions à mettre la main sur le Maroc, elle trouva dans notre résolution de rester en tête à tête avec l'Allemagne la confirmation de ses soupçons.

Dès lors, son parti fut pris. Elle aurait elle aussi sa politique marocaine indépendante, calquée sur celle de la France et elle tendrait de toutes ses forces à réaliser les espérances que le traité de 1904 n'autorisait que sous conditions. La France était intervenue militairement dans la Chaouïa : l'Espagne interviendrait militairement dans le Rif. La France avait signé un traité avec le Sultan : l'Espagne, elle aussi, aurait son traité, et, s'il se pouvait, son expédition serait plus importante que l'expédition française, son traité meilleur que le traité français. L'expédition du Rif fut en effet considérable par les effectifs engagés. Ce n'est pas ici le lieu d'en retracer les phases. Souvent critiquée en Espagne par les partis de gauche, utilisée par les ministres comme un moyen de gouvernement, elle a reçu au début de 1911 la consécration solennelle de la présence royale. Alphonse XIII, accompagné de M. Canalejas, président du Conseil, est venu à Melilla, passer une revue et inaugurer des écoles. A son retour, M. Montero Rios, président du Sénat, a donné de ce voyage un commentaire qui mérite d'être rappelé : « Jamais, s'écria-t-il, souverain espagnol n'avait, depuis Charles-Quint, foulé la terre africaine. Notre peuple, sans ambition de conquête, peut désormais étendre son action de la Moulouya à

l'Atlantique et de la Méditerranée à l'Atlas, notre ancienne frontière naturelle. »

Ceux qui connaissaient le traité de 1904 et la part conditionnelle qu'il réservait à l'Espagne auraient dû dès lors être fixés. Le gouvernement espagnol ne cachait plus son projet de s'affranchir des conditions restrictives et de se rendre maître de « sa » zone à la plus prochaine occasion. Le traité, longuement négocié avec El-Mokri pendant les six derniers mois de 1910, était moins ambitieux que les discours officiels. Il accentuait cependant, en l'élargissant, la mainmise espagnole sur les régions marocaines où elle s'affirmait déjà. Il instituait dans le Rif, — comme en Algérie, — un haut commissaire espagnol, appelé à traiter, de concert avec un haut commissaire chérifien, les questions administratives, à nommer les caïds, à contrôler les impôts, etc. Il réservait, dans les confins, à des instructeurs espagnols l'instruction de la police indigène. Il subordonnait l'évacuation des territoires occupés à des conditions qu'il dépendait de l'Espagne de ne juger jamais réalisées. Il interdisait au Sultan de fortifier les environs de Ceuta et mêlait l'Espagne à l'administration des confins des présides, de la même façon que dans le Rif. Il promettait au gouvernement espagnol une indemnité de 65 millions et l'entrée en possession, sur la côte atlantique du Maroc, de Santa Cruz de la Mar Pequeña. C'était une réplique habile au traité, moins avantageux, signé la même année par la France avec le Maroc, l'affirmation d'une résolution réfléchie de se maintenir en face de nous sur le pied d'une égalité défensive.

Telle étant la situation matérielle et morale, les événemens de 1911 devaient déchaîner la crise. Ce que furent ces événemens, on s'en souvient. La France n'ayant réussi à tirer parti du traité de 1909, ni par une collaboration économique avec l'Allemagne, ni par une collaboration politique avec le Sultan, se trouvait au début de 1911 au confluent de deux séries de fautes. N'ayant pas fortifié le pouvoir marocain, elle avait laissé grandir l'anarchie, et le progrès menaçant de cette anarchie allait l'obliger à envoyer à Fez une expédition. N'ayant mis sur pied, ni au Maroc, ni au Congo, aucune des affaires dont l'Allemagne avait espéré la conclusion, elle allait avoir à compter avec l'hostilité du gouvernement impérial dans le temps même où sa bonne volonté lui eût été le plus néces-

saire (1). Dans le même temps enfin, et depuis plusieurs mois, les négociations économiques avec l'Espagne (chemins de fer et emprunts marocains) étaient fâcheusement négligées par nous. De là naissaient pour l'Espagne une crainte et une tentation, la crainte que la marche sur Fez ne fût le commencement d'une conquête française impossible à limiter, la tentation de profiter pour des réalisations personnelles des conflits dès lors certains entre Paris et Berlin. La presse de Madrid ne laissait point de doutes sur les dispositions d'une partie de l'opinion. Parmi beaucoup d'autres, les articles du *Manana* révélaient le but secret de la politique espagnole : annuler les accords de 1904 soit simplement dans leurs clauses restrictives, soit même dans leur fond en revenant aux accords de 1902 : « L'opinion, écrivait ce journal, doit considérer les intérêts de la France et de l'Espagne au Maroc non pas comme conciliables, mais comme incompatibles, en dépit de la correction des relations diplomatiques : car le chemin de fer français de Taza à Rabat par Fez ruinerait toutes les espérances de l'Espagne en Afrique. »

Sans doute le gouvernement n'allait pas aussi loin. Mais dès ce moment son parti était pris de répondre à l'expédition de Fez par une autre expédition, de même qu'à l'expédition de la Chaouïa avait répondu l'expédition du Rif. Le 21 mars, M. Garcia Prieto, ministre des Affaires étrangères, se faisait un mérite d'avoir adressé au gouvernement français des observations. Le 8 avril, M. Canalejas disait à son tour : « Le gouvernement français a cru nécessaire d'aviser les puissances signataires de l'acte d'Algésiras qu'il se voyait obligé de faire face à de sérieuses éventualités. Nous avons répondu que le gouvernement espagnol, fidèle à ses engagemens, prenait acte de cette communication et que, l'heure venue d'arrêter ses résolutions, il ferait honneur aux dits engagemens. Il n'en est pas moins à craindre que les événemens de Fez n'aient un contre-coup sur d'autres points de l'Empire chérifien. » Après quoi, le premier ministre insinuait ce qu'il n'osait encore annoncer explicitement : « Nous avons en conséquence le devoir de prendre des précautions et d'être prêts à tous les risques autour de nos places fortes. Nous avons aussi à remplir les devoirs imposés par la prudence sur tous les points où il y a

(1) Voir Pierre Baudin. Rapport au Sénat, janvier 1912.

des instructeurs espagnols, et, en conséquence, à prendre certaines mesures... C'est une question d'honneur national. Il ne s'agit ni d'une aventure ni d'une association dépassant les limites de nos engagemens. Mais nous avons besoin de la confiance de tous *pour nous concerter avec la France.* »

Les derniers mots révélaient exactement les intentions du gouvernement royal. Il était résolu à se délier des clauses restrictives de la convention de 1904; mais il n'allait pas encore jusqu'à songer à le faire sans le consentement de la France, et son but était d'obtenir ce consentement. Le 28 avril, c'est-à-dire trois semaines après le discours de M. Canalejas, M. Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne à Paris, remettait à M. Cruppi une note qui ne faisait d'ailleurs que résumer des conversations antérieures en précisant les points du traité de 1904 que l'Espagne entendait modifier avec l'aveu de la France. Il s'agissait de déclarer que la troisième des éventualités prévues par l'article 3 de l'accord de 1904 (impuissance persistante pour affirmer la sécurité et l'ordre publics) était réalisée; que, par suite, l'Espagne était libre d'exercer son action dans sa zone; qu'enfin l'action espagnole pourrait être une action militaire si les circonstances l'exigeaient.

Cette prétention rencontra à Paris une vive opposition. Il fut répondu que l'autorité chérifienne n'avait pas disparu; que la France lui fournissait l'aide dont l'acte d'Algésiras même avait reconnu qu'elle avait besoin pour se consolider; que la situation prévue par le traité de 1904 était donc loin d'exister. M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères, se déclarait prêt, en revanche, à donner à la collaboration économique avec l'Espagne une forme plus active; à négocier sur les chemins de fer, sur les emprunts; à sortir du regrettable mutisme des derniers temps. Mais l'heure était passée où l'Espagne se fût peut-être contentée de telles satisfactions. Elle voulait autre chose et, dans le courant de mai, revenant à la charge, elle demandait à M. Cruppi, — s'il refusait de considérer comme réalisée l'hypothèse de l'article 3 du traité de 1904, — d'accepter du moins que la seconde période envisagée dans l'article 2 du même traité comme devant commencer en 1919, fût déclarée ouverte dès 1911. M. Cruppi refusa derechef, ne voulant entendre parler pas plus de l'article 2 que de l'article 3 et persistant à se maintenir sur le terrain de l'article 1er.

L'Espagne, alors, résolut de brusquer les choses et de se passer de notre consentement. A la Chambre, M. Canalejas n'avait pas donné de détails (5 et 9 mai) sur les négociations avec la France. Mais au Maroc les actes se dessinaient. Le 3 mars, le chancelier de la légation d'Espagne à Tanger se rendait à El-Kçar en éclaireur. Le 7, la garnison de Ceuta se mettait en mouvement et élargissait son rayon d'action. Le 12, l'Espagne occupait les hauteurs voisines. Le 17 et le 18, elle jetait deux antennes, l'une dans la direction de Tetouan, l'autre dans celle de la Moulouya. Le 28 mai, sans tenir compte des dispositions de l'acte d'Algésiras, le *tabor* espagnol de police de Larache arrivait à El-Kçar. Le 31 mai, une mission militaire s'installait à Tétouan, et, par les postes récemment occupés, se mettait en liaison avec Ceuta. M. Cruppi ayant demandé des renseignemens, l'ambassadeur d'Espagne l'assura qu'on ne nourrissait à Madrid aucun projet de conquête. A la Chambre, le 7 juin, M. Canalejas se déclara résolu à « rester dans la stricte limite du devoir résultant des accords avec la France et de l'acte d'Algésiras. » Le 8 encore il ajouta : « Nous n'aurons jamais recours à la violence. »

Le 9 cependant, un corps espagnol débarquait à Larache et, de là, se portait à El-Kçar. Ce faisant, le gouvernement espagnol non seulement se dispensait de l'adhésion française qu'il avait d'abord sollicitée, — et, par là même, reconnue nécessaire, — mais encore passait outre aux observations répétées de la France, qui par deux fois venait de lui faire connaître qu' « aucune action militaire espagnole ne saurait obtenir son assentiment. » Le débarquement de Larache n'avait été notifié à M. Cruppi qu'après qu'il était accompli. Le gouvernement français, maintenant son point de vue antérieur, fit aussitôt remettre à Madrid verbalement d'abord, par écrit ensuite, la communication suivante : « Veuillez rappeler au ministre d'État amicalement, mais de la façon la plus nette, que les mesures prises par le gouvernement royal, mesures qui n'ont fait l'objet d'aucun accord préalable entre la France et l'Espagne et qui nous ont été notifiées après leur réalisation ou en cours d'exécution, ne sauraient avoir notre assentiment. En prenant ces mesures, l'Espagne assume des responsabilités qu'il lui appartiendra de définir et de préciser. » En même temps, ordre était donné à notre ambassadeur d'interrompre les négociations

commencées deux mois plus tôt sur la question des chemins de fer.

De façon décisive, l'Espagne entrait ainsi dans la voie que les erreurs françaises lui avaient malheureusement ouverte. En vain, le 24 juin, M. Canalejas s'efforçait aux Cortès d'atténuer la portée de ses décisions. Il déclarait qu'il entendait uniquement respecter l'acte d'Algésiras et qu'il n'avait pas « la moindre intention de faire un seul pas en avant au Maroc. » Mais les faits ne confirmaient pas ces assertions rassurantes. L'Espagne, convaincue que la France, entrée à Fez, n'en sortirait plus, entendait prendre aussi sa part du Maroc et procédait à cette mainmise. Ses agens allaient plus loin encore. Chaque jour, de regrettables incidens témoignaient de leur hostilité à notre égard. Tantôt des désertions étaient provoquées parmi les troupes de police que commandaient nos instructeurs, et les déserteurs étaient aussitôt accueillis dans les rangs espagnols. Tantôt notre agent consulaire à El-Kçar était illégalement arrêté et malmené. Tantôt un de nos officiers, le lieutenant Thiriet, était frappé par les soldats espagnols et indûment retenu pendant plusieurs heures.

Tout cela se passait au début de juillet. Or, depuis le 1er juillet, la France se trouvait dans une situation qui, au regard de notre opinion, accentuait dans le sens le plus fâcheux l'attitude de l'Espagne. Ce jour-là en effet l'apparition du *Panther* devant Agadir nous avait notifié, comme six ans auparavant le voyage impérial à Tanger, la sommation allemande d'avoir à « causer Maroc. » Dans ces circonstances, les procédés des autorités espagnoles devaient apparaître et apparurent au public français comme doublement inamicaux. L'Espagne, pensait-on, profitait de nos embarras pour nous prendre à revers. Certains ne doutaient point qu'il n'existât entre elle et l'Allemagne un concert positif dont, à dire vrai, la preuve n'a jamais été fournie et auquel nous n'avons nullement lieu de croire. Mais si la politique de Madrid n'était pas conjuguée avec celle de Berlin, elle lui était parallèle.

Obligée de faire front de tous les côtés à la fois, la France courut au plus pressé et s'efforça d'abord de conjurer le péril allemand. La communication faite le 9 juin par M. Cruppi n'avait pas eu de suite pratique. Pouvait-elle d'ailleurs en avoir? Le 20 juin, M. Garcia Prieto avait promis au chargé

d'affaires d'Angleterre de soumettre à M. Canalejas un projet de déclaration annonçant la prompte évacuation d'El-Kçar. Mais, le 23, le ministère Monis avait été renversé. Le 29, le Cabinet Caillaux était arrivé aux affaires, et le 1er juillet, le navire allemand s'était embossé devant Agadir. Si l'Espagne n'avait pas combiné son mouvement avec celui de l'Allemagne, elle allait du moins en profiter. De là vint le *modus vivendi* signé le 26 juillet à Saint-Sébastien.

Il était entendu, aux termes de cet accord, que les mehallas chérifiennes ne passeraient plus l'oued Loukkos sans autorisation du commandant espagnol d'El-Kçar. L'Espagne promettait, en revanche, de ne plus enrôler nos indigènes déserteurs. Enfin les Européens étaient autorisés à circuler librement, à la condition d'être munis d'attestations de leurs consuls. L'Espagne recevait ainsi de nous de larges satisfactions. En retour nous pouvions poursuivre seuls à seuls avec les Allemands la laborieuse discussion dont le geste d'Agadir avait marqué le commencement.

III. — LE TRAITÉ DE 1912

Le 4 novembre 1911, la négociation franco-allemande s'acheva. Pendant quatre mois, les rapports franco-espagnols avaient été comme en sommeil. Une fois de plus, le principe de solidarité inscrit par les deux pays latins dans le traité de 1904, constamment pratiqué par eux de 1904 à 1907, était négligé. La France, après les incidens des derniers mois, n'avait pas voulu se donner, dans sa lutte diplomatique contre l'Allemagne, l'Espagne comme associée. L'Espagne s'était plainte à diverses reprises d'être tenue à l'écart, mais ces plaintes passagères la montraient disposée à penser que son isolement la servait en sauvegardant sa liberté. L'Allemagne, malgré des prévenances ostentatoires à l'égard du Cabinet de Madrid, ne faisait aucun effort pour l'introduire au débat. Voulait-elle, comme elle le déclarait officiellement, simplifier la question en traitant avec la France seule pour tout le Maroc? Nourrissait-elle l'arrière-pensée de se réserver la possibilité de bénéfices ultérieurs et, le débat français une fois vidé, de se retourner vers l'Espagne en disant : « A vous maintenant de payer? » On pouvait hésiter entre ces hypothèses, quand surtout, regardant une carte de l'Afrique,

on voyait où l'Allemagne demandait à la France des compensations et où se trouvait la Guinée espagnole.

Quoi qu'il en fût, la signature du traité franco-allemand du 4 novembre 1911 laissait la France et l'Espagne dans une situation délicate. Sans parler des sentimens, que les événemens des mois précédens avaient fait naître des deux parts, les intérêts, considérés en soi, étaient difficiles à concilier. A n'en point douter, la dernière hypothèse prévue par le traité de 1904 était cette fois réalisée. La France, en prenant le contrôle des affaires marocaines, conviait l'Espagne à faire de même. La question des zones était posée. Le problème toutefois ne se présentait point dans les conditions que les accords franco-espagnols avaient envisagées. Des faits nouveaux s'étaient produits et le gouvernement français en tirait argument. Pour devenir libre d'établir son protectorat, la France avait dû payer l'Allemagne. Celle-ci ne l'avait dégagée des liens d'Algésiras qu'au prix de cessions congolaises dont le sentiment public avait vivement souffert. Or, par cette levée d'hypothèque, l'Espagne, en même temps que la France, conquérait sa liberté d'action. En d'autres termes, la France, en travaillant pour elle-même, avait aussi travaillé pour l'Espagne, et l'obstacle, qui aurait, s'il n'eût été écarté, arrêté l'Espagne comme la France, disparaissait, grâce aux seuls sacrifices de la France, sans qu'il en coûtât rien à l'Espagne. D'où l'opinion très répandue en France que l'Espagne devait nous dédommager, pour sa quote-part, des sacrifices que nous avions consentis.

Est-il besoin d'ajouter que cette manière de voir n'était celle ni du Cabinet de Madrid, ni surtout de la presse espagnole? A Madrid, on ne pensait point que l'Espagne dût subir le contre-coup d'un accord franco-allemand à l'écart duquel, comme en 1909, elle avait été tenue. On disait : « L'Espagne n'a rien demandé. C'est la France qui, par la marche sur Fez, a modifié la situation du Maroc dans le sens prévu par l'article 3 du traité de 1904. C'est cette modification qui *ipso facto* a donné à l'Espagne le droit d'agir dans sa zone comme la France dans la sienne. Si l'action de la France, à l'inverse de celle de l'Espagne, a rencontré des difficultés extérieures qui n'ont été résolues que par des sacrifices territoriaux, ce n'est point l'affaire de l'Espagne. L'Espagne ne connaît que le traité de 1904. Ce traité, par lequel elle renonce au profit de la France à une partie de

ses prétentions historiques, lui crée un droit. Pour user de ce droit, elle n'a rien à payer de plus. »

C'était là un désaccord de principe qui dominait le débat. Mais d'autres controverses devaient nécessairement le compliquer. La première était d'ordre géographique. Il apparaissait en effet que, même si l'on avait maintenu en droit les limites fixées par le traité de 1904, il aurait fallu les rectifier en fait. Les cartes jointes à ce traité avaient été dressées un peu au hasard : rien de plus naturel, car, à cette date, le Maroc était mal connu. La frontière alors établie ne répondait le plus souvent ni aux réalités du terrain ni à celles de l'ethnographie. Un exemple? Dans la région de la Moulouya, on avait pris comme point de repère un certain oued Defla, — ce qui veut dire rivière des lauriers-roses, — dont le nom pouvait s'appliquer à tous les oueds des environs. De même, au Nord de Fez, la ligne idéale de 1904 méconnaissait la répartition des tribus et rendait malaisée, parfois même impossible, l'œuvre de police dont la France et l'Espagne étaient respectivement chargées. Une revision s'imposait donc, ne fût-ce que pour rendre praticable l'accord qu'il s'agissait d'appliquer.

Cet accord, d'autre part, avait été rédigé en termes si généraux que l'on n'y trouvait point la base des décisions les plus urgentes. Il ne disait pas, notamment, quels seraient les rapports des deux zones protégées, l'une par la France, l'autre par l'Espagne. On ne pouvait songer à un condominium. On devait toutefois respecter le principe de l'intégrité marocaine et de la souveraineté du Sultan. Pour cela, il fallait donner aux deux zones une sorte de constitution. Or l'Espagne n'admettait point que la France, tenant le Sultan et le Maghzen, en profitât pour intervenir sous leur couvert dans le protectorat espagnol. Comme me le disait un des membres du Cabinet de Madrid : « L'Espagne ne veut pas être sous-locataire. » Et pourtant la liberté reconnue à l'Espagne ne devait pas aller jusqu'à lui assurer une situation supérieure à celle de la France et à transformer pour elle en pleine souveraineté ce qui n'était pour nous que protectorat.

En vertu du même souci d'indépendance, le gouvernement espagnol n'admettait point que des agens français intervinssent dans sa zone. Or, aux termes de contrats antérieurs, ces agens existaient et, en premier lieu, les agens du service des Emprunts

qui, en vertu du droit des porteurs, contrôlaient les douanes des ports marocains, celles de Larache et de Tetouan aussi bien que celles des autres ports. Ici l'Espagne ne pouvait pas contester notre droit, qui était un droit privé plus encore qu'un droit public et, pour obtenir des porteurs qu'ils renonçassent à leur contrôle sur les douanes de certains ports, il était légitime qu'elle leur fournît une garantie. Ce n'était point d'ailleurs le seul arrangement que rendît nécessaire la collaboration économique imposée aux deux pays par les circonstances. Comment seraient acquittés les droits de douane afférant aux marchandises introduites par une zone et consommées dans l'autre? Comment serait construit le chemin de fer de Tanger-Fez commun à l'une et à l'autre? Autant de questions épineuses et complexes, délicates à traiter même dans l'esprit le plus amical, plus délicates encore, si devaient peser sur elles les partis pris de la veille.

Ce que fut cette négociation, la patience minutieuse d'un annaliste s'épuiserait à le retracer. Elle fut à diverses reprises retardée par des incidens de politique intérieure : en France, par les vives polémiques qui accompagnèrent à la Chambre et au Sénat les débats sur l'accord franco-allemand ; en Espagne, par les difficultés dont fut semée la carrière laborieuse du Cabinet Canalejas. Elle fut compliquée d'autre part, surtout à son début, par des discussions rétrospectives dont on regrette aujourd'hui la bruyante stérilité, interrompue même à d'autres heures par les conflits survenus au Maroc entre les agens espagnols et français. A l'automne de 1911 une heureuse initiative du Cabinet de Madrid prescrivit aux consuls d'Espagne une attitude plus sympathique et le déplacement de certains de ces fonctionnaires mit fin à de déplorables controverses. L'ambassadeur de France, M. Geoffray, le ministre espagnol, M. Garcia Prieto, y dépensèrent une ténacité et aussi une ingéniosité dignes d'un plus prompt succès. Des techniciens distingués leur apportèrent un concours qui, pour être précieux, n'en fut pas moins une cause nouvelle et inévitable de retard. Plus de douze mois passèrent ainsi, et la curiosité publique, d'abord très éveillée, s'assoupit progressivement.

Tel qu'il est, ce traité paraît répondre avec une louable précision aux intérêts en présence et à la nécessité de les concilier. La question la plus débattue a été la question territoriale. Il a

fallu d'abord faire admettre à l'Espagne la légitimité des rectifications de frontières. Il a fallu ensuite développer sur le terrain le principe préalablement admis. Les amendemens apportés aux zones de 1904 ont touché quatre régions, le bassin de la Moulouya, le bassin du Sebou, le Gharb, la région d'Ifni. Dans le bassin de la Moulouya, il eût été souhaitable que la France obtînt un port, par exemple le Cap de l'Eau, d'autant moins nécessaire à l'Espagne qu'elle est, à très peu de distance, maîtresse de Melilla. Le Cabinet de Madrid n'a pas voulu y consentir, et l'on s'est contenté de légères rectifications, dont la principale vise le point où la ligne frontière quitte le thalweg de la Moulouya. Le point adopté en aval du gué de Klila assure aux troupes françaises un débouché commode sur la rive gauche du fleuve, au lieu même où le sang français fut glorieusement versé en juillet 1910. Au delà de ce point de départ, une commission de délimitation abornera la frontière en tenant compte du terrain et de la répartition des tribus.

Dans le bassin du Sebou, d'importantes modifications ont été au contraire apportées au traité de 1904. La ligne tracée par ce traité témoignait de l'ignorance où l'on était, il y a huit ans, de la topographie et de l'ethnographie de la région. Maintenue, cette ligne aurait mis les troupes françaises dans l'impossibité de défendre Fez, si Fez avait été attaqué. Les Espagnols, après une longue résistance, ont accepté que la frontière fût reportée au Nord de l'Ouergha, de façon à laisser sous l'influence de la capitale chérifienne les tribus qui en relèvent historiquement, — la plupart de leurs caïds possèdent à Fez une maison, — et que le traité de 1904 avait données à l'Espagne, bien qu'elles n'eussent rien de commun avec la population du Rif. Dans le Gharb, il a été tenu compte de la part prise par la France au maintien de l'ordre dès avant les événemens de Fez et des intérêts espagnols entre Larache et El-Kçar. Un échange de territoire s'est opéré qui abandonne à l'Espagne sur la rive gauche de l'oued Loukkos les routes praticables en toutes saisons qui mènent de Larache à El-Kçar, et le mont M'Ghani, éminence qui domine El-Kçar. La France reçoit, en retour de ces deux cessions, la plus grande partie du Gharb.

Enfin au Sud, dans la région d'Ifni, où la nature du terrain diminuait l'intérêt des rectifications, la France retrouve, grâce à la réduction de l'étendue de côtes accordée à l'Espagne, des

débouchés maritimes dans le Sous méridional. Elle obtient également dans les environs de l'oued Draa une issue qui, outre sa valeur économique, facilitera le ravitaillement de nos troupes sahariennes. L'enclave d'Ifni est donc rétrécie à notre profit. Elle demeure en revanche la pleine propriété du gouvernement espagnol, ainsi qu'en avait disposé le traité de 1904. Dans leur ensemble, ces rectifications de frontières élargissent assez sensiblement la zone française. Elles sont cependant plus intéressantes encore par leur caractère que par leur étendue : car en facilitant l'exercice de la police, elles augmentent les garanties d'ordre et diminuent les risques de conflit entre la zone française et la zone espagnole.

Dans l'ordre politique, la souveraineté du Sultan a été maintenue sur l'ensemble de l'Empire chérifien. Mais cette souveraineté sera, dans la zone espagnole, exercée en vertu d'une délégation générale du Sultan, par un khalifa, que le Sultan choisira sur une liste de deux candidats établie par l'Espagne. Il a été spécifié au cours des négociations que cette liste de présentation ne comprendrait pas de candidats désagréables à la France. Cet engagement toutefois ne figure pas dans le traité. Les traités antérieurs conclus par le Maroc avec les puissances étrangères s'appliqueront, bien entendu, à la zone espagnole comme à la zone française. Les Marocains résidant à l'étranger seront protégés, suivant qu'ils seront originaires de l'une ou de l'autre zone, soit par la France soit par l'Espagne. La France et l'Espagne organiseront des tribunaux, qui permettront, comme le prévoit le traité franco-allemand, la suppression des juridictions consulaires. On procédera de même en ce qui concerne les protégés, d'abord par revision de la convention de Madrid de 1880, ensuite par la dénonciation de cette convention ; mais l'unanimité des puissances étant requise, le traité franco-espagnol ne contient à cet égard qu'une indication. Enfin l'Espagne, titulaire de privilèges religieux qui ont assuré jusqu'ici à des moines espagnols l'apostolat du Maroc, s'engage à ce que les missions situées dans la zone française se recrutent à l'avenir non plus en Espagne, mais en France. Ces divers articles sont rédigés clairement et peuvent devenir la base d'une collaboration sans heurts.

Dans l'ordre économique, la question la plus difficile à résoudre était celle des douanes. Difficile, cette question l'était d'abord en ce qui touche le contrôle. L'Espagne prétendait con-

trôler les recettes perçues dans sa zone. Or ces recettes, comme toutes les autres, servaient de gage à des emprunts, dont les porteurs avaient confié la gestion à une administration française. Cette administration ne pouvait par conséquent se dessaisir d'une partie de ses prérogatives, que si une garantie équivalente était assurée à ses mandans. C'est pourquoi le traité décide que chaque année, au début de l'exercice, le gouvernement espagnol versera au contrôle des douanes une somme équivalente au chiffre des recettes effectuées l'année précédente dans les ports de la zone espagnole. Cette somme est évaluée, jusqu'à nouvel ordre, à 7,95 pour 100 des recettes douanières totales de l'Empire chérifien. Moyennant ce versement, l'Espagne acquiert le droit de contrôler dans sa zone le service des douanes, contrôlé jusqu'ici par la France.

La question du contrôle n'était pas la seule qui se posât. Il fallait préciser aussi comment s'effectuerait la perception. Quand une marchandise destinée à la zone française serait introduite au Maroc par un port de la zone espagnole, où et comment paierait-elle les droits ? La question se compliquait si Tanger était le port d'introduction : car, dans ce cas, il y avait trois zones à considérer (1) : la zone internationale, la zone espagnole, la zone française. On songea d'abord à décider que, jusqu'au lieu de consommation, les marchandises seraient considérées comme en transit et ne paieraient qu'à leur point final de destination. Mais la ligne intérieure de douanes que ce système exigeait, fit très vite l'objet de vives critiques. Le gouvernement allemand objecta qu'elle n'était pas prévue par les traités antérieurs et qu'elle serait une gêne constante pour le commerce étranger. Les négocians français protestèrent dans le même sens. Le gouvernement lui-même s'alarma des difficultés et des frais d'exécution. Finalement, on chercha autre chose.

Le traité du 15 novembre dispose que la France et l'Espagne percevront les droits sur toute marchandise importée par un port de leur zone respective, sans tenir compte de la destination définitive. Comme cependant les marchandises importées par les ports espagnols à destination de la zone française seront beaucoup plus nombreuses que les marchandises importées à destination de la zone espagnole par les ports français, on a décidé

(1) La négociation relative au régime spécial de Tanger fera l'objet d'un accord ultérieur avec l'Espagne et l'Angleterre.

que la zone espagnole versera annuellement à la zone française une ristourne de 500 000 pesetas hassani. Cette ristourne sera pour une part forfaitaire et pour une part revisable dès que, grâce à la construction des chemins de fer, les lettres de voiture permettront de connaître exactement la destination définitive des marchandises importées. Quant à la question du chemin de fer Tanger-Fez, si étroitement liée à celle des douanes, elle a été réglée par la constitution d'une compagnie unique franco-espagnole (60 pour 100 à la France, 40 pour 100 à l'Espagne) qui sera seule chargée de la construction. Une fois la construction achevée, l'Espagne pourra racheter l'exploitation du secteur compris dans sa zone.

Un accord aussi vaste, aussi complexe, aussi détaillé, est difficile à juger à sa simple lecture. L'expérience seulement nous apprendra ce qu'il vaut. Il vaudra d'ailleurs ce qu'on voudra qu'il vaille. En effet, lorsqu'on revit cette longue négociation et celles qui l'ont précédée, on n'échappe pas à l'impression que toute cette affaire franco-espagnole aurait pû être menée des deux parts de façon plus simple et plus coulante. Faut-il s'étonner qu'elle ait été tant de fois troublée par le venin des partis pris, des suspicions et des rancunes? Non ; car cela se passait entre Latins à l'imagination vive et qui ont coutume de mettre le sentiment là où ce n'est point sa place. Souvent aussi, faute de vues d'ensemble, les deux gouvernemens ont emboîté le pas à des agens locaux, dont le zèle patriotique appréciait trop peu la communauté des intérêts généraux et l'obligation des transactions. S'il fallait reviser les griefs, on trouverait sans doute que, dans ces excès de zèle, les agens espagnols ont été plus loin que les nôtres. Mais comment nier d'autre part que le gouvernement français de 1909, en excluant l'Espagne de la négociation avec l'Allemagne, en laissant ensuite par système ou par négligence traîner toutes les négociations franco-espagnoles, financières ou autres, relatives au Maroc, s'était mal inspiré des accords initiaux et avait diminué le crédit qui lui était nécessaire à Madrid pour obtenir du gouvernement royal les procédés du bon voisinage?

Tout cela appartient au passé, et le vœu de tous est que le souvenir s'en efface à jamais. Ce n'est point le hasard, mais la nature des choses qui a dicté à la France et à l'Espagne leur collaboration marocaine. C'est la nature des choses et le bien

des deux pays qui exigent que cette collaboration soit à l'avenir non seulement correcte, mais cordiale. Nous avons, nos voisins et nous, atteint le but plus tôt que ne le prévoyaient les traités qui nous l'avaient assigné. Ce succès rapide, qui justifie l'entente de 1904, en a, par sa rapidité même, compliqué l'application. Comme toutes les solutions brusquées, la solution marocaine a été laborieuse. Le calme s'est rétabli et le traité donne de solides assises à l'action de demain. La longueur même de cette préparation nous garantit que les deux diplomaties ont voulu que rien ne restât dans le vague. Si elles ne sont pas à l'abri des surprises, elles ont du moins réduit au minimum la part du hasard. Une discussion serrée laisse les interlocuteurs, l'accord une fois conclu, plus apaisés que n'eût fait une improvisation sommaire.

La France et l'Espagne seraient inexcusables de ne point tirer de ce traité le maximum d'effet utile. Elles y réussiront d'autant mieux qu'elles le considéreront moins encore en lui-même que comme une partie d'un tout, comme un élément de la solidarité qui, à tant de titres, doit les unir. La race, le voisinage, les relations politiques rapprochent les deux pays. Le Maroc peut, entre eux, devenir un lien nouveau. Et ils seront, au Maroc, d'autant mieux armés pour mener à bien leur œuvre respective qu'ils se sentiront en Europe plus assurés de leurs mutuelles sympathies.

André Tardieu.

POÉSIES

LE CHANT DU MOGHREB

DERNIÈRE CHARGE

La harka haillonneuse, aux larges étriers,
Toute remplie, hier, de la voix du Prophète,
Par les coteaux fleuris et les moissons en fête,
Fit résonner sa voix et ses appels guerriers.

Tout à l'heure, elle a fui, sous les coups meurtriers
Des cavaliers français, hurlant à sa défaite!
Les sabres furent prompts! Et devant la Mort prête,
On vit, aux fils d'Allah, des pieds de lévriers!

Elle a fui, la harka, sur des pistes sanglantes!
Les troupes, maintenant, se reforment, sans bruit.
Le soleil joue avec les armes aveuglantes.

Tout est calme. Pourtant, là-bas, où l'orge luit,
Son délire bercé par un galop sonore,
La tête fracassée, un spahi charge encore!

LA MOSQUÉE

La mosquée aux murs froids où pleure une fontaine,
Farouchement fermée à l'infidèle, hier,
Aujourd'hui, sous l'assaut de la flamme et du fer,
A vu choir jusqu'au sol sa majesté hautaine.

Elle a vu les roumis, derrière un capitaine,
Aussi prompts que l'éclair succédant à l'éclair,
Tuer ses défenseurs et mériter l'enfer,
Une âpre joie au cœur, et, dans les yeux, la haine.

Maintenant, le soir tombe. O silence! O douceur!
Parmi les nefs s'épanche un mystère berceur,
Allah! que ta maison est suave dans l'ombre!

Cependant, seul témoin du carnage récent,
Sur les dalles, doré par le soleil qui sombre,
Un Coran grand ouvert a des taches de sang.

BALEUK!

Baleuk! baleuk! baleuk! Ce cri remplit la rue!
Gare à ce dromadaire aux pas muets et mous,
Balançant son chef glabre au bout de son col roux,
Comme un marteau géant à travers la cohue!

Baleuk! baleuk! baleuk! Sous une outre ventrue,
Peau de bouc ruisselante et docile aux remous,
Voici le porteur d'eau! Baleuk! Gare à ces trous!
Et gare à ces ânons! Gare à celui qui rue!

Gare à ces mendians, bien encapuchonnés,
Dont la plainte se mêle au vol strident des mouches,
Auprès d'un chien qui dort, les pattes sous le nez!

Baleuk! Voici le porche où, de leurs yeux farouches,
Pendantes aux créneaux, et saignant un sang noir,
Des têtes de roumis regardent sans rien voir!

APRÈS LE COMBAT

Le canon tonne au loin. El Hadjami s'enfuit.
La dernière harka, que la crainte accompagne,
Tourbillonnante, vient de gravir la montagne,
Puis la poudre se tait. Miracle ! Plus un bruit !

Or maintenant, sur Fez, voici tomber la nuit.
Lentement, à travers la sournoise campagne,
Un convoi, mi-noyé par l'ombre qui le gagne,
Marche vers Bab-Guissa. La porte s'ouvre à lui.

Mulets après mulets, dans la rue incertaine,
Heurtant leur front au mur, butant à chaque pas,
Portent de longs fardeaux dont la forme est humaine.

Et l'on voit défiler, deux à deux, sur les bâts,
Chair morte, front glacé, la lèvre déjà noire,
Des Français, des héros, rançon de la victoire !

LE CAMP

Coups de maillets, jurons, et des cris, par milliers !
On prépare le camp ! Rois rouges de la plaine,
Les spahis ont défait leurs longs burnous de laine,
Et parqué les chevaux en groupes réguliers,

Un à un, les chameaux se sont agenouillés,
Lèvre pendante, l'œil dédaigneux, panse pleine !
Le couchant resplendit ! L'espace est sans haleine,
L'or vespéral revêt les objets familiers.

Fantassins, artilleurs, occupent la colline;
Mais les goumiers, là-bas, campent dans la ravine,
Et ces amans du bled, du soleil et du vent,

Pour le repas nocturne, embaumé de pastèque,
Les pieds nus enfoncés dans un fleuve vivant,
Égorgent des moutons, la face vers la Mecque !

LE TUÉ

L'orge ondule... Un pavot sourit. Une cigogne,
Debout, sur un créneau, fait claquer son bec dur;
Le chemin crevassé va longeant le vieux mur,
Une carcasse croule en poussière. Un chien grogne...

Un geai, couleur saphir, effleure une charogne.
Joie, horreur et beauté! Heureux de son fruit mûr,
A ses pieds, un figuier répand du clair-obscur.
Là-bas, quel animal s'acharne à la besogne ?

Or mon cheval s'ébroue et se cabre! Soudain,
Un cadavre apparaît, un fusil dans la main,
Parmi d'épais gazons, la plus molle des couches!

Hier, on s'est battu! Cet homme est tombé là,
Sous un schrapnel français, pour la gloire d'Allah!
Dans les trous de ses yeux vit un peuple de mouches!

INDOLENCE

Laissez-moi seul! Laissez mon âme ivre de songe
Goûter le crépuscule aux mourantes douceurs;
Je veux baigner mes yeux dans l'ombre qui s'allonge
 Sur la ville et sur ses rumeurs.

Et ne me parlez pas! Souvent la voix humaine
Irrite la douleur qui voulait s'endormir:
Je veux que le soir seul frôle de son haleine
 Ou mon regret ou mon désir.

Un prestige revêt la cité millénaire,
Beauté demi-croulante où défaille le jour;
Voici que la mosquée El Andalous s'éclaire,
 Un turban d'or sertit sa tour.

L'esprit ne peut avoir pour ami que lui-même,
A l'instant pathétique où s'approche la nuit:
Laissez-moi recueillir, comme un bienfait suprême,
La pourpre du ciel qui s'enfuit.

Je ne veux rien sentir que votre grâce, ô choses,
Le reflet d'un reflet et l'écho d'un écho,
La brise qui secoue en l'âme mille roses,
Et laisse au front sa fraîcheur d'eau.

Que ton urne, ô silence, inclinée à ma bouche,
Me verse son lait sombre et son enchantement,
Et que sur ma terrasse où traîne sa babouche
Le Bonheur passe lentement.

L'ombre s'ajoute à l'ombre et l'arome à l'arome,
Une gaze légère apaise les couleurs:
Fez, la sainte, n'est plus qu'une ville fantôme
Qui se dilue en des pâleurs.

Laissez-moi. Laissez-moi. La tâche est achevée!
Le vieux Moghreb se tait, sous l'azur indulgent.
Fraternelle, là-bas, la lune s'est levée,
Traînant un long haïk d'argent!

Ah! que vienne vers moi mon amante irréelle,
La Sultane Indolence aux gestes de velours,
Pour que je dorme enfin, jusqu'à l'aube nouvelle,
Sous ses regards tristes et lourds.

FEZ

I

Un palmier se dessine au loin, parmi la brume :
La ville dort; le jour hésite dans le ciel,
Les citronniers fleuris évaporent leur miel,
Le vent léger agite un éventail de plume.

Musicien ailé que l'extase consume,
Dans le feuillage où passe un émoi fraternel,
Un rossignol, sans fin, sanglote son appel...
Or voici qu'au levant une gloire s'allume :

La montagne secoue à ses pieds son sommeil :
Le haut Ank el Djemel monte vers le soleil :
L'océan lumineux déferle à pleines lames !

L'aurore, sur tes murs, ô Fez, jette du sang,
Et l'on croit voir passer, dans l'air éblouissant,
Des archanges guerriers sous des burnous de flammes.

II

Aux pentes du Zalagh que l'aloès encombre,
La poussière suspend un mobile rideau :
L'été règne, brutal ! les jardins manquent d'eau,
La grenade est brûlante et tiède le concombre.

L'ânier frôle les murs, pour avoir un peu d'ombre.
L'air est mort. La chaleur pèse comme un fardeau.
L'outre attire les yeux vers sa robe de peau,
Seule fraîcheur, parmi les ruelles sans nombre.

Le derviche a cessé ses plaintes et ses chants,
Et chapelet aux doigts, dans le Souk, les marchands,
Prolongent un sommeil taquiné par les mouches.

Le sol chauffe les pieds à travers les babouches.
Tout est blancheur. Et Fez semble, sous le ciel bleu,
Une cité de sel que fait flamboyer Dieu.

III

L'air est moins chaud. Le vent glisse, baiser discret...
Une étoffe abondante alourdissant leur grâce,
Les femmes, lentement, montent sur leur terrasse,
Et colorent le soir d'un émouvant attrait.

Derrière les coteaux, le soleil disparaît :
Une mosquée en feu s'élève sur sa trace,
Verte et pourpre, parmi les cendres de l'espace,
Et la Foi chante, en haut de son haut minaret.

Une cigogne passe, une rhaita soupire.
Le couchant fastueux s'éteint dans un sourire :
Le Rêve a la douceur d'un amour éternel.

C'est l'heure où le Maghreb lance aux cieux son appel :
La voix des Muezzins s'exalte, et la Prière,
Comme un nouveau soleil, fait pleuvoir sa lumière.

IV

Tu te lèves enfin, lune à la face ronde !
Du lait semble aussitôt ruisseler sur du lait,
Dans la cour aux murs nus où ta clarté se plaît :
Ce ne sont que pâleurs qu'une pâleur inonde...

L'eau danse, scintillante, en la vasque profonde ;
Sa liquide chanson joue avec son reflet,
Miroitante féerie et sonore ballet !
L'heure fuit perle à perle et seconde à seconde...

Les tapis de Rabat, laine et chaude couleur,
Déroulent sur le marbre une pelouse en fleur,
Mais le ciel irradie à la fenêtre haute,

Et, touchés par l'azur dont la douceur séduit,
Quatre grands peupliers enfoncent, côte à côte,
Un long peigne d'airain aux cheveux de la nuit.

LE SOLEIL ÉTERNEL

I

C'est une heure limpide où l'âme se recueille,
Où le réel n'est plus qu'un grand songe divin,
Où, sauf le vent qui passe et l'insecte et la feuille,
Tout est menteur et vain.

Rien n'est devant les yeux qu'un ciel doucement pâle,
Et votre lent cortège, ô nuages légers,
Éternels pèlerins d'une Mecque idéale,
A la terre étrangers;

Rien, si ce n'est la libre et muette étendue,
Et les monts de cristal au fluide contour,
Que baigne comme une eau largement répandue,
La clarté d'un beau jour.

La ville est indistincte : au milieu du feuillage,
Elle suspend à peine une vague blancheur :
Rien ne trouble la paix du noble paysage,
Ni celle de mon cœur.

Pas un bruit : simplement le chant d'une colombe,
Invisible collier de perles qui se rompt :
Le silence grandit quand chaque perle tombe
Sur mon âme et mon front.

Oh! ce chant de colombe, ami de ma tristesse,
Voix que la solitude élève vers l'Esprit,
Écho d'un autre monde, ineffable caresse,
Musique qui sourit!

Pas un visage humain : du soleil et des branches,
Des fourmis s'affairant à quelque dur labeur,
Une vigne écroulée en vertes avalanches,
Ombre molle, fraîcheur.

Tout est béatitude et grâce familière,
L'air qui joue avec l'air et berce les oiseaux,
Les satins chatoyans tissés par la lumière,
Et noués aux rameaux.

II

Mais ce qui plus encore incline à la sagesse
Mon âme et l'initie aux graves voluptés,
C'est, tout autour de moi, dans la poussière épaisse,
Un peuple de tombeaux, comme au hasard jetés.

Pas de faste pompeux sur ce qui fut la vie!
Une pierre suffit à recouvrir un mort.
Pas de marbre orgueilleux, sculpté par le génie,
Et dressant vers le ciel un inutile effort!

Pas une fleur non plus, mais une dalle nue,
Toute blanche de chaux ou grise de lichen,
Qui près d'une autre dalle, autant qu'elle inconnue,
Avec la terre indique, ô défunts, votre hymen.

Au milieu des rochers, dans le soleil ou l'ombre,
Sans qu'un ordre rigide ait aligné leurs rangs,
Elles sont, çà et là, modestes et sans nombre,
Toutes semblables pour des êtres différens.

Car là se sont couchés des enfans et des femmes,
Des jeunes gens portant l'aurore en leurs regards,
Des oulémas pensifs comme des pasteurs d'âmes,
Des guerriers valeureux, amans des étendards.

Le riche et l'indigent, dans la nuit uniforme,
Sentent peser sur eux un poids de cendre égal;
Le porteur d'eau, lassé par l'outre au ventre énorme,
Près du Chérif puissant, autrefois sans rival.

Tous ont déposé là l'angoisse d'être un homme,
Tels les chameaux meurtris par les sangles, le soir,
S'agenouillent enfin pour commencer leur somme,
Les naseaux rafraîchis à l'eau de l'abreuvoir.

C'est là que, terminant le long labeur servile,
Ils ont pu rejeter le haillon de leur corps,
Et s'élancer plus haut que la matière hostile,
Vers Allah, le seul Dieu, le pain vivant des forts!

La nécropole immense aux tombes minuscules
Offre au contemplatif ses multiples sentiers,
Simple et calme, parmi la paix des crépuscules,
Les matins flamboyans ou les midis altiers.

Elle s'étend au loin comme un jardin de pierre
Où chaque stèle aurait pour rose un souvenir :
Son sol a la douceur d'un tapis de prière,
Et ses rares figuiers paraissent me bénir.

Des fantômes que vêt une étoffe candide,
Beau lin spirituel qui n'eut jamais de plis,
Marchent devant mes pas, et leur clarté me guide,
Parmi ce labyrinthe aux murs bas et polis.

Le vieil Islam crédule enchante ma pensée,
Chaque tombe promet la vie à mon espoir,
Le cimetière est comme un nouvel Élysée
Où mon rêve se plaît à vaguer jusqu'au soir.

Et, lorsque l'univers dans les ténèbres plonge,
Quand, par delà les monts aux rudes contreforts,
Le soleil des vivans s'est retiré, je songe
Au soleil éternel que regardent les morts.

ALFRED DROIN.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Danseuse de Pompéi*, opéra-ballet, tiré du roman de Mme Jean Bertheroy par Mme Ferrare et M. Henri Cain ; musique de M. Jean Nouguès. — Théâtre de l'Opéra : *Les Bacchantes*, ballet d'après Euripide ; scenario de MM. Naquet et Alfred Bruneau, musique de M. Alfred Bruneau. — *Histoire de la langue musicale*, par M. Maurice Emmanuel, professeur au Conservatoire national de musique ; Paris, H. Laurens, 1911.

L'histoire de la critique musicale a gardé le souvenir d'une interrogation fameuse. « Pourquoi, » se demanda naguère Léon Tolstoï, après avoir entendu la répétition d'un opéra, « pourquoi tant de gens réunis, et de tout état, chanteurs, musiciens d'orchestre, machinistes, se donnaient-ils tant de mal, et de tant de façons, à la fois dans l'ordre de la matière et dans l'ordre de l'esprit ? » Et sans doute, l'opéra qu'on avait répété ce jour-là n'étant rien d'autre et rien de moins que le *Siegfried* de Richard Wagner, la réponse à la question de Tolstoï n'était pas très difficile. Elle serait plus malaisée après la représentation de la *Danseuse de Pompéi*, ou des *Bacchantes*, et l'on ne voit pas bien les raisons, — musicales, — qu'il peut y avoir de jouer la musique de M. Jean Nouguès ou celle, — d'ailleurs très différente, — de M. Alfred Bruneau.

Que si l'on imagine la partition de M. Nouguès exécutée au piano par M. Nouguès, et par lui chantée avec la voix dite « de compositeur, » que le compositeur de *la Danseuse de Pompéi* doit, comme tout autre, posséder ; si l'on se figure ladite exécution dans un cabinet directorial, réduite aux seules ressources, à l'unique effet de la musique pure, alors on comprend de moins en moins quel charme a pu subir M. le directeur de l'Opéra-Comique ; on s'étonne, on se plaint qu'il ait voulu faire une fois encore de ce qui n'est rien pour l'oreille, quelque chose,

fût-ce quelque chose d'exquis, pour les yeux. De ceux-ci, même charmés, constamment charmés, celle-là pourrait bien finir un jour par se lasser d'être dupe.

Le décorateur, et non le musicien, a su dessiner et peindre les sept tableaux tirés du poétique et gracieux roman où Mme Jean Bertheroy conta naguère aux lecteurs de la *Revue* les amours élégiaques de Nonia la danseuse avec le timide et vierge Hyacinthe, prêtre, ou « camille » d'Apollon. C'est par un soir d'automne et de vendange, sur le penchant empourpré du Vésuve, que la gentille courtisane acheva de séduire le chaste lévite. Et la suite, plutôt mélancolique et languissante, de l'histoire, n'est que le partage du jeune « camille » entre sa passion et le service, que nous aurions cru moins austère, de son dieu. Après quelques péripéties, dont les principales sont l'indiscrète intervention de Nonia dans les cérémonies du culte et l'excommunication de Hyacinthe, renvoyé, pour manquement à ses vœux, du collège camillien, nous voyons s'aggraver dans l'âme de l'éphèbe le conflit de l'amour divin et de l'autre amour. Le dieu sera le plus fort. Malade et presque mourant, Hyacinthe retourne à son temple, à la cellule qui fut témoin de ses pures ardeurs. En vain Nonia vient l'y rejoindre et s'efforce de l'en arracher. Il est près de la suivre, mais à travers la grille du sanctuaire, l'image sacrée le regarde et le retient. Sur sa couche brûlante, incertain et tourmenté jusqu'à son dernier soupir, il retombe sans vie. Pompéi lui fait de pieuses, de tendres funérailles, et quand la foule s'est retirée et que s'allument les premières étoiles, la petite danseuse vient pleurer, danser une dernière fois, puis se coucher, lasse et mourante elle-même, sur le marbre du tombeau.

Pour la musique, non moins que pour le décor et la mise en scène, enfin le spectacle, il y avait quelque chose là. Mais la musique n'y a rien su découvrir. Peu de jours après la représentation de l'œuvre de M. Nouguès, nous écoutions, au Concert Colonne, les *Impressions d'Italie*, de M. Gustave Charpentier. Voilà la verve, la joie, la vie populaire, souvent triviale, mais brillante, entraînante toujours ; voilà ce qui manque aux scènes initiales et vendémiaires de la *Danseuse de Pompéi*. Et le reste de l'ouvrage est pareillement dépourvu de caractère, de couleur et de poésie. Au contraire, qu'elles sont originales, vives et fortes, les impressions que l'académicien d'hier, il y a quelque vingt-cinq ans, reçut de la terre, du ciel et de la mer latine ! Comme elles sont directes et directement rendues ! Comme le sol et la race chantent ici leur vieille chanson ! Ici ? Non pas certes partout. Non pas dans le dernier tableau, *Napoli*, très amusant, très grouillant, mais qui

sent en maint passage le réalisme ultrà-moderne, l'outrance et la charge d'atelier musical. En revanche, deux numéros de cette suite d'orchestre ont un goût de terroir et de peuple que le temps n'a pas affadi. Le premier est la *Sérénade ; A mules* est le titre de l'autre. Ces deux-là sont parmi les meilleures esquisses, parmi les plus justes et les plus colorées, qu'un jeune musicien français ait jamais rapportées, ou plutôt envoyées, de là-bas. M. Nouguès objectera peut-être que l'Italie contemporaine, et non pas antique, les inspira. Cela est vrai, nous venons de le dire, des impressions napolitaines. Mais les autres morceaux, et surtout les deux autres que nous avons nommés, sont de tous les temps, ayant au plus haut degré le caractère populaire, celui peut-être des élémens de l'art musical que la suite des temps altère le moins. C'est également celui-là qui manque le plus à la partition de M. Nouguès. L'immortelle Italie, son peuple et sa campagne, ses golfes bordés de pampres, l'ardeur de ses jours et la douceur de ses nuits, la musicien n'a rien exprimé de tout cela, qui est de toujours. Et puis, on ne saurait trop y insister, M. le directeur de l'Opéra-Comique, le plus précieux des collaborateurs, en peut devenir aussi le plus redoutable. La richesse, la variété, l'ingéniosité des choses que l'on voit dans son théâtre accuse, loin de la cacher, la misère de celles qu'on y entend. Ainsi le second tableau de *la Danseuse*, le réveil de la petite ville antique, est un modèle achevé d'imagination et d'esprit pittoresque, autant que d'inutilité dramatique et de musicale insignifiance. Pas plus que le sens du lyrisme choral (scène des vendanges) il faut croire que M. Nouguès ne possède le secret de la causerie familière. La vie, la vie toujours, celle des choses et des êtres, la vie subtile et qui partout s'insinue, pouvait animer cette matinée pompéienne, et les propos, fût-ce les plus humbles, qu'échangent les habitans ou les passans de ce carrefour. Ici encore on se souvient de M. Charpentier, de sa *Louise*, et d'un autre carrefour, celui-là parisien, où la musique n'avait pas dédaigné de noter jusqu'au dialogue d'un gardien de la paix avec une plieuse de journaux, et non seulement de le noter, mais de le poétiser et presque de l'attendrir.

L'art de M. Nouguès a paru plus inégal encore à des tableaux d'un genre plus relevé. La scène du temple d'Apollon, qu'un programme ambitieux qualifie de « cérémonie orphique, » est, musicalement, de la dernière indigence. A cette occasion, le nom, ou le titre, de « Gluck du pauvre » a été justement prononcé. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, la danse, qui, dans cette histoire de danseuse, occupe naturellement une certaine place, est traitée sans égards, accompagnée par les thèmes,

les rythmes, et les sonorités les plus vulgaires. Tout cela est gros, et tout cela est creux. Enfin, s'il y a peu de chose autour de l'œuvre, il n'y a rien dedans. Le fond même se dérobe, ou manque. L'idylle élégiaque de la danseuse et du « camille » est exposée en style de romance, déplorablement facile, fade et bourgeois. Les procédés connus et communs y surabondent. L'un des plus fâcheux consiste à terminer la phrase, de préférence la phrase sentimentale, amoureuse, non point en bas, mais en haut, sur une note posée ou prise avec précaution, tenue ou filée avec langueur, et dans un sourire. Il y a là comme le contraire d'une cadence ou d'une chute, et pourtant une manière de cadence, ou plutôt une cadence à rebours. « Quand on tombe, » a dit quelque part Alexandre Dumas fils, « on ne tombe jamais bien. » En quoi d'ailleurs, pour la musique, et, plus précisément pour une mélodie, il se trompait. Mais pour une mélodie également, entre tant de manières de tomber, ou si vous préférez, de finir, il se pourrait bien que celle-là fût la plus affectée et la plus prétentieuse.

Mélodie! Il n'y a guère autre chose dans la musique de M. Nouguès. Elle n'en vaut pas pour cela davantage. Et que la qualité de cette mélodie soit inférieure, il paraît aussi difficile de ne le point sentir que de le démontrer. Nous voici devant un autre « pourquoi ? » bien autrement obscur que celui de Tolstoï. Pourquoi telle suite de notes est-elle une chose exquise et telle autre quelque chose d'affreux? Comment se peut-il que deux courbes sonores, parfois assez peu différentes, semblent envelopper ou l'infini de l'être, ou celui du néant? Lamennais se demandait un jour : « Quelle relation de cause à effet l'esprit peut-il concevoir entre les ondes sonores, les vibrations de l'air... et les sensations, les pensées consécutives à ces vibrations ? » C'est surtout dans l'ordre élémentaire de la musique, l'ordre de la mélodie, que la question se pose et ne sera jamais résolue. Qui saura d'où nous est venue à la fin, tout à la fin de l'opéra de M. Nouguès, une vague et furtive impression de grâce, de tristesse, de poésie, pour ne pas dire, — oh! non, ne le disons pas! — de beauté? Sur le tombeau du « camille, » entre les cyprès de la voie funéraire, la danseuse, gémissante et dansante, est debout. Elle danse à peine, mais plutôt elle esquisse des mouvemens, des gestes, des attitudes, que l'orchestre accompagne d'un rythme circulaire et monotone. Il y a de la sensibilité, de la discrétion et de la délicatesse en cette dernière offrande au jeune mort, de l'harmonie visible et vivante qu'il aimait. La nuit se fait par degrés, et le silence. Maintenant la blanche

pleureuse presse de tout son corps étendu le marbre que ses pieds agiles avaient à peine effleuré. La musique expire avec elle et nous charme enfin quelques minutes, avant que de mourir.

Nous avons signalé déjà l'agrément, beaucoup moins tardif et plus soutenu, du spectacle. Avouons pourtant, il faut le répéter aussi, que nous en éprouvâmes quelque lassitude. On commence d'y apercevoir, avec trop de recherche et de raffinement, un peu d'artifice et d'enfantillage. On finira par demander un paravent pour tout décor, et, devant le paravent, un chef-d'œuvre. Sans compter que trop est trop, et que dans un ouvrage comme *la Danseuse de Pompéi*, ou plutôt autour de cet ouvrage, la représentation des choses passe vraiment la mesure. Elle manque même quelquefois, par excès d'imagination, à la simple vérité. Au pied du Vésuve, ou sur ses flancs, ou dans les rues de Pompéi, jamais la mer ne fut de ce bleu, ni l'automne de ce rouge, ni de ce rose, l'aurore. Et si la grande fête chorégraphique est réglée au début selon le goût antique (la vision du bas-relief qui s'anime est délicieuse), on a regretté que « l'esprit » de nos plus modernes établissemens de musique et de danse parût animer la suite et la fin de cette pompéienne sauterie.

Saltavit et placuit. Pour louer Mme Carré, la citation, n'est-ce pas, était inévitable. Que la danseuse donc, si peu d'ailleurs qu'elle danse, et la cantatrice, et la comédienne, veuille bien ici l'agréer.

Le sujet des *Bacchantes* est simple. Premier tableau : devant les murailles de Thèbes, Bacchus, retour des Indes, donne à danser. Penthée, le roi du pays, s'en irrite et fait jeter en prison Dionysos. Mais Dionysos, après s'être laissé prendre, ne se laisse pas retenir et se délivre par son propre pouvoir (second tableau). Sur le penchant du Cithéron (c'est le tableau n° 3) en l'honneur du dieu triomphant, la bacchanale reprend de plus belle. Survient Penthée, respirant à la fois la vengeance et l'amour d'une jeune ménade, entrevue pendant une visite qu'il rendit un jour à son prisonnier. Les Bacchantes ont bientôt fait de mettre en pièces le trouble-fête; galop final, apothéose. Ainsi le dernier tableau ne consiste que dans la répétition du premier ; l'un et l'autre sont une suite de *ballabili*. Il n'y a de changé que le décor, un peu la situation aussi : Bacchus, qui d'abord siégeait à droite, s'assied ensuite à gauche, et plus haut. Le scénario de cette histoire muette est « d'après » Euripide. A défaut des paroles de la tragédie grecque, je n'affirmerais pas que nous en ayons seulement ici la pantomime et la danse, en un mot l'orchestique. La musique, pas davantage. Tout de

même on peut féliciter M. Alfred Bruneau, jadis et si longtemps fidèle à Émile Zola, d'avoir choisi, pour cette fois, un autre collaborateur.

On sait quelle musique écrit, ordinairement, le musicien du *Rêve*, de *Messidor*, de *l'Ouragan* et de *l'Enfant-Roi*. (Loin d'oublier ici, nous mettons à part, et beaucoup plus haut, la seule *Attaque du moulin*.) Cette musique est fort éloignée d'être, comme telle autre, dont nous venons de parler, plate et banale : plutôt inégale au contraire, et rugueuse, et revêche, hérissée, et, çà et là, comme bossue. On dirait que M. Bruneau travaille, avec effort et sans art, une matière commune, épaisse et rebelle. Ce n'est pas que son style ait rien de ténébreux. La partition des *Bacchantes* est parfaitement intelligible, et du premier coup. Plus d'un auditeur, à la sortie, en fredonnait les motifs. Une certaine valse, entre autres numéros, parut aisée à retenir et fut goûtée pour son air d'innocence. Il ne faut pas non plus, au troisième tableau, mépriser un petit morceau de flûte, je veux dire avec flûte, ou pour flûte, vif et capricant ainsi qu'il convient dans une réunion de chèvre-pieds. Et même nous ne fûmes point insensible (dernier tableau toujours) à certain duo dansé, lentement, par Bacchus et l'une quelconque de ses commères, sur un mode religieux et quasi mystique. Le reste a semblé surtout bruyant, compact et lourd. L'œuvre est de celles où, si l'on osait, on dirait que la cuiller tient debout. Il y manque l'aisance et la grâce ailée, la verve, le lyrisme et l'enthousiasme, en un mot la poésie ; peut-être, en un mot aussi, la musique, dont il est douteux que l'auteur des *Bacchantes* ait « en naissant, reçu de Calliope » la vocation et le don. Singulière fortune que celle de M. Bruneau ! Des efforts plutôt que des succès ont marqué sa carrière. En dépit, à la faveur peut-être de nombreuses défaites, endurées avec une fierté robuste, il a bâti sa renommée sur ses propres ruines. Vous souvient-il qu'au lendemain de son *Rêve*, un banquet lui fut donné comme au rénovateur, si ce n'est au créateur de la musique française ? Et si l'on cherchait bien, on trouverait sans peine ce que M. Bruneau voulut, mais voulut seulement introduire dans notre musique, et ce qu'un autre, plus heureux, et musicien véritable, y introduisit en effet de nouveau. Cette nouveauté, c'est le réalisme, et cet autre, c'est M. Gustave Charpentier, déjà nommé. Tout le renouvellement entrevu par M. Bruneau consistait dans la promotion à la dignité musicale, des plus indifférens, au besoin des plus ordinaires parmi les personnages et les sujets ou les objets contemporains. Le *Rêve*, *Messidor*, *l'Enfant-Roi*, marquèrent d'étape en étape l'avènement lyrique de la petite bourgeoisie et du prolétariat, de l'in-

dustrie et du commerce, de l'usine et de la boutique (lavage mécanique ou manuel des sables aurifères, articles religieux et boulangerie-pâtisserie). On entendit parler dans ces trois ouvrages, et parler en chantant, de choses considérées jusque-là, non seulement comme étrangères, mais comme répugnant à la musique, en raison de leur insignifiance ou de leur trivialité. *Messidor* était plus grossier, et plus divertissant *l'Enfant-Roi*. Le prix des babas et des madeleines était ici « noté, » c'est le cas de le dire. Eh bien! répliquera quelqu'un, et la soupe, au premier acte de *Louise!* N'est-elle pas encore plus commune que des gâteaux? Comme nourriture, d'accord. Mais quelle différence comme musique, ou par la musique! Et justement, entre MM. Charpentier et Bruneau, voilà toute la différence, et cette différence est tout. L'un des deux seulement est un vrai musicien, et celui-là seul a fait entrer certains élémens, que l'autre ne sut point relever et ennoblir, dans le domaine esthétique, ou dans la catégorie de l'idéal. Certains élémens, disons-nous, et non pas tous, car l'auteur de *Louise* lui-même n'a gagné qu'en partie la gageure. Mais ce gain n'est pas négligeable et lui fait déjà quelque honneur. Oui, M. Charpentier a mis le premier en musique, en musique digne de ce nom, certains aspects, certains côtés d'une réalité qui nous touche, étant celle de notre temps, de notre pays, de notre ville. Quel Parisien et quel artiste ne lui saurait gré d'avoir fait de Paris un concert, comme il est un spectacle, et l'enchantement de notre oreille autant que le délice de nos yeux! Ces bruits ou ces chants familiers de la rue, le musicien ne s'est pas contenté de les transcrire. Il les développe et les travaille, soit isolément, soit fondus ensemble. Il en sait dégager aussi le contenu, la valeur harmonique et modale. Pour tout dire, ou redire, et d'un mot, en ses bonnes parties, en ses parties neuves, c'est une œuvre d'art que *Louise*. Et c'est également, peut-être encore davantage, une œuvre de tendresse, de tendresse sincère et profonde. Ce peuple, cette ville, le musicien les aime et veut nous en communiquer l'amour. Ainsi la sensibilité s'unit au talent pour faire du souper de *Louise*, au lieu d'une chose vulgaire, ou ridicule, qu'il pouvait être, une chose touchante. La musique autrefois, et des plus grands maîtres, égayait de somptueux festins. Charitable, cordiale, il nous plaît qu'elle accompagne aussi, ne serait-ce qu'au théâtre et dans la fiction, l'humble repas d'une famille d'ouvriers, pourvu qu'elle en surprenne, qu'elle en dégage le charme intime et l'humble poésie. Et voilà ce que la musique de M. Charpentier, plus d'une fois, a su faire, et voilà ce dont fut constamment incapable la musique de M. Bruneau. Quelqu'un a dit qu'en

art la sympathie est la grande méthode. La sympathie est étrangère au réalisme d'un Bruneau comme à celui d'un Zola, tandis que le réalisme d'un Charpentier n'a pas d'autre principe ou d'autre base. Et c'est pourquoi le premier a toujours échoué, malgré le dessein qu'il avait formé et la peine qu'il a prise, là où le second, naturellement et tout de suite, a réussi.

Nous sommes en retard avec un ouvrage considérable. M. Maurice Emmanuel, le très distingué successeur du regretté Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, a publié, l'été dernier, en deux forts volumes, une *Histoire de la langue musicale*. C'est un livre savant, très savant, mais intelligible; par endroits, presque « un livre de lecture, » comme disent les écoliers des livres qu'ils aiment à lire. De bons juges ont assuré que les érudits ne sauraient trouver là rien à reprendre. Les ignorans, vous pouvez nous en croire, y comprennent pourtant quelque chose.

L'historien lui-même a proposé comme sous-titre, ou titre de rechange, de son histoire, celui-ci: « la vie des sons à travers les âges. » De cette vie il a suivi l'évolution générale et les mouvemens secondaires, en tout sens, fût-ce en arrière; il en a calculé, comparé, les accroissemens et les pertes, défini le principe et les élémens; il a montré, vivans, tantôt les sons isolés et qui se suivent, tantôt les groupes sonores. Entre les formes, les époques voisines ou différentes, il a marqué les rapports, ici de similitude ou d'analogie, et là d'opposition; il a noté les écarts et les retours. Depuis les temps les plus reculés jusqu'aux nôtres, il s'est efforcé, non seulement de tenir ferme les deux bouts de la chaîne, comme disait Bossuet, mais aussi, comme avait dit Pascal, de remplir tout l'entre-deux. Enfin, à cette histoire de la vie sonore, vie mystérieuse, réelle cependant, et déjà tant de fois séculaire, l'historien, parce qu'il est un artiste, a su donner la mobilité, la souplesse, et cet air de fuite constante à quoi se reconnaît, en tout, la vie elle-même.

M. Maurice Emmanuel a divisé deux fois son vaste sujet : d'abord suivant les temps (Antiquité, Moyen Age, Renaissance, époque moderne et contemporaine); ensuite, selon les divers élémens du langage musical : échelles, harmonies, notation, rythmes et formes, tous étudiés à chacune des époques ci-dessus définies. Ainsi, d'un bout à l'autre de l'histoire, l'ordre chronologique et l'ordre technique se répondent et s'entrelacent. L'auteur a marqué dès le début et par des signes sommaires les grandes étapes de ce double développement. La

musique antique obéit au mode mineur : un mineur qu'on pourrait appeler absolu, par rapport au nôtre, bâtard ou dégénéré. La constitution de ce mode exclut, ou peu s'en faut, la polyphonie. Le moyen âge, bien que soumis encore au même régime modal, tend peu à peu vers le majeur et lentement organise la polyphonie en dégageant par degrés les formules harmoniques du mode nouveau. La Renaissance fonde l'art moderne par l'achèvement et la fixation, — pour longtemps, — de la tonalité. Elle porte la polyphonie vocale à la perfection et donne comme base au langage sonore l'accord parfait, ou de trois sons. Le système harmonique, impliqué dans la musique des âges précédens, en est extrait par l'âge moderne. De nouveaux accords dissonans y sont admis. Les maîtres de la grande époque créent le classicisme, d'où les vieux modes sont exclus et dont la « tonalité, » le majeur absolu, devient la rigoureuse, l'unique loi. Mais voici que nous sommes en train, nous, les contemporains, de changer tout cela. Les maîtres d'aujourd'hui, — d'un aujourd'hui dont le *Tristan* de Richard Wagner pourrait bien avoir annoncé la première heure, — transforment de plus en plus en harmonies consonantes, ou du moins traitent comme telles, les dissonances autrefois inconnues ou proscrites. Ils renoncent à les résoudre, n'y trouvant désormais plus rien d'instable ni d'incertain. Les accords de onzième, de treizième, attaquent la tonalité, qui s'affaiblit sous leurs coups. La tyrannie du majeur est ébranlée, on voit çà et là reparaître les vieux modes, que le chromatisme pare de couleurs nouvelles. « De sorte que, par un résultat imprévu de la polyphonie toujours grandissante, un retour est près de se produire à des échelles que la tonalité avait abolies, et qui relèvent plus de l'art homophone que de l'art polyphone. Notre époque est dans une nouvelle transition dont il est difficile et dont il serait imprudent de prévoir les destinées. »

Rien qu'à ces dernières lignes, on reconnaît, avec l'historien, lui-même, l'éternel devenir, principe et condition de la vie. Et si le sommaire ou le schéma d'une si vaste étude paraît un peu vague, peut-être obscur, il est facile, en insistant sur quelques points, en revenant sur les traits principaux, d'en retirer du moins quelques lignes précises et claires, bénéfice modeste, mais assuré d'une analyse forcément abrégée.

L'historien a trouvé, pour définir la musique antique, une expression heureuse. Il la compare « à un fil presque sans épaisseur. » Et voilà posée, en quelques mots, l'antinomie fondamentale entre l'art musical des Hellènes et le nôtre. Sans compter que, sur cette antithèse,

tout ce qui suit nous paraît, sinon peut-être inédit, au moins excellent à redire : « Ne peut-on conclure que l'art antique, essentiellement mélodique, a pu réaliser, dans le domaine de la mélodie pure, un idéal différent du nôtre, et aussi plus subtil que le nôtre? Les professionnels du VIe et du Ve siècle avant notre ère trouveraient à nos échelles de la raideur... Ils se plaindraient de la monotonie de notre Diatonique et prendraient en pitié ce que nous appelons avec orgueil le moderne chromatisme. En revanche, notre opulente polyphonie leur échapperait; peut-être leur serait-elle odieuse. Bien que leur art, dans sa forme diatonique et vulgaire, contînt en germe une part de l'harmonisation dont nous usons, ses élémens y étaient cachés et les Grecs n'avaient pu, distraits par leur orientation homophone, les en faire sortir. Ils avaient une foi exclusive dans le « melos, » dans la mélodie pure, et pour elle une prédilection. Ils raffinaient sur ses contours comme nous raffinons sur nos accords. Et ils traiteraient avec dédain notre *ut ré mi fa sol la si ut*, qu'ils jugeraient tyrannique. Leur Doristi était plus libérale : elle admettait des modes suffragans, tandis que notre *ut majeur* est un autocrate, absolu. » Dans tout cela, qui n'est encore une fois qu'un rappel, il y a plus d'une leçon, mélodique ou modale, dont nos modernes musiciens pourraient profiter.

La rythmique surtout leur prodiguerait les enseignemens et les exemples. Dans la musique ancienne, on le sait, le rythme était l'élément par excellence, le père et le maître de tous les autres. « C'est par le rythme peut-être que les lyriques et les tragiques grecs ont le mieux traduit les images et dépeint les passions. A la mobilité de la pensée, le rythme, dans leurs œuvres, s'assortit merveilleusement. Et telle est la puissance de ses effets, que, réduit à ce que les syllabes, longues et brèves, nous en livrent... il peut nous procurer, à la simple lecture des textes, des émotions sans analogue en notre art. Celui-ci est incapable d'une telle mobilité. L'isochronisme et la carrure l'ont appauvri. Il a perdu, dans la musique moderne, ces perpétuelles ondulations, ce bouillonnement de vie, par quoi il s'assortissait à l'âme des héros. »

Que de sujets aborde en passant l'historien de cette histoire universelle de la musique ! Que de conflits, ignorés des uns, oubliés des autres, il ranime et sait nous rendre présens ! Je ne soupçonnais pas, avant d'avoir lu tel chapitre sur la rythmique moderne, qu'on pût suivre avec tant d'intérêt l'antinomie, essentielle et funeste, qui met, depuis des siècles, aux prises le rythme et la mesure, la carrure de la phrase mélodique et sa liberté. De telles pages sont faites pour l'ébranlement, peut-être pour la ruine, en de nombreux esprits, de

conventions et de préjugés passés en principes, en articles de foi.

Un autre débat, non moins ancien, non moins grave, semble renaître, après une longue paix, entre les modes et la tonalité. M. Maurice Emmanuel, en fervent disciple de Bourgault-Ducoudray, souhaite et voudrait assurer aux premiers la victoire. Certains symptômes lui permettent au moins de la leur prédire. Qui ne voit avec lui quel en serait l'honneur et le bienfait pour la musique future! Il n'est pas de question, même aride, même rébarbative en apparence, et par le seul énoncé, dont l'historien ne sache nous faire entrevoir, sinon comprendre toujours et tout entier, l'intérêt supérieur. Histoire de la tierce ou de la quinte, histoire du majeur ou du mineur, autant d'histoires, de contes aux noms étranges, contes de fées à leur manière, eux aussi lointains et mystérieux. Qui nous dira le pouvoir sur nous, à travers les âges, d'une note un peu plus basse, un peu plus haute, et tout ce que peut contenir, de l'esprit ou de l'âme humaine, un intervalle de deux sons!

A propos du moyen âge et du plain-chant, l'occasion était belle pour M. Maurice Emmanuel de défendre une fois de plus l'idéal, — et la pratique aussi, — de la vraie musique d'église. Il n'y a pas manqué. Du temps qu'il était maître de chapelle dans une de nos grandes paroisses parisiennes, il avait bien déjà servi cette cause. Il apprit même alors, — à ses dépens, — le prix que peut coûter un semblable service. Mais ses malheurs n'ont point abattu sa fierté. Accompagnement, ou plutôt non accompagnement des mélodies grégoriennes; rôle de l'orgue pendant l'office divin; prononciation du latin; sur toutes ces questions, dont la dernière, débattue hier encore, est aujourd'hui décidée, ou devrait l'être, par la plus auguste des interventions, le docte professeur au Conservatoire a repris et rassemblé les raisons qui militent pour la réforme liturgique et finiront par en assurer le triomphe.

Êtes-vous plus curieux de faits plus nouveaux, relativement? Alors lisez, dans un des chapitres consacrés à l'époque moderne, l'histoire, en raccourci, des deux systèmes, l'un d'association, l'autre de séparation qui tour à tour ont régi les rapports entre la mélodie et l'harmonie. Le rôle d'un Sébastien Bach est ici résumé d'une manière originale et forte, sans compter que justice y est rendue, en passant, à chacun de ces deux élémens, dont l'action isolée, autant que l'action commune, peut avoir sa raison et sa beauté.

Enfin, parmi tant d'études diverses, il n'en est pas de plus sérieuse, de plus « poussée, » que l'étude des formes ou des genres musicaux : fugue, suite, sonate, symphonie, variations. Nous ne

saurions, à la fin de cette chronique, en tenter seulement l'esquisse. Mais rien ne serait plus intéressant, pour achever l'analyse d'un ouvrage d'histoire, que de remonter la suite des temps, que de rattacher en quelque sorte au centre immuable, tel ou tel point d'une circonférence de plus en plus élargie. C'est ainsi qu'à la base même de la fugue (et de la sonate et de la symphonie qui en dérivent) on retrouverait la « quinte modale, » par laquelle tout l'art antique fut régi. De même, dans un cas ou dans une espèce moins générale et dont nous vous épargnons le détail spécifique, on serait conduit à reconnaître avec M. Maurice Emmanuel, avec M. d'Indy, que, pour corriger les imperfections de la fugue en mode mineur, le seul procédé possible est aujourd'hui le recours au vieux mode des Grecs, le dorien. « Cette solution confirme, par une application technique, la continuité de l'art. Malgré des brisures, des coupures plus apparentes que réelles, la musique diatonique, fondée il y a deux mille cinq cents ans, poursuit ses destinées sans avoir épuisé le vieux fonds. Viendra-t-il un jour où ce courant de l'art occidental sera dévié ou tari? *Chi lo sa?* Il suffit de constater que des œuvres lointaines l'alimentent, sources encore vives où les artistes peuvent puiser. »

De cette continuité, l'historien a donné d'autres exemples encore, et plus frappans. Il a rappelé, dès les premières pages de son livre, l'existence, l'évidence de certaines relations étroites entre le drame grec et le drame lyrique moderne, entre le génie d'un Eschyle et celui d'un Wagner. Il a fait voir, en dépit de la diversité des moyens, que « le souci des constructions, l'amour des symétries, le jalonnement par des motifs directeurs, se retrouve pareil dans les *Choéphores* et dans *Tristan.* »

Ainsi la musique est bien un art continu, mais dont la continuité n'exclut pas de singuliers, de surprenans retours. Comment, après tant de siècles, ne leur trouverions-nous pas un air de nouveauté qui déconcerte! Le jour, si ce jour arrive jamais, où les vieilles lois de l'art grec, les modes et les rythmes, redeviendront maîtresses de notre art, cette restauration fera l'effet d'une révolution. Pour le musicien d'alors il y aura vraiment de nouveaux cieux et de nouvelles terres, que peut à peine imaginer le musicien d'aujourd'hui.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

LE TESTAMENT D'UNE ÉPOQUE FRANÇAISE (1)

« La fin loue la vie, et le soir le jour... » M. Romain Rolland citait ce vieux proverbe en 1906, quand il publiait aux *Cahiers de la Quinzaine* le premier fascicule de *La Révolte*, qui achève la première partie de son *Jean-Christophe*. Maintenant, il vient de donner le dixième et dernier volume de son ouvrage : la fin loue la vie ; l'ouvrage est beau.

Si l'on n'aime pas également ces dix volumes et si l'on n'en goûte pas tout le détail ; si l'on n'en voit pas très bien l'économie et si parfois, au cours de ces trois mille pages, on a cru sentir un peu de lassitude lorsque aussi peut-être, avant de se relever magnifiquement, la volonté de l'écrivain subissait une défaillance ; et même si l'on n'est pas certain que la pensée de *Jean-Christophe* ait exigé cette continuité d'une fiction qui dure si longtemps, il faut qu'on admire la dignité d'un si grand effort, sa lente réussite. Ne méconnaissons pas les grâces d'une certaine frivolité. Mais un écrivain qui s'enferme dans une méditation de dix années, qui obéit à son vœu claustral, qui résiste à l'inévitable doute, qui s'entête et lutte contre soi aux mauvais jours, un tel écrivain qui a fait durement son métier d'artiste mérite l'honneur après la peine. Il a bien servi son austère idéal.

Jean-Christophe est, dit l'auteur, « la tragédie d'une génération qui

(1) Romain Rolland, *la Nouvelle journée*, dernier volume de *Jean-Christophe*. Et *Jean-Christophe* se compose de dix volumes, répartis en trois séries : I. « Jean-Christophe : » *l'Aube* (1904), *le Matin* (1904), *l'Adolescent* (1905), *la Révolte* (1906-1907); II. « Jean-Christophe à Paris : » *La foire sur la place* (1900), *Antoinette* (1908), *Dans la maison* (1909); III. « La fin du voyage : » *Les Amies* (1910), *le Buisson ardent* (1911), et *la Nouvelle journée* (1912).

va disparaître. » Cette génération : celle qui, au moment de la guerre, était à l'âge puéril. Et elle n'eut point à se battre; elle ne porte pas les responsabilités : mais elle a reçu le châtiment. Elle fut triste et orgueilleuse, éperdue au milieu des ruines, acharnée à rebâtir « une somme du monde, une morale, une esthétique, une foi, une humanité nouvelle ; » et elle manqua de méthode, non d'héroïsme. Génération malheureuse et pathétique.

Les velléités, les espérances, les déconvenues, les folies de ces jeunes hommes, leur rêve, leurs vertus et leurs vices, leur prodigieux émoi, tel est le tableau que M. Romain Rolland décida de peindre. Et il a dressé le bilan d'un quart de siècle.

L'idée de l'œuvre, la voilà.

Seulement, l'œuvre n'est pas claire ; et je signale ce défaut que je lui trouve. Entendons-nous ; et ne laissons pas triompher les artisans d'une clarté facile. Tel qui raconte les petits incidens matériels d'une journée ne s'embrouille pas : il énumère ce qu'il a vu. Mais une âme est un lac où l'on se noie ; et l'âme d'une époque turbulente, un océan dont les tempêtes vous égarent.

Je ne crois pas que M. Romain Rolland ait souhaité beaucoup plus de clarté que celle qu'il a obtenue. Peintre fidèle et intelligent du désordre, il n'allait pas le ranger ; il n'allait pas lui donner les apparences d'un système, quand il tendait précisément à représenter une foule, presque une horde que ne gouvernait pas un maître ou une doctrine. Sans doute ! Cependant, une œuvre d'art n'est pas une copie de la réalité ; ce n'est pas une copie de la réalité que nous offre M. Romain Rolland : et l'impression du désordre devait, à mon avis, résulter, non du désordre de l'image, mais de l'image ordonnée du désordre.

Il y a des chapitres et il y a des volumes de *Jean-Christophe* qui interviennent sans qu'on sache (ou bien sans que je devine) leur opportunité. Il y a des chapitres qu'on ôterait sans que la valeur démonstrative de l'ouvrage en fût diminuée ; et l'on présume que l'auteur pouvait, à cet ensemble énorme, ajouter des volumes. Cette « décalogie » n'est pas composée ; et, s'il faut l'avouer, j'en ai souffert.

Or, qu'on lise *Antoinette* : l'auteur d'*Antoinette* (roman délicieux et où frémit la sensibilité moderne dans le cadre de l'art classique) est fort habile à combiner la péripétie. Puis chaque page des dix volumes atteste une dialectique sûre. Si *Jean-Christophe* n'est pas composé, l'auteur n'a pas désiré qu'il le fût.

Plus exactement, ce défaut est la conséquence d'une autre intention

qu'il eut et qu'il préféra, en dépit des inconvéniens, pour divers avantages. Les dix volumes de *Jean-Christophe*, je les compare, — et la différence est assez visible, — aux *Essais* de Montaigne, qui sont l'essai de Montaigne fait par lui-même au contact des événemens et des idées. Cherchant sa vérité, Montaigne lisait et, autour de lui, regardait; puis il notait son déplaisir ou son assentiment, et il notait son incertitude. Il intitulait bien ses chapitres « les armes des Parthes, » « la tactique de Jules César, » « une coutume de l'île de Céa, » « la bataille de Dreux. » Mais il ne traitait que de lui ; et les sujets qu'il avait choisis n'étaient que les occasions de se révéler à lui-même. Ainsi procède l'auteur de *Jean-Christophe ;* ainsi procède-t-il, du moins, en la personne de son héros. Il l'a placé au centre des réalités de l'époque ; toutes ces réalités, il les fait affluer vers lui, — comme elles ont afflué vers nous, — au hasard des mois et des années, en masse quelquefois compacte et quelquefois relâchée, comme heurtent le rocher ou le caressent les eaux de la mer violente ou apaisée. Tantôt une émeute le harcèle, tantôt une philosophie le séduit, tantôt un amour le câline. Que devient-il ? Ce qu'il devient montre ce qu'il est : et il est l'homme d'une époque, en butte à son époque; il témoigne pour elle.

Un historien de la France contemporaine distribuerait en plusieurs chapitres l'étude de notre littérature, de notre musique, de notre politique, de notre science, de notre force combative, de notre activité industrielle, de notre métaphysique, l'étude enfin de nos diverses besognes. Mais l'analyse, qui a pour elle sa netteté parfaite, omet le principal : la simultanéité de tout cela. Tout cela surgissait à la fois, les livres, les symphonies, les aventures de nos politiciens, les découvertes des savans, les malheurs de l'armée et ses ardeurs, les trouvailles des inventeurs, les imaginations des idéologues; tout cela, plus hardiment que jamais, formait des synthèses calamiteuses; et tout cela se ruait à l'assaut des cervelles démoralisées, qu'en même temps échauffait leur concupiscence juvénile.

Qui est Christophe? Au premier volume, un petit enfant. Sa mère, une excellente femme; cuisinière, en outre. Son père, un musicien, mais ivrogne. Il n'est pas né loin de chez nous : sur les bords du Rhin, mais de l'autre côté du Rhin. Il est Allemand. Puis il aura du génie. A ces deux titres, est-il bien le personnage qu'il fallait? Pour évoquer le martyre intellectuel et moral d'une génération française, un jeune Français moins extraordinaire ne valait-il pas mieux?

A vrai dire, il ne semble pas que, dès le premier volume, *l'Aube*,

M. Romain Rolland fût en possession de tout son projet. Il venait d'écrire sa poignante *Vie de Beethoven*, soumise aux documens. Or, au delà des documens que le biographe n'ose guère dépasser, il apercevait tout un monde. Il reprit le *Beethoven;* mais il se dégagea de toutes servitudes : au petit Ludwig van Beethoven, il substitua un Jean-Christophe Krafft, pour le conduire à sa guise. Il écrivit le roman de cet enfant-là, le même et qui seulement lui appartenait. Après *l'Aube: le Matin*, et ensuite *l'Adolescent*, et ensuite la vie, toute la vie de Christophe installé à Paris.

C'est en chemin que Christophe s'est vu charger de son rôle emblématique, de son rôle qui ne consiste pas tout à fait à représenter une génération française, non, mais à recevoir le contre-coup d'une époque française, à en pâtir, à l'exalter en lui et ainsi, pourtant, à en être le symbole, comme un Christ épuisant en soi la misère des hommes.

Eh bien! le génie et la nationalité de Christophe me gêneront. L'auteur n'en fut-il pas gêné? Beaucoup moins, ayant conçu (mais alors je ne peux le suivre) que le génie de Christophe passait toutes frontières de nationalité. En second lieu, il estime que l'art est un stratagème par lequel « on s'évade de soi : on se sauve dans l'œuvre qu'on crée. » Il faut donc créer un héros qui certes vous ressemble, mais qui soit différent assez pour donner le change au *moi* sempiternel. Enfin, M. Romain Rolland n'eut pas tort s'il accepta volontiers que son héros ne parût pas trop évidemment fabriqué pour sa mission, destiné à son allégorie, combiné comme pour un savant rébus.

De cette manière, l'œuvre sera d'une interprétation moins commode; on n'en tirera pas si aisément les formules qui en traduiraient le sens profond. Mais, ce qu'elle aura perdu en limpidité, elle le gagnera en vérité. L'auteur n'eût pas refusé de lui donner les deux mérites; ayant un sacrifice à consentir, il n'hésitera guère : son œuvre est à la fois trouble et vivante.

Elle admet le hasard; ainsi fait la vie : et ni les intentions de la vie, ni celles de *Jean-Christophe* ne sont toujours manifestes. Les épisodes s'accumulent, sans qu'on sache très bien ce que l'auteur a en vue : et savons-nous ce que nous veut la vie?...

Je ne vois pas, dans les dix volumes de *Jean-Christophe*, un autre principe de composition philosophique ou narrative. Mais, quant à la distribution des parties, elle est (si je ne me trompe) de qualité musicale. Nous sommes perdus si nous cherchons à tirer de là, comme d'une œuvre discursive, une conclusion. C'est plutôt une symphonie, avec les thèmes qui reviennent, délicatement modifiés, sur des mouve-

mens qui s'alentissent ou qui s'accélèrent, jusqu'à l'apothéose de la péroraison. Les romans, les épisodes sentimentaux de *Jean-Christophe* sont, en quelque sorte, les thèmes; et les grands morceaux idéologiques qui les accompagnent correspondent aux développemens symphoniques de l'idée. Celle-ci, après les péripéties nombreuses où l'a menée la libre et vigilante fantaisie de son musicien, sort d'un immense tumulte, le dompte et règne avec lui triomphalement.

Littérature et musique : ces mélanges d'arts sont bien attrayans ; ils ne sont pas sans périls. Si adroit que soit l'écrivain, comment fera-t-il pour que les simples mots remplacent un orchestre? et comment fera-t-il pour que son lecteur n'attende pas, des simples mots, ce qu'ils donnent habituellement, non ce que donne l'orchestre ?

A l'heure de ses plus terribles angoisses, Christophe se met à son piano; il « laisse ses doigts parler » et il improvise. Ainsi, au dixième volume, après la mort de Grazia son amie : autour de lui, les gens sont accablés de sa douleur; lui, qui ne pleure pas, sa douleur trouve, dans la musique, toute son expression, partant sa délivrance. Et ainsi, au deuxième volume déjà, quand l'a déçu l'amour de Minna, il écrit un quintette pour clarinette et instrumens à cordes. Le *larghetto* « peint une petite âme ardente et ingénue, » le portrait de Minna : « nul ne l'y eût reconnue, et elle moins que personne ; mais l'important était qu'il l'y reconnût parfaitement et il éprouvait un frémissement de plaisir à l'illusion de sentir qu'il s'était emparé de l'être de la bien-aimée. » Christophe est un musicien de génie; il use de son art, comme du poème un poète, pour réaliser hors de lui sa pensée : et c'est fort bien. L'auteur de *Jean-Christophe*, littérateur, procède un peu comme fait son héros; et, faute de piano, de clarinette, d'instrumens à cordes, il organise avec les mots et les phrases la symphonie : je crois qu'il y reconnaît parfaitement sa pensée, ainsi que, dans la sienne, Christophe la bien-aimée. Mais il arrive que, souvent, nous soyons auprès de lui comme l'auditoire de ce quintette, l'auditoire qui ne reconnaît pas, dans le *larghetto*, Minna.

Aussi ne saurais-je exactement résumer *Jean-Christophe* (ne me faudrait-il pas, à mon tour et à cette fin, déchaîner une symphonie? j'en frissonne!) Du moins, indiquerai-je plusieurs des épisodes que j'ai le plus aimés.

La prime enfance de Christophe est une merveille accomplie ; la justesse en est délicieuse : une telle justesse qu'on dirait que l'auteur, par un prestige, a supprimé entre nous et le petit être qui s'éveille toute distance et même l'intermédiaire de l'image. C'est lui, c'est le

petit gamin, que nous voyons; c'est en lui que nous ressentons ce qu'il éprouve et rien ne sépare sa tremblante impression de la nôtre. Nous sommes enfermés dans le paysage qui est le sien et qu'il ne prolonge pas au delà de lui, au delà de sa chambre, puis au delà de sa ville : nous ne l'étendons pas davantage et nous l'étendons à mesure que lui-même, grandissant, marchant, comprenant, le développe. Le bruit du fleuve et la sonnerie des cloches, avant d'être dehors, sont dans la chambre et d'abord dans nos oreilles. Les philosophes épiloguent sur la formation de la conscience ; M. Romain Rolland nous montre une conscience qui se forme : plutôt encore, cette conscience qui naît se montre à nous. Son devenir n'est pas théorique et analogue à celui de la statue qu'avait imaginée Condillac ; son devenir est capricieux, poussé par les instincts de la race, marqué par l'individualité de l'enfant, compliqué par la rencontre accidentelle des autres devenirs. Et de cette façon florit une plante. Mais il y a ici une âme qui se dégage de ses limbes : une âme, et il est rare que nous ayons si bien à deviner la présence d'une âme.

Autour d'elle, le coloris de l'existence est triste ; il n'est pas terne, il a de belles teintes qui le font luire : la lueur même ressemble à celle du soleil crépusculaire qui pénètre dans un lieu de retraite mélancolique. Il y a de ces tableaux d'intérieur où la lumière pose sur les objets des reflets plus tristes que l'ombre.

La charmante peinture, si attentive, intime et qui fait songer à un concert de violons, dans une chambre, le soir tombant !

Puis les violons s'exaltent. La vie, autour de l'âme naissante de Christophe, s'exalte et bientôt s'affole, dès que sévissent les rages de Melchior, le père ivrogne. Un frêle arbuste persiste dans l'orage. Et voici la douceur clémente de l'accalmie : Gottfried l'amène ; Gottfried, une espèce de vagabond, un pauvre diable de colporteur qui porte son ballot de village en village. On se moque de lui ; mais la moquerie est, pour lui, comme le malheur ou la pluie dont il a l'égale habitude. Et il passe. Il chante ; mais il ne chante que s'il a le désir passionné de le faire, sous l'empire de son cœur, et dit qu'il ne faut pas chanter pour s'amuser. Il n'invente pas les chansons ; car on ne les invente pas. Et personne ne les a inventées : il y a les chansons ; il y en a pour toutes les circonstances de la vie, pour quand on est malheureux ou gai, pour quand on est las et loin de sa maison, pour quand on se méprise ayant péché, pour quand on vous méprise injustement et vous honnit, pour quand il fait beau et qu'on voit le ciel de Dieu qui a l'air de vous rire... « Il y en a pour tout, pour tout. Pourquoi est-ce

que j'en ferais? » — « Pour être un grand homme, » hasarde Christophe ; mais Gottfried, à propos de l'ambition, ne sait que rire. Et il dit à l'enfant : « Quand tu serais grand comme d'ici à Coblentz, jamais tu ne feras une seule chanson ! » Et si Christophe veut en faire? — « Plus tu veux, moins tu peux!... » Après un long silence, Gottfried, parlant à Christophe ou à lui-même, demande quel besoin l'on a de chanter.

S'il chante, lui, ce sont des chansons presque aussi vieilles que la terre et qui semblent aussi éternelles et naturelles que les montagnes, la lune et les bois, que le chagrin, l'allégresse et l'amour.

Le vagabond Gottfried, qui soudain s'en va comme il était venu, reparaîtra dans la vie de Christophe ; il y fera l'effet d'un souffle de fraîcheur qui passe sur une fièvre. Et, quand il sera mort, sa mémoire continuera de hanter l'âme de Christophe, pour lui être bienfaisante. Il est, ce Gottfried, la nature ; il est la spontanéité que l'art ne doit pas accabler ; il est toute la divine liberté de la vie, sa vérité. Sans lui, la vie serait un jeu maniaque de virtuoses.

Or, l'œuvre tout entière, — et c'est, à mon gré, l'une de ses plus nettes et importantes significations, — proteste vivement contre la virtuosité, celle de l'art, celle aussi de l'esprit et du cœur. La virtuosité a des succès dérisoires, tels que nous nous y laissons prendre ; et nous sommes les dupes de cette duperie que nous avons peut-être innocemment instituée. C'est une hypocrisie ingénieuse et naïve. Elle nous cache toute vérité, même la nôtre ; il y a, de son fait, un voile entre nous et nous, un voile pareil à celui qu'étend sur nos volontés cette endormeuse, l'habitude. Et nous ne savons plus ce que nous pensons, ce que nous sentons : nous mourons à nos yeux.

L'auteur de *Jean-Christophe* nous incite à éviter cette mort, cet ensevelissement sous l'involontaire mensonge, à vivre selon nos spontanéités. C'est la persuasive leçon de Gottfried ; et ainsi le bel épisode de Gottfried appartient à la philosophie même de l'œuvre.

Les autres épisodes n'en dépendent pas si étroitement. L'auteur les a traités avec cette liberté que j'indiquais et qu'au surplus l'enseignement de Gottfried lui recommandait.

Les amours de Christophe sont assez nombreux : ne le sont-ils pas un peu trop ? L'élève de Gottfried cède à son entrain ; la vergogne ne lui semble-t-elle pas un travail de virtuosité ?

N'importe. Et Sabine, dans la troupe de ses bien-aimées, est adorablement douce et touchante ; Sabine, petite veuve en noir, et dont nous aurons vu seulement les bras nus, un peu maigres, levés vers

les cheveux défaits; Sabine souriante et paresseuse, qui n'attend rien et vit nonchalamment; Sabine qui est abandonnée au cours des heures indifférentes. Par les chaudes soirées, elle sort et s'assied au pas de sa porte, afin de respirer l'air nocturne. Pareillement, Christophe et sa mère, Louisa. Mais bientôt Louisa remonte chez elle et se couche. Sabine et Christophe, demeurés seuls, rêvent côte à côte. Des enfans jouent; des groupes vont et viennent, bavardant à demi-voix. On entend un piano; un peu plus loin, une clarinette. Puis les boutiques de la rue, l'une après l'autre, se ferment; les fenêtres s'éteignent; et le silence gagne de proche en proche, apportant l'odeur des prairies et des giroflées. Christophe et Sabine s'aiment dans le silence odorant du soir.

Ils se le dirent l'un à l'autre, quand ils l'eurent deviné mutuellement. Ils s'aimèrent durant l'automne et firent une escapade. Mais ils furent des amoureux émus d'un grand désir, non des amans. Le sort ne le voulut pas. Et ils revinrent.

Christophe dut s'en aller, pour un temps, pour l'une de ces corvées qui ont l'air d'interrompre par mégarde le destin et qui, — mais on le voit plus tard seulement, — sont le destin.

Ils se séparèrent un dimanche, vers la fin de la journée. C'était dans le petit jardin de la maison pauvre. Il n'y avait qu'une barrière entre eux. Par-dessus la barrière, Christophe tenait dans sa main la main de Sabine. Ils causèrent. Sabine, ayant dégagé sa main, resserra son châle sur ses épaules. Elle était frileuse. Il lui demanda : « Comment allez-vous ? » A peine répondit-elle. Et ils se regardaient, sans beaucoup parler. Entre eux, il y avait la barrière, et aussi le prochain départ de Christophe, et aussi tous les pressentimens qui environnent l'idée de l'absence. Elle dit, en frissonnant : « Christophe !... » Et tous ses pressentimens, avec tout son amour, étaient dans ce seul mot. Une porte s'ouvrit; des voisins arrivaient. Sabine et Christophe n'eurent pas le temps de se dire : « Au revoir... » Le destin ne le voulut pas, le destin qui ne mentait pas, car ils ne devaient pas se revoir. Quand fut Christophe de retour, Sabine était morte, ayant pris froid le jour de l'escapade; — Sabine entrevue dans la pénombre; Sabine du soir doux et silencieux.

Auprès d'elle, Rosa, laide et qui dépense, à n'être pas aimée, plus d'amour encore que de jalousie. Hélas! auprès d'elle aussi, Ada, belle fille pour les parties de campagnes et les folies au bord de l'eau.

A quelque distance, Antoinette, qui est de chez nous, une petite provinciale de France, raisonnable et sensible, raisonnable sans se

guinder, sensible jusqu'à en mourir. Son histoire : celle d'une adolescente, hier gaie et que surprend, comme un coup de tonnerre une enfant qui joue, la ruine. Le père se tue ; la mère, à la tâche trop lourde, succombe. Antoinette est la sœur aînée : elle se dévouera, — telle Henriette, sœur de Renan, — pour Olivier, son frère. La gaieté d'hier tourne en sagesse trop vite. L'histoire d'Antoinette : l'héroïsme de tous les instans, l'héroïsme qu'on ne voit pas, car il n'a ni orgueil ni éclat. Il n'a pas non plus de repos ; et il se prodigue dans le secret de la pauvreté. Il n'a que lui et sa ferveur, la passion du devoir quotidien. Olivier aime Antoinette et l'aide comme il peut ; mais il la fait souffrir, avec ses bêtises de jeune homme. Et Christophe, plus tard, aimera le fantôme qu'il gardera d'elle ; mais, avec ses maladresses, il aura été l'une des causes de l'un des malheurs qui tombent dru sur elle, comme au vent de l'automne les feuilles sur l'eau d'une fontaine. Antoinette pâtira même de ceux qui l'aiment. Elle pâtira dans sa fierté, dans sa jeunesse, dans sa tendresse. Elle aura la petite mine désolante des jeunes filles qui ne sourient plus, à force de voir que rien ne leur sourit : un sourire a besoin de réponse. Dans les derniers temps, son effort réussira, pour Olivier, trop tard pour elle. Et, à l'heure dernière, presque au moment de mourir, elle ressentira la suprême velléité d'être heureuse. Comme si la mort, à côté d'elle, lui en donnait l'audace et le courage, elle écrira, — très vite, car elle va mourir, — une lettre pour Christophe, une lettre d'aveu, une lettre d'amour. Et elle rougira. Puis elle mourra ; et, sa lettre d'amour, on la trouvera, dans sa chambre. Comme si ce n'était point assez que le malheur l'eût suivie jusqu'à la mort, il accompagnera même son souvenir. Olivier, l'objet de tout son zèle et de son abnégation, se gaspillera, se perdra, sera tué dans une bagarre ; de sorte que l'héroïsme d'Antoinette n'aura servi de rien, ni son sacrifice, ni sa vertu, pas plus que sa beauté, que son jeune entrain.

Tout autre, Anna, dont le cœur est sournois, dont le cœur est un feu qui couve, puis s'élève et flambe ; Anna, exacte aux heures des offices dans le temple, et qui n'est que volupté chaude ; Anna aux pieds nus qui, de nuit, longe les corridors, pour aller à Christophe, dans le danger. Le mari n'est pas loin ; et la servante épie. Anna déjoue, astucieuse, la jalousie de l'homme et la curiosité de la fille. La cendre que la fille a répandue dans les corridors, afin qu'y fussent marqués les pas de l'adultère, elle en égalise la surface. Elle est hardie ; elle est maligne. Il y aura des drames ; elle voudra mourir, et par le gaz et par le revolver : sous le sein gauche, sur son cœur déli-

rant, elle appuiera le fer de l'arme. Ensuite, mon Dieu, elle sera une bonne dame replète qui, au sortir du temple, a les mains posées sur son ventre, l'Écriture aux mains, ses mains naguère énamourées.

Et Grazia, qui n'est plus toute jeune, Christophe lui demande l'un de ses cheveux blancs. Grâce tranquille, Grâce d'Italie, à la douceur de qui va cet homme du Nord, ainsi que vont à la tiédeur romaine, à la beauté sereine, durant les siècles de l'histoire, les garçons d'Allemagne, de Flandre et de Scandinavie, Grazia aimante n'a pas l'air d'aimer, tant elle est calme. La paix de Grazia s'étend sur Christophe. Il accepte la paix : « O vie, pourquoi te reprocher ce que tu ne peux donner? N'es-tu pas belle et sainte comme tu es? Il faut aimer ton sourire, Joconde... »

Voilà, dans cette symphonie de *Jean-Christophe*, les thèmes de l'amour : jeunes filles et femmes, cœurs émus, corps jolis, et le mystère aguichant de leurs âmes, enfin leur mort ou la mort de leur amour, qui est un néant pareil. Autant d'amours, autant de morts. Il y a les thèmes de l'amitié : autant d'amitiés, autant de morts. Il y a les thèmes de la violence. Une émeute, le 1er mai; Christophe s'y mêle, on ne sait pas pourquoi (on ne le sait pas du tout). Pris d'une sorte de démence, il grimpe sur une barricade; il tue un agent. Et ainsi les thèmes de la violence aboutissent, comme les thèmes de l'amour et de l'amitié, à la mort. Dans une telle diversité, c'est l'unité abondante; et, cette unité funèbre, la mort du héros la consacre.

Au bout de ses épreuves, Christophe nous apparaît immobile et illuminé de soleil. Il ne souffre pas ; il ne médite pas; il écoute une grande musique indistincte et ne cherche pas à la comprendre. Et puis, dans l'égarement final de sa pensée, il soulève le cauchemar d'un orchestre fantastique, il l'anime, il le gouverne; bientôt, il le suit; à peine peut-il le suivre et, de ses bras de moribond, battre la mesure d'une musique où la frénésie et l'enchantement de sa vie ont leur magnificence.

Après tant de splendeurs, comparables aux fantasmagories du couchant (il y a des couleurs fastueuses, des incendies, la mort d'un astre, le bûcher qui le brûle, la cendre qu'il laisse; et il y a des pans de ciel qui sont comme des plaines de rêverie et des prairies vertes), on ferme le livre; et qu'est-ce que l'auteur a voulu dire?

Un des volumes, *La foire sur la place*, contient des opinions, des jugemens, touchant la politique, les concerts du dimanche, la question juive, le socialisme et la Schola cantorum. Tout cela, pêle-mêle. Ce volume, entre la merveille de Sabine et la merveille d'Antoinette,

je ne l'aime presque pas. La signification de l'œuvre n'est pas là; et elle n'est, explicitement, nulle part. Il faut l'induire (et difficilement) de l'ensemble du poème; un poème de solitude, de méditation secrète et qui ne trahit que les dehors de son exubérance. Les idées que je distingue, les voici.

Christophe est l'art et est le peuple. Et il ne s'agit pas seulement d'offrir au peuple l'art comme un cadeau, comme une récompense de son labeur, mais d'affirmer que l'art vient du peuple. Christophe est l'art et est l'amour (on l'a bien vu) : l'art vient de l'immense amour populaire, de la grande âme féconde en qui germe toute l'ardeur humaine.

L'œuvre tout entière est destinée à réunir l'intellectualisme le plus fougueux et l'action la plus véhémente, ces deux fermens qui l'un l'autre s'annihilent si une volonté plus forte qu'eux ne les combine, ne les oblige à travailler ensemble.

Et ils travaillent donc. Tel est le principe de la lutte essentielle. Lutte et souffrance. Mais il ne faut pas « se lasser de vouloir et de vivre; le reste ne dépend pas de nous. » Quel combat, où alternent la victoire des doctrines et la victoire du mâle instinct! « Laisse les théories, » ordonne Gottfried ; et les théories prennent le dessus : mais elles se confondent avec la volonté.

Tout réunir, assembler même les contraires, pousser le paradoxe jusqu'à prétendre accorder les contradictoires, enfin totaliser les diverses puissances de la pensée et de la vie, les grouper sans les appauvrir et, pour les prendre toutes, renoncer à les coordonner, mais tenir en haleine leur foule confuse, voilà (autant que je la saisis) la philosophie de *Jean-Christophe*. Et, puisque *Jean-Christophe* nous est présenté comme le testament d'une génération (celle que j'ai dite), d'une génération « qui va disparaître » ou qui, du moins, a passé l'âge de sa plus vive expansion, voilà le caractère des jeunes hommes qu'hier (ou avant-hier) nous étions.

Le diagnostic est bon. D'autres moralistes et psychologues nous ont représentés comme de fins sceptiques désœuvrés : — sceptiques, je ne dis pas non ; mais si ardens et, capables d'agir, nous ne l'avons que trop étourdiment prouvé, dès l'occasion, fût-elle médiocre, ou détestable. Le diagnostic est, ajoutons-le, flatteur. M. Romain Rolland, suivant un ancien précepte de Maurice Barrès, a mis à notre vieille jeunesse un dieu dans les bras.

Mais ne va-t-il pas nous admirer outre mesure et, signalant notre grandeur assez tragique, approuver notre folie?...

A la fin du dernier volume, Christophe est, par un sincère artifice, devenu saint Christophe, celui de l'Écriture, celui qui traverse le fleuve, portant sur les épaules l'enfant frêle et pesant. Il a énergiquement lutté contre l'eau adverse ; son échine ployait et le tronçon de pin sur lequel il s'appuyait se courbait. Les gens disaient qu'il n'atteindrait pas l'autre rive. Mais l'enfant lui commandait : — Marche !... Et il atteint au second bord. Qui était l'enfant qui chargeait ses épaules?...

Saint Christophe dépose son fardeau, comme dépose le sien l'auteur de *Jean-Christophe*. Celui-ci, aux enfans du jour qui va naître, donne l'enfant d'hier, l'enfant qui n'est plus jeune, le vieil enfant de la tribulation.

Mais il est bien dédaigneux à l'égard de la pénitence que fait pour nous une jeunesse nouvelle, battant sa coulpe, notre coulpe, celle-ci. Elle demande au Cosmos pardon de nos familiarités envahissantes. Elle renonce à nos vastes conquêtes et fortifie la clôture du coin plus sage où elle s'établit.

Christophe, parmi les idées, refusait de choisir, les voulant toutes. Il a été un grand coureur d'idées, le Don Juan des idées. (Tels fûmes-nous, jusqu'à l'instant de nous apercevoir que l'amoureux d'une femme connaît mieux les femmes et mieux l'amour que Don Juan.) Or, ce n'est point assez de dire que nul esprit ne résiste à pareille débauche : disons que toutes les idées ne coexistent pas sans former une tourbe d'émeute où il y a des tueries.

Notre idéologie énorme différait de la vie comme diffère d'un organisme un tas de décombres. Et les hommes de la « nouvelle journée, » s'ils accomplissent leur besogne, auront à ordonner les matériaux que nous avons charriés pour eux avec une superbe et absurde vaillance Ils n'emploieront pas tout; mais ils ne manqueront de rien. Ce qu'ils n'emploieront pas, ils le jetteront, avec mépris : et, parmi ces restes, peut-être y aura-t-il plusieurs des billevesées qui nous étaient le plus délicatement précieuses.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'HEURE NOUVELLE

Exposer ici quelques-uns des progrès dont s'enrichit chaque jour le domaine de la Science est un honneur dont je sens le péril. Comment me défendrais-je de cette inquiétude, lorsque ma pensée se reporte vers ceux qui m'ont précédé et dont je dois suivre les traces profondes, surtout vers mon maître, M. Dastre, qui fut et demeure mon parrain dans cette maison? Nul n'a jamais su mieux que lui rendre transparens et lumineux les problèmes les plus délicats de la Philosophie naturelle ; leur austère beauté qui semblait réservée aux seuls initiés, il a eu l'art de la rendre accessible à tous. Le modèle qu'il a laissé est difficile à suivre : je m'efforcerai du moins de m'en inspirer.

Les problèmes que soulève la mesure du temps préoccupent, en ce moment, d'une façon très vive à la fois le public et les savans. La cause en est peut-être que la société moderne est en proie à deux tendances également fortes et presque contradictoires : la première nous pousse à vivre avec une intensité de plus en plus trépidante et une sorte de frénésie, dans le même temps que la seconde nous fait disputer et douter de tout et devrait logiquement nous conduire à une inertie fataliste, car à fouiller jusqu'au fond les notions les plus nettes du sens commun on risque de n'y plus trouver que des apparences vaines et le goût amer du néant.

Or la numération des durées qui marquent nos frêles existences a tout justement ce privilège de toucher à la fois aux impérieuses

contingences de la vie pratique et aux sommets les plus aigus de la philosophie. « *Time is money* » et « *le temps existe-t-il?* » sont les deux formules extrêmes qui pourraient schématiser les deux aspects pareillement angoissans sous lesquels se présente la « chronométrie, » — le mot étant entendu dans son sens étymologique. De là sont nées, d'une part les mesures prises récemment par les gouvernemens pour uniformiser, simplifier et perfectionner la détermination et la conservation de l'heure, souveraine invisible des cités modernes ; de l'autre, les étranges et récentes controverses des physiciens sur la relativité du temps.

Si nous essayons de mettre en regard l'incertitude grandissante qui règne sur la nature et l'existence même du temps, et la précision sans cesse accrue avec laquelle on le mesure, le contraste ne sera peut-être point dénué d'une certaine saveur un peu mélancolique.

LE NOUVEAU TEMPS LÉGAL DE LA FRANCE

On sait que depuis l'an passé, et en vertu de la loi, « l'heure légale en France et en Algérie est l'heure, temps moyen, de Paris, retardée de neuf minutes et vingt et une secondes, » ce qui revient à dire, en bon français, que cette heure légale est celle du méridien de Greenwich. Si le nom du grand Observatoire britannique n'est pas énoncé dans ce texte législatif, c'est peut-être qu'en 1898, époque où il fut voté par la Chambre, l' « entente cordiale » ne jouissait pas encore d'une popularité incontestée ; en annonçant nettement la substitution de l'heure anglaise à la nôtre, on eût risqué de froisser certaines susceptibilités patriotiques. Et c'est ainsi qu'une solution fort élégante sortit d'une formule qui l'était peu.

Il a fallu au Sénat treize ans pour examiner et voter à son tour cette mesure dont le premier effet a été de rajeunir un peu, — au moins officiellement, — tous les Français. Cela seul suffirait à prouver qu'elle ne s'imposait point avec une impérieuse nécessité. Sans vouloir, dans une question qui a soulevé tant de polémiques, prendre parti aujourd'hui, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler brièvement l'origine de ce nouvel état de choses, et les argumens qui militaient pour et contre. D'autant plus que la discussion du projet au Sénat a mis en évidence certains malentendus.

Le soleil dans sa course apparente de l'Est à l'Ouest passe successivement au-dessus de tous les points du globe. Si on suppose réunis les deux pôles de la Terre par ces grands cercles qu'on voit sur les

sphères géographiques des écoles et qu'on appelle des « méridiens, » il est clair qu'il sera midi en même temps pour tous les lieux situés en un même méridien ; midi aura lieu plus tôt pour les méridiens situés à l'Est et plus tard pour les autres. La différence est même plus grande pour de faibles distances qu'on ne le croit communément. Ainsi midi a lieu en réalité trente-sept secondes plus tard à l'extrémité Ouest de Paris qu'à son extrémité Est. A Brest midi vrai a lieu vingt-sept minutes et dix-neuf secondes plus tard qu'à Paris.

Jusque vers la fin du XIXe siècle, les horloges des principales villes de France étaient mises à l'heure locale ; il fallait sans cesse régler sa montre quand on voyageait.

Aussi lorsque le grand maître napoléonien de l'Université, M. de Fontanes, dans un accès de lyrisme centralisateur, s'écriait en tirant sa montre : « En ce moment tous les lycéens de France commencent la même version latine ! » il commettait une bévue, car les écoliers de Nancy avaient en réalité commencé leur version quarante-trois minutes avant ceux de Brest. C'est peut-être à cause de toutes ces difficultés que soulevait au dernier siècle la question de l'heure officielle, que Littré s'est résigné dans son dictionnaire à définir *l'heure légale :* « celle qui est donnée par l'horloge communale. » Encore qu'imprécise, cette définition laisse supposer qu'alors les horloges communales marchaient bien. Elles ont en ce cas changé depuis.

Quoi qu'il en soit, c'est en 1891 seulement que, par une loi, et afin d'éviter notamment les inconvéniens qui résultaient de l'emploi des heures locales pour les chemins de fer, on décida que l'heure légale dans toute la France serait celle du méridien de Paris.

Pour des raisons analogues, un grand nombre de nations se sont concertées afin de mettre en concordance leur manière de mesurer les heures. Un Congrès international réuni à Washington décida à une grande majorité que la Terre serait divisée en vingt-quatre « fuseaux horaires » séparés par des méridiens bien définis, distans chacun de 15 degrés (de façon à réaliser au total les 360 degrés de la circonférence terrestre), que l'heure légale serait partout la même à l'intérieur de chaque fuseau et qu'elle augmenterait conventionnellement ou retarderait d'une heure, suivant qu'on passerait dans un fuseau situé à l'Est ou à l'Ouest du précédent.

M. Dastre a exposé magistralement les conséquences de cette convention. Bornons-nous à rappeler que l'Europe se trouvait ainsi divisée en trois fuseaux. Quand les horloges légales des pays situés dans le fuseau oriental marquaient midi, il devait être seulement

11 heures du matin dans le fuseau central et 10 heures dans le fuseau occidental de la France. Celle-ci avait d'abord refusé d'adhérer à ce système parce que le méridien adopté pour régler l'heure de ce fuseau, — et par là même celle de tous les autres, — était non celui de Paris, mais le méridien rival de Greenwich.

Depuis l'année dernière, nous avons cédé. Certaines personnes ont considéré cela comme une abdication ; elles ont fait remarquer que, si on avait adopté cette mesure à l'époque où Janssen, au nom de la France, refusa de s'y associer au congrès de Washington, elle aurait été tenue par beaucoup pour une sorte de Waterloo scientifique. Elles se sont souvenues que, depuis que Louis XIV fit poser solennellement à l'Observatoire de Paris cette petite ligne de marbre qui définit le méridien zéro, celui-ci a eu une longue et brillante carrière ; elles ont cru que, si on l'abandonnait, c'est un peu du passé de la France qui mourrait.

A tout cela on peut répondre que l'heure et le méridien initial adoptés ne sont pas seulement ceux de Greenwich, mais qu'ils sont également bien français, puisque ce méridien traverse notre territoire sur près de 700 kilomètres. D'autre part, l'Allemagne a adopté le méridien initial de Greenwich : en est-elle moins allemande pour cela? Les avantages du nouveau système pour la commodité des relations par télégraphie et chemin de fer avec nos voisins sont indéniables.

Nous n'insisterons pas sur le rajeunissement de 9 minutes et 21 secondes opéré par la seule puissance de la loi, ni sur la satisfaction qu'ont dû éprouver les poètes à la suite du retard imposé à midi : le moment du lever du soleil n'ayant naturellement pas changé, les matinées sont, en effet, plus longues, et un vers charmant assure que

Tout le plaisir des jours est dans leurs matinées !

Mais ce sont là des argumens dont les rapporteurs de la loi et le gouvernement n'ont pas fait état devant le Sénat. Parmi ceux qu'ils ont donnés, il en était d'excellens et d'autres qui n'étaient que spécieux : on a par exemple, pour faire voter la loi, assuré qu'elle n'entraînerait nullement l'abandon du méridien de Paris pour la cartographie et les longitudes ; on a invoqué aussi la nécessité de ne pas laisser sur cette question la France en dehors du concert à peu près unanime des nations.

Le premier argument ne résiste pas à l'examen : nous le montrerons tout à l'heure à propos des longitudes. Quant à l'adhésion universelle au méridien initial de Greenwich, elle est loin d'être faite. L'Empire russe, qui d'ailleurs emploie encore l'heure locale dans la vie

publique, n'y utilise nullement, quoi qu'on en ait dit, l'heure du fuseau oriental pour ses télégraphes et ses chemins de fer, mais bien celle de l'Observatoire de Poulkovo, qui par une curieuse coïncidence s'en trouve très voisine, mais en diffère cependant d'une minute et 18 secondes. Un grand nombre d'États américains ont encore leurs heures particulières. En Europe même, le Portugal a, il est vrai, adhéré depuis cette année aux fuseaux; mais, en revanche, les Pays-Bas viennent de s'en retirer et sont revenus depuis peu et par un vote de leurs assemblées législatives à l'heure d'Amsterdam. Quant à la Grèce, elle paraît pour l'instant ne pas vouloir abandonner le méridien initial d'Athènes. Ce sera même une conséquence curieuse du dépeçage prochain des territoires turcs, que ceux qui reviendront à la Grèce, et qui auparavant faisaient partie du système des fuseaux, en sortiront aussitôt. Mais le cas le plus extraordinaire est celui de l'Irlande qui s'est jusqu'ici absolument refusée à adhérer à la nouvelle organisation et garde comme base horaire le méridien de Dublin. En ces matières, tout comme en d'autres qui relèvent de la politique, il y a quelque ironie dans le nom de Royaume-Uni dont on décore les Iles-Britanniques.

En remplaçant pour régler son heure notre vieux méridien de Paris par celui de Greenwich, la France s'est donc montrée généreuse, et d'autant plus que, peu de temps auparavant, la Chambre anglaise s'était refusée à adopter notre système métrique. Le Parlement britannique a voulu peut-être nous rendre notre politesse de Fontenoy; il a voulu que Messieurs les Français tirassent les premiers. Maintenant que nous avons son méridien, espérons que l'Angleterre adoptera le système de poids et mesures d'une si lucide beauté dont la France a doté le monde. Attendons...

LA TRANSMISSION DE L'HEURE PAR T. S. F. ET LE PROBLÈME DES LONGITUDES

L'importance grandissante de ces questions dans la vie de l'humanité a amené la réunion d'une Conférence Internationale de l'heure, qui s'est réunie il y a six semaines à l'Observatoire de Paris. Seize États, — les principaux, — y étaient représentés.

La première des questions discutées a été celle de la détermination même de l'heure : elle se fait en observant le passage au plus haut point de sa course soit du soleil, soit d'une des nombreuses étoiles dont les positions angulaires par rapport à lui sont d'avance connues. On emploie pour cela dans les observatoires la lunette méridienne qui

est assujettie à ne se déplacer que dans le plan du méridien, c'est-à-dire précisément dans le plan où se trouvent tous les astres au moment où ils passent au plus haut point de leur course diurne. La lunette est assujettie à tourner invariablement autour d'un axe fixe exactement orienté de l'Est à l'Ouest.

A côté de cette méthode depuis longtemps employée, et qui nécessite des instrumens fixes massifs et délicats, on a imaginé récemment des appareils nouveaux et beaucoup plus légers, notamment l'astrolabe à prisme, qui permettent, en observant les astres dans des conditions un peu différentes, d'obtenir également l'heure. Les mérites respectifs de ces petits instrumens et de leurs gros prédécesseurs ont été débattus par le Congrès avec autant d'ardeur que le furent en d'autres assemblées les avantages des canons de gros ou de petits calibres, ou ceux des cuirassés et des torpilleurs. Seule la diversité des langues employées par les orateurs rappelait à l'auditeur non averti qu'il s'agissait ici d'une artillerie toute pacifique, et que les tubes d'acier en discussion n'auraient jamais pour projectiles que la curiosité des hommes lancée par delà les cieux vers la conquête d'un peu d'inconnu. Finalement chacun resta sur ses positions, et c'est un heureux résultat, car la diversité des procédés de mesure est toujours une garantie d'exactitude et de contrôle.

Une fois l'heure déterminée, il faut la conserver, et c'est alors qu'interviennent les « garde-temps » dus à l'art subtil des horlogers. Mais, si merveilleux qu'ils soient, les chronomètres et les pendules modernes ne sont point parfaits : les mieux réglés arrivent au bout de quelques jours à avancer ou retarder de quelques secondes.

Si, comme cela arrive fréquemment, le ciel couvert ne permet pas les observations astronomiques, l'heure que l'Observatoire fournit aux chemins de fer et aux navigateurs risque bientôt d'être entachée d'une forte erreur et d'entraîner peut-être des catastrophes.

Le Congrès a réussi à remédier à ces inconvéniens grâce à l'organisation suivante ; on sait qu'actuellement deux fois par jour la gigantesque antenne que supporte la Tour Eiffel envoie à travers l'espace des signaux hertziens rythmés indiquant que la pendule directrice de l'Observatoire marque telle heure, telle minute et telle seconde d'avance convenues. Pour cela, la pendule directrice est reliée à la station de T. S. F. de la Tour Eiffel par un câble électrique, et sa propre aiguille, à l'heure dite, déclanche au Champ-de-Mars les puissans rayons hertziens qui, sur leurs ailes ondulantes, portent à 6 000 kilomètres les signaux convenus. Or les Observatoires de la pro-

vince et de l'étranger reçoivent ces signaux d'une façon pratiquement instantanée (puisque les ondes hertziennes, comme la lumière, se propagent avec une vitesse de 300 000 kilomètres à la seconde, c'est-à-dire feraient le tour entier du globe à l'équateur en 1/8 de seconde). Les signaux ainsi reçus, les autres Observatoires sont en mesure de les comparer, à 2 ou 3/100 de seconde près, à l'heure de leurs propres pendules. Ils feront dorénavant connaître à l'Observatoire de Paris, par télégraphe, le résultat de cette comparaison. Comme d'autre part, quelle que soit la durée des périodes de mauvais temps, le ciel n'est jamais couvert partout à la fois, il ne se passera point de jours où quelque observatoire des États affiliés n'ait pu déterminer les passages méridiens du soleil ou des étoiles, et rectifier ainsi par l'intermédiaire de Paris la marche des pendules dans les Observatoires moins favorisés par le temps.

Ceci est un des premiers résultats, et non des moindres, du récent Congrès de l'heure.

Mais il en est un autre beaucoup plus important encore. On sait quelle est, pour les géographes, les géodésiens, les explorateurs et surtout les navigateurs, l'importance de la mesure de la longitude. C'est elle qui permet à ces derniers de repérer leur position exacte sur la carte, de connaître leur route, d'éviter les retards, les incertitudes, les écueils mortels. A l'aide du sextant, on peut en mer déterminer à un instant quelconque la position du soleil ou d'une étoile au-dessus de l'horizon et en déduire l'heure locale. Si on connaît l'heure qu'il est en même temps à Paris, la différence de ces deux heures donne la longitude. Si, par exemple, je trouve qu'il est 11 heures à l'endroit de l'Océan où je me trouve et que je sache qu'à Paris, au même instant physique, il est 10 heures, cela voudra dire que je suis à 15 degrés de longitude Ouest de Paris, puisqu'il en faut 360 pour faire le tour de la circonférence de la terre de l'Est à l'Ouest et que 360 degrés correspondant à 24 heures, une heure représente 15 degrés. Pour connaître leur position, les marins doivent donc posséder à un instant quelconque l'heure d'un certain méridien initial, et c'est pourquoi ils emportent avec eux des chronomètres réglés sur ce méridien.

Pour éviter toute complication dans les calculs et toute cause d'erreur, il est donc clair que les méridiens tracés sur les cartes utilisées par les navigateurs et les explorateurs devront être rapportés précisément au méridien dont ils ont emporté l'heure avec eux. Aussi, quoi qu'on en ait dit, l'adoption de l'heure de Greenwich en France entraînera-t-elle inéluctablement et à bref délai l'abandon complet des cartes

marines et des atlas français, œuvres admirables et séculaires de nos hydrographes, et leur remplacement par des cartes anglaises — ou du moins la réfection complète de nos cartes et atlas. Cela est, certes, la rançon la plus dure de l'adhésion de notre pays au système des fuseaux horaires.

Jusqu'à ces dernières années, la marche nécessairement imparfaite des chronomètres de marine causait forcément des erreurs et des incertitudes dans la navigation, et aussi des périls d'autant plus grands que les navires étaient depuis plus longtemps en mer sans moyen de vérifier leurs « garde-temps. » — Grâce à la télégraphie sans fil, cet état de choses qui a occasionné dans le passé plus d'un sinistre maritime n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir. C'est à M. Bigourdan, président du Bureau des longitudes et membre de l'Académie des sciences, que revient l'honneur d'avoir fait en 1904 les premiers essais de transmission de l'heure par T. S. F. Aussi le Congrès de l'heure a-t-il tenu à rendre hommage à ce précurseur d'une grande œuvre en le nommant par acclamation son président. C'était justice.

Désormais, et si les résolutions de la Conférence internationale sont ratifiées par les gouvernemens, — ce dont il vaut mieux ne pas douter, — il n'est pas un point des océans les plus éloignés où les marins ne soient assurés de recevoir, au moins deux fois chaque jour, des signaux horaires qui leur permettront de comparer leurs chronomètres au dixième de seconde, et de connaître leur longitude à moins de 50 mètres près.

A titre documentaire, voici la liste des stations émettrices choisies par le Congrès, réparties tout autour du globe et qui chaque jour enverront dans l'espace l'heure de Greenwich. De la sorte, les navigateurs sauront toujours, quelle que soit l'origine des signaux, se repérer sur la carte par rapport au méridien initial. A cette liste nous avons joint l'indication des diverses heures de Greenwich que chaque station transmettra : Paris, minuit et 10 heures; San-Fernando (Brésil), 2 heures et 16 heures; Arlington (États-Unis), 3 heures et 17 heures; Mogadiscio (côte des Somalis) et Manille (Philippines), 4 heures : Tombouctou, 6 heures; Norddeich (Allemagne), midi et 22 heures; Massaouah (Érythrée), 18 heures; San-Francisco, 20 heures.

D'après les conventions adoptées, cet envoi se fera sur un mode uniforme, et voici comment, en prenant par exemple la station qui doit envoyer l'heure à midi : à 11^h57^s précises commenceront les signaux préliminaires qui se composeront jusqu'à $11^h57^m50^s$ d'une série de —·· (un trait suivi de deux points) puis à $11^h57^m55^s$, $11^h57^m57^s$ et $11^h57^m59^s$

on enverra un seul trait d'une durée de une seconde ; à $11^h58^m8^s, 18^s$... 48^s on enverra une série de —· (un trait et un point) suivis de nouveau aux secondes 55, 57 et 59 par un trait d'une seconde ; à $11^h 59$ on enverra des — —· (deux traits et un point), suivis de même par des traits d'une seconde aux mêmes instans de la fin de la minute. De la sorte les observateurs qui écouteront au téléphone ces signaux auront tout le temps de faire leurs comparaisons sans ambiguïté possible.

Les chemins de fer, les administrations télégraphiques, l'industrie horlogère, la géodésie de précision, à des titres divers, ne profiteront pas moins, que la navigation hauturière, de la nouvelle organisation.

C'est ainsi qu'embrassant toute la Terre dans leur étreinte frissonnante et légère, les ondes hertziennes à l'unisson marqueront, comme un tic tac muet, les instans des pygmées ingénieux qui rampent sur cette planète.

QU'EST-CE QUE LE TEMPS ?

Et maintenant, saurons-nous mieux ce qu'est le « temps » parce que, en tous les points du globe, on pourra dorénavant le mesurer et le subdiviser avec une précision jusqu'ici inconnue ? Hélas ! non.

« Délivre-nous du temps... » s'écriait Leconte de Lisle dans sa pathétique invocation à la Mort. Mais point n'est besoin de la « divine mort » pour nous en délivrer. Un peu de réflexion y pourvoira tout aussi bien.

Et d'abord, sans aller aussi loin que certains métaphysiciens subjectivistes qui doutent *a priori* de l'existence même du temps, nous arriverons presque au même résultat si nous supposons, — qu'on nous pardonne la hardiesse de cette hypothèse, — que le monde extérieur existe. Henri Poincaré, qu'il faut toujours citer quand on veut montrer la lumière pénétrante que la science moderne a projetée sur ces grandes questions, Henri Poincaré, qui croyait dans une certaine mesure à l'objectivité de l'Univers, avait coutume de dire cependant : « Nous autres pour qui le temps ne compte pas... »

« Le temps, a dit le grand Laplace, est pour nous l'impression que laisse dans la mémoire une suite d'événemens dont nous sommes certains que l'existence a été successive. » Et cette définition fait voir immédiatement, si on y réfléchit, que le temps n'est qu'un artifice, qu'une sorte de béquille inventée pour permettre à notre esprit infirme de marcher. En effet, une seule chose distingue pour nous un ensemble de sensations présentes du souvenir d'un ensemble de sensations

passées : c'est que ce souvenir est devenu moins vif, moins précis, que nous avons, comme l'a montré Poincaré en des pages célèbres, perdu le sens de sa complexité. Pour un être infiniment parfait, les sensations passées seraient aussi actuelles que les présentes, et le temps n'existerait pas.

Pareillement, dans l'espace, nous ne distinguons les objets éloignés de ceux qui sont proches qu'à cause des sensations moins nettes qu'ils nous procurent : c'est ce qui nous donne la notion de la perspective. Celle-ci n'existerait pas pour un esprit parfait et doué d'ubiquité. Et c'est pourquoi on pourrait dire que *le temps n'est qu'un effet de perspective.*

Nous n'avons même aucun moyen de définir *rigoureusement* l'unité invariable de temps que nous appelons la seconde. Nous la mesurons au moyen de pendules que nous réglons d'après les observations astronomiques. Nous admettons par conséquent d'une manière implicite que c'est la durée de la rotation de la Terre qui est l'unité constante du temps. Mais la constance de cette unité n'est qu'approximative, car le frottement des marées qui se produit contre le fond des océans et des côtes tend à retarder peu à peu la rotation terrestre jusqu'au moment où la terre tournera sur elle-même dans le même temps que la lune fera sa révolution autour d'elle. Le mois et le jour, alors, seront égaux entre eux et à peu près égaux à deux de nos mois actuels. Cela n'arrivera d'ailleurs, sauf imprévu, que dans un nombre énorme de siècles. Mais, dès maintenant, on a constaté, par la comparaison du mouvement actuel de la lune à ce qu'il était il y a quelques siècles, qu'elle va un peu plus vite. La lune est, chaque siècle, de quelques secondes en avance sur ce que voudrait la loi de Newton. On l'explique en admettant que c'est non le mouvement lunaire qui s'est précipité, mais la rotation terrestre qui s'est ralentie, ce qui produit le même résultat. En dernière analyse, on définit la seconde en supposant rigoureusement exacte la loi de Newton qui n'est qu'une vérité d'expérience, c'est-à-dire approximative. Comme cette loi est simple et commode, il nous répugne d'y introduire des complémens qui la compliqueraient; et c'est pourquoi, finalement, Poincaré a été fondé à conclure : « De deux horloges nous n'avons pas le droit de dire que l'une marche bien et l'autre mal ; nous pouvons dire seulement qu'on a avantage à s'en rapporter aux indications de la première. »

On voit finalement que nous ne pouvons définir le temps que par le mouvement. Mais si quelque génie malicieux et tout-puissant s'amusait une belle nuit à rendre mille fois plus lents tous les phénomènes

de l'Univers, nous n'aurions aucun moyen de nous en apercevoir à notre réveil, et le monde ne nous paraîtrait pas changé. Et pourtant, chacune des heures marquées par nos horloges durerait mille fois plus qu'une des heures anciennes; les hommes vivraient mille fois plus longtemps. Ils n'en sauraient rien, car toutes leurs sensations seraient ralenties d'autant. Cela montre qu'il n'y a pas de temps *absolu*, et aussi qu'il y a quelque chose de profondément vrai dans la locution familière d'après laquelle « certaines minutes valent des siècles. » Puisque le temps n'existe qu'autant qu'il y a mouvement, qu'il y a changement dans les sensations, il est vrai qu'une seule minute de vie cérébrale intense dure plus que les années de la vie des brutes animales ou les siècles d'existence d'un caillou. A un autre point de vue, certaines expériences récentes de l'optique conduisent à ce résultat singulier que, dans certains cas, les êtres animés de mouvemens rapides et variés vieillissent et évoluent moins vite que les autres. Nous aurons l'occasion, à propos de la révolution que le radium a introduite dans la mécanique, d'en parler prochainement.

Mais il est une autre théorie récente qui nous montre le temps sous un singulier aspect. On croyait jusqu'à ces dernières années, — et toutes nos sciences sont fondées là-dessus, — que l'ensemble des phénomènes que nous voyons se dérouler dans l'Univers ne dépend que de son état immédiatement antérieur, et en découle d'une façon progressive. Or, de récentes découvertes relatives aux lois du rayonnement ont conduit à la *théorie des quanta*, — étrange comme son nom lui-même. — D'après cette théorie, dont j'ai déjà eu l'occasion de dire ici un mot à propos de l'œuvre de Henri Poincaré, et que certains faits imposent de plus en plus, un système physique quelconque, l'Univers lui-même n'est susceptible que d'un nombre fini d'états distincts. Il saute de l'un à l'autre sans passer par une série continue d'états intermédiaires. *Natura facit saltus.* L'Univers, si j'ose employer cette comparaison, se déroule, non pas suivant une pente toujours inclinée, mais en gradins successifs raccordés par des plans horizontaux.

Mais alors, dans l'intervalle où l'Univers demeure immobile, les divers instans pendant lesquels son état ne change pas ne peuvent plus être discernés les uns des autres, puisque c'est le mouvement seul qui nous donne la notion de la durée. Et c'est ainsi que l'ensemble des choses qui sont dans le vaste monde et que nous-mêmes, sans que nous puissions le soupçonner, nous nous endormons peut-être à de certains momens, comme fit la Belle au Bois Dormant, figés brusque-

ment dans une immobilité cataleptique, pour reprendre, au bout d'un temps que nous ne pouvons soupçonner, notre course hasardeuse. N'est-ce pas effrayant? Et pourtant, c'est peut-être vrai, si l'hypothèse des *quanta* est exacte.

« O temps, suspends ton vol ! » disait Lamartine : et c'était là une charmante absurdité de poète. Si le temps avait obéi à cette objurgation passionnée, ni le poète ni Elvire n'eussent pu le soupçonner ni en jouir, car, encore un coup, nous ne vivons qu'autant que nous changeons. Des sensations toujours identiques, fussent-elles éternelles, seraient la même chose que la mort.

En somme, de ce ruissellement des phénomènes qu'on appelle « le temps » nous ne connaissons guère que le nom que nous lui avons donné ; nous ne savons pas ce qui se cache derrière, et si même il s'y cache quelque chose. Avec leur index qui n'était qu'une ombre fugitive, les anciens cadrans solaires avaient un sens symbolique plus vrai que nos chronomètres précis dont l'aiguille exacte et fallacieuse cache mal notre ignorance de ce qu'ils mesurent. Et puis, les cadrans solaires avaient leurs devises, légères ou profondes, qui sur les vieux murs nous dévoilent encore parfois l'âme du passé.

J'en ai découvert récemment deux bien jolies dans un des hôtels anciens du Marais où l'on éprouve toujours un petit serrement de cœur quand, au lieu des claquemens vifs et impérieux de quelque haut talon rouge, on entend sur les pavés de la cour le choc des marteaux prosaïques contre les caisses d'emballage. La première : *Veniet quæ non sperabitur hora* est certes mélancolique. Mais il n'est sans doute guère possible d'enfermer en quatre mots plus de pensée, de tristesse, de philosophie que ne le fait celle-ci : *Nec ultima si prior!* Peut-on trouver plus admirable exemple de la concision latine ?

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Après la phase héroïque vient toujours celle des difficultés : elle s'est ouverte en Orient. La marche des alliés balkaniques a été rapide et brillante ; l'effondrement de la Turquie a paru d'abord irrémédiable ; on a pu croire que les questions multiples et compliquées qui se rattachent au problème oriental étaient résolues par un coup de force hardi et heureux : on s'aperçoit maintenant qu'elles ne le sont pas et que les plus délicates ou les plus graves d'entre elles restent posées devant l'Europe qui ne paraît pas disposée à se désintéresser de leur solution. Les pessimistes ont beau jeu. Des bruits d'armemens courent en Autriche et en Russie, sans parler de la Roumanie, et naturellement on s'inquiète ; mais bientôt après, on se rassure ou on essaie de se rassurer, sans y réussir complètement ; la situation demeure incertaine et on ne sait sur quelles bases établir des prévisions nouvelles après avoir vu crouler toutes celles du passé. Il n'y a pas, en ce moment, de rôle plus téméraire ni plus ingrat que celui de prophète : aussi ne nous y essaierons-nous pas et nous contenterons-nous de mettre un peu d'ordre dans les faits actuels. Parmi les faits militaires, il faut dire un mot de la situation des armées en présence. Parmi les faits politiques, le plus important de beaucoup est le conflit austro-serbe, puisque la paix de l'Europe elle-même y semble attachée.

On sait que la Turquie, se sentant à bout de forces, a demandé la médiation de l'Europe entre elle et les alliés balkaniques ; mais l'Europe est une machine lourde et lente à mettre en mouvement, et la Turquie, ne voyant rien venir, a pris le parti de s'adresser directement aux gouvernemens alliés. La guerre a duré quelques jours encore, mais on n'a pas tardé à reconnaître bientôt qu'elle n'avait plus

le même caractère : en réalité, les deux principales armées, celle des Bulgares et celle des Turcs, étaient épuisées. Victorieuse ou vaincue, elles avaient fourni toutes deux un immense effort et subi des pertes considérables. On a mieux su ce qui se passait du côté des Turcs; les correspondans de journaux en ont envoyé dans le monde entier des récits copieux et vraiment effroyables; jamais la misère des choses humaines ne s'était manifestée en traits plus saisissans et plus douloureux; il semblait qu'on assistât à la fin d'un monde et, au surplus, on ne se trompait guère. Les malheureux Turcs ne pouvaient rien cacher de leur profonde détresse. Mais les Bulgares ont été plus couverts, plus secrets, plus mystérieux ; ils n'ont laissé voir que leurs succès; on n'a su que par la suite ce qu'ils leur avaient coûté. Eux aussi ont perdu beaucoup de monde et ils sont arrivés harassés devant les lignes de Tchataldja. Enfin un terrible fléau est venu décimer les adversaires en présence. S'il a particulièrement sévi sur les Turcs, il n'a pas épargné les Bulgares. Les champs de bataille remplis de cadavres étaient devenus des champs de pourriture. Des populations déracinées avaient reflué sur Constantinople, dénuées de tout et dans le plus triste état de délabrement matériel et moral. Quel merveilleux terrain de culture pour le choléra! Il a fait des ravages qui nous ont remplis d'horreur et de pitié. Cette fois encore, nous avons su tout ce qui se passait du côté turc et peu de chose de ce qui se passait du côté bulgare; mais là aussi le mal a été grand. Aussi, sans attendre l'armistice, les hostilités ont-elles été suspendues. Les Bulgares se sont même éloignés de quelques kilomètres des lignes de Tchataldja, et les Turcs en ont tiré avantage comme s'ils reculaient devant eux. C'est toutefois une question de savoir s'ils reculaient en effet devant eux, ou devant le fléau. Le choléra aura peut-être préparé la paix : en tout cas, il a contribué à arrêter la guerre, ne fût-ce que pour un temps, et ce temps a permis de réfléchir.

C'est au roi des Bulgares que s'est adressé directement le grand vizir Kiamil pacha pour demander un armistice, c'est-à-dire la paix elle-même, car l'un doit conduire à l'autre et tout le monde a eu le sentiment que les conditions de celle-ci ne différeraient pas sensiblement des conditions de celui-là. Mais ces conditions, telles qu'elles ont été tout d'abord énoncées, ont paru si dures que le gouvernement ottoman les a rejetées. Elles sont dures, en effet. Elles consistent dans l''évacuation des lignes de Tchataldja que les Bulgares n'ont pas encore pu emporter, dans la cession d'Andrinople qu'ils n'ont pas pu prendre, de Janina que les Grecs n'ont pas pris davantage, de

Scutari enfin contre lequel les Monténégrins, depuis le commencement de la guerre, usent vainement leurs efforts. Habituellement, après une guerre, le vainqueur ne conserve pas la totalité du territoire qu'il a occupé : il en garde une partie et rend l'autre. Ici, ce serait le contraire : le vainqueur non seulement garderait tout ce qu'il a pris, mais il obtiendrait quelque chose en plus. Que dire des lignes de Tchataldja ? C'est la dernière défense des Turcs. S'ils l'abandonnent, ils se livrent; toute discussion ultérieure de leur part devient inutile. Aussi, à supposer qu'ils renoncent aux trois villes, il n'est pas probable qu'ils cèdent sur Tchataldja : toute insistance des Bulgares sur ce point équivaudrait à une reprise des hostilités et l'entraînerait effectivement. Or personne n'y a intérêt.

Le roi des Bulgares a montré que s'il savait risquer beaucoup lorsqu'il le fallait, sa hardiesse était tempérée de prudence. Il y a quelques semaines, après les foudroyantes victoires de son armée, on a cru le voir franchissant déjà les murs de Constantinople et entrant à Sainte-Sophie pour y remplacer le Croissant par la Croix ; l'œuvre de Mahomet II était anéantie, les derniers vestiges en étaient effacés; quatre siècles et demi n'étaient plus qu'un souvenir. Ceux qui annonçaient ces merveilles se trompaient; ils n'avaient pas compté avec la sagesse du roi Ferdinand, de son gouvernement et de son peuple. On n'a pas tardé à apprendre que les Bulgares n'avaient nullement l'intention d'entrer à Constantinople. Ils avaient compris que l'occupation de la capitale ottomane, qui n'avait d'ailleurs pas été prévue dans le plan primitif des alliés, soulèverait tout un monde de questions dont la solution n'était pas mûre et ne pouvait pas être improvisée. Comment oublier les leçons de l'histoire? Nous sommes dans un siècle où on les a beaucoup étudiées. Elles enseignent que, le plus souvent, les choses qui, vues à distance, prennent dans les imaginations l'apparence d'une catastrophe inopinée et définitive, se sont faites en réalité peu à peu, à travers des accidens divers, avec des oscillations opposées et que toutes les fois qu'un mouvement trop précipité s'est produit, il y a eu ensuite une réaction et un recul. Le progrès s'accomplit quand même ; des changemens longtemps combattus finissent par aboutir ; les révolutions des Empires ne sont pas un vain mot; mais ce qui est excessif ne subsiste jamais intégralement et n'a d'autre conséquence, après avoir bouleversé un ordre de choses depuis longtemps établi, que de rendre plus laborieux l'établissement d'un nouveau, en suscitant des ambitions endormies, en aiguisant des appétits assoupis, en sonnant l'hallali qui appelle tous les chasseurs à la

curée. Après les premières victoires des alliés balkaniques, beaucoup d'esprits ont cru que les solutions étaient simples et qu'elles deviendraient plus faciles encore à mesure qu'on les simplifierait davantage. C'était méconnaître la marche naturelle des choses. Nous rendons au gouvernement bulgare la justice qu'il ne s'est pas laissé éblouir par les premières apparences; il a su s'arrêter et sans doute il le saura encore. Ses victoires ont été telles qu'il doit en tirer de grands avantages et personne ne les lui disputera. Mais, s'il n'éprouve pas le besoin d'occuper Constantinople, il convient de laisser à la Porte le moyen d'y vivre et d'y conserver la forme d'un gouvernement. Pour cela, que faut-il faire? Quelles sont les conditions territoriales à déterminer? Jusqu'où la Bulgarie doit-elle aller? Où doit-elle s'arrêter? Ce n'est pas à nous de le dire. On négocie.

La Porte cherchera à faire durer la négociation, non seulement parce qu'elle l'a fait constamment à travers toute son histoire et qu'il y a là pour elle une tradition invétérée, mais aussi parce que les derniers incidens qui se sont produits en Europe sont de nature à lui faire croire qu'elle a intérêt à gagner du temps. En revanche, la Bulgarie poussera énergiquement, impérieusement, dans le sens d'une conclusion rapide. L'opinion n'est pas unanime à Constantinople sur l'opportunité d'une paix immédiate. Après l'abattement bien naturel qu'on y a éprouvé le lendemain des défaites de Kirk-Kilissé et de Lule-Bourgas, on s'est repris, faut-il dire à l'espérance? Le mot serait sans doute exagéré, mais enfin les cœurs se sont relevés. Les Turcs font l'observation, que tout le monde fait d'ailleurs avec eux et qui est très juste, que leur armée se renforce sans cesse, tandis que celle des Bulgares reste stationnaire, ou plutôt diminue numériquement par suite des pertes qu'elle subit. Chaque jour, au contraire, plusieurs milliers d'hommes viennent d'Asie Mineure et, à peine débarqués en Europe, sont envoyés renforcer les lignes de Tchataldja. Sur ce point, incontestablement, la situation s'améliore. Enfin, s'il faut en croire les journaux, et il n'y a pas de raison pour ne pas le faire, d'assez nombreux officiers allemands apportent à la Turquie le concours de leur expérience et de la supériorité de leur instruction militaire. Cette instruction est ce qui manque le plus aux Turcs; le général von der Goltz est fort loin de la leur avoir donnée au degré qu'on avait cru; son œuvre d'organisation n'a pas résisté à l'épreuve qu'elle vient de subir; il y a eu, de ce chef, un immense déchet. Mais s'il est vrai que des officiers allemands, — à la retraite ou démissionnaires, — ont pris du service dans l'armée ottomane, la

défense de Tchataldja peut prendre une face nouvelle. On dit que les meilleurs canons turcs avaient été employés sur les Dardanelles à la défense du détroit contre les Italiens; disponibles aujourd'hui, ils auraient été dirigés contre les Bulgares et, manœuvrés par des mains plus habiles, ils produiraient des effets nouveaux. Tout cela malheureusement est bien tardif! A propos des lignes de Tchataldja, on a parlé de celles de Torrès-Védras derrière lesquelles Wellington a résisté victorieusement aux forces de Masséna, qu'il a obligées finalement à battre en retraite. C'est en effet un grand souvenir, mais les souvenirs de ce genre, s'ils apportent des leçons, apportent aussi quelquefois des déceptions. Il y a peu de chances pour que la Turquie reprenne vraiment le dessus. En tout cas, elle ne peut compter pour cela que sur ses propres ressources. Des nouvelles tendancieuses ont été répandues; elles ont causé plus de surprise encore que d'émotion, car on s'est refusé à y croire. Hussein Hilmi pacha, ambassadeur de Turquie à Vienne, aurait télégraphié à son gouvernement, à la suite de conversations avec le comte Berchtold, que l'Autriche et l'Allemagne désiraient la continuation de la guerre et la conseillaient à la Porte. Un démenti est venu de Vienne; on l'attendait, on a même trouvé qu'il s'était fait un peu attendre. Il ne faut voir dans ces bruits de journaux que des manœuvres destinées à influer sur les négociateurs bulgares, mais elles sont trop maladroites pour atteindre leur but. Qui oserait aujourd'hui assumer la responsabilité de conseiller une reprise des hostilités à un gouvernement dont les armées ont été constamment battues et sont réduites à la défensive sur un dernier bout de territoire? Quelque grands que soient les hasards de la guerre, la Porte fera bien de se garder de toute illusion. Les Bulgares commencent à dire que, si on les oblige à prendre les lignes de Tchataldja, ils les forceront avec le concours de leurs alliés, mais qu'alors ils iront à Constantinople. Il serait téméraire de les y provoquer. A moins que la Turquie ne soit provoquée à son tour par des conditions inacceptables, elle fera bien de cesser une résistance qui pourrait, nous le voulons bien, coûter cher aux Bulgares, mais ne les arrêterait pas et rendrait leur mouvement offensif plus violent. L'heure de la paix est venue.

Il est d'ailleurs facile de se rendre compte des motifs qui ont pu donner à croire que l'Autriche et l'Allemagne désiraient la prolongation des hostilités : le but serait d'affaiblir les forces des alliés pour diminuer les prétentions de l'un d'eux sur un point sensible. Nous avons déjà parlé de la grave question qui s'agite entre l'Autriche et la

Serbie : elle serait insoluble si elle restait posée dans les termes intransigeans où elle l'est encore aujourd'hui, et elle justifierait les préoccupations de l'Europe. Depuis quelques jours, on parle d'une guerre qui éclaterait d'abord entre l'Autriche et la Serbie et qui serait bientôt vidée si elle demeurait restreinte à ces deux puissances d'inégale grandeur, mais qui se généraliserait si une troisième y entrait et qui dégénérerait alors en conflagration générale. Quel serait donc le motif de cette guerre et pour servir quel intérêt mettrait-elle le monde en feu? L'effet ne serait-il pas en immense disproportion avec la cause? Nous savons bien que, sous le motif initial, il y en aurait d'autres, que le premier ne serait bientôt qu'un prétexte et que les autres seuls auraient une consistance réelle dans le secret profond des consciences; mais enfin, le motif avoué serait de savoir si la Serbie aurait, ou non, un port sur l'Adriatique. Est-ce suffisant pour allumer un incendie qui risquerait de s'étendre partout? Encore ne paraît-il pas impossible d'obtenir de l'Autriche, et nous croyons qu'on l'obtiendra, qu'elle consente à ce que la Serbie ait un port; seulement, elle ne veut pas que ce soit Durazzo. La Serbie, de son côté, déclare qu'elle n'en acceptera pas un autre. Le prétexte de la guerre, on le voit, se rétrécirait encore, au point que, du moins dans l'apparence et l'apparence frappe d'abord, quelquefois même frappe seule l'imagination des peuples, il serait un défi au bon sens autant qu'à l'humanité.

Il faut pourtant se rendre compte de l'intérêt sérieux et profond qu'a l'Autriche-Hongrie dans cette affaire. Nous sommes loin d'attribuer son attitude à un caprice de l'amour-propre, à une fantaisie de la force, à la poursuite d'une chimère politique; il s'agit de tout autre chose; l'Autriche peut même croire que, dans une certaine mesure, il s'agit pour elle d'une question d'existence. Elle est composée de nationalités différentes, parfois divergentes, entre lesquelles s'est difficilement établi, à la longue, un équilibre qui est souvent troublé et qui reste instable. Parmi ces populations, il y en a d'allemandes dont le nombre a diminué, et il y en a de slaves dont le nombre a augmenté. Il y en a d'autres encore, et notamment les magyares qui occupent une si grande place dans la politique de l'Empire. Celui-ci est divisé en deux parties : à l'Ouest, la Cisleithanie où les Tchèques luttent d'influence avec les Allemands, à l'Est, la Transleithanie où les Slaves de noms divers sont en réalité gouvernés par les Hongrois : on sait qu'ils n'en supportent pas le joug sans impatience. Tel est cet édifice artificiel, mais puissant, œuvre de tradition et de politique dont la soli-

dité, il faut le dire, importe à l'Europe tout entière et lui importe même aujourd'hui plus que jamais, car, si après l'ébranlement qui vient de se produire dans la péninsule balkanique, une autre secousse, contre-coup démesuré de la première, se produisait en Autriche-Hongrie, un nouvel équilibre ne s'établirait pas cette fois sans de grandes calamités. Il faut souhaiter du moins que ces transformations, si elles doivent se faire, se fassent lentement et par des transitions qui ne ressemblent pas à des tremblemens de terre. L'Autriche, et rien n'est plus naturel, nous voulons dire plus légitime de sa part, se préoccupe depuis longtemps de la situation que créera dans les Balkans le développement des puissances slaves, et plus particulièrement de la Serbie, sa voisine immédiate. Qu'elle ait été toujours habile dans la politique que lui a inspirée cette préoccupation, ce n'est certes pas nous qui le dirons. L'Autriche a commis beaucoup de fautes. Elle n'a jamais cherché à se faire de la Serbie une cliente; elle a cherché seulement, et elle a réussi sous le roi Milan, à la domestiquer; depuis, elle n'a rien négligé pour l'empêcher de vivre d'une vie normale. Si le principe de sa politique s'explique rationnellement, l'application en a été souvent défectueuse. Mais enfin il faut prendre les choses comme elles sont : on ne peut pas demander à l'Autriche, pas plus qu'on ne peut en attendre, qu'elle change du jour au lendemain tout son système politique, à l'encontre d'une longue tradition qui a tant bien que mal assuré sa sécurité. Ces choses-là, pas plus que celles dont nous avons parlé plus haut, ne se font pas d'un seul coup. L'Autriche estime qu'elle a intérêt à ce que, à côté d'elle, la Serbie ne devienne pas trop grande, trop puissante, trop agissante. Elle craindrait, s'il en était autrement, de la voir devenir un centre d'attraction pour les populations slaves de la Transleithanie, d'agitation pour les autres dans l'autre partie de la monarchie, et on peut en effet envisager des hypothèses où cette crainte ne serait pas tout à fait vaine. Quelles que soient pourtant les préoccupations qui l'obsèdent, nous ne pensons nullement que l'Autriche-Hongrie ait le droit de condamner la Serbie à une éternelle minorité, de porter atteinte à son indépendance, de l'empêcher de grandir, de limiter sa prospérité. Quand la Serbie, forte des victoires qu'elle vient de remporter, réclame, elle aussi, le droit à l'existence avec toutes les conséquences qui doivent en résulter, elle a certainement raison de le faire. Mais entre le droit de l'Autriche et celui de la Serbie, qui sont égaux moralement, n'y a-t-il aucune conciliation possible? L'antinomie est-elle irréductible? Elle le sera, si on y apporte de part et d'autre

une même intransigeance : elle sera résolue au contraire si l'Europe s'emploie à préparer les transactions nécessaires et à les faire accepter. Des deux côtés, il faut renoncer aux sentimens d'amour-propre, oublier les griefs du passé, renoncer à une hégémonie devenue impossible, ne pas chercher à venger de vieilles injures, toutes choses qui compliquent singulièrement les questions les plus simples et, à plus forte raison, celles qui ne le sont pas. De cette dernière catégorie est celle qui s'agite en ce moment, car si étouffer la Serbie serait odieux, troubler l'équilibre de l'Autriche, si nécessaire à la paix de l'Europe, serait criminel.

La justice oblige d'ailleurs à reconnaître les sacrifices qu'a faits l'Autriche, nous voulons dire les renoncemens auxquels elle paraît bien avoir consenti sur ses prétentions antérieures. On lui a depuis longtemps attribué la ferme intention d'aller à Salonique ; peut-être cela n'est-il pas tout à fait exact, mais on l'a dit si souvent que le fait est devenu une de ces vérités d'opinion qui finissent par prendre la consistance d'un axiome. On ne sait pas encore aujourd'hui à qui sera Salonique. Sera-ce à la Grèce qui y est? Sera-ce à la Bulgarie qui pourrait vouloir y être? Ne sera-ce à personne? En tout cas, ce ne sera pas à l'Autriche et elle semble bien en avoir pris son parti. Il y avait aussi le sandjak de Novi-Bazar qu'elle occupait militairement depuis plus de trente ans en vertu du traité de Berlin et qu'elle a rétrocédé à la Turquie au moment de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie. Beaucoup croient que le sandjak était le couloir par lequel l'Autriche comptait aller un jour à Salonique; d'autres estiment que c'était un tampon placé entre le Montenegro et la Serbie pour les empêcher de se joindre : à ce dernier point de vue, il importait peu que le sandjak appartînt à l'Autriche ou à la Porte. Il est aujourd'hui occupé par les Serbes, et il semble bien encore que l'Autriche en ait pris son parti. Qu'arrivera-t-il plus tard du contact du Montenegro et de la Serbie? Bien hardi qui pourrait le dire. Hier les deux pays se jalousaient et se détestaient : quels seront demain leurs sentimens réciproques? Peut-être était-ce leur rendre service que de les séparer. La Porte ne peut plus le faire, puisque le sandjak lui échappe, ni l'Autriche, puisqu'elle y a renoncé en 1909. Sans cet abandon, certains événemens auraient pu tourner autrement qu'ils ne l'ont fait et, à ce point de vue, la politique du comte d'Æhrenthal pourrait bien n'être pas jugée dans l'avenir comme un chef-d'œuvre. Donc l'Autriche a renoncé à ses espérances sur Salonique et sans doute à sa politique au sujet du sandjak : ce sont là des actes de haute raison dont on aurait tort de

ne lui savoir aucun gré. Elle insiste sur un point, sur un seul : l'Albanie.

Là aussi il y a une tradition de sa politique et, par une heureuse rencontre, cette tradition s'accorde avec le principe nouveau que nous avons entendu proclamer avec quelque fracas : les Balkans aux nationalités balkaniques. L'Albanie en est une; l'Autriche demande en conséquence qu'on lui laisse sa portion des Balkans. C'est, il est vrai, une nationalité d'un genre tout particulier que l'Albanie; elle est divisée en clans opposés, de religions et même de langues différentes, souvent en guerre les uns contre les autres et qui n'ont eu qu'assez rarement une vie nationale commune; cependant un instinct de solidarité les a toujours réunis lorsqu'on a voulu leur enlever une fraction de territoire ou porter atteinte à leur indépendance dont ils sont passionnément jaloux. C'est par là qu'ils ont conscience de leur nationalité. Ce pays de l'anarchie, qui était gouverné de loin par la Porte dans des conditions dont nous avons souvent parlé, aura bien du mal à se gouverner lui-même. Néanmoins l'Autriche réclame son indépendance et l'Europe est disposée, décidée même à la reconnaître, à l'encontre de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro, qui auraient voulu arracher et s'attribuer chacun un lambeau de son territoire. L'Autriche ne cache pas l'intérêt qu'elle prend à cette solution. De tout temps elle a, qu'on nous passe le mot, soigné l'Albanie comme devant faire éventuellement contrepoids à la Serbie, et ce n'est pas au moment où ce contrepoids est plus que jamais nécessaire à ses yeux qu'elle pourrait renoncer à le maintenir et à le fortifier. L'existence d'une Albanie indépendante est à ses yeux d'un tel prix que rien ne l'amènera à y renoncer et, — c'est ici que la question se complique, — cette indépendance, qui ne peut être complète que si le pays n'est pas morcelé, exige que Durazzo continue de lui appartenir. Qu'on jette les yeux sur la carte : on y verra que Durazzo est situé au bon milieu de l'Albanie sur la côte de l'Adriatique, de sorte qu'on ne pourrait l'attribuer à la Serbie sans couper le pays en deux. Que deviendrait alors son indépendance? Que deviendrait son unité? A toutes les difficultés de vivre qui travaillent déjà l'Albanie, une autre, très redoutable, viendrait s'ajouter. Demander à l'Autriche de renoncer à ce que Durazzo appartienne à l'Albanie, c'est lui demander de renoncer à tout ce qui reste de sa politique dans les Balkans après les renoncemens dont nous avons parlé plus haut; ou pour mieux dire, et on ne saurait s'y tromper, c'est aller avec elle à un conflit certain. On obtiendra, croyons-nous, son consentement à ce que la Serbie ait un port situé à la frontière septentrionale de l'Albanie

et méridionale du Montenegro, Saint-Jean de Medua, Alessio par exemple; mais Durazzo, il n'y faut pas compter en dehors de l'emploi de la force, et qui voudrait employer la force contre l'Autriche pour que la Serbie ait sur l'Adriatique un port plutôt qu'un autre?

A tout cela, on répond à Belgrade : Durazzo ou la mort; si nous sommes seuls, nous résisterons seuls; advienne que pourra; si l'Autriche entre en Serbie, elle y entrera; si nous devons être anéantis, nous le serons; mais nous irons jusqu'au bout, coûte que coûte à nous, coûte que coûte aux autres! — C'est M. Pachitch, président du Conseil, qui tient ce langage, qu'on est un peu surpris de trouver dans sa bouche. La Serbie se montre, dans la forme, plus intransigeante que l'Autriche, car le comte Berchtold a toujours été prudent et mesuré dans ses paroles. Et alors, on est amené à se demander sur quel concours elle compte. Sur celui de ses alliés balkaniques? Mais ils sont bien fatigués et nous hésitons à croire qu'ils aient pris des engagemens avec elle jusques et y compris le port de Durazzo : on dit même que M. Daneff, dans ses conversations avec le comte Berchtold, à Pest, a reconnu le contraire. Serait-ce sur la Russie? Mais la Russie lui a donné et nous a demandé, ainsi qu'à l'Angleterre, de lui donner avec elle des conseils de modération. On ne croit pas à Belgrade à la force de ces conseils. Le gouvernement russe, y dit-on, sera entraîné par l'opinion et il l'est déjà. Sans doute, tout peut arriver; mais, à force d'envisager tous les possibles, on aboutit à l'absurde. A quels étranges ricochets l'imagination des pessimistes ne s'abandonne-t-elle pas déjà? La Russie sera obligée d'intervenir pour les Serbes contre l'Autriche; et alors l'Allemagne sera obligée d'intervenir pour l'Autriche contre la Russie; et alors la France sera obligée d'intervenir pour la Russie contre l'Allemagne; et alors l'Italie et l'Angleterre... Nous hésitons à croire que leurs traités engagent si étroitement toutes les puissances les unes envers les autres dans une affaire qui aurait pour point de départ l'intransigeance de la Serbie dans sa prétention sur Durazzo. Sûrement, le fil casserait en quelque endroit. Mais nous n'en sommes pas encore là!

Il est vrai que l'Allemagne et l'Italie soutiennent l'Autriche, leur alliée; elles la soutiennent officiellement et, nous voulons le croire, très sincèrement : l'Italie toutefois ne le fait que dans certaines limites et l'Allemagne qu'à certaines conditions. C'est du moins ce qui résulte de toutes les notes, de tous les communiqués officiels ou officieux qui paraissent dans les journaux et qui, nous devons le dire, contribuent peu à clarifier la situation. L'attitude de l'Italie, en particulier,

est curieuse, quand on la rapproche de sa politique. Cette politique, en ce qui concerne l'Albanie, est connue. L'Albanie est depuis assez longtemps le champ clos où l'Italie et l'Autriche luttent d'influence sur la côte orientale de l'Adriatique ; elles ont même essayé un moment de cesser la lutte en décidant que le *statu quo*, tel qu'il existait alors, serait maintenu ; mais la lutte n'en a pas moins continué et il faut bien dire que, jusqu'à présent, elle a tourné à l'avantage de l'Autriche, qui s'est assuré une assez belle avance sur sa rivale. L'Italie, néanmoins, se montre aussi attachée qu'elle à l'indépendance de l'Albanie, comme si elle aimait mieux y voir l'Autriche que la Serbie. Elle ne va pourtant pas jusqu'à refuser à celle-ci tout port sur l'Adriatique : son exclusion ne porte que sur Durazzo. Tout en répétant qu'on ne peut rien prédire, nous avons un vague espoir que les choses s'arrangeront ainsi. Quant à l'Allemagne, il n'est pas douteux qu'elle marche avec l'Autriche, mais il est probable que, tout en marchant avec elle, elle la modère. Aussi, pour finir par une note optimiste, nous dirons un mot d'une note qui a paru dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et qui a tous les caractères d'une communication officielle du gouvernement allemand.

Le gouvernement allemand, voulant par cette publication rassurer les esprits qui commençaient à s'énerver et menaçaient de s'égarer, a démenti quelques-unes des nouvelles les plus sensationnelles de ces derniers jours. On avait dit, par exemple, que l'Autriche avait mobilisé cinq corps d'armée : il n'en est rien, la note l'affirme. On l'a dit également de la Russie, et cela n'est pas plus vrai d'elle que de l'Autriche, mais l'Allemagne ne peut parler que pour cette dernière. Dans les deux pays, on a pris quelques mesures de précaution, comme on l'avait fait en 1909, comme on le fait toujours quand la situation n'est pas normale, mais cela n'a aucun rapport avec une mobilisation. Le bruit avait couru aussi que l'Autriche s'apprêtait à envoyer un ultimatum à la Serbie : heureusement il n'en est rien. Dans l'état où sont les esprits à Belgrade, une pareille démarche aurait passé pour une menace et aurait pu provoquer quelque imprudence : cette démarche ne sera pas faite. Mais il y a mieux encore dans le communiqué allemand. On avait dit que M. Sasonoff avait modifié sa manière de voir dans l'affaire du port serbe : le communiqué déclare que c'est impossible et il en donne le motif, à savoir que « les puissances se sont mises d'accord pour ne pas se prononcer d'avance sur une question particulière quelconque du problème balkanique, » et que « les questions albanaise et adriatique ne devront être discutées et

réglées que conjointement avec les autres questions soulevées par les événemens des Balkans. » Voilà qui est bien et qui nous rassure plus que tout le reste. Si aucune puissance ne se prononce d'avance sur une question particulière, si toutes les questions sont réservées jusqu'au moment du règlement général, on évitera les improvisations hâtives, les entraînemens unilatéraux, les à-coups qui pourraient résulter de ces mouvemens d'opinion dont nous avons signalé le danger d'autant plus grand que les gouvernemens n'y résistent pas toujours. Cette politique d'attente, on la connaît : M. Asquith et M. Poincaré l'ont définie dans des discours dont nous avons loué il y a quinze jours la sagesse. C'était la leur, mais rien ne nous prouvait que ce fût aussi celle de la Triple-Alliance, et nous avions laissé percer quelque inquiétude en constatant qu'à la suite de la demande adressée à toutes les puissances de faire profession d'un désintéressement territorial absolu, l'Europe s'était partagée en deux groupes distincts. Le danger créé par cette attitude sera conjuré, autant qu'il peut l'être, si tout le monde est d'accord pour ne se prononcer sur aucune question particulière. Le communiqué allemand assure qu'on l'est, et nous voulons le croire, tant nous le désirons.

Mais, dira-t-on peut-être, réserver les questions ce n'est pas les résoudre ; la sécurité qui en résulte est toute provisoire ; les oppositions subsistent et le péril, pour être différé, n'est pas dissipé. Sans doute. Nous devons même avouer que la note allemande a éveillé quelques susceptibilités et provoqué quelques contradictions à Vienne. Il n'est que trop certain que nous vivons au jour le jour, le lendemain est souvent en contradiction avec la veille et, à la suite de la grande surprise causée par le dénouement de la guerre, les esprits n'ont pas encore retrouvé leur assiette. Mais c'est précisément pour ce motif que le mieux est de s'abstenir de toute initiative prématurée et isolée. L'accord entre les puissances montre que chacune se défie un peu d'elle-même et conserve quelque confiance dans les autres. Au milieu de tout cela, on n'aperçoit aucune grande politique, et il semble bien qu'il n'y en ait nulle part ; mais on croit reconnaître de la prudence et de la bonne volonté. C'est l'impression que la note allemande a voulu donner ; elle est rassurante ; nous en avions besoin, il n'y faut pas résister.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

